Conseil national
de l'information statistique

Rapport

Bilan 2025 des producteurs de la statistique publique

Octobre 2026 - n° 173

Avant-propos

Ce bilan présente les principaux travaux réalisés en 2025 par les producteurs de la statistique publique, en mettant l'accent sur les travaux nouveaux ou ayant connu des dévellopements importants au cours de l'année. Il met en lumière les principales évolutions intervenues dans les différents domaines couverts par le Cnis, qu'il s'agisse de nouvelles productions, de l'évolution de dispositifs existants, de nouvelles sources de données ou de travaux méthodologiques et contribue à mieux faire connaître les productions et les travaux menés en 2025. Le document mentionne aussi les principales publications intervenues en 2025.

Pour chaque travail, le ou les avis de moyen terme, généraux ou thématiques, auxquels il se rattache sont indiqués entre crochets lorsqu'un lien avec les avis du moyen terme 2024-2028 a été identifié.

Ce bilan s'inscrit ainsi dans le suivi des travaux de la statistique publique et des orientations du programme de moyen terme du Cnis.

Les travaux sont présentés selon les commissions thématiques du Cnis : « Démographie et questions sociales », « Emploi, qualification et revenus du travail », « Environnement et développement durable », « Entreprises et stratégies de marché », « Services publics et services aux publics », « Système financier et financement de l'économie » et « Territoires ». Cette organisation permet de mettre en regard les travaux des différents producteurs dans les domaines qu'ils ont en commun et de mieux apprécier les évolutions intervenues au cours de l'année. Les travaux transversaux sont regroupés dans le chapitre « Autres bilans ».

Le Cnis et la Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale (DMCSI), chargés du recueil de ces informations, remercient l'ensemble des producteurs pour leur contribution à l'élaboration de ce bilan et pour la qualité des informations transmises. Leur mobilisation permet de rendre compte des travaux réalisés et des évolutions de la statistique publique au cours de l'année 2025.

Sylvie Le Minez

Sécrétaire générale du Cnis

Corinne Prost

Directrice de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale à l'Insee

Sommaire

Avant-propos....3

Commission - Démographie et question sociales....7

Insee : Département de la Démographie (DD)....8

Insee : Département des ressources et conditions de vie des ménages (DRCVM)....12

Insee : Département Prix à la consommation et enquêtes ménages (DPCEM)....19

Insee : Unité des études démographiques et sociales (UEDS)....21

SSM Culture : Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps)....26

SSM Immigration : Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)....31

SSM Jeunesse et sports : Mission enquêtes, données et études statistiques (Medes)....34

SSM Santé et solidarités : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)....39

Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes)....53

Institut national d'études démographiques (INED)....56

Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (LEGOS)....60

Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)....70

Santé publique France (ANSP)....73

Commission - Emploi, qualification et revenu du travail....78

Insee : Département de l'emploi et des revenus d'activité (DERA)....79

SSM Fonction publique : Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (Sdessi)...90

SSM Travail : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)....96

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)....110

France Travail....115

Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf)....118

Commission - Entreprise et stratégie de marché....121

Insee : Département de la conjoncture....122

Insee : Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (DRISS)....125

Insee : Département des Statistiques de court terme (DSCT).....132

Insee : Département Synthèses sectorielles (DSS).....136

SSM Agriculture et alimentation : Service de la statistique et de la prospective (SSP).....142

SSM Commerce extérieur : Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE).....150

SSM Défense : Sous-direction Statistiques et Études économiques (S2E).....157

FranceAgriMer.....158

Commission – Environnement et développement durable.....162

SSM Énergie, logement, transport, environnement : Service des données et études statistiques (Sdes) 163

Direction générale de l'aviation civile (DGAC).....171

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). 173

Commission – Services publics et services aux publics.....176

SSM Éducation : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp).....177

SSM Enseignement supérieur, recherche : Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies).....189

SSM Justice : Service de la statistique, des études et de la recherche (SSER).....195

SSM Sécurité intérieure : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).....204

Agirc-Arrco.....217

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.....219

La Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).....220

La Mutualité sociale agricole (MSA), Direction des Statistiques et de la Science des Données (DSSD).....225

Service des retraites de l'État (SRE).....229

Commission – Système financier et financement de l'économie.....232

Insee : Département des comptes nationaux (DCN).....233

SSM Finances publiques : Pôle statistique publique (PSP), Département des études et statistiques fiscales (DESF).....235

Banque de France.....239

Commission – Territoires.....241

Insee : Département de l'action régionale (DAR).....242

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).....244

Département des études et statistiques locales (DESL).....248

Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).....251

Autres bilans.....254

Insee : Département de l'offre éditoriale ; Département de la communication et des services au public ; Unité pilotage et offre de données.....255

Insee : Programme Répertoires Statistiques des Individus et des Logements (Résil).....261

Annexes.....265

Annexe – Liste des producteurs de statistiques publiques.....266

Annexe – Liste des avis du programme 2024-2028.....269

Annexe - Liens utiles.....272

Annexe - Structure des bilans de travail des producteurs.....273

Commission - Démographie et question sociales

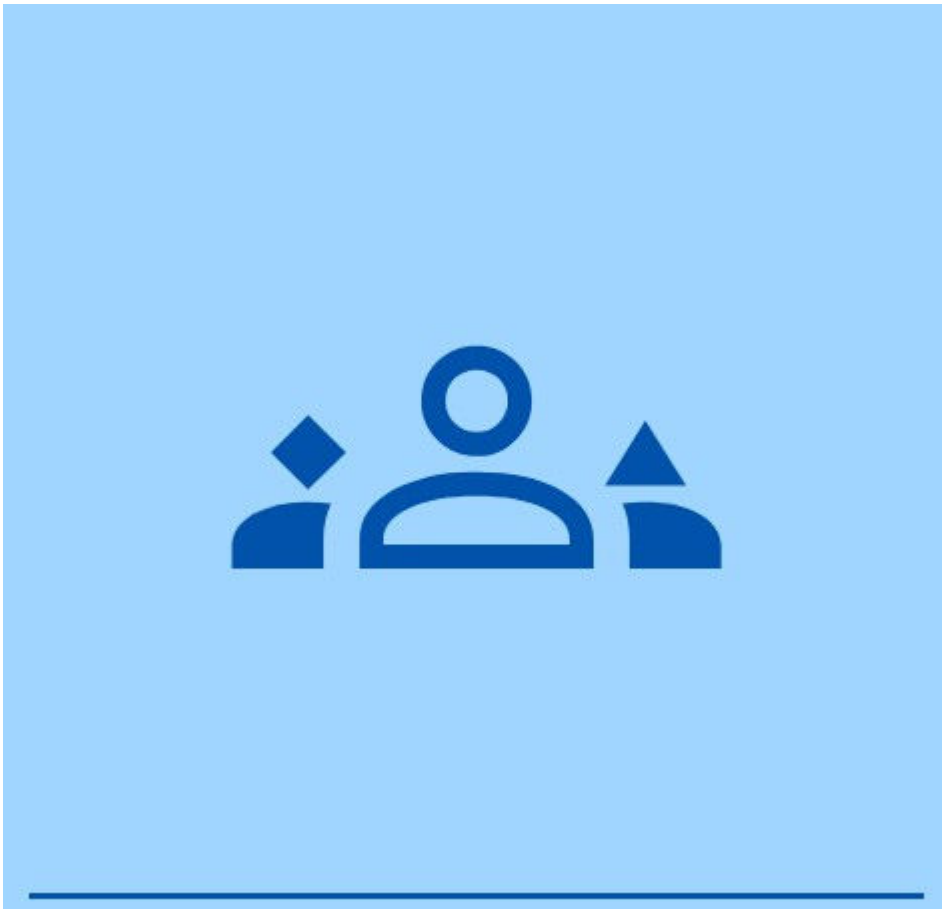

D’autres services producteurs réalisent des travaux relevant du champ de cette commission, mais sont présentés dans leur commission de rattachement, c’est-à-dire celle qui regroupe la majeure partie de leurs programmes de travail. La liste des producteurs par commission figure en annexe.

Insee : Département de la Démographie (DD)

Éléments de contexte en 2025

Concernant le recensement de la population, l'année a été fortement impactée par la préparation du **recensement exhaustif à Mayotte** suite au cyclone Chido qui n'était pas programmé et qui se tiendra en 2025 conformément à l'article 22 de la loi n° 2025-797 du 11 août 2025 de programmation pour la refondation de Mayotte. Le recensement mahorais se fera dans le même cadre que les opérations de recensement réalisées sur le reste du territoire français (hors collectivités d'Outre-mer) et démarrera le 27 novembre 2025. Cette collecte induit donc un raccourcissement d'un mois et demi du calendrier de la préparation de la collecte et une distorsion du système habituel (pour réaliser un recensement exhaustif sur l'ensemble des communes mahoraises). Certains travaux prévus sur 2025 ont, en conséquence, été reportés ou annulés.

L'année 2025 a également été marquée par le lancement du nouveau bulletin individuel.

Concernant les répertoires, les fichiers de naissances et décès 2022 à 2024 bénéficient désormais d'un CSNS[1], ce qui permet d'élargir l'offre d'appariements dans ce domaine. Par ailleurs, deux importantes opérations d'identification au RNIPP[2] pour transmission au SNDS[3] ont été réalisées, l'une pour l'enquête EPICOV[4] et l'autre pour l'étude menée par le Sies sur la santé des étudiants. L'année 2025 a aussi été marquée par la poursuite du projet de rénovation du système d'information du RNIPP et des statistiques d'état civil (BRPP[5]), avec la mise à disposition en fin d'année de la nouvelle offre de consultation du RNIPP (identification de personnes et notification de changements d'état civil par API).

Le répertoire électoral unique (REU) a vu, pour sa part, la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la loi n° 2024-536 du 13 juin 2024 qui prévoit l'occultation des adresses des personnes protégées dans les listes électorales publiques Les fichiers détail sur le corps électoral et les procurations ont également été produits.

Enfin, depuis septembre 2025, le département de la démographie est responsable des univers de référence des individus et des logements dans le cadre de la mise en production du projet Résil pour le millésime 2025.

1 Code statistique non signifiant
2 Répertoire national d'identification des personnes physiques
3 Système national des données de santé
4 Épidémiologie et Conditions de vie sous le Covid-19
5 Base des répertoires des personnes physiques

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

La collecte du recensement exhaustif de la population en **Nouvelle-Calédonie** initialement programmée en 2024 avait été reportée en 2025 suite aux évènements survenus en mai 2024 sur le territoire. La collecte s'est ainsi déroulée du 22 avril au 22 mai 2025. Le décret authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Nouvelle-Calédonie en 2025 a été publié le 18 septembre.

Comme évoqué *supra* dans la présentation du contexte, l'enquête annuelle de recensement à **Mayotte** se déroulera du 27 novembre 2025 au 10 janvier 2026, comme acté par l'article 1 du décret n° 2025-862 du 28 août 2025 organisant l'enquête 2025 de recensement de la population à Mayotte

Refonte du bulletin individuel [Cnerp n° 5] : après l'atterrissage en janvier du nouveau questionnaire individuel lors de l'enquête annuelle de recensement 2025, les travaux de contrôles et de reprise entre mars et août se sont bien déroulés. La refonte s'est poursuivie au cours de l'année 2025 afin d'adapter les traitements statistiques induits par la modification du questionnaire. La production associée à ces traitements statistiques (redressement et codification) s'est également bien passée.

Refonte de la feuille logement [Cnerp n° 5] : dans la perspective de rénover la feuille logement pour l'enquête annuelle 2027, des consultations ont été menées dans un premier temps auprès d'utilisateurs des données du recensement (Insee et SSM) et du Cnis. Le questionnaire a été notamment discuté à la Cnerp en mars 2025. Des tests utilisateurs ont été réalisés au mois d'octobre 2025. Sur la base des différentes demandes émises lors des consultations et des résultats des tests, le contenu du questionnaire logement sera acté et validé par le bureau du Cnis en décembre 2025.

Dans le domaine des répertoires, les enquêtes menées auprès des communes pour s'assurer de l'exhaustivité des remontées d'information sur les mariages ont été étendues aux PACS en 2025.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

La codification de l'établissement employeur dans le recensement était auparavant réalisée par appariement avec le répertoire Sirus (Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques) sur la base de l'adresse, de la raison sociale et de l'activité de l'employeur déclarées par le répondant. Le taux de codification automatique était faible (45 %). Depuis la campagne 2025, le département de la démographie récupère également des données de la déclaration sociale nominative (DSN) mensuelles par un appariement sur la base du CSNS. Les activités récupérées par ce biais sont globalement de bonne qualité. La recherche manuelle des établissements employeur a été significativement réduite, le taux de codification automatique est désormais de 70 %. **[Cnerp n° 4]**

Depuis septembre 2025, le département de la démographie est responsable des univers de référence des individus et des logements dans le cadre de la mise en production du projet Résil. **[Cnerp n° 4]**
L'objectif est de fournir une photographie des logements présents sur le territoire au 1er janvier ainsi que des personnes résidentes à cette date. La production des univers de référence s'appuie sur l'appariement des sources alimentant le système d'information de Résil. Un premier univers de référence a été produit

sur 2024 à des fins de tests. À partir de 2025, les univers de référence seront utilisés dans les productions statistiques de l'Insee (base de sondage des enquêtes ménage, recensement de la population, études sur les revenus…).

Chaque année, un **appariement** est réalisé entre les **enquêtes annuelles de recensement et les données fiscales**. Ses finalités sont multiples allant d'un besoin de géocodage à une récupération de variables auxiliaires pour des besoins d'imputation (production de données carroyées, correction de la non-réponse) et à l'alimentation de relances téléphoniques sur les opérations de post-collecte de l'enquête de recensement. Cet appariement est essentiellement basé sur les éléments d'adressage. Il mobilise désormais le CSNS pour améliorer les cas où les adresses sont peu précises. Le département de la démographie souhaite suivre l'apport du nouveau service d'identification en cours de développement *via* Résil et faisant appel de manière plus complète aux éléments d'adressage au travers de Gaïa, du CSNS et de la composition du ménage. Les expérimentations du SSP Lab ont permis de développer un moteur d'identification ouvrant la possibilité du recours à une procédure mutualisée pour apparier ces deux sources au niveau adresses, individus et logements. Cette année, ces appariements ont permis de commencer à expertiser la qualité de remplissage de certaines variables recueillies sur la feuille de logement et disponibles par ailleurs dans les données fiscales (présence d'un ascenseur, période de construction…).

Un rapprochement entre le Ril[6] et le répertoire inter-administratif des logements est en cours d'expertise pour identifier l'apport de ce nouveau répertoire mis à disposition de l'administration fiscale dans la mise à jour régulière du Ril par l'Insee et les communes.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Pour l'EAR 2024, le département de la démographie s'est appuyé sur une méthode de *machine learning* pour assurer la codification automatique de la profession des bulletins du recensement dans la nomenclature PCS 2020. Un rétrocodage des anciennes EAR contribuant au RP 2022 a permis d'assurer la diffusion de résultats dans cette nouvelle nomenclature sans attendre la collecte de cinq EAR avec ce nouveau processus.

Le département de la démographie a animé un groupe de travail du Cnis sur l'avancement de la diffusion des populations légales **[Cnerp n° 6]**. Un rapport sur le sujet a été transmis à la Cnerp qui a émis un avis favorable sur ce projet pour l'appliquer à partir de fin 2026. En 2025, le comité de direction de l'Insee a validé ce nouveau calendrier et les travaux pour cette adaptation se sont poursuivis.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Le projet de rénovation du système d'information du RNIPP et des statistiques d'état civil (BRPP) s'est poursuivi en 2025, avec la mise à disposition en fin d'année de la nouvelle offre de consultation du RNIPP (identification de personnes et notification de changements d'état civil par API).

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

L'Insee a mis a disposition un ensemble d'indicateurs sur les Iris dans l'espace de cartographie infracommunale de son site pour donner une représentation plus accessible d'indicateurs qui étaient mis

6 Répertoire d'immeubles localisés

à disposition jusqu'à présents dans des jeux de données téléchargeables sur insee.fr. Ces indicateurs reprennent toutes les thématiques abordées dans le questionnaire du RP.

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Récupérer l'établissement employeur pour le recensement	EAR 2025	Insee	DSN mensuelles de janvier et février 2025	Insee	Individus de l'EAR
Produire les données carroyées du RP 2022	RP 2024	Insee	Fidéli 2023	Insee	Individus du RP
Réaliser les contrôles de collecte et de post-collecte	EAR 2025	Insee	Fidéli 2023	Insee	Adresses de l'échantillon de l'EAR 2025
Géolocalisation de l'EAR	EAR 2024	Insee	Fideli 2023	Insee	Individus de l'EAR
Étudier l'apport de Resil au processus d'alimentation du Ril	Ril 2023	Insee	Répertoire des logements de Resil 2023	Insee	Bâtiments apparus dans le Ril
Étudier l'apport de Resil au processus d'alimentation du Ril	Ril 2023	Insee	Répertoire inter-administratifs des logements	Insee	Permis des bâtiments apparus dans le Ril
Traitement pour les pondérations du RP	EAR 2025	Insee	Fidéli 2024	Insee	Logements et individus de l'EAR
Évaluation de la qualité des variables en commun entre la feuille de logement et les données fiscales	EAR 2024	Insee	Fidéli 2024	Insee	Logements et individus de l'EAR
Évaluation de la qualité de l'univers de références des logements	Répertoire des logements de Résil 2024	Insee	Ril	Insee	Adresses des communes de plus de 10 000 habitants
Évaluation de la qualité de l'univers de référence des individus	Répertoire des individus de Résil 2024	Insee	EAR 2024	Insee	Individus des adresses à enquêter à l'EAR en 2024

Insee : Département des ressources et conditions de vie des ménages (DRCVM)

Éléments de contexte en 2025

Pour le département, l'année 2025 a été marquée par de nombreux travaux sur les enquêtes ménages. Elle a notamment vu la collecte de l'enquête Sans Domicile au deuxième trimestre, le début de la collecte de l'enquête Emploi du temps à l'automne, qui s'étalera sur un an, et la fin de la préparation de l'enquête Budget de famille qui s'étalera sur l'ensemble de l'année 2026. Par ailleurs, commencée en 2024, la préparation de la seconde édition de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ 2025), prévue en 2027, s'est poursuivie avec notamment un test en fin d'année. Les travaux aval de l'enquête Logement 2023-2024 et de l'enquête Patrimoine 2024 se sont poursuivis, avec pour l'enquête Logement des travaux spécifiques concernant les effets de mode. Les premiers résultats de l'enquête Patrimoine ont été diffusés, en mai pour les données de détention et en décembre pour les montants détenus ; les premiers résultats de l'enquête Logement seront diffusés en janvier 2026.

Du côté des enquêtes régulières, le mode de collecte de l'enquête annuelle « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » (SRCV) a évolué en 2025 : jusqu'en 2024, l'enquête se faisait en face-à-face ; à partir de 2025, la première interrogation restera en face-à-face mais les réinterrogations les trois années suivantes s'effectueront par téléphone. Les travaux se sont poursuivis pour basculer plusieurs enquêtes régulières dans les nouveaux outils de la filière d'enquête : SRCV (qui basculera dès 2026), Loyers et Charges et l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

Concernant les données administratives sur les revenus, les travaux d'adaptation à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales se sont poursuivis, notamment pour la production de Filosofi. Des travaux ont été menés pour mobiliser d'autres sources administratives pour couvrir des ressources non disponibles dans les sources fiscales, notamment les revenus exonérés des jeunes ainsi que le Service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (Saspa). Enfin, dans le cadre de la refonte de l'enquête Histoire de vie et patrimoine (HVP), les travaux sont poursuivis pour mobiliser différentes sources administratives pour identifier différentes composantes du patrimoine des ménages, en particulier le patrimoine immobilier et le patrimoine professionnel. Concernant le patrimoine immobilier, la base de la propriété foncière (BPF) a été diffusée en octobre 2025.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Enquêtes ponctuelles

L'année 2025 a été marquée par la collecte du volet individus de l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'aide, dite enquête Sans Domicile, au deuxième trimestre. Il s'agit de la troisième édition de cette enquête après 2001 et 2012. L'échantillon a été tiré en début d'année, sur la base des données collectées en 2024 dans l'enquête auprès des structures. L'édition 2025 se caractérise notamment par une extension de champ par rapport à la précédente édition (services du dispositif

national d'accueil des demandeurs d'asile, accueils de jour, maraudes, services intervenant dans les squats et bidonvilles…), et un questionnaire auto-administré sur tablette traduit en 21 langues étrangères pour enquêter les personnes non-francophones. La collecte a été un succès avec plus de 16 000 questionnaires collectés. La seconde partie de l'année 2025 a été consacrée au lancement des travaux statistiques aval de l'enquête. Les premiers résultats sont prévus d'ici à fin 2026.

L'année 2025 a marqué la phase finale de préparation des enquêtes Emploi du Temps (EDT) et Budget de Famille (BDF). Ces deux enquêtes ont achevé leur modernisation et se sont inscrites dans le mouvement européen des « *Smart surveys* ».
Historiquement, elles reposaient sur un échantillon de ménages interrogés lors de deux visites en face-à-face, complétées par la tenue de carnets papier pour consigner leurs dépenses (BDF) ou leurs activités (EDT). Ce dispositif était particulièrement exigeant : la longueur des entretiens et la saisie manuelle représentaient une charge importante pour les répondants comme pour les enquêteurs. Pour améliorer l'expérience des participants, réduire les coûts et la charge de travail des enquêteurs, et renforcer la qualité des données, le protocole a été profondément remanié. Un carnet numérique a été proposé aux ménages familiers des outils numériques, et dans EDT, la seconde visite n'est plus systématique.
La collecte de ces enquêtes commencera le 13 octobre 2025 pour EDT et le 2 janvier 2026 pour BDF.

La préparation de l'édition 2027 de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) est également entrée dans une phase concrète, avec la réalisation d'un premier test en fin d'année 2025. Cette enquête, portant sur les 18-26 ans en France hors Mayotte, est conduite en co-maîtrise d'ouvrage entre l'Insee et la Drees. **[DQS. 6]**

Les travaux d'aval statistique de l'enquête Logement 2023-2024 se sont poursuivis. Ceux relatifs à la première partie du questionnaire se terminent et permettront de diffuser de premiers résultats début 2026. Les données ont été enrichies *via* appariement avec les sources fiscales et sociales 2022. Les travaux méthodologiques réalisés sur le lot monomode internet par le département des méthodes statistiques ont conduit à exclure ce lot de la diffusion principale de l'ENL 2023-2024 dans la mesure où les gains à le conserver sont incertains et où les travaux complémentaires nécessaires sont incompatibles avec le calendrier de diffusion de l'enquête. Des travaux pourront se poursuivre en 2026 pour décider si ce lot monomode peut permettre de produire des chiffres sur la région Île-de-France.

Les travaux d'aval statistique de l'enquête Histoire de vie et patrimoine 2023-2024 se sont terminés ; de premiers résultats ont été diffusés en mai sur la détention et ceux sur les montants et les inégalités seront diffusés en décembre. Les données ont été enrichies avec les sources socio-fiscales 2022. Les travaux de refonte, en vue de la collecte 2029, se sont poursuivis. L'objectif est de mobiliser des sources administratives sur le patrimoine immobilier et le patrimoine professionnel, pour alléger le questionnaire et fiabiliser les données. Habituellement, la collecte a lieu tous les trois ans ; il n'y aura pas d'enquête en 2026 pour se consacrer à la refonte de l'enquête (*cf. infra*).

<u>Évolutions concernant les enquêtes régulières</u>

Le passage en filière de l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) a été préparé. Les questionnaires des « plateformes », modules ponctuels ajoutés au questionnaire cœur sur la conjoncture, ont évolué, et une nouvelle plateforme consacrée à la transition écologique a été introduite.

L'année 2025 a vu la préparation du changement de protocole de l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), prévu pour 2026. Ce travail a notamment permis de concevoir

un protocole multimode séquentiel (Internet/papier/téléphone) et d'adopter un nouveau mode d'échantillonnage, qui porte directement sur les individus plutôt que sur les ménages.

En 2025, le mode de collecte de l'enquête annuelle en panel « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » (SRCV) a évolué : les ménages en première interrogation ont été enquêtés en face-à-face, et les réinterrogations se sont effectuées par téléphone. Les taux de collecte en 2025 sont stables par rapport à 2024. En 2025, les travaux préparatoires pour intégrer les outils de la filière d'enquête de l'Insee à partir de la collecte 2026 se sont poursuivis : le questionnaire a été codé dans les outils de la filière et l'ensemble du questionnaire et de la remontée des données ont fait l'objet d'un test technique de processus en octobre 2025. Enfin, l'enquête a obtenu en octobre le label d'intérêt général et de qualité statistique, avec obligation de réponse, pour les années 2026 à 2029.

En 2025, les travaux pour tester la possibilité d'étendre la diffusion de l'enquête sur les Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS) à la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion ont été menés, avec différents scénarios de calage, non conclusifs à ce stade. Ils se poursuivent, avec l'objectif d'analyser la qualité des indicateurs mesurés en niveau et en évolution, et les comparer à d'autres sources. **[AVG. 8]**

Concernant les enquêtes trimestrielles sur les loyers, dans le secteur social, un nouvel échantillon de bailleurs est interrogé pour la première fois en octobre dans le cadre de l'enquête ELBS (enquête loyers auprès des bailleurs sociaux), avec un questionnaire ajusté pour tenir compte des besoins de production et du contenu des systèmes d'information des bailleurs. Les renouvellements d'échantillon ont lieu tous les 5 ans. Des réunions d'informations ont eu lieu pour informer les bailleurs en amont de la collecte.
Pour le secteur libre, le passage dans la filière d'enquête a été reporté à 2028, décalant d'autant les travaux de refonte du questionnaire visant à le simplifier et à l'adapter aux outils.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

En 2025, le millésime 2022 des enrichissements des ERFS (2020, 2021 et 2022) par les données infra-annuelles issues du dispositif de ressources mensuelles (DRM) a été mobilisé par les partenaires de la Drees pour étudier le profil des bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et poursuivre l'étude du non recours au revenu de solidarité active (RSA) et à la prime d'activité. **[SERPU. 8]**

En 2025, les données relatives aux allocataires du Saspa provenant des fichiers de la CCMSA (Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole) intégrées aux chaînes de production des dispositifs de mesure des revenus, ont permis de limiter les imputations de minimum vieillesse dans les dispositifs portant sur les revenus 2023 (ERFS 2023, Filosofi 2023, SRCV 2024).

En 2025, des travaux ont été menés sur la mesure du revenu des jeunes dans l'ERFS, fondés sur l'appariement entre les millésimes 2022 de l'ERFS et de la Base Tous Salariés (BTS) : les données de la BTS permettent de récupérer les revenus partiellement exonérés des stages, apprentissages et des jobs étudiants et une méthode de correction des revenus des jeunes de moins de 26 ans a été établie. Préalablement à une éventuelle utilisation en production, il sera nécessaire de statuer sur le concept de salaire retenu (salaire net fiscal, ou proxy de ce concept à partir des variables de salaires validées par la BTS) et sur le calendrier de disponibilité des données du secteur public (la disponibilité des données du secteur privé étant compatible avec le calendrier de production de l'ERFS).

Dans le cadre des travaux de refonte de l'enquête Histoire de Vie et Patrimoine (HVP) en vue de la collecte 2029 :

- sur le volet patrimoine immobilier, les millésimes 2018 à 2023 de la base de la propriété foncière (BPF ; ex-Fidélimmo) ont été mis à disposition au CASD en octobre ; une première publication sur la multipropriété a été diffusée en avril. Les travaux sur la valorisation des biens ont démarré. De premiers travaux d'appariement entre la base de la propriété foncière 2021 et l'enquête HVP 2020-2021 ont été réalisés afin de voir si on retrouve les répondants à l'enquête et de comparer leurs réponses avec le contenu des bases administratives ; ces travaux devront être poursuivis en 2026 ;
- sur le volet patrimoine professionnel, les travaux d'exploitation des liasses fiscales des entreprises pour identifier les entreprises détenues par chaque individu se sont poursuivis, tout comme ceux de valorisation de ces mêmes entreprises (valeur boursière ou méthode dite « des multiples »). Menés avec le Département des études économiques (D2E), ces travaux ont pour objectif de constituer une base exhaustive. Ils ont été présentés lors d'un séminaire D2E en juin. Les travaux se poursuivront en 2026 pour compléter le champ sur les entreprises individuelles ou encore pour se restreindre aux entreprises dont le ménage est « dirigeant » pour *in fine* estimer le patrimoine professionnel de chaque ménage selon le concept de l'enquête HVP (une première tentative d'appariement a été réalisée entre la base des détentions et les bases BTS et BNS (Base non Salariés)).

La production du fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli) a à nouveau été fortement impactée par la suppression de la taxe d'habitation et la mise en place du nouveau portail de la DGFiP « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) pour ce millésime 2024. Il s'agit du premier millésime pour lequel les données GMBI ont été utilisées en intrant. Les travaux se sont poursuivis pour adapter la production de Fidéli à l'atterrissage du programme Répertoire statistique des individus et des logements (Résil).

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

En 2025, les travaux sur la mesure du revenu des jeunes dans l'ERFS ont été complétés d'une analyse des modèles d'estimation des transferts intra-familiaux développés par la Drees, pour la population des étudiants résidant ailleurs qu'au domicile parental : la réplication dans l'ERFS de ces estimations est globalement satisfaisante, mais repose sur de nombreuses hypothèses, qui ne permettent pas à ce stade de statuer sur la possibilité d'une « variante revenus des jeunes » dans l'ERFS. **[DQS. 6]**

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Enrichir les dispositifs de mesure des revenus avec les revenus exonérés de la base Tous Salariés non disponibles dans les fichiers fiscaux	ERFS 2022	Insee	Base Tous Salariés 2022	Insee	Champ du fichier 1
Comprendre les	Filosofi 2023	Insee	Base Tous	Insee	Champ des fichiers

évolutions et niveaux divergents entre sources			Salariés 2023		1 et 2
Vérifier qu'il est possible de remplacer des questions de l'enquête BDF par les données issues de RSVERO	Test de l'enquête BDF 2024	Insee	RSVERO	Sdes	Champ du fichier 1
Construire un lien de propriété entre les entreprises et les individus pour mesurer le patrimoine professionnel (Fidélipro)	Liasses fiscales	DGFiP	Fidéli	Insee	Champ du fichier 1
Construire un lien de propriété entre les locaux et les individus résidents fiscalement en France (base de la propriété foncière - ex-Fidélimmo)	Majic	DGFiP	Fidéli	Insee	Champ du fichier 1
Comparer les données HVP et les données de la base de la propriété foncière	Enquête HVP 2020-2021	Insee	Base de la propriété foncière	Insee	Champ du fichier 1
Identifier les propriétaires de sociétés dans Fidélipro, et les propriétaires de logements via des SCI pour la base de la propriété foncière	RBE (registre des bénéficiaires effectifs)	Inpi	Fideli	Insee	Champ du fichier 1
Identifier les personnes décédées dans la base de la propriété foncière	Majic RBE	DGFiP Inpi	Fichier des personnes décédées	Insee	Champ du fichier 1
Identifier les dirigeants parmi les personnes détenant	Fidélipro	Insee	Base Non Salariés Base Tous	Insee	Champ du fichier 1

une entreprise			Salariés		
Comparer les données HVP et les données de Fidélipro sur le volet patrimoine professionnel	Enquête HVP 2020-2021	Insee	Fidélipro (détention d'entreprises par des personnes physiques)	Insee	Champ du fichier 1

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
La privation matérielle et sociale en 2024	La privation matérielle et sociale en 2024	**AVG** 5, **AVG** 6	
En France, la satisfaction dans la vie est la même qu'il y a 10 ans	En France, la satisfaction dans la vie est la même qu'il y a 10 ans	**AVG** 5	
En 10 ans, un peu moins d'enfants en situation de privation matérielle	En 10 ans, un peu moins d'enfants en situation de privation matérielle	**AVG** 5, **AVG** 6	
Niveau de vie et pauvreté en 2023 : taux de pauvreté et inégalités s'accroissent fortement	Niveau de vie et pauvreté en 2023 : taux de pauvreté et inégalités s'accroissent fortement	**AVG** 5	**DQS** 4
Pauvreté monétaire, privation et difficultés financières : des situations qui ne se recouvrent que partiellement	Pauvreté monétaire, privation et difficultés financières : des situations qui ne se recouvrent que partiellement	**AVG** 5	**DQS** 4
Les ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie (paru dans France Portrait social 2025)	Les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie : plus souvent cadres ou indépendants, quinquagénaires ou sexagénaires, avec un patrimoine diversifié	**AVG** 5	**DQS** 4

La détention de patrimoine des ménages en 2024	La détention de patrimoine des ménages en 2024		**DQS** 4
Les montants de patrimoine détenus par les ménages	À paraître en décembre 2025		**DQS** 4
Un tiers des propriétaires possède deux logements ou plus	Un tiers des propriétaires possède deux logements ou plus	**AVG** 5	**DQS** 4

Insee : Département Prix à la consommation et enquêtes ménages (DPCEM)

Éléments de contexte en 2025

La division des Prix à la Consommation poursuit la production de l'indice des prix à la consommation et de l'indice des prix à la consommation harmonisé, mensuellement, sous forme provisoire en fin de mois et définitive le 15 du mois suivant. L'indice des prix à la consommation harmonisé répond aux obligations européennes.

L'indice des prix à la consommation est également diffusé à un rythme mensuel pour chacun des cinq départements et régions d'outre-mer. La collecte des relevés de prix a été suspendue à Mayotte après le passage du cyclone Chido et sa diffusion a repris avec l'indice du mois de mai 2025.

La division poursuit la mise en œuvre des innovations que constitue l'utilisation des données de caisse et celle de données de moissonnage sur internet (*web-scraping*).

L'année 2025 a été consacrée en grande partie aux travaux préparatoires au changement de base prévu pour l'indice de janvier 2026.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Les résultats de l'enquête de comparaison spatiale des prix collectée en 2022 ont été diffusés en juillet 2023.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

L'utilisation de données de caisse sur un champ plus large de grandes surfaces alimentaires disposant de points de vente de plus de 400 mètres carrés entrant dans le champ de l'arrêté est en cours d'instruction grâce à la transmission des données de nouveaux distributeurs. Un autre axe en cours d'instruction est l'utilisation sur un champ plus large des données de caisse dont l'Insee dispose.

L'Insee prépare également l'utilisation de données de moissonnage sur internet (*web-scraping*) pour la mesure de l'indice des prix à la consommation de l'hôtellerie, de manière à mieux prendre en compte les

pratiques de tarification variable selon l'antériorité de réservation (*yield management*).

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La division des Prix à la consommation travaille à la préparation du prochain changement de base. Cette opération a pour échéance l'indice de janvier 2026. Elle comprend un changement de nomenclature des fonctions de consommation (passage de la eCOICOPv1 à la eCOICOPv2), un changement d'année de référence (2025) et intégrera des évolutions méthodologiques.

L'ensemble des évolutions en cours et prévues de l'IPC ont été présentées au comité des utilisateurs en mars 2025, avant de solliciter l'avis d'opportunité du Cnis puis de présenter l'enquête au comité du Label de la statistique publique.

Cela a notamment pour but de suivre l'avis de moyen terme **[**DQS **2.** Mieux appréhender les liens entre l'inflation et l'évolution des modes de vie et de consommation des ménages], qui recommande que « les instruments de mesure de l'inflation et du coût de la vie soient évoqués en amont et à l'occasion du passage pour avis d'opportunité de l'enquête sur les prix à la consommation ». Cela vise également à progresser dans le sens des avis [**AVG 6.** Mieux éclairer les débats sur les mesures de l'inflation et du niveau de vie] et [**TRT 9.** Mieux connaître les prix et la consommation à des niveaux infranationaux.].

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Le changement de base de l'indice des prix à la consommation prévu pour la diffusion de l'indice de janvier 2026 inclut le passage à la nouvelle nomenclature des fonctions de consommation, la eCOICOPv2 européenne cohérente avec la nomenclature internationale COICOP 2018.

Insee : Unité des études démographiques et sociales (UEDS)

Éléments de contexte en 2025

Les travaux de l'Unité des études démographiques et sociales menés en 2025 se sont en grande partie inscrits dans la continuité des années précédentes.

S'agissant de l'**analyse de la démographie de la population** :

- la collecte de l'**enquête Familles**, adossée au recensement de la population et préparée depuis plusieurs années, s'est déroulée au premier semestre 2025 ; la **rationalisation et l'amélioration de la diffusion** des statistiques sur la démographie s'est poursuivie, avec notamment une mise en cohérence de plusieurs diffusions, une avancée de calendrier, la diffusion systématisée des statistiques des naissances et des décès selon le lieu de résidence et l'enrichissement de l'*Insee Résultats* sur les ménages et la famille par des indicateurs éclairant les situations familiales résultant des séparations ;
- la production annuelle de l'**échantillon démographique permanent** a pris du retard, dû à la transcription des programmes de constitution en R, ainsi le millésime 2022 a été mis à disposition en novembre 2025 ;
- les nombreuses **études** prévues au programme ont été réalisées ; parmi les publications non récurrentes, à noter les évolutions de l'âge à la maternité selon le rang de naissance des enfants, la mortalité infantile, l'actualisation des différences d'espérance de vie en fonction du niveau de vie, les configurations familiales dans lesquelles vivent les enfants et le mode de vie des personnes âgées de 65 ans ou plus.

S'agissant plus spécifiquement des **questions migratoires**, la méthodologie d'estimation des entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement a été rénovée, ce qui a donné lieu à un document de travail et à une analyse des entrées – révisées - sur le temps long (2006-2023). Suite à l'introduction d'un nouvel ajustement statistique pour expliquer des évolutions de la mesure de la population dans le recensement, la publication marronnier sur les flux migratoires d'avril 2024 a dû être révisée. Deux publications se sont intéressées à l'évolution du nombre de personnes de nationalité étrangère et à leurs caractéristiques, en regard des personnes immigrées.

S'agissant des **mesures socio-fiscales, des inégalités et de la redistribution**, la réingénierie du **modèle de microsimulation** Ines des transferts sociaux et fiscaux (partenariat Insee-Drees-Cnaf), adapté en 2024 aux refontes des données sources (Enquêtes Emploi et Revenus fiscaux et sociaux 2021) et ré-écrit en R, s'est poursuivie en 2025. En raison de la quasi-absence de mesures nouvelles en 2024, le bilan marronnier des effets des réformes des prestations et prélèvements intervenues en 2024 sur le niveau de vie des ménages, usuellement publié dans *France Portrait Social*, n'a pas été réalisé.

L'édition 2025 de *France, portrait social* a été consacrée aux hauts et très hauts revenus et patrimoines, avec deux contributions de la Direction des statistiques démographiques et sociales de l'Insee : l'une à partir de l'enquête Histoire de vie et patrimoine 2020-2021 sur l'articulation entre les hauts revenus et les hauts patrimoines (top 10 %) et les profils des ménages cumulant ces deux dimensions ; l'autre à partir des Bases Tous Salariés, décrivant les profils des très hauts salaires (top 1 % à top 100) complétée d'une analyse des trajectoires et d'un encadré de la DGAFP[7] sur les très hautes rémunérations

7 Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique

dans la fonction publique. Une synthèse des travaux de la DGFiP[8] réalisés à partir des fichiers fiscaux exhaustifs entre 2003 et 2022 pour caractériser les 0,1 % des foyers fiscaux aux plus hauts revenus est venue compléter ces éclairages.

Enfin, l'unité a continué de travailler sur la **mobilité sociale**, avec en 2025 une étude sur la **mobilité de statut** entre parents et enfants, quand les uns sont non-salariés et les autres salariés, mobilisant la nouvelle nomenclature des classes d'emploi.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Après plusieurs années de préparation, en 2025, l'**enquête Familles** adossée à l'enquête annuelle de recensement de 2025, a été collectée selon un protocole multimode (papier / internet) en fonction du mode de réponse choisi pour le recensement. Pour un sous-échantillon de non-répondants internet, une enquête de relance téléphonique a été réalisée. La collecte s'est déroulée dans la foulée du recensement, sur tout le premier semestre 2025. En 2025, les travaux aval ont débuté par l'appariement des réponses à l'enquête avec les réponses au recensement et par la constitution d'une première version du fichier d'études, consolidant les réponses des différents modes, préalable à la phase d'apurement et de redressement prévue pour 2026. Une étude méthodologique sur les effets des délais de prise de contact et de relance sur les taux de réponse a été présentée aux Journées de la méthodologie statistique de novembre 2025.
Enfin, un cadre permettant la réalisation de post-enquêtes qualitatives par des équipes de recherche a été mis en place (appel à projet, sélection de projets, réunion de lancement). Au final, 13 projets, sur des thématiques variées en lien avec l'enquête, ont été sélectionnés.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La **rationalisation et l'amélioration de la diffusion** des statistiques sur la démographie s'est poursuivie : les chiffres détaillés, qui accompagnent chaque année le bilan démographique publié en janvier, et la Situation démographique (*Insee Résultats*), qui présente en séries longues les indicateurs démographiques, ont été mis en cohérence ; les diffusions annuelles sur les naissances de l'année écoulée ont été avancées en juillet ; les diffusions mensuelles des naissances et des décès, qui ont pris la suite des diffusions exceptionnelles réalisées pendant la crise sanitaire, prennent désormais en compte le lieu de résidence des personnes concernées (et non plus le lieu de survenue de l'évènement). Par ailleurs, dans la suite du rapport du Cnis de mars 2016 « Les ruptures familiales et leurs conséquences », pour son édition 2025 portant sur 2022[9] l'*Insee Résultats* annuel sur les ménages-familles a été enrichi en tirant parti de la refonte de 2018 de la Feuille de logement du recensement qui permet de distinguer désormais les familles recomposées des familles « traditionnelles ».

La **méthodologie d'estimation des flux d'entrées sur le territoire** à partir des enquêtes annuelles de recensement a été rénovée, ce qui a donné lieu à un *Document de travail* et à une analyse des entrées – révisées - sur le temps long (2006-2023).

8 Direction générale des Finances publiques
9 https://www.insee.fr/fr/statistiques/8613956

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Enquête Familles	Enquête Familles	Insee	Fideli EAR	Insee Insee	Champ du fichier 1

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
	Avis généraux	Avis de commission
L'ascension sociale est plus fréquente pour les salariés que pour les indépendants Philippe Roussel (Insee), *Insee Première* n° 2068, 2025		
Évolution des inégalités entre les femmes et les hommes : faut-il se réjouir ou se désoler ?, blog Insee, 2025. Actualisation par Émilie Raynaud	**AVG**5	
France Portrait Social édition 2025 – Éclairages sur les hauts et très hauts revenus et patrimoines Très hauts salaires : les salariés les mieux rémunérés de leur génération en 2022 étaient déjà dans le haut de l'échelle salariale quinze ans auparavant Mathilde Gerardin, Benjamin Pipaud, Joëlle Vidalenc (Insee), Gwendoline Volat (DGAFP) Entre 2003 et 2022, le revenu des plus aisés augmente plus vite que celui des autres foyers mais avec une forte volatilité Olivier Arnal, Vincent Vicaire, Laurent Fraysse, Méry Kindele-Bamuadila (DGFiP) Les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie : plus souvent cadres ou indépendants, quinquagénaires ou sexagénaires, avec un patrimoine diversifié Aliette Cheptitski, Louis Le Clainche (Insee) **France Portrait Social édition 2025 - Dossiers** Professionnelles du social : de forts besoins mais des rémunérations souvent faibles et des conditions de travail souvent difficiles Béatrice Le Rhun, Constance Morel-Jean (Drees), Jérôme Poulain (OFCE – Sciences Po)	**AVG**5	

Horaires de travail atypiques : les femmes, les moins qualifiés et les personnes nées à l'étranger sont exposés aux formes les plus contraignantes Anne Lambert, Capucine Rauch (Ined), Laurent Lesnard (Sciences Po, Centre de recherche sur les inégalités sociales, CNRS)		
Flux migratoires Rénovation de la méthodologie d'estimation des entrées en France, Alexis Barrau, Pierre Tanneau, *Document de travail* n° 2025-11, mai 2025 Entre 2006 et 2023, le nombre d'immigrés entrés en France augmente et leur niveau de diplôme s'améliore, Chloé Pariset, Pierre Tanneau (Insee), *Insee Première* n° 2051, mai 2025		
Étrangers/Immigrés En 2024, 6,0 millions d'étrangers vivent en France, 0,9 million y sont nés, Chloé Pariset, Pierre Tanneau (Insee), *Insee Première* n° 2076, octobre 2025		
Naissances, fécondité « Un premier enfant à 29,1 ans en 2023 : un âge qui continue d'augmenter », J. Pointet, *Insee Focus* n° 356, juillet 2025 « Quel jour naît-on le plus en France ? », N. Blanpain, *Insee Focus* n° 360, septembre 2025		
Décès, mortalité « Un enfant sur 250 meurt avant l'âge d'un an en France », N. Blanpain, *Insee Première* n° 2048, avril 2025 « De 2012-2016 à 2020-2024, l'écart d'espérance de vie entre les personnes modestes et aisées s'est accru », N. Blanpain, *Insee Première* n° 2085, décembre 2025	**AVG**5 **AVG**5	 **DQS**3
Mode de vie des seniors « En 2021, une personne de 65 ans ou plus sur trois vit seule dans son logement », F. Daguet, *Insee Première* n° 2040, février 2025	**AVG**4	**DSQ**7
Enfants et familles « En 2023, trois enfants sur dix vivent avec un seul de leurs parents », P. Pora, *Insee Première* n° 2032, janvier 2025	**AVG**4	**DQS**10

Activité des mères L'effet de la parentalité sur le taux d'activité des mères immigrées et descendantes d'immigrées ne dépend pas de leur opinion sur les inégalités de genre sur le marché du travail P. Pora, *Insee Analyses* n° 110, juin 2025		

SSM Culture : Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps)

Éléments de contexte en 2025

En 2025, les statistiques culturelles ont fait l'objet d'une mission conjointe de l'Inspection générale de l'Insee et de l'Inspection générale des affaires culturelles, qui a mobilisé l'ensemble des équipes du Deps tout au long de l'année 2025 et dont le rapport a été rendu public en novembre. Les inspections générales ont constaté la diversité des statuts, des méthodes d'élaboration et des supports de diffusion des informations quantitatives issues des nombreux opérateurs du secteur culturel (producteurs publics ou acteurs professionnels). Leurs recommandations ouvrent de nombreuses perspectives pour les travaux du Deps, l'incitant à renforcer son rôle de coordination, de mise en cohérence et d'incitation à la qualité des statistiques culturelles produites.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête sur les pratiques culturelles - enquête décennale menée depuis 1973 - sera renouvelée **en 2028 pour sa 7e édition**. Cette enquête permet de faire une photographie des rapports que les résidents français entretiennent avec la culture et les médias et d'en étudier les évolutions structurelles.

Les travaux de préparation de cette 7e édition ont été lancés en 2025. Des consultations ont été menées auprès des utilisateurs des précédentes éditions et un conseil scientifique a été constitué et convié à une première réunion de travail le 28 novembre. La conceptrice de l'enquête 2028 a pris ses fonctions début septembre et initié les premières réflexions sur la conception de l'enquête (calendrier, comitologie, conception du questionnaire, ciblage des problématiques explorées, délimitation du champ/de l'échantillonnage, protocole de collecte, élaboration du budget, etc.) et sur les étapes à prévoir pour sa labellisation (Cnis, Comité du label). De premiers échanges ont eu lieu avec le département Prix à la consommation et enquêtes ménages - division maîtrise d'œuvre et des activités d'enquêtes et chef de projet multimode – et la division Recueil et traitement de l'information.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Fréquentation et recettes spectacle vivant

Le dispositif Sibil (Système d'Information BILletterie) de remontée centralisée des données de billetterie par voie dématérialisée du spectacle vivant, a été conçu pour constituer un référent national d'informations sur la fréquentation et la recette globale de billetterie, mis en place le 1er juillet 2018 en application de l'article 48 de la loi « Liberté de création, architecture et patrimoine ». Le Deps a consolidé la remontée de ces données et les a enrichies des données fiscales provenant du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), avec lesquels il a conventionné dans le cadre d'un avis du Cnis. Le dispositif a donné lieu à trois publications, dont la

dernière, portant sur les données 2024 a été publiée dès juillet 2025, alors que les deux précédentes étaient parues en décembre. Des enjeux d'amélioration de la qualité et de la couverture demeurent et des expérimentations sont en cours portées par le Service du numérique du ministère dans le cadre du projet d'« assistant déclaration », en partenariat avec le Deps et la Direction générale de la création artistique pour simplifier et unifier à terme les différents canaux de déclaration des entrepreneurs du spectacle vivant (SACEM, SACD, CNM, ASTP, Deps). Un premier test d'intégration de données dans sibil en provenance de l'assistant déclaration sera mené en janvier 2026.

Pass Culture

Dans la suite des premières exploitations menées en 2024 sur les données du Pass culture, auxquelles le Deps a obtenu l'accès suite à un avis 7*bis* favorable du Cnis, plusieurs projets ont été poursuivis en 2025 :

- gestion de la base de données du pass Culture : documentation, nettoyage et maîtrise ;
- définition d'indicateurs statistiques et mise en place d'une chaîne de production sur ces indicateurs pour mise à disposition en interne au ministère, à des fins de pilotage de politique publique ou sur internet en open data ;
- mise en place d'extractions accompagnées d'une documentation à destination des utilisateurs selon les besoins d'étude et conventionnement avec le CASD pour mise à disposition d'ici fin 2025 - début 2026 ;
- exploitation de la base de données du pass Culture et finalisation d'une étude à paraître fin 2025 - début 2026 proposant une photographie du pass culture et de ses bénéficiaires.

Emploi culturel

La population des professionnels de la culture connaît des formes d'activité variées et se caractérise par une pluriactivité importante, de sorte que pour décrire exhaustivement l'emploi culturel et les revenus associés, un appariement entre plusieurs sources est nécessaire. Le Deps poursuit l'instruction de l'appariement de la base tous salariés de l'Insee (BTS), construite à partir des déclarations sociales nominatives (DSN), qui renseigne sur les salariés permanents et intermittents, avec la base des non-salariés de l'Insee, et la base des artistes-auteurs obtenue dans sa convention d'échange de données avec la Direction des Statistiques, des études et de la prévision (Disep) à l'Ursaff Caisse nationale.

InserSup

Le Deps a suivi les avancées du projet InserSup conduit par le Sies qui permettra à terme de se substituer à l'enquête d'insertion menée par le Deps auprès des écoles sous tutelle du ministère de la Culture, trois ans après le diplôme. [**SERPU** 3]

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Mise en œuvre d'un sur-échantillon Culture dans l'enquête Génération 2021 du Céreq, conduite en 2024

Un sur-échantillon a été constitué parmi l'ensemble des sortants des formations supérieures dans le domaine artistique et culturel (périmètre SISE-Culture). La collecte s'est achevée et les données seront transmises par le Céreq au Deps début 2026. [**SERPU** 3]

Langues dans l'enquête Famille 2025

Le Deps et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) ont établi un partenariat avec l'Insee qui a accepté d'introduire dans **l'enquête Familles 2025** trois questions sur les langues (langues transmises par les parents, langues parlées au quotidien et langues parlées

aux enfants). Ce module – réédition d'un module introduit dans le recensement de la population en 1999 - permettra d'actualiser les résultats produits il y a 25 ans sur le sujet. Le Deps travaille à la codification des langues, en partenariat avec les universitaires experts du sujet et la DGLFLF.

Crédits d'impôt culturel

Le Deps investit dans l'exploitation des données de la DGFiP pour l'évaluation des différents crédits d'impôt culturels (métiers d'art, audiovisuel, cinéma international, cinéma, jeu vidéo spectacle vivant et phono). Ses travaux donneront lieu à la publication d'un panorama de ces différents crédits d'impôt début 2026 et permettront au service des affaires financières du ministère de préparer les conférences fiscales du printemps.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Changement de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : impacts du passage à la PCS 2020 sur le périmètre des professions culturelles et artistiques

Pour déterminer annuellement les effectifs et caractéristiques des professionnels de la culture, l'enquête Emploi est la source de référence et la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) permet de produire des indicateurs par famille de professions culturelles ou artistiques et par profession détaillée. Or cette nomenclature PCS a été modifiée : alors que les professions sont codées en PCS 2003 dans les millésimes 2019 et 2020, l'enquête emploi 2021 est la première enquête du service statistique public utilisant la nouvelle PCS 2020.

Comme, d'une part, il n'existe pas systématiquement de stricte équivalence entre un seul code détaillé de la PCS 2003 et un seul code détaillé de la PCS 2020 et que, d'autre part, des codes détaillés de la PCS 2020 a priori culturels incluent aussi des professions ni culturelles ni artistiques, un suivi manuel des libellés de professions a été effectué dans l'enquête Emploi 2021 de façon à leur affecter un code PCS 2003.

En 2025, le Deps a poursuivi ses travaux de recodification pour construire de nouveaux agrégats et sous-agrégats de professions culturelles et artistiques à partir de la PCS 2020.

Évolution de la Nomenclature d'activités française et du cadre européen des statistiques culturelles

En 2025, la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF) va être mise en œuvre dans les bases statistiques, tout comme la Nomenclature des activités européennes (NACE), puis les entreprises devront changer de code NAF d'activité principale au 1er janvier 2026. Le Deps pourra rester en support de ces évolutions pour le champ culturel. De façon concomitante, la définition harmonisée du champ culturel, issue du rapport « ESS-net Culture », va évoluer à la suite des concertations des différents services statistiques européens dont le Deps, sous l'égide d'Eurostat.

Une note méthodologique est en cours de finalisation visant à expliciter les changements survenus dans le cadre de ces deux révisions et leurs conséquences sur l'observation de l'économie des secteurs culturels. [**ESM** 9]

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Enquêtes manifestations nationales

Le Deps a mis en place un outil de remontée de fréquentation des Journées européennes du Patrimoine en 2023. De même, un dispositif de remontées de fréquentations a été réalisé lors de l'édition 2024 de « Biblis en folie ». Ce dispositif a été déployé en 2025 pour chacun des évènements nationaux porté par le ministère (Nuit européenne des musées, Journées nationales de l'architecture, Rendez-vous aux jardins).

Baromètre sur les festivals

Le Deps rénove actuellement le référentiel de festivals qui avait été mis à disposition dès 2019 en open data. Ce référentiel permet la réalisation d'un baromètre annuel des festivals, qui a été expérimenté dès 2024 en collaboration avec le Centre national de la musique (CNM) et avec la Direction générale de la création artistique. Le référentiel des festivals ainsi rénové sera cartographié et diffusé en open data en 2026.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
N. Berthomier, A. Jonchery, S. Octobre, « Les jeunes et la lecture : une relation en mutation ? », janvier 2025, CE-2025-1	Les jeunes et la lecture : une relation en mutation ?		
A. Jonchery, C. Thoumelin, « Participation culturelle et parentalité : quand avoir des enfants influence l'agenda culturel des adultes », mars 2025, CE-2025-2	Participation culturelle et parentalité : quand avoir des enfants influence l'agenda culturel des adultes		
N. Berthomier, S. Octobre, « Les univers culturels des enfants à 5 ans et demi d'après la cohorte Elfe », mars 2025, CE-2025-3	Les univers culturels des enfants à 5 ans et demi d'après la cohorte Elfe		
C. Bunel, J.-C. Delvainquière, « Tableau de bord des dépenses culturelles des collectivités territoriales en 2023 et leur évolution depuis 2019 », mai 2025	Tableau de bord des dépenses culturelles des collectivités territoriales en 2023 et leur évolution depuis 2019		**TRT** 5. Améliorer la connaissance des actions menées par les collectivités territoriales
W. Merchaoui, Insee Références Emploi et revenus des indépendants, « Le nombre de non-salariés dans les secteurs culturels a presque triplé en 15 ans », mai 2025	Le nombre de non-salariés dans les secteurs culturels a presque triplé en 15 ans		
L. Garcia, A. Jonchery, C. Thoumelin, Résultats du	Les sorties culturelles des Français en 2024 retrouvent leurs niveaux		

Baromètre Crédoc, édition 2025, « Les sorties culturelles des Français en 2024 retrouvent leurs niveaux d'avant-crise sanitaire », juillet 2025	d'avant-crise sanitaire		
B. Dujardin, E. Millery, « Baromètre des festivals 2024 », juillet 2025, CE-2025-4	Baromètre des festivals 2024		
Sous la direction de L. Garcia, A. Jonchery, S. Octobre, « Regards croisés sur les pratiques culturelles, vingt ans après »	Regards croisés sur les pratiques culturelles, vingt ans après		
J. Drouard, M. Lumeau, « Concentration des emprunts et des achats de livres de littérature adulte en France », octobre 2025, CE-2025-5	Concentration des emprunts et des achats de livres de littérature adulte en France		
Éducation artistique et culturelle : les usages du pass Culture dans les collèges et lycées en 2023-2024	À paraître en décembre 2025		
Les artistes-auteurs en 2023	À paraître en décembre 2025		
Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes intermittents du spectacle	À paraître en décembre 2025	**AVG** 5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations	

SSM Immigration : Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Les premiers travaux relatifs à la **3e édition de l'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa)** ont été entamés. Elle se déroulera en trois vagues avec des interrogations en 2027, 2028 et 2030.

Côté méthodologie et plan de sondage, les travaux ont tourné autour d'un audit du plan de sondage de l'enquête Elipa2 et de l'identification de pistes d'optimisation pour le plan de sondage Elipa3 afin d'obtenir la représentativité nationale conformément aux demandes du Cnis lors de la présentation de l'enquête Elipa2.

La comitologie a été mise en place et les premiers groupes de travail liés à la construction du questionnaire ont démarré. Le comité stratégique et le comité de pilotage opérationnel vont se réunir en novembre 2025.

Enfin, le marché pour la réalisation des entretiens sera lancé en fin d'année.

La première vague de l'enquête sera présentée au Comité du Label en 2026. Elle se déroulera au printemps 2027 et devrait être exclusivement en face à face. Les deux vagues suivantes (2028 et 2030) pourraient se dérouler en multimode (recours à la vidéo pour l'entretien) si les personnes interrogées le souhaitent.

L'objectif est de réaliser un test au cours de l'année 2026 et de présenter l'enquête au Cnis en fin d'année 2026.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Substitution progressive d'exploitations d'Analytics aux enquêtes de type « batonnage » réalisées mensuellement auprès des préfectures

L'extension de l'application numérique sur les étrangers en France (Anef) au champ de l'éloignement est entrée dans une phase expérimentale. Le DSED a pu tester la méthodologie de calculs d'indicateurs. La généralisation de ces modules sera effective avant la fin de l'année. Après une période de recouvrement permettant une stabilisation des indicateurs produits, le DSED pourra supprimer les remontées de type « batonnage » en provenance des préfectures.

Accès aux données des opérateurs dans le domaine des migrations

Une procédure d'extraction des données individuelles sur les délivrances de visas a été mise en place avec le Ministère des Affaires étrangères. Cette extraction pourra être réalisée à la demande et permet alors au DSED de maîtriser la production de ses indicateurs sur les demandes et les délivrances de visas.

L'accès à ces données individuelles plutôt qu'à des cubes de données offre également des possibilités d'études sur les parcours de migrations des étrangers en France.

Sources du SSP

Le DSED a obtenu l'accès à diverses données individuelles issues du SSP après accord des entités productrices et du comité du secret, enrichissant ainsi les données dont il dispose sur la population des étrangers en France. Plusieurs études sont en cours. Des appariements sont envisagés via l'utilisation du CSNS.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Les travaux sur les projections de demandes d'asile ont été poursuivis et étendus dans plusieurs directions :

- extension du modèle pour gérer des profils infra-annuels ;
- intégration dans les modèles de projection de cibles et/ou de profils infra-annuels déterminés par l'intelligence qualitative des experts (prise en compte en particulier de facteurs géopolitiques).

Des travaux sur la modélisation des séries mensuelles sur les titres de séjour, entamés dans le cadre d'un mémoire Ensai, ont été poursuivis, permettant une meilleure estimation des titres de séjour délivrés au cours de l'année N lors de la publication de janvier N + 1.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Les travaux afin d'industrialiser / automatiser la production des bases de données demandée par nos principaux partenaires (Eurostat / OCDE) et de disposer d'un outil cohérent pour la réponse aux différentes demandes qui nous sont adressées, que ce soit en interne à l'administration (préfectures, ministère de l'Intérieur, Cour des comptes…) ou en externe (journalistes, associations de défense des droits des étrangers…) se sont poursuivis.

La diffusion de cubes de données en open data est désormais effective pour les données sur le séjour et sur les demandes d'asile. À ce stade, ont été publiées les données relatives aux années 2023 et 2024.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
La fécondité des femmes primo-arrivantes	La fécondité des femmes primo-arrivantes		
Les populations immigrées par département de 1968 à 2021 en France métropolitaine	Les populations immigrées par département de 1968 à 2021 en France métropolitaine		
Le profil et les parcours	Le profil et les parcours		

administratifs des étudiants primo-arrivants : des situations contrastées selon les pays d'origine	administratifs des étudiants primo-arrivants : des situations contrastées selon les pays d'origine		
La suroccupation des logements en France métropolitaine : près d'un immigré sur quatre vit en logement suroccupé	La suroccupation des logements en France métropolitaine : près d'un immigré sur quatre vit en logement suroccupé		

SSM Jeunesse et sports : Mission enquêtes, données et études statistiques (Medes)

Éléments de contexte en 2025

La mission des enquêtes, données et études statistiques (Medes) est une mission de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), service à compétence nationale rattaché à la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva), au sein du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative (MSJVA). La Medes constitue le service statistique ministériel de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Ses travaux s'articulent principalement autour de la vie associative et des dons, des pratiques et licences sportives, de l'économie du sport, des formations, métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, des loisirs et vacances des jeunes, des accueils collectifs de mineurs (centres de vacances et de loisirs) et du service civique.

Sur ces thématiques, la Medes continue de produire régulièrement des statistiques et des études attendues par le ministère et l'ensemble des acteurs du secteur. Dans le même temps, la Medes travaille à l'amélioration de ses outils de diffusion. En partenariat avec la direction des sports, la Medes a notamment développé et mis en ligne en 2025 la plateforme Data.sports (*cf. infra*) qui met à disposition des données publiques du sport, avec des entrées data visualisation (portrait de territoires, portrait de fédérations).

En complément des productions statistiques récurrentes, la Medes a poursuivi en 2025 les travaux lancés dans le cadre des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cela s'est notamment traduit par la rédaction et la publication d'un rapport « Comprendre les publics des Jeux de Paris 2024 : participation, représentations et héritages » publié en juillet 2025 relatif aux deux axes pilotés par la Medes, à savoir l'impact des JOP sur la pratique sportive et la description des publics des JOP (spectateurs, téléspectateurs, volontaires).

Sur le plan des ressources humaines, deux postes ont été créés (redéploiements de postes au sein de la direction) pour répondre à la montée en charge des travaux à mener sur la vie associative et sur les loisirs et vacances des jeunes, la responsable de la mission a changé en septembre et le directeur de l'Injep, chef du SSM, a quitté ses fonctions fin septembre. En novembre 2005, la Medes compte 11 agents permanents (fonctionnaires ou contractuels) et 5 non permanents (post-doctorants, vacataire, collaborateur ou stagiaire long).

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête nationale sur la participation associative et les dons (PARAD) [EQRT. 5]

Suite à l'obtention de l'avis d'opportunité du Cnis fin 2024, de nombreux travaux relatifs au projet d'enquête PARAD ont eu lieu en 2025 parmi lesquels l'élaboration du questionnaire, la mise en place d'un comité scientifique qui s'est réuni plusieurs fois dans l'année notamment pour travailler sur ce questionnaire et le valider, le lancement d'un appel d'offre en début d'année et la sélection du prestataire pour assurer la collecte (Ipsos), enfin la réalisation de l'enquête test en septembre-octobre. L'enquête sera présentée au label en février 2026.

Rappel des objectifs

L'enquête PARAD sur la participation associative et les dons se déroulera en 2026 auprès de 30 000 personnes représentatives de la population française, y compris en outre-mer. L'objectif de cette enquête est d'une part de mieux comprendre les ressorts de la participation associative (type d'association, type de participation, mesure du bénévolat, fréquence, cumul éventuel…) et d'autre part, de connaître l'ensemble des dons effectués en argent ou en nature (type d'association, contexte, montant…) en fonction des caractéristiques sociodémographiques des individus. Cette enquête répond au besoin, souligné par le Cnis en 2011, de collecter des données de référence sur la participation associative et le bénévolat des Français, nécessaire pour la mise en place de politiques publiques et leur évaluation par les institutions et la recherche. Elle fait suite à une première enquête menée en 2021 par la Medes en access panel, l'Enquête nationale sur la participation associative et les dons (ENEAD). La nouvelle enquête PARAD sera une enquête probabiliste. Les changements de protocole et de questionnaires ne permettront pas une comparaison entre les deux enquêtes.

Principaux partenaires

Le comité scientifique réunit des représentants du monde associatif, des chercheurs experts du secteur associatif ainsi que des représentants de la Djepva. L'Insee apporte au SSM un appui méthodologique pour le tirage de l'échantillon dans Fideli (Fichier Démographique sur les Logements et les Individus).

Mode de collecte

La collecte de cette enquête sera multimode internet et papier, avec relances téléphoniques (sans passation pour limiter les effets de désirabilité sociale auxquels sont très sensibles les principaux indicateurs cibles à savoir le bénévolat et les dons).

Période de réalisation

L'enquête test a eu lieu en septembre/octobre 2025.

La collecte se déroulera au 2e trimestre 2026. La première publication a été annoncée fin 2026 début 2027.

Enquête thématique sur les victimations dans le sport et les loisirs lors de l'enfance [SERPU. 6]

En 2025, la Medes a finalisé l'apurement des bases en collaboration avec le SSMSI. Elle a participé à la validation des critères de complétude des questionnaires de la phase 1 et 2, vérifier les traitements de redressements effectués par le SSMSI. La Medes avait en charge la correction de la non-réponse et le calage de l'échantillon des sportifs de haut niveau (base de la direction des sports). Les premiers projets d'études sont en cours

Rappel des objectifs

Dans le cadre de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) du SSMSI, la Medes et la Direction des Sports ont réalisé l'enquête thématique de l'édition 2024 sur le sujet des victimations dans le sport et les loisirs encadrés pendant l'enfance (notamment les colonies de vacances). L'objectif est d'estimer la prévalence des différents types de faits (agressions physiques, sexuelles, harcèlement, insultes et agressions à caractère raciste, homophobe, etc.) dans les loisirs encadrés (activités périscolaires, pratiques sportives encadrées, séjours collectifs de type stage artistique, sportifs, etc.) et les colonies de vacances pendant l'enfance et l'adolescence. Un échantillon de répondants à l'enquête Socle de VRS surreprésentant les personnes susceptibles d'avoir eu une pratique sportive intensive a été interrogé. Cette population cible a été identifiée lors de la première phase d'enquête avec une question proxy portant sur la pratique en compétition au niveau international. Un échantillon de sportifs de haut niveau (inscrits sur les listes ministérielles entre 2017 et 2022) a également été interrogé.

Principaux partenaires

SSMSI, Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) et Direction des sports (DS).

Mode de collecte

La collecte de cette enquête était multimode papier et internet avec relance téléphonique sauf pour le sur échantillon des sportifs de haut niveau où la collecte ne s'est déroulée que sur internet.

Période de réalisation

La collecte de ce questionnaire thématique s'est déroulée au premier semestre 2024, à la suite du questionnaire socle de l'enquête VRS.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Exploitation nouvelle des sources administratives sur l'emploi

Dans le cadre d'un bilan de différentes sous-populations (sportifs, animateurs et employés de la vie associative, *cf. infra* 1.3), la Medes a récupéré la base tout salarié (BTS de 2018 à 2024) et la base non salariés (BNS 2022 et 2023). Leur exploitation vise à comptabiliser les effectifs en emploi et à mieux comprendre les spécificités des emplois en explorant les conditions de travail, les types de contrats (CDI, CDD, contrats aidés…), le volume horaire (temps plein/partiel), les rémunérations et la diversité des profils des salariés.

Exploitation nouvelle de sources administratives sur les équipements sportifs de la Direction des sports [TRT. 2]

En lien avec la Direction des sports, la Medes participe au pilotage du recensement des équipements sportifs. En 2023, la direction des sports a relancé la collecte et planifié une actualisation de données, après plusieurs années d'arrêt et un audit lancé pour rénover le système d'information et la collecte. Le pilotage opérationnel est confié au pôle Ressources national « Sport Innovations » (basé au Creps Pays-de-la-Loire, sous tutelle de la Direction des Sports du Ministère). Le recensement des équipements sportifs étant désormais à jour, ces données alimentent à nouveau la base permanente des équipements

(BPE) de l'Insee. Dans ce cadre, la Medes a collaboré avec l'Insee à la rédaction d'une ENT sur les équipements sportifs, et notamment les temps d'accès (*cf.* publications). Ce travail permet de remettre en place la production régulière de données statistiques à partir de ce recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES).

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Projet de bilan annuel de l'emploi sportif

Suite au Grenelle de l'emploi et des métiers du sport de juin 2023 et aux travaux et recommandations d'un groupe de travail de l'Observatoire national du sport (ONS), la Medes travaille à la création d'un bilan annuel de l'Emploi sportif en France afin de mieux connaître les emplois liés au sport et comprendre les dynamiques à l'œuvre. Le cahier des charges remis par le groupe de travail de l'ONS définit notamment le champ (5 NAF relatives à la pratique sportive, 6 NAF « amont » et le code PCS d'éducateur sportif) ainsi qu'une batterie d'indicateurs à calculer et à suivre, par exemple sur les branches, la part des femmes ou classes d'âge, les salaires, les types de contrat, le temps partiel, le chômage, etc. La Medes mobilise la base tous salariés, la base non salariés, les fichiers trimestriels des estimations d'emploi ainsi que l'enquête emploi pour calculer ces indicateurs et mettre en place ce bilan annuel de l'emploi dans le sport quasi finalisé fin 2025 et ayant vocation à être publié annuellement à compter de 2026.

Projet de bilan annuel de l'emploi associatif [ESM. 7]

Avec environ 1,3 million d'associations en activité, le secteur associatif occupe une place significative en France, représentant près d'un salarié sur dix du secteur privé. Parallèlement aux travaux sur l'emploi sportif (*cf. supra*), la Medes travaille aussi à la mise en place d'un bilan annuel de l'Emploi associatif à partir des mêmes sources de la statistique publique : la base tous salariés, l'enquête emploi et les fichiers détail trimestriels du suivi de l'emploi. Ce bilan annuel qui sera publié au T1 2026 vise à mieux comprendre les spécificités de l'emploi associatif en explorant les mêmes caractéristiques que celles étudiées dans le cadre du bilan de l'emploi sportif, selon les secteurs associatifs. Ce travail contribuera à une meilleure compréhension des enjeux spécifiques à ce secteur essentiel, en offrant un éclairage approfondi sur sa contribution économique et sociale.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Data.sports : plateforme de diffusion de données sur le sport [AVG. 11, AVG. 8]

Le développement d'une plateforme de diffusion grand public de données sur le sport, commandé par l'ONS et mené par la Medes avec la direction des sports a atterri en 2025 : le site Data.sports a été mis en ligne fin avril. La data visualisation est possible dans un premier temps autour de portraits de territoires ou de fédérations sportives selon plusieurs angles : licences et pratiques sportives, équipements, enseignement et diplômes, volontariat, etc. Les développements se sont poursuivis en 2025 pour développer d'autres fonctionnalités : un outil de comparateur, des résultats à la maille EPCI et pour mettre en place les mises à jour à venir. Plus de 10 000 utilisateurs ont visité Data.sports, plébiscité par les acteurs du secteur.

Données historiques sur les licences sportives

Des travaux méthodologiques menés en 2024 (*cf.* bilan de l'an passé) et 2025 ont permis de recalculer et diffuser cette année des séries historiques sur les licences sportives croisées par fédération et sexe depuis 2002 (2016 auparavant). Ces données, très attendues, sont régulièrement mobilisées pour

répondre aux demandes de la direction des sports ou d'autres acteurs, qui peuvent aussi les utiliser directement désormais.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Pourquoi un cinquième des missions de service civique s'interrompent avant leur terme	Pourquoi un cinquième des missions de service civique s'interrompent avant leur terme	**AVG**8	**DQS** 6
Un collégien sur cinq ne fait pas de sport régulièrement pendant ses loisirs	Un collégien sur cinq ne fait pas de sport régulièrement pendant ses loisirs	**AVG**5	**DQS** 5
Comprendre les publics des Jeux de Paris 2024 : participation, représentations et héritages	Comprendre les publics des Jeux de Paris 2024 : participation, représentations et héritages		
Équipements sportifs : une offre plurielle et contrastée en ville, des temps d'accès plus longs en milieu rural	Équipements sportifs : une offre plurielle et contrastée en ville, des temps d'accès plus longs en milieu rural	**AVG**8	
Animateurs socioculturels et de loisirs : une profession plus souvent en CDD et à temps partiel	À paraître novembre 2025		
Vivre chez ses parents, en partir, y revenir : les trajectoires résidentielles des jeunes	À paraître novembre 2025	**AVG**4 **AVG**5 **AVG**6	**DQS** 6

SSM Santé et solidarités : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

Éléments de contexte en 2025

En 2025, la Drees a continué et enrichi ses travaux pour toujours mieux éclairer le débat public dans les champs de la santé et des solidarités, ce qui constitue un vrai défi au regard de l'ampleur des sujets et des enjeux sociétaux qui y sont associés.

La Drees a poursuivi la collecte d'enquêtes ou de dispositifs d'enquêtes périodiques, a investi dans la préparation d'enquêtes apériodiques originales et continué la remontée de données administratives (remontées individuelles). Elle a grandement amélioré le dispositif d'observation longitudinale individuelle et nationale en protection de l'enfance (OLINPE), a actualisé le modèle de projection des lieux de vie des personnes en perte d'autonomie, s'appuyant sur les dernières projections de population en perte d'autonomie de l'Insee et l'a enrichi d'une projection des besoins en ETP. Elle a également réalisé une refonte de son modèle de projection de la démographie médicale.
La Drees a poursuivi son expertise de la déclaration sociale nominative (DSN) et du dispositif ressources mensuelles (DRM) et a investi dans de nouvelles sources pour comprendre les ruptures de médicaments ou les remises conventionnelles sur les produits de santé ou encore les avantages perçus par les médecins de la part des industries pharmaceutiques

Au-delà de cette production d'enquêtes et de données pour répondre à sa mission première d'information générale sur la santé et les solidarités, la Drees a continué à intervenir en appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine sanitaire et social, forte de sa connaissance des données chiffrées. L'exploitation et l'amélioration des outils de microsimulation se sont poursuivis, que ce soit pour évaluer l'impact redistributif du système socio-fiscal français, avec un investissement particulier sur la situation des étudiants et des travaux de chiffrages pour le projet d'Allocation Sociale Unifiée (ASU).

Enfin, la Drees a continué à développer sa troisième mission, qui consiste à offrir un appui aux directions opérationnelles des ministères en charge de la santé et des solidarités. En 2025, la Drees a continué à investir le sujet complexe de la financiarisation des établissements et a initié un projet de système national d'observation de la santé obstétricale, périnatale et infantile (Snoopi) pour comprendre la dégradation de certains indicateurs de santé périnatale.

Enfin, en 2025, la Drees a participé à la rédaction du rapport du groupe de travail du Cnis « Mesurer et comprendre la maltraitance des personnes vulnérables » en lien avec l'orientation [DQS 8].

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Dans le champ des solidarités

Enquête sur les ressources et conditions de vie des jeunes (ENRJ) 2027 [DQS 6]
Les travaux de préparation de l'enquête ont commencé en 2025. ENRJ 2027 sera la seconde édition après ENRJ 2014. Comme l'édition 2014, l'édition 2027 est une co-maitrise d'ouvrage de l'Insee et de la Drees. L'ENRJ 2027 vise à décrire finement les ressources des jeunes adultes avec une attention particulière portée aux aides reçues des parents et les conditions de vie des jeunes adultes, qu'ils vivent en logement ordinaire ou dans une communauté. Le dispositif prévoit un questionnement d'environ 7 000 jeunes et de leurs parents. Le champ de l'édition 2027 sera étendu aux 18-26 ans (et non plus 18-24 ans comme l'ENRJ 2014). Le champ couvre la France métropolitaine ainsi que les DROM (hors Mayotte).
Mode de collecte : le protocole de l'ENRJ évolue également. En face-à-face en 2014, le protocole visé en 2027 combine un questionnaire Web et une interrogation téléphone pour les jeunes adultes et un questionnaire téléphone pour les parents.
Calendrier *: u*n premier pilote est sur le terrain au 4ème trimestre 2025 pour tester le protocole, un test du questionnaire est prévu au 4e trimestre 2026 et l'enquête se déroulera au 4e trimestre 2027.
Appariements : l'enquête 2027 sera appariée aux revenus socio-fiscaux.
Avis d'opportunité : l'ENRJ 2027 a reçu un avis d'opportunité le 11 juin 2025.

Enquête Action sociale des collectivités locales (ASCO) 2025 [AVG 8, DQS 7, SERPU 2]
En 2025, la Drees a renouvelé l'enquête ASCO dédiée à l'action sociale des communes et des intercommunalités. La précédente édition de l'enquête avait eu lieu en 2015. Les principaux thèmes qui sont abordés dans l'enquête sont les types de prestations mis en place dans les communes, les établissements qu'elles gèrent (établissements pour personnes âgées, personnes handicapées, jeunes enfants, etc.), les domaines d'action et les publics visés par les prestations sociales communales, les modalités d'attribution des aides ainsi que la répartition de ces actions entre les services des communes et leur centre communal d'action sociale (CCAS), mais aussi le transfert de ces compétences aux EPCI et à un éventuel Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Sont également évoqués les rapports des communes aux départements et à leurs autres partenaires.
Mode de collecte : la collecte est réalisée sur un site internet développé par la Drees auprès de 12 000 communes et EPCI.
Période de collecte : de septembre à décembre 2025. Les premiers résultats de l'enquête devraient être mis à disposition fin 2026.
Avis d'opportunité : l'enquête a reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis le 6 juin 2024
Avis Comité du label : label d'intérêt général et de qualité statistique du label avec obligation de réponse obtenu au Comité du label du 2 avril 2025 (visa n° 2025X065SA).

Enquêtes Autonomie [DQS 9, DQS 7]
Le dispositif d'enquêtes « Autonomie » a pour objectifs :

- de mesurer le nombre de personnes handicapées ou en perte d'autonomie, de décrire leur état de santé et leurs conditions de vie, et d'analyser les difficultés qu'elles rencontrent dans leur vie quotidienne et dans leur participation à la vie sociale ;
- d'interroger leurs aidants informels, de façon à mesurer le nombre et le volume d'aides apportées, ainsi que les conséquences de l'aide sur leur vie.

Le dispositif se compose de plusieurs enquêtes : l'enquête Vie quotidienne et santé (2021), l'enquête Autonomie-Ménages volet Individus et volet Aidants (2022), l'enquête Autonomie-Établissements volet Individus et volet Aidants (2023), l'enquête santé des jeunes « protection de l'enfance » dont la collecte a débuté en 2024 et s'est poursuivie au T1 2025 et enfin l'enquête dans les établissements pénitentiaires collectée au T2 2025.

Étude auprès des personnes fréquentant des services d'aide (enquête « Sans Domicile » 2025) [AVG 5, DQS 8]
Projet en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Insee

L'enquête auprès des personnes fréquentant des services d'aide, dite enquête Sans Domicile, interroge les structures d'aide aux personnes en situation de grande précarité, ainsi que les personnes qui les fréquentent, afin de décrire leurs profils, parcours et conditions de vie.
Les derniers éléments de préparation de la collecte se sont tenus au T1 2025.
Mode de collecte : face à face
Période de collecte : la collecte s'est déroulée aux T2-T3 2025.
L'aval statistique est en cours depuis l'été 2025.

Enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (enquête ES-DS 2024-2025) [AVG 5, AVG 8]
La Drees conduit tous les quatre ans une enquête auprès des centres d'hébergement (hébergement généraliste, médico-social ou relevant du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés) et des établissements de logement adapté.
Son objectif est de dresser un bilan de l'activité des établissements, de décrire les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que le profil des personnes qui y sont hébergées ou logées, ou qui en sont sorties.
Mode de collecte : questionnaire en ligne.
Période de collecte : La collecte de l'enquête s'est déroulée du 31 janvier au 31 août 2025.
L'aval statistique est en cours depuis l'automne 2025.

Dans le champ de la santé

Enquête santé européenne (EHIS) 2025 [AVG 7, SERPU 1, SERPU 8, DQS 3, EDD 10]
Menée tous les 6 ans dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, cette enquête permet notamment de mesurer l'évolution de l'état de santé des populations et ses déterminants (alimentation, activité physique et sportive, corpulence, tabac, alcool) ou les recours aux soins. Elle permet aussi de positionner la France en Europe au regard de grands indicateurs de santé. En outre, elle éclaire des questions spécifiques au système français d'assurance santé et au non-recours aux soins.
En 2025, trois volets distincts composent ce dispositif d'enquête statistique, les volets « Santé et Recours aux soins » (ESR), correspondant à l'enquête harmonisée européenne *stricto sensu*, « Santé en outre-mer » (ESO), son extension dans les DROM (le champ de l'enquête harmonisée européenne est restreint à la France métropolitaine) et « Santé et Territoires » (EST), pour décliner les principaux indicateurs de l'enquête au niveau départemental.
Mode de collecte : le protocole est différent pour chaque volet : multimode séquentiel internet, téléphone et face-à-face pour EST, face-à-face uniquement pour ESO et multimode séquentiel internet et téléphone pour EST.
Calendrier : les volets ESR et ESO ont été collectés entre avril et décembre 2025 ; le volet ESR est collecté en 4 vagues, s'échelonnant de septembre 2025 à août 2026.
Appariements : l'ensemble des volets seront appariés aux revenus socio-fiscaux et au système national des données de santé (SNDS).
Avis d'opportunité : l'enquête santé européenne a reçu un avis d'opportunité le 21 mars 2023 et un avis de conformité le 15 janvier 2025.

Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale, 5e édition [SERPU 1, SERPU 8, SERPU 9, DQS 3, EDD 10]
Le panel de médecins généralistes libéraux a pour objectif d'interroger des médecins généralistes libéraux sur leurs pratiques et leurs conditions d'exercice. Il vise à observer l'organisation des cabinets, le temps de travail des médecins généralistes libéraux, le repérage et la prise en charge des violences subies par les patients, mais aussi par les médecins dans le cadre de leur pratique, ou encore les nouvelles pratiques des médecins généralistes (téléconsultations, outils d'e-santé…).
Mode de collecte : multimode séquentiel internet et téléphonie

Calendrier : la première vague d'interrogation a débuté en novembre 2025 ; 6 à 7 vagues sont ensuite prévues, échelonnées tous les 6 mois.
Appariements : l'enquête sera appariée au Système national des données de santé (SNDS) pour décrire l'activité et les caractéristiques de la patientèle des médecins de l'échantillon.
Avis d'opportunité : l'enquête santé européenne a reçu un avis d'opportunité le 20 mars 2025 et un avis d'examen favorable le 19 juin 2025.

Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales 2027 [DQS 6]
L'enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales (aussi appelée « enquête Étudiants ») permet de dresser le portrait des élèves et des étudiants de ces formations et de mieux connaître leur parcours scolaire et leurs caractéristiques sociodémographiques.
Mode de collecte : internet, avec relances mail/SMS
Calendrier : le lancement de l'enquête est prévu à l'automne 2026, et l'interrogation des étudiants début 2027.
Appariements : l'enquête sera appariée avec les données sociales afin de suivre dans le temps l'insertion sur le marché du travail des étudiants.
Avis d'opportunité : l'enquête fera l'objet d'un avis d'opportunité et d'un examen par le comité du label en 2026.

Enquête sur les emplois vacants (Evac) - Extension aux établissements privés du secteur de la santé et de l'action sociale [SERPU 9]
Cette extension de l'enquête Evac de la Dares lancée en 2025 vise à compléter la mesure des emplois vacants pour les professions sanitaires et sociales, en interrogeant les établissements privés lucratifs et non-lucratifs de la même façon que les établissements publics.
Mode de collecte : la collecte auprès des établissements est réalisée via un questionnaire en ligne.
Calendrier : le lancement de l'enquête est prévu au printemps 2026 ; elle sera réalisée ensuite trimestriellement.
Avis d'opportunité : l'enquête a fait l'objet d'un avis d'opportunité conjoint avec l'enquête Evac de la Dares le 9 novembre 2023 ; elle sera examinée par le comité du label en janvier 2026.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Dans le champ des solidarités

Retraites : Registre de gestion des carrières unique (RGCU) [AVG9, DQS 7, DQS 5]

La loi a confié à la Cnav[10], tête du réseau de l'Assurance retraite, la réalisation du Répertoire de gestion des carrières unique (RGCU). Il regroupe les données élémentaires de carrière disponibles de tous les régimes, de base et complémentaires. Alimenté automatiquement, il pourra faciliter la mise en œuvre d'évolutions structurelles de la législation retraite. Les échanges seront alors simplifiés : chaque gestionnaire de retraite de n'importe quel régime aura accès à l'ensemble de la carrière de l'assuré pour fiabiliser sa carrière ou traiter sa demande de retraite. Dans ce cadre, le bureau des retraites a demandé l'accès aux données du RGCU pour évaluer la possibilité d'exploiter le dispositif dans le cadre de la constitution de l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC). Une livraison est prévue au T4 2025.

10 Caisse nationale d'assurance vieillesse

Retraites : information sur l'épargne retraite [AVG9, DQS 7, DQS 5]

Dans le cadre de ses missions d'information au public, le GIP – Union retraite (UR) propose aux assurés de consulter les produits d'épargne retraite supplémentaire dont ils sont titulaires. Pour offrir ce service, le GIP – UR a sous-traité la constitution d'une base de données sur les contrats de retraite supplémentaire à la Caisse des dépôts et consignations. Cette base contient des données au niveau produit avec des informations sur le titulaire et la nature des contrats (hors contrats en phase de rente). Le bureau des retraites a obtenu l'accès aux données au titre de l'article 7*bis* de la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques et a demandé l'accès au GIP -UR avec l'objectif de réaliser des études sur les détenteurs de produit d'épargne retraite. Le bureau des retraites a obtenu une première extraction à l'été 2025 mais n'a pas encore eu le temps d'expertiser la base.

Protection de l'enfance - Dispositif OLINPE [DQS 8]

Depuis janvier 2023, la Drees est responsable de la production du dispositif d'observation longitudinale individuelle et nationale en protection de l'enfance (OLINPE). Cette base de données doit rassembler les données administratives individuelles des conseils départementaux et des collectivités en charge de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Cette source vise à affiner la connaissance des mineurs et jeunes majeurs accompagnés par l'ASE, et notamment à produire des statistiques inédites sur les parcours en protection de l'enfance. Des appariements sont prévus avec d'autres sources d'informations sur les conditions de vie de ces enfants (santé, scolarité, …), ou leur parcours à la sortie du dispositif de protection de l'enfance (insertion professionnelle…). Des investissements importants se sont poursuivis en 2025 afin d'améliorer le taux de participation des collectivités, la complétude des données transmises et leur qualité laissant entrevoir la possibilité d'une première exploitation en 2026. D'autres travaux relatifs à la qualification du danger et à l'origine de la prise en charge des enfants bénéficiaires d'une mesure d'ASE ont été menés en 2025. Un outil de datavisualisation a été élaboré à destination des directions « métier » des collectivités pour leur permettre de visualiser les données de leur territoire sur le champ de la protection de l'enfance.

Professions sociales [SERPU 9]

Le suivi des effectifs, des rémunérations, des caractéristiques et conditions de travail des professions du social est un sujet majeur, dans un contexte marqué par des tensions sur les ressources humaines et une insuffisante attractivité des métiers. C'est pourquoi la Drees réalise depuis 2024 un investissement important, qui s'est poursuivi en 2025, sur la connaissance des professionnels du social, à partir de la base tous salariés et du panel tous actifs de l'Insee. D'autres données ont été produites, issues de l'exploitation de l'enquête nationale sur le vécu du travail depuis le début de la crise sanitaire (TraCov2) de la Dares. Enfin, des premiers travaux pour aboutir à des indicateurs de tensions dans les professions sociales ont été conduits, en lien avec la Dares.

Autonomie - Remontées individuelles sur l'autonomie [SERPU 2]

La collecte des remontées individuelles sur l'autonomie (RI-autonomie) s'est poursuivie en 2025, sur les données 2019-2022. La collecte s'est heurtée à des difficultés de la part des éditeurs des logiciels dont sont extraites les données des départements, ce qui a allongé le temps de collecte.

BADIANE [SERPU 2]

La Drees continue son investissement en 2025 dans l'expertise des données de la DSN sur la connaissance des personnels des structures sociales et médico-sociales, afin d'enrichir la base de données interadministrative des ESMS[11] (BADIANE). De travaux de développement de la base BADIANE sur les ESMS du champ du handicap et des résidences autonomie sont initiés.

11 Établissement ou service social ou médico-social

Insertion - Remontées individuelles sur l'insertion des bénéficiaires du RSA (RI-insertion 2023-2025) [AVG 5, AVG 8]

Les RI-insertion (remontées individuelles sur l'insertion) désignent une base de données statistiques sur l'orientation, l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Exhaustive, cette base permet de produire des résultats réguliers à l'échelle nationale, comme territoriale. La base est constituée à partir de l'appariement de données individuelles des conseils départementaux et territoriaux, de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA) et de France Travail. Ce projet a été lancé par la Drees en 2019, et deux collectes ont eu lieu en 2021 et 2023, portant sur les années 2017 à 2022.

Ce projet a été relancé pour viser une collecte en 2026, portant sur les années 2023 à 2025.

En 2025, le détail des informations à remonter a été défini, en collaboration avec France Travail ainsi que les éditeurs de logiciels sur l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires du RSA.

Dans le champ de la santé

Ruptures de stocks de médicaments

Les données de la plateforme de l'ANSM[12] de déclaration par les industriels des ruptures de stock permettent de mesurer l'intensité des tensions et des ruptures de stock sur les années récentes. La Drees a réalisé en collaboration avec l'ANSM une exploitation originale de ces données dans une publication où sont également présentées des estimations de l'effet des ruptures de stock sur les volumes de ventes de médicaments aux pharmacies de ville, ainsi que des analyses par classe thérapeutique.

Remises conventionnelles sur les produits de santé

La Drees s'est rapprochée du Comité économique des produits de santé (CEPS) pour récupérer le montant des remises conventionnelles dont sont redevables les entreprises productrices de produits de santé remboursables par l'assurance maladie (demande réalisée au titre de l'article 7*bis*, décision rendue le 2 octobre 2025). Il s'agit de récupérer les montants que reversent ces entreprises à l'assurance maladie, par produit, et qui correspondent à une partie de leur chiffre d'affaires sur chacun de ces produits. En effet jusqu'à présent, les données disponibles à la Drees (SNDS, données de vente de médicaments aux officines…) ne fournissent que le prix brut des produits de santé. L'objectif est ainsi d'améliorer la production des comptes de la santé (partage volume-prix, mesure d'un indice des prix nets, etc.), de mieux objectiver les évolutions de dépenses liées aux médicaments remboursables selon le type de produit, ou encore de mieux connaître le vrai écart de prix des produits de santé entre la France et les autres pays.

Avantages perçus par les médecins de la part des industries pharmaceutiques [AVG 9]

La Drees envisage d'exploiter la base Transparence Santé, qui recense les avantages, conventions et rémunérations versés par les laboratoires aux professionnels de santé, en l'appariant aux données du SNDS. L'objectif est d'évaluer, à partir d'un panel de médecins libéraux, dans quelle mesure ces avantages influencent leurs comportements de prescription. En effet, dans un contexte où les médicaments représentent une part importante des dépenses de l'Assurance maladie, comprendre les déterminants des prescriptions, et notamment l'influence potentielle de l'industrie pharmaceutique, est essentiel pour éclairer les politiques de maîtrise des dépenses et de bon usage du médicament. Ces travaux sont encadrés par un partenariat avec l'Université Paris-Panthéon-Assas après obtention d'un avis favorable du CESREES[13] et de l'autorisation de la Cnil en 2025.

12 Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

13 Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé

Santé obstétricale, périnatale et infantile [AVG 5, AVG 7, AVG 8, DQS 3, DQS 5, SERPU 1, SERPU 8, SERPU 10]
La dégradation de certains indicateurs de santé périnatale comme la mortalité infantile fait l'objet d'une attention grandissante. Ces indicateurs sont cependant partiels et ne permettent pas de décrire de façon consolidée l'état de santé des mères et des enfants sur l'ensemble de la période périnatale, ainsi que les inégalités sociales et territoriales en la matière. La Drees a donc initié un projet de système national d'observation de la santé obstétricale, périnatale et infantile (Snoopi) pour cela. Il s'agira d'un entrepôt de données de santé rassemblant à la fois les données du système national des données de santé (SNDS) et de sources du SSP (bulletins d'état civil, données fiscales, données sociales).

Santé des étudiants [AVG 8, DQS 3, DQS 8, SERPU 1, SERPU 8]
Les enjeux liés à la santé des étudiants nécessitent de disposer de diagnostics détaillés sur la santé des étudiants au niveau national mais aussi sur le périmètre territorial de chaque service universitaire et inter-universitaire de santé étudiante. Cet objectif n'étant pas atteignable par des enquêtes statistiques auprès de cette population, la Drees et le Sies ont développé une base de données originale constitué de l'appariement entre le système d'information sur la scolarité des étudiants (SISE) et les données issues du système national des données de santé (SNDS).

Santé et exposition aux produits phyto-sanitaires [AVG 5, AVG 8, DQS 3, EDD 10]
La Drees et l'Insee ont obtenu en 2025 l'autorisation de la Cnil pour réaliser un appariement des données relatives aux personnes ayant travaillé dans des exploitations agricoles entre 2000 et 2020 et leurs familles, issues de la base de données « agri-phyto » de l'Insee avec le système national des données de santé (SNDS). Les données appariées doivent permettre l'évaluation des conséquences en santé de l'exposition aux produits phytosanitaires des agriculteurs et leur famille.

Indemnités journalières d'arrêts maladies [DQS 3, EQRT 3, EDD 10]
La Drees a engagé plusieurs travaux pour mieux comprendre la forte progression des arrêts maladie observée depuis une quinzaine d'années, hausse qui touche l'ensemble des classes d'âge et des états de santé sans que ses déterminants soient encore clairement identifiés. D'une part, un partenariat a été initié avec la Cnam pour exploiter les motifs d'arrêt renseignés par les médecins prescripteurs : souvent saisis manuellement, ces motifs pourraient être analysés grâce à un traitement automatisé fondé sur l'IA. D'autre part, une collaboration avec le département des études économiques de l'Insee doit permettre de rapprocher les données du SNDS (indemnités journalières) des données d'entreprises *via* le Siret, notamment la base des accords collectifs, afin d'évaluer l'influence des caractéristiques des entreprises (taille, secteur, couverture employeur, etc.) sur la fréquence et la durée des arrêts maladie.

Garanties des complémentaires santé [AVG 9]
La Drees mène depuis 2005 l'Enquête auprès des organismes offrant une couverture complémentaire santé (OC), qui recueille notamment, auprès d'un échantillon représentatif de contrats, les principales garanties santé offertes par ces organismes. Bien que le taux de réponse soit élevé, les organismes font souvent remonter la longueur et le caractère fastidieux du questionnaire. Dès lors, l'utilisation de modèles de type « LLM » pourrait permettre de coder automatiquement les garanties (souvent disponibles gratuitement sur les sites des offreurs), réduisant considérablement la charge de réponse et ouvrant la voie à un élargissement du nombre d'indicateurs renseignés. La Drees a lancé en 2025 des travaux exploratoires en ce sens (tests à partir de différents modèles de LLM).

Tensions RH dans le sanitaire, social et médico-social [SERPU 9]
La Drees a commencé à mettre en place un traitement consistant à concevoir et produire des indicateurs d'emploi et de *turnover* au niveau des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (« Vigie RH »). Les travaux ont débuté sur le champ des EHPAD et s'élargiront progressivement à l'ensemble du

champ. Ils ont vocation à alimenter un applicatif destiné aux ARS[14] à des fins de pilotage d'une part, et un tableau de bord trimestriel régional/national à des fins de suivi statistique d'autre part.

Accessibilité des professionnels de santé sur le territoire [AVG 9, SERPU 8]
La Drees a commencé à nouer un partenariat avec Doctolib dont l'objectif est de permettre la production d'analyses statistiques consolidées favorisant la compréhension des usages et de la représentativité des différentes catégories d'utilisateurs de Doctolib. À terme, en fonction des résultats de cette première phase, ce partenariat pourrait déboucher sur la production d'indicateurs relatifs aux délais d'accès aux consultations auprès des professionnels de santé médicaux ou paramédicaux.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Dans le champ des solidarités

Petite enfance
Dans le contexte d'une année marquée par la réforme du complément du mode de garde (CMG) du jeune enfant, une étude d'opportunité d'un **modèle de microsimulation des coûts des modes d'accueil** des jeunes enfants a été instruite en 2025. Le modèle de microsimulation Ines partagé par la Cnaf, la Drees et l'Insee comporte une simulation des prestations et crédits d'impôts associés au recours à un mode d'accueil du jeune enfant. La Drees a rencontré différents acteurs afin d'instruire l'opportunité d'aller au-delà de ce qui est fait dans le modèle Ines ; l'avis et les besoins de la Cnaf, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et de la Direction de la Sécurité sociale (DSS) ont ainsi été recueillis.

Protection de l'enfance : Enquête Aide sociale volet bénéficiaires de l'ASE
Fin 2024, le questionnaire de l'enquête Aide sociale volet bénéficiaires de l'ASE (enquête administrative annuelle auprès des conseils départementaux, permettant de produire chaque année les statistiques nationales de référence sur l'aide sociale à l'enfance) a été rénové de façon à y intégrer de nouvelles questions portant notamment sur le motif de prise en charge, le décompte des doubles mesures (placement et milieu ouvert), le décompte des mesures en attente, la prise en charge des mineurs non accompagnés en attente d'évaluation, le décompte détaillé des mesures de milieu ouvert.

Autonomie
En partenariat avec l'IPP(Institut des Politiques publiques) dans le cadre du projet Kappa, le **modèle Autonomix**, sur les restes à charge pour l'autonomie pour les personnes handicapées, est en cours de refonte. Il sera rebasé à partir des données de l'enquête Autonomie, des RI Autonomie et de l'enquête EHPA.

Autonomie
Actualisation du **modèle Livia**, de projection des lieux de vie des personnes en perte d'autonomie, s'appuyant sur les dernières projections de population en perte d'autonomie de l'Insee. Le modèle s'est enrichi d'une projection des besoins en ETP.

Dans le champ de la santé

Situation des établissements de santé
Afin de répondre aux besoins du Parlement et de l'ensemble des acteurs de la santé de disposer d'informations les plus récentes possibles sur la situation des établissements de santé en amont de la préparation du Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), la Drees a complété en 2025

14 Agences régionales de santé

son offre de publications annuelles sur ces établissements, qui s'articulait jusqu'à présent autour du Panorama des établissements de santé en juillet sur l'année N-2 et des premiers résultats sur les capacités en octobre sur l'année N-1. Pour cela, elle a commencé à publier au fil du 1er semestre une partie des fiches qui constituent le Panorama des établissements de santé, et développé un nouveau « marronnier » paru en juillet présentant des premiers résultats sur l'année N-1 (activité, situation financière).

Démographie des professions de santé
La Drees a réalisé une refonte de son modèle de projection de démographie médicale au cours de l'année 2025, dont la précédente version (et les précédents résultats) datait de 2021.

Dépenses de santé, restes à charge et redistribution
La connaissance de la structure de financement des dépenses de santé au niveau microéconomique, et plus particulièrement de la distribution des restes à charge entre les individus selon leurs caractéristiques socio-démographiques, représente un enjeu important pour permettre un pilotage fin des politiques de santé. Le développement d'un nouveau millésime du modèle de microsimulation Ines-Omar développé pour cela a été lancé en 2025. Il portera sur l'année 2023, à partir de données originales (appariement de l'enquête SRCV avec le SNDS) plus précises que les millésimes précédents, et permettra d'actualiser les travaux réalisés sur ces sujets sur la période postérieure à la crise sanitaire et à des réformes d'ampleur du financement des dépenses de santé des ménages (mise en place du « 100 % Santé » et de la Complémentaire santé solidaire).

Revenus de l'ensemble des professionnels de santé libéraux
La Drees réalise depuis 2005, tous les trois ans, un appariement entre les données d'activité et d'exercice des professionnels de santé libéraux (issues de la Cnam) et leurs données fiscales de revenus (issues de la DGFiP). En 2024, le dispositif est étendu aux professionnels de santé salariés, grâce au rapprochement – *via* le CSNS – des données fiscales de la DGFiP avec le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS). Cette opération offrira pour la première fois une vision exhaustive des revenus des médecins, quel que soit leur mode d'exercice (libéral, salarié ou mixte), à partir de la même source fiscale. Elle apportera également des informations inédites sur la rémunération des médecins salariés par spécialité, information jusqu'ici indisponible dans les sources sociales (DSN, Siasp, BTS, etc.).

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Protection de l'enfance - Dispositif OLINPE
De nouvelles nomenclatures relatives aux mesures, aux lieux d'accueil, aux informations préoccupantes et à la qualification du danger ont été conçues en étroite collaboration avec les collectivités territoriales en charge de l'aide sociale à l'enfance, la Direction générale de la cohésion sociale, la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, l'Observatoire national de la protection de l'enfance et le Snated[15].

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Une réflexion, baptisée **RADIANS** (réflexion autour de la diffusion des indicateurs annuels sociaux) est engagée au sein de la sous-direction Observation de la Solidarité pour revoir les produits de diffusion que sont les indicateurs sociaux départementaux (co-produits avec l'Insee depuis 2008), le panorama statistique (datant lui aussi des années 2000) et l'outil de datavisualisation VILAS (créé en 2021). Ces

15 Snated : Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (numéro 119)

produits proposent sous des formats différents et parfois peu accessibles des indicateurs relevant de thématiques quasiment identiques. La démarche vise à la fois à rendre la diffusion des indicateurs plus lisible, dans des formats open source et à rationnaliser la production actuelle, coûteuse et génératrice de délais.

L'outil de **datavisualisation des dépenses de santé et de restes à charge des ménages** a fait l'objet d'une rénovation importante. Il permet notamment de consulter sous forme de graphiques dynamiques des statistiques détaillées sur les dépenses de santé d'un patient sur une année, la part prise en charge par la Sécurité sociale, la part due aux dépassements ou encore les soins les plus fréquents. Les résultats peuvent être déclinés selon les caractéristiques des individus (âge, sexe, bénéficiaire du dispositif d'affection de longue durée [ALD]).

Les données de l'enquête de la Drees sur les **organismes de complémentaire santé** (tous les 2 ans) on fait l'objet en 2025 d'une mise à disposition améliorée : enrichissement des informations disponibles en open data (primes des complémentaires notamment), restitution sous forme de un tableau interactif permettant de consulter directement les résultats agrégés sans télécharger les tableaux ainsi que sous forme de « data story » (présentation d'un jeu d'indicateurs sous formes de graphiques commentés).

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Appariement EIR - FIDELI Enrichir l'EIR de données fiscales qui permettent de mieux connaître le niveau de vie des retraités et d'appréhender le non-recours au minimum vieillesse.	EIR 2020	Drees	FIDELI 2018 à 2022	Insee	Intersection du champ
Retraite et handicap	RI PCH 2016	Drees	EIR	Drees	Champ du fichier 2
Prestations des personnes handicapées, niveau départemental	VQS	Drees	RI Autonomie	Drees	Champ du fichier 1
Prestations des personnes handicapées	Autonomie M-I	Drees	RI Autonomie	Drees	Champ du fichier 1
Emploi et handicap	Autonomie M-I	Drees	DSN - SISMO	Dares	Champ du fichier 1
Prestations des résidents d'Ehpad	EHPA	Drees	FR6	CNAF	Champ du fichier 1
Revenus et handicap	Autonomie M-I	Drees	Revenus fisco	Insee	Champ du fichier 1

			sociaux		
Revenus et handicap, niveau départemental	VQS	Drees	Revenus fisco sociaux	Insee	Champ du fichier 1
AAH et handicap, niveau départemental	VQS	Drees	FR6	CNAF	Champ du fichier 1
Emploi et handicap, niveau départemental	VQS	Drees	DSN - SISMO	Insee	Champ du fichier 1

À noter deux publications de la Drees relatives aux appariements parues en 2025 :

- Appariement de l'échantillon interrégimes de retraités (EIR), l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC), et l'Échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (Eniacrams)
- Appariement de l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) de 2016 et des remontées individuelles sur les bénéficiaires de l'APA et de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) de 2017

Principales publications de l'année 2025

Dans le champ des solidarités

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Allocation personnalisée d'autonomie : les retraités à plus basse pension commencent à la percevoir en moyenne cinq ans plus jeunes que les plus aisés	Allocation personnalisée d'autonomie : les retraités à plus basse pension commencent à la percevoir en moyenne cinq ans plus jeunes que les plus aisés | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	**AVG**5	**DQS**3, **DQS**7, **SERPU**2
Minima sociaux : plus d'un bénéficiaire en cours de carrière sur trois l'est encore après son départ à la retraite	Minima sociaux : plus d'un bénéficiaire en cours de carrière sur trois l'est encore après son départ à la retraite | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	**AVG**5	**DQS**7
Évaluer l'effet des réformes sociofiscales concernant les étudiants selon le niveau de vie de leurs parents	Évaluer l'effet des réformes socio-fiscales concernant les étudiants selon le niveau de vie de leurs parents	**AVG**4	**DQS**6

Monoparentalités : les solidarités familiales, un relais important au quotidien pour la prise en charge des jeunes enfants	Monoparentalités : les solidarités familiales, un relais important au quotidien pour la prise en charge des jeunes enfants | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques		**DQS**10
Depuis 20 ans, des pères plus présents auprès des jeunes enfants, mais pas plus souvent seuls avec eux	À paraître 20/11		**DQS**10
Lorsque les deux parents travaillent à temps complet, la mère passe en moyenne une heure de plus par jour avec les enfants que le père	À paraître 20/11		**DQS**10
Les proches aidants à domicile en 2022 : quelles aides apportées, par quels proches ?	À paraître		**DQS**9, **EQRT**10
700 000 seniors en perte d'autonomie supplémentaires d'ici 2050	700 000 seniors en perte d'autonomie supplémentaires d'ici 2050 - Insee Première - 2078	**AVG**4	**DQS**7
Ehpad : un résident sur dix est accueilli dans un établissement géré par l'un des cinq grands groupes d'Ehpad	ER1346-Grands groupes_MEL2.pdf	**AVG**9	**SERPU**1
Entre deux et trois personnes handicapées sur cinq ont un emploi en 2022, selon l'approche du handicap retenue		**AVG**4	**EQRT**3
Handicap chez les jeunes de 5 à 20 ans : mesurer et comprendre une diversité de situations	Handicap chez les jeunes de 5 à 20 ans : mesurer et comprendre une diversité de situations | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	**AVG**4	
L'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA -- Premiers résultats des RI-Insertion	À paraître (décembre)	**AVG**5, **AVG**8	
Éducatrices spécialisées : neuf ans après l'entrée dans la profession, une sur deux a quitté le métier	Éducatrices spécialisées : neuf ans après l'entrée dans la profession, une sur deux a quitté le métier		**SERPU**9
Éducatrices spécialisées : un revenu salarial annuel moyen de 20 560 euros en 2021	Éducatrices spécialisées : un revenu salarial annuel moyen de 20 560 euros en 2021		**SERPU**9

Dans le champ de la santé

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Samu : un taux de recours en hausse à la suite de la crise sanitaire et des mesures de régulation des urgences	Samu : un taux de recours en hausse à la suite de la crise sanitaire et des mesures de régulation des urgences	AVG7	
Urgences : la moitié des patients y restent plus de 3 heures en 2023, 45 minutes de plus qu'en 2013	Urgences : la moitié des patients y restent plus de 3 heures en 2023, 45 minutes de plus qu'en 2013	AVG5, AVG7	DQS3, SERPU1, SERPU8
Tensions et ruptures de stock de médicaments déclarées par les industriels : quelle ampleur, quelles conséquences sur les ventes aux officines	Tensions et ruptures de stock de médicaments déclarées par les industriels : quelle ampleur, quelles conséquences sur les ventes aux officines		
Les patients de 45 ans ou plus sont globalement satisfaits de leur prise en charge en médecine générale	Les patients de 45 ans ou plus sont globalement satisfaits de leur prise en charge en médecine générale	AVG5	SERPU1
Patients en soins critiques pour Covid-19 : un risque de ventilation mécanique et de décès plus important chez les plus défavorisés	Patients en soins critiques pour Covid-19 : un risque de ventilation mécanique et de décès plus important chez les plus défavorisés	AVG5	DQS3 SERPU1, SERPU8
Réforme du 100 % santé : quels effets attendre sur les primes des contrats de complémentaire santé ?	Réforme du 100 % santé : quels effets attendre sur les primes des contrats de complémentaire santé ?		DQS3, SERPU1, SERPU8
Recours aux soins, surcharge pondérale, consommations d'alcool et de tabac… L'état de santé des jeunes juste avant la crise sanitaire	Recours aux soins, surcharge pondérale, consommations d'alcool et de tabac… L'état de santé des jeunes juste avant la crise sanitaire	AVG4	DQS3, DQS6, SERPU1
Santé mentale : un état des lieux au regard de la situation financière, de l'orientation sexuelle et des discriminations subies	Santé mentale : un état des lieux au regard de la situation financière, de l'orientation sexuelle et des discriminations subies	AVG4, AVG5	DQS3, DQS6, SERPU1
La dégradation des comptes financiers des hôpitaux publics se poursuit en 2024 - Premiers résultats sur les	La dégradation des comptes financiers des hôpitaux publics se poursuit en 2024 - Premiers		

établissements de santé en 2024	résultats sur les établissements de santé en 2024		
Dépenses de santé : un taux d'effort progressif chez les actifs, plus faible chez les retraités aisés et très élevé pour certains ménages modestes	Dépenses de santé : un taux d'effort progressif chez les actifs, plus faible chez les retraités aisés et très élevé pour certains ménages modestes	**AVG**4	**DQS**3, **DQS**6, **SERPU**1, **SERPU**8
Endoscopies digestives en France : des délais d'accès qui s'allongent, particulièrement dans le public	À paraître	**AVG**5, **AVG**7	**DQS**3, **SERPU**1, **SERPU**8
Grâce à la C2S, 9 bénéficiaires sur 10 échappent aux restes à charge en santé ; les autres s'acquittent en moyenne de 250 euros par an	À paraître	**AVG**5	**DQS**3, **SERPU**1
Ticket modérateur, franchises, forfait hospitalier… : quelle réforme de l'assurance maladie pour concilier équilibre financier et équité du système ?	À paraître	**AVG**4, **AVG**5	**DQS**3, **SERPU**1

Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes)

Éléments de contexte en 2025

En 2025, l'Irdes a concentré une part importante de ses moyens sur la mise en œuvre de la 4e édition de l'enquête "Protection Sociale Complémentaire d'Entreprise" (PSCE), dans un contexte de besoin accru de connaissances sur la prévoyance (incapacité temporaire, invalidité, dépendance, décès). Les travaux récents du HCAAM ont notamment souligné un manque de documentation et de réflexion sur ces risques, justifiant un recentrage de l'édition 2025 sur la prévoyance, tout en poursuivant l'analyse de la complémentaire santé collective.

Cette 4e édition s'inscrit dans une trajectoire historique (éditions 2003, 2009 et 2017), et se caractérise par :

1. Unité enquêtée = l'établissement, afin de mieux capter les accords et dispositifs effectivement en vigueur ;
2. Appariements administratifs prévus pour obtenir des informations relatives aux salariés, en particulier avec le SNDS (consommation de soins) —
3. Une enquête par internet

Le dispositif a été éprouvé en 2023–2024 : un premier test fin 2023 conduisant à ajuster le protocole ; un second test au printemps 2024 a été concluant. Sur cette base, l'enquête a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique avec proposition de caractère obligatoire lors de la séance du 20 novembre 2024, après un avis d'opportunité délivré en commission "Services publics et services aux publics" le 21 mars 2023.

Sur le plan opérationnel, l'année 2025 a été structurée autour de deux jalons :

- Préparation du terrain en intégrant les enseignements du test 2024 (dispositif de relances, calibrage de la charge répondant, accompagnement hotline) ;
- Collecte (terrain) ;

Au-delà de PSCE, 2025 a vu l'Irdes contribuer à des cadres de mesure territoriaux pour éclairer les inégalités d'accès aux soins et la démographie médicale, notamment via la formalisation d'indicateurs et zonages d'accessibilité aux spécialistes (cf. Rapport Irdes n°597), ainsi qu'au renforcement des produits de diffusion (via la collection de podcasts), afin d'accroître la lisibilité et la portée des productions auprès des décideurs publics et des utilisateurs non spécialistes. *(Détails en 1.4 et 1.5.)*

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête PSCE 2025 – Prévoyance et complémentaire santé d'entreprise

- Objet et périmètre : 4e édition de PSCE, focalisée sur la prévoyance en entreprise et la complémentaire santé collective ; interrogation des établissements uniquement (les informations

relatives aux salariés seront obtenues par appariements administratifs).

- Statut CNIS & label : Avis d'opportunité (21/03/2023) ; label d'intérêt général et de qualité statistique avec proposition d'obligation (20/11/2024).

- **Modules du questionnaire :**

1)Maintien de salaire ; 2) Contrats de prévoyance collective ; 3) Mesures de prévention et de réduction des risques ; 4) Contrats de complémentaire santé collective.

- Échantillon & collecte : 15 500 établissements (secteur privé). Lancement début juin 2025, clôture novembre/décembre 2025 (calendrier actualisé).

- Mode de collecte : enquête établissement (CAWI) ; appui hotline ; relances calibrées suite au test 2024 (CATI, courrier, e-mail)
- Appariements prévus (enrichissements) : constitution du dossier CNIL pour apparier les réponses d'établissement avec le SNDS (consommation de soins des salariés) des établissements échantillonnés (travaux préparatoires 2025).

- Calendrier de mise en production : apurement et mise en forme des données en 2026 ; premiers résultats fin 2026, puis programme de recherche sur données PSCE.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Pré-cadrage des appariements PSCE–SNDS

En 2025, l'Irdes prépare l'appariement des réponses établissement de PSCE avec des données administratives (SNDS) afin de créer des données statistiques inédites combinant garanties collectives et consommation de soins (travaux CNIL et cadrage méthodologique ; mise en production attendue en 2026).

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Référentiel/zonage d'accessibilité territoriale aux médecins spécialistes (Irdes)

En 2025, l'Irdes a consolidé et documenté un référentiel d'accessibilité aux soins spécialisés reposant sur des zonages à échelles fines et des indicateurs d'accessibilité reproductibles, mobilisés notamment dans le rapport *Inégalités spatiales d'accessibilité aux médecins spécialistes* (Rapport Irdes n°597). Ce travail vise à outiller la comparaison territoriale et l'analyse des inégalités d'accès dans un contexte de tensions de démographie médicale et d'évolution de l'offre. *(Lien : Inégalités spatiales d'accessibilitéaux médecins spécialistes)*

Finalité statistique et usages attendus

- Fournir un cadre de mesure homogène (définitions, périmètre, échelles) de l'accessibilité aux spécialistes.
- Améliorer la comparabilité inter-territoires et suivre les dynamiques (évolutions d'offre, démographie, temps d'accès).

- Outiller l'évaluation et l'aide à la décision (priorisation territoriale, dispositifs d'incitation, aménagement de l'offre).

Périmètre et granularité

- Champ santé : accès aux médecins spécialistes (cardiologie, dermatologie et ophtalmologie).
- Échelles territoriales : mailles fines (agrégables aux périmètres administratifs usuels) pour répondre aux besoins territoriaux et éviter les effets de moyennes trop agrégées. Cette orientation est cohérente avec l'**AVG** 8 "Des données territoriales par et pour les territoires" du CNIS, qui encourage les statistiques à échelles fines et la coordination entre producteurs.

Sources de données

- **Offre de soins (SNDS) :** infos sur les libéraux (sexe, âge, spécialité, mode d'exercice, secteur, OPTAM), localisation (commune, IRIS, lieux principal/secondaires) et volume annuel d'actes. Calcul en ETP, prise en compte activités mixtes/temps partiels.
- **Besoins de soins (INSEE + SNDS) :** INSEE (population communale, revenu médian – FiloSoFi) + SNDS-DCIR 2019 (ambulatoire) au niveau communal : dates de soin, montants remboursés, actes codés, âge**,** sexe**,** commune de résidence.
- **Flux de recours / décroissance :** Seuils de distance et fonction de décroissance calibrés sur les distances réellement parcourues domicile→professionnel, mesurées en distance-temps voiture via Metric-OSRM (distancier INSEE).

Valeur ajoutée pour la statistique publique

- Contribue à éclairer les inégalités d'accès (alignement **AVG** 5) et la coordination des statistiques de santé (alignement **AVG** 7), en améliorant visibilité et comparabilité des mesures territoriales d'accessibilité.
- Echanges méthodologiques avec la DREES

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Lancement de la collection de podcasts Irdes

En 2025, l'Irdes a poursuivi sa diffusion via le format podcast pour renforcer la lisibilité et l'accessibilité de ses productions auprès d'un public élargi (décideurs, praticiens, grand public informé).

La série propose des épisodes thématiques (résultats d'études, éclairages méthodologiques, enjeux de politique de santé), publiés sur le site de l'IRDES a un rythme trimestriel. A ce jour 8 podcasts ont été diffusés.

Page : Les podcasts de l'Irdes

Institut national d'études démographiques (INED)

Éléments de contexte en 2025

Plusieurs éléments sont à signaler du côté de l'Ined pour l'année 2025 :

- l'activité de l'Ined s'inscrit dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance 2021-2025, signé avec l'État. L'institut poursuit le développement de sa stratégie en faveur de la Science Ouverte, ainsi que le renforcement du lien « Sciences et sociétés ». Le projet scientifique du contrat comporte un axe intitulé « Crises et populations : ruptures, continuités et transformations ». Au sein de cet axe, trois ensembles de recherche se confrontent à ces questions : les liens entre population et environnement, les conséquences de la pandémie de Covid-19 et la mise en perspective des dynamiques démographiques avec des bouleversements majeurs, d'ordre politiques ou socio-économiques, contemporains ou passés.

- le projet d'Equipex+ d'Observatoire des parcours de vie « LifeObs », en partenariat avec l'Insee, PROGEDO, l'Université Paris Dauphine et les universités de Bordeaux et Strasbourg, officiellement lancé en février 2022, s'est poursuivi en 2025. Ce projet comporte quatre départements : un département « collecte », qui concerne sept enquêtes portant sur les différentes étapes du parcours de vie (cohorte d'enfants GUIDE, enquête Envie sur l'entrée dans la vie affective et sexuelle des jeunes, enquête Erfi 2 sur les relations interfamiliales et intergénérationnelles, enquête FamEmp sur les liens entre vie familiale et vie professionnelle, enquête Familles de l'Insee sur la diversité des situations familiales, enquête sur la Fécondité et la Santé Reproductive dans les DROM et enquête SHARE sur le vieillissement de l'Université Paris-Dauphine) ; un département « innovation » qui vise à mettre en commun des réflexions sur le multimode, les incitations financières, les outils de conception de questionnaire et l'appariement des données d'enquête aux données administratives ; un département « diffusion » en charge de la mise à disposition des données et métadonnées d'enquêtes du projet et des enquêtes historiques, auprès des chercheurs français et internationaux ; et le département « formation » qui propose des supports de formation aux plateformes universitaires de données (PUD) à partir des données d'enquêtes (anonymisées par des méthodes adaptées) sur les trajectoires de vie. Le rapport à mi-parcours a été envoyée à l'ANR à l'été. L'équipe sera auditionnée en novembre 2025.

- la décision n°2022-1583 de l'ARCEP (Décision no 2022-1583de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 1er septembre 2022modifiant la décision établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion) a eu un impact majeur sur la pratique des enquêtes téléphoniques de l'institut. Cette évolution visant à protéger contre le démarchage téléphonique a introduit des Numéros Polyvalents Vérifiés (NPV) pour identifier les appels réalisés à partir de systèmes automatisés d'appel, systèmes utilisés par la plupart des instituts de sondage. Cette décision a eu des répercussions pour les enquêtes téléphoniques par automate. Plusieurs pistes de protocoles ont été explorées (à l'Ined et ailleurs) pour essayer de limiter ces effets et de trouver des solutions.

Un recours auprès du conseil d'Etat, pour faire évoluer la règlementation, avait été déposé en 2024 par le syndicat des instituts de sondages SYNTEC ; l'Ined y avait contribué par un courrier indiquant les conséquences de cette évolution sur la pratique d'enquêtes. Le Conseil d'Etat avait rejeté cette demande. Toutefois, des avancées ont été réalisées en 2025. Un texte proposé par le Sénat sur le démarchage téléphonique a été intégré à la proposition de loi dite Cazenave, sur la lutte contre la fraude aux aides publiques, qui a été adoptée par les assemblées (nationale et le Sénat) le 21 mai 2025 (et entrera en application en août 2026). Ce texte prévoit une interdiction du démarchage téléphonique non consenti,

tout en ouvrant la voie à une exception pour les enquêtes et sondages. C'est-à-dire qu'il autorise le gouvernement à fixer, par arrêté, une liste restreinte d'organisations (identifiés sur un jeu de critères dans l'article 16 de cette loi). La mise en place pratique reste encore à organiser mais cet article semble mettre fin au souci soulevé par l'utilisation des NPV pour les enquêtes de l'institut.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

a) ELFE : étude longitudinale française depuis l'enfance

La cohorte ELFE a débuté en 2011 avec l'inclusion de 18 300 enfants nés dans un échantillon de maternités métropolitaines. Une mère sur deux a consenti au suivi de son enfant. Ce suivi s'est poursuivi au rythme d'un entretien annuel jusqu'aux 3 ans et demi de l'enfant. Les interrogations ont été plus espacées ensuite. En 2025, a débuté l'enquête de suivi à 14 ans. Le recueil change de modalité avec un protocole par questionnaire en ligne au lieu de recueils par téléphone ou en face-à-face auxquels sont habitués les familles. L'enquête a débuté auprès des parents en 2025. Une version papier courte du questionnaire pour les familles n'ayant pas répondu aux questionnaires en ligne est prévue en fin d'année 2025. L'enquête se poursuivra en 2026 auprès des adolescents pour lesquels le consentement des parents aura été obtenu. Une attention particulière sera portée sur l'analyse de l'engagement direct des adolescents en tant que répondants, incluant l'étude d'une gratification conditionnelle ou non sous la forme d'un chèque cadeau « culture ». (A noter que les enquêtes auprès des adolescents concernent également les enfants de la cohorte « Epipage 2 » qui suit des enfants nés prématurés la même année (Inserm)).

b) L'enquête Ruralitic est en cours de préparation. Elle porte sur les histoires de vie, les circulations, les liens sociaux et les représentations des habitants des campagnes en France. Cette enquête sera également déclinée dans trois autres pays européens (Danemark, Portugal, Suède). Une des originalités de l'enquête est de considérer les habitants des campagnes non seulement à partir des lieux de résidence habituels mais aussi à travers les résidences temporaires (pour les vacances, les visites à la famille, le (télé-)travail, etc). L'enquête prévoit d'interroger 2000 habitants dans une dizaine de zones d'enquête déjà sélectionnées. Elle devait s'appuyer sur le tirage d'un échantillon dans FIDELI (tirage de logements principaux et secondaires), éventuellement complété par un tirage dans des lieux de séjours hors du champ du logement ordinaire (camping, résidences hôtelière, etc). Suite au refus de l'Insee de fournir un échantillon issu de FIDELI, des réflexions sont en cours pour définir une base de sondage alternative : les logements dans ces territoires, incluant les résidences secondaires, seraient tirés à partir de la base d'adresses nationale (BAN) après validation/repérage des adresses et des logements aux adresses sur le terrain. La collecte est prévue en 2027.

c) Enquêtes en préparation à l'Ined qui pourraient nécessiter un tirage d'échantillon dans FIDELI

En 2025, l'Ined a continué à préparer des enquêtes qui pourraient nécessiter le tirage d'échantillons dans FIDELI, et qui pourraient de ce fait être présentées à l'avenir au CNIS pour avis d'opportunité, puis au comité du label.

Au moins trois enquêtes en préparation pourraient être dans ce cas :

- Une enquête sur la fécondité et la santé reproductive en Outre-mer (« Parcours de fécondité outre-mer et santé reproductive - ParFécOMSa » dont la collecte est prévue en 2028-2029. Il s'agira d'interroger entre 2 000 et 2 500 femmes et hommes âgés de 18 à 49 ans dans chaque département (Martinique, Guadeloupe, La Réunion et Guyane) sur leur parcours génésique, les intentions de

fécondité, les pratiques contraceptives, l'expérience de l'IVG, la santé reproductive et l'accès aux soins. Le questionnaire (45 minutes) mobilisera le réseau des enquêteurs de l'Insee. Aucun appariement avec les données de santé n'est envisagé pour cette enquête.

- Une nouvelle cohorte dite GUIDE (anciennement Eurocohort) visant à étudier le bien-être des enfants, dans le cadre d'un projet européen. Un pilote a été réalisé en 2023 en France et quatre autres pays européens. La première vague de l'enquête auprès d'un échantillon d'enfants de 8 ans prévue en 2027 a été décalée à 2028 afin de permettre à un plein grand nombre de pays européens d'y participer. Une collecte auprès de nouveau-nés était planifiée pour 2029 mais a été repoussée sine die. L'Insee a donné son accord pour tirer l'échantillon des enfants de 8 ans dans Fideli. Des appariements avec d'autres données pourraient également être mis en place.

- Enquête Virage (Violence et rapports de genre) Guyane : cette enquête prévue en 2029 serait une enquête auprès d'une population de femmes et d'hommes âgés entre 18 et 69 ans représentative de la diversité de la population de Guyane. L'enquête reprendrait le questionnaire de l'enquête Virage Dom, mais en l'adaptant aux spécificités locales (forte immigration, spécificités des populations de l'intérieur…) et dans plusieurs langues (français, portugais brésilien, créole haïtien, sranan tongo, bushinengués). L'enquête vise à compléter en Guyane les enquêtes Virage conduites en 2015 en métropole et en 2018 à la Réunion et dans les Antilles, héritières de l'enquête nationale contre les violences faites aux femmes (ENVEFF) et de son extension dans les outre-mer, réalisées dans les années 2000. La faisabilité d'avoir recours au réseau des enquêteurs Insee n'a pas abouti, l'Ined sollicitera donc un prestataire de collecte. Un tirage dans les enquêtes annuelles de recensement pourrait être demandé.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

L'un des chantiers majeurs initié en 2025 concerne les appariements de données issues de fichiers administratifs pour permettre le suivi passif d'individus participant à des enquêtes inscrites dans une temporalité longue, telle que la cohorte Elfe. Une réflexion commune a été engagée avec les cohortes d'adultes en population générale Constances (Inserm) et E3N-Générations (Inserm). Ces appariements permettraient d'ouvrir de nouvelles perspectives pour décrire plus finement et améliorer la connaissance de phénomènes sociaux associés aux inégalités en santé. Plusieurs rencontres avec l'Insee ont eu lieu en 2025 pour en étudier la faisabilité. Le CNIS s'est réuni en juin 2025 pour réfléchir à un cadre de référence pour ces appariements qui servira de guide pour poursuivre l'opération en 2026.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

L'Ined a poursuivi sa politique de mise à disposition de ses données d'enquêtes à la communauté scientifique à travers son catalogue de données - DataIned et l'application de commande Quetelet PROGEDO (diffusion du fichier de production de recherche de l'enquête Migrations, Famille et Vieillissement dans les départements d'Outre-mer (MFV2)). Pour chaque nouvelle enquête diffusée, une communication standard sous forme de flyers et mails est également désormais préparée.

L'Ined a poursuivi la création et la diffusion de Fichiers pédagogiques anonymisés (FPA), ne contenant plus de données identifiantes et donc largement accessibles au grand public, sur le modèle des fichiers détails diffusés par le SSP. Ces fichiers, élaborés dans le cadre du projet LifeObs, ont notamment pour objectif l'implémentation de kits pédagogiques sur l'utilisation des données d'enquête.

Une part croissante des ouvrages du fonds de l'Ined, ainsi que les nouveautés sont consultables gratuitement au sein des collections Ined Éditions sur la plateforme OpenEdition Books. Le service des éditions de l'Ined travaille par ailleurs à la rédaction de politiques de données associées aux publications, et de politiques d'auto-archivage. En 2025, le service a créé une nouvelle collection (Premiers résultats d'enquête) afin de diffuser plus rapidement les premiers résultats des enquêtes ; cette collection sera utilisée pour la première fois pour les enquêtes ERFI2 et Familles et employeurs.

Une mission concernant la valorisation et la gestion des données démographiques, et notamment de la conjoncture démographique, s'est poursuivie en 2025, dans le but de créer de nouveaux supports (site web, datavisualisation, animations, etc.) permettant de donner à voir et à comprendre ces données. Elle s'articulera avec les travaux de refonte du site web de l'Ined, qui ont démarré en 2024 et ont continué en 2025.

La mission Science Ouverte (MISO) de l'Ined, qui a ouvert son site web à l'été 2023, s'est poursuivie en 2025 pour diffuser les bonnes pratiques en termes d'outils, de méthodes, de publications et de données dans le cadre de la Science Ouverte.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
La sexualité qui vient, jeunesse et relations intimes après me too	La sexualité qui vient, jeunesse et relations intimes après me too	Démographie avis n°10	
Les Françaises veulent moins d'enfants	Les Françaises veulent moins d'enfants	Familles avis n°10	
Tensions entre vie privée et vie professionnelle : qui sont les plus exposés ?	Tensions entre vie privée et vie professionnelle : qui sont les plus exposés ?	**AVG** 5	
La population de la France va-t-elle diminuer ?	La population de la France va-t-elle diminuer ?	Familles avis n°10	
La face cachée du mal-logement - Enquête en marge du logement ordinaire		**AVG** 5	
Le Covid-19 est-il le pire fléau depuis 1900 ? Ce que révèlent les archives de la statistique régionale française	Le Covid-19 est-il le pire fléau depuis 1900 ? Ce que révèlent les archives de la statistique régionale française	**AVG**7	

Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (LEGOS)

Université Paris-Dauphine – LEDa-LEGOS – Enquête SHARE

Éléments de contexte en 2025

SHARE (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*) est une enquête européenne longitudinale et pluridisciplinaire menée tous les deux ans auprès des personnes de 50 ans et plus, ainsi que de leur partenaire, dans 27 pays d'Europe continentale et en Israël. Réalisée en face à face (CAPI), elle aborde le vieillissement, la santé et les parcours professionnels. Coordonnée par le SHARE-ERIC, organisme reconnu par la Commission européenne, elle dispose d'équipes nationales dans chaque pays participant, financées par les res sources de leur propre territoire. Des enquêtes « sœurs » existent dans d'autres régions du monde, comme HRS (États-Unis), ELSA (Angleterre), TILDA (Irlande) ou CHARLS (Chine).

Depuis son lancement en 2004, 10 vagues de l'enquête SHARE ont été conduites. La France a participé à chacune d'entre elle, ainsi qu'à des collectes complémentaires dans le cadre de projets plus ciblés (sur le COVID19, d'une part, et d'autre part sur les fonctions cognitives d'une partie de l'échantillon longitudinal de répondants de SHARE en France dans le cadre du projet HCAP).

L'équipe-pays française (SHARE-France) est implantée depuis 2012 à l'Université Paris-Dauphine. Au-delà du suivi de la production des données au niveau français, elle assure la promotion et le rayonnement de l'enquête SHARE à travers des activités de valorisation scientifique, de formation, etc. L'équipe SHARE France continue ainsi à produire des publications appuyées aux données de SHARE. Elle contribue par exemple à la collection de notes de synthèse « Données, numérique, santé en société » (DNSS) dans le cadre de sa participation à l'Institut santé numérique en société (ISNS), et participe très fréquemment à des colloques et journées d'études en s'appuyant sur les données de l'enquête.

Les opérations de la 10ème vague, préparées depuis 2023, ont été lancées dès octobre 2024 et se sont terminées le 31 mai 2025. L'année 2025 a ainsi été largement consacrée au suivi du terrain principal de cette 10ème vague, et au début du processus de nettoyage des données.

Par ailleurs l'année 2025 a été marquée par une évolution du périmètre de l'équipe SHARE-France, à savoir le départ de Louis Arnault, ingénieur chargé de la production des données SHARE en France, et son rempla cement par Justine Bondoux, à compter du 1er septembre 2025. La restructuration de l'équipe se poursuit par ailleurs en prévision du départ, début 2026, de Thomas Renaud, ingénieur de recherche chargé des aspects méthodologiques et de valorisation de l'enquête SHARE en France.

Les apports du projet SHARE peuvent être rattachés aux avis de moyen terme suivants du CNIS :

- Avis général n°2. Mesurer la transformation numérique de l'économie et de la société dans la mesure où l'enquête SHARE permet de quantifier les impacts du recours à Internet en général ainsi qu'au télétravail et à la télémédecine en particulier, sur les conditions de vie et la santé des Européens âgés de 50 ans ou plus.
- Avis général n°3. Inscrire la statistique publique dans une perspective internationale dans la mesure où l'enquête européenne SHARE se prête par nature aux comparaisons internationales.
- Avis général n°4. Rendre compte des enjeux générationnels dans les statistiques dans la me sure où SHARE porte spécifiquement sur les conditions de travail, le passage à la retraite, les condi tions de vie, la santé et l'autonomie des personnes âgées en Europe. SHARE permet d'étudier le vieillissement et ses conséquences économiques sociales et sociétales. Le dispositif de l'enquête permet en outre de continuer à interroger les individus entrés en établissement.

- Avis général n°5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations dans la mesure où l'enquête SHARE permet d'étudier les inégalités sociales, les inégalités des chances et l'équité en santé et dans l'accès aux soins, parmi les individus de 50 ans ou plus en Europe.
- Avis général n°7. Mieux prendre en compte les besoins sociaux en matière de statistiques de santé et renforcer la coordination entre producteurs pour y répondre dans la mesure où l'enquête SHARE a su faire preuve de réactivité et de flexibilité pour mesurer, à l'été 2020 et à l'été 2021, les effets de la pandémie de Covid-19 sur les conditions de vie des répondants, dans le cadre de deux enquêtes menées par téléphone. Les données de l'enquête SHARE classique ont par ailleurs été largement mobilisées par les décideurs publics de la plupart des pays d'Europe, pendant cette période de crise épidémique.
- Avis général n°11. Faciliter l'orientation des utilisateurs dans les statistiques disponibles et poursuivre les efforts de pédagogie dans la mesure où les équipes SHARE apportent une attention particulière à la valorisation de l'enquête, à la diffusion de données ouvertes et simplifiées (easyS HARE) autant qu'à la mise à disposition des décideurs publics et du grand public d'un savoir vulgarisé appuyé sur les données.

Stricto sensu, l'enquête SHARE ne se conforme à aucune des catégories proposées dans le plan type, puisqu'il s'agit d'une enquête répétée sur un canevas presque identique tous les 2 ans environ.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'en quêtes régulières

L'année 2025 a été principalement consacrée, pour ses aspects de production, à la conduite et au suivi de terrain de la vague 10 de l'enquête SHARE.

Le terrain de la 10e vague de l'enquête SHARE classique s'est déroulé entre octobre 2024 et mai 2025. Le terrain principal de la vague 10 a couvert tout le territoire métropolitain (hors Corse) et mobilisé environ 120 enquêteurs.

Le questionnaire principal de la vague 10 de SHARE a fait l'objet de quelques changements mineurs par rapport à celui de la vague 9 (ajout d'un module sur l'appétence pour les enquêtes en ligne, notamment).

Au total, le protocole SHARE a permis de collecter en France 3 222 questionnaires individuels répartis entre l'échantillon longitudinal (ménages ayant participé à l'une des 3 vagues antérieures de SHARE) et un échan tillon de rafraîchissement. Les ménages constituant cet échantillon de rafraîchissement ont été sélectionnés à partir du fichier FIDELI de l'INSEE, ce qui constituait une première pour SHARE. Le nombre d'entretiens issus de l'échantillon longitudinal est de 2 271 (dont 98 entretiens spécifiques « fin-de-vie »), conduits parmi un total de 2 793 ménages éligibles au titre de leur appartenance au panel SHARE. Parmi ces ménages, 97,4% (7% de plus qu'en vague 9) ont pu être effectivement contactés et 58,8% ont accepté de répondre à la vague 10 de SHARE soit un taux de participation individuel de 55,3% sur le panel. L'échantillon de rafraîchissement contenait 3 482 ménages qui se sont révélés effectivement éligibles. Un total de 951 entretiens individuels a pu être conduit, soit un taux de participation individuel global de 17,9% (et 21,6% à l'échelle des ménages). Enfin, le drop-off a été rempli par 85% des individus ayant accepté de participer à cette vague 10 de SHARE.

Le bilan est en demi-teinte. Bien que les taux de contact en vague 10 aient été très élevés (jusqu'à 98,5% dans le panel actif, c'est-à-dire parmi les répondants ayant participé à la vague 9), les taux de participation ne sont pas toujours pleinement satisfaisants. En effet, sur le panel actif, on observe une baisse du taux de participation des individus comparativement à la vague 9 (66% en vague 10 contre 70% en vague 9). Quelques hypothèses de facteurs explicatifs peuvent être faites : durée du questionnaire qui augmente, lassitude, inci tations financières trop faibles, etc. Concernant le panel inactif, on observe une augmentation de 6% points de pourcentage du taux de participation comparativement à la vague 9. Enfin, sur le rafraîchissement, le taux de participation est meilleur mais l'objectif fixé initialement de 1 000

entretiens n'a pas été atteint. De plus, on observe une baisse du nombre moyen d'entretien par ménage : 1,66 en vague 10 contre 1,75 en vague 9.

Durant le terrain, des suivis hebdomadaires ont été réalisés avec l'agence de collecte tant sur la quantité des entretiens que sur leur qualité (mise en place d'indicateurs sur les données récoltées par chaque enquêteur pour repérer les éventuelles erreurs et fournir des conseils individualisés). Par ailleurs, des membres de l'équipe SHARE se sont impliqués dans la réflexion quant à la durée du questionnaire principal (accompagne ment des enquêteurs sur le terrain, discussion en plénière lors d'une réunion du consortium SHARE) et ses implications quant à la qualité des données et aux taux de réponse.

À la suite de la phase de terrain, les opérations de nettoyage et de traitement des données ont été effectuées. Le recodage des questions ouvertes sur les nationalités, les niveaux d'éducation, les causes de décès ont été effectués ainsi que le codage des questionnaires drop-off.

En parallèle, les travaux préparatoires de la vague 11 ont été lancés : réflexion sur le questionnaire drop-off en collaboration avec des chercheurs de PSL et des équipes SHARE d'autres pays (Suisse, Luxembourg, Italie, Espagne), traduction des nouveaux modules insérés dans la vague 11, tests du nouveau CAPI (passage de BLAISE à QUEST) avec questionnaire générique en anglais sur tablette, test du questionnaire en français, réflexions sur l'échantillonnage pour le rafraîchissement en vague 11 (en lien avec l'INSEE).

Des travaux administratifs préparatoires liés à l'enquête complémentaire HCAP (Harmonized Cognitive As sessment Protocol), dont la deuxième édition doit être adossée à la collecte principale de la vague 10, ont également été menés : enregistrement de l'établissement porteur (Paris-Dauphine) auprès du financeur (le NIA) et constitution d'une version préliminaire du dossier de candidature.

Par ailleurs, l'équipe SHARE-France a poursuivi en 2025 le travail préparatoire à un appariement futur de l'enquête SHARE avec des données provenant de sources administratives nationales, notamment des don nées fiscales (FIDELI) ou de santé (SNDS). La faisabilité d'une telle procédure d'appariement est contrainte par de nombreuses difficultés techniques, légales et stratégiques mais l'équipe SHARE-France poursuit les démarches pour mettre en place cet appariement sur les prochaines vagues.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

L'équipe SHARE-France a une double mission de conduite de travaux de recherche et d'incubateur de projets afin de promouvoir et faciliter la recherche autour de l'enquête SHARE. Le principe est de développer des axes de recherche et de fédérer des groupes de recherche composés des membres de l'équipe SHARE France et des chercheurs associés au développement de SHARE au sein du LEDa-Legos (Université Paris Dauphine), auxquels s'adjoignent des chercheurs/utilisateurs extérieurs.

La poursuite des travaux de recherche par l'équipe SHARE-France s'inscrit dans une triple logique : celle des projets de recherche européens bénéficiant d'un financement spécifique d'une part, celle relevant du pro gramme de recherche des membres de l'équipe et chercheurs associés du LEDa-Legos d'autre part, et celle résultant de collaborations avec les financeurs (COR, CNSA) pour conduire des études spécifiques à partir des données de SHARE, enfin.

Le projet de recherche européen nommé BB-Future (« *The care wave and the future of the baby boomers and their children* »), porté par E. Perdrix et dont l'Université Paris-Dauphine est partenaire, s'est poursuivi en 2025 (et s'achèvera fin 2026). Il porte spécifiquement sur la deuxième grande transformation qui suivra la vague de retraite des « baby-boomers » : la détérioration probable de leur état de santé au milieu des années 2030 et leurs besoins futurs d'aide formelle et/ou informelle. L'objectif principal de BB-Future est de comprendre l'am pleur et les implications économiques et sociales de cette vague attendue de soins et d'aide liée au vieillissement des « baby-boomers » et de proposer des recommandations politiques pour une planification anticipée au niveau de l'Union européenne et des États membres. Plusieurs chercheurs de l'Université Paris-Dauphine sont impliqués dans ce projet. En 2025, le projet a permis le recrutement de plusieurs post-doctorants (cf. infra).

En 2025, l'équipe SHARE-France a répondu, conjointement avec des équipes SHARE d'autres pays, a deux projets européens.

Le premier projet, SHARE-RISE (en réponse à l'appel HORIZON-INFRA-2025-01-DEV-03), vise à faire de SHARE une infrastructure de recherche durable, technologiquement avancée et compétitive à l'échelle mon diale. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet SHARE-COHESION (2019-2024) et vise à renforcer la capacité de SHARE à répondre aux défis scientifiques, technologiques et sociétaux des prochaines décennies.

Le projet s'articule en quatre grands piliers : Resilience, Interview Content, Survey Methods, Engagement. SHARE-RISE entend renforcer la résilience de l'infrastructure à travers une extension géographique progres sive vers de nouveaux pays (par ex. Norvège, Islande, Serbie). Il prévoit également un lien approfondi entre les données SHARE et d'autres sources contextuelles, telles que les indicateurs environnementaux (qualité de l'air, climat), les politiques énergétiques et celles relatives aux soins de longue durée (long-term care). Le projet développera un questionnaire central flexible, capable d'être déployé rapidement en cas de crises sa nitaires, économiques ou géopolitiques. Il sera également question de la refonte des entretiens « fin-de-vie » pour mieux documenter le fardeau des aidants, le deuil et la qualité de la fin de vie, tout en harmonisant ces données avec les autres grandes études internationales (HRS, ELSA, etc.). Le projet propose également la mise en place de nouveaux modules explorant la préparation aux soins de longue durée, incluant les besoins non satisfaits et les réseaux de soins, avec une attention particulière portée aux résidents en établissements de soins, population souvent sous-représentée. Sur le plan méthodologique, SHARE-RISE propose le recours au multimode pour la collecte des données (en face-à-face, par téléphone, en ligne ou sur papier). Sur le pilier Engagement, le projet propose la mise en place de tableaux de bord interactifs multilingues, d'outils d'aide à la décision basés sur l'intelligence artificielle, et d'actions de communication ciblées, incluant des synthèses de politiques publiques et des formations destinées notamment aux décideurs nationaux.

L'équipe SHARE-France, représentée dans ce projet par Florence Jusot et Anne Laferrère, a suggéré sa contribution à différents niveaux :

- participation à la conception du questionnaire court destiné aux situations de crise,

- participation au développement de nouveaux modules, notamment sur les thèmes du suicide assisté et de l'espérance de vie,

- réflexions sur les futurs dispositifs d'enquête multimodaux, en s'appuyant sur son appartenance au réseau LifeObs, qui regroupe les principales enquêtes en sciences sociales françaises,

- participation à la rédaction de notes de synthèse à destination des ministères et organismes de protection sociale.

Le second projet, FIRE (Fairness, Inclusion, Resilience, and Equity: Understanding and Advancing Inter-ge nerational Fairness in Europe), s'inscrit dans le cadre de l'appel HORIZON-CL2-2025-01-TRANSFO-10 du programme Horizon Europe. Il a pour objectif de développer un cadre analytique et empirique pour com prendre et promouvoir l'équité intergénérationnelle en Europe, en s'appuyant sur des données solides et des analyses comparatives. Il se concentre sur trois domaines clés (emploi, patrimoine et éducation) et examine leurs interactions avec les politiques et les changements démographiques ou technologiques. Le projet ex plore également le rôle des transferts intergénérationnels (financiers, de soins, de savoirs) dans la solidarité et la résilience sociale. A terme, le projet produira des indicateurs harmonisés d'inégalités intergénération nelles, évaluera l'impact des systèmes de travail, de soins et d'éducation sur la mobilité sociale, et proposera des recommandations politiques concrètes.

L'équipe SHARE-France a proposé 3 études novatrices pour participer au projet. Le premier travail, en colla boration avec Louis Arnault et Benoît Carré, s'intéressera aux inégalités intergénérationnelles dans l'état de santé et le recours aux soins. Il s'agira d'évaluer dans quelle mesure les différences de santé et d'accès aux soins résultent de circonstances subies plutôt que de choix individuels. Le second travail consistera à explorer les données du drop-off français de la vague 10 portant sur les opinions et préférences relatives à l'aide reçue des enfants et apportée aux parents, ainsi que sur la perception du rôle respectif des familles et des pouvoirs publics dans la prise en charge de la dépendance. Enfin, le dernier travail, mesurera l'impact de la santé sur les souhaits de départ à la retraite.

Parallèlement à ces deux projets européens d'envergure, d'autres études et travaux de recherche utilisant les données SHARE et impliquant directement les membres de l'équipe SHARE-France ainsi que des collègues extérieurs ont été poursuivis au cours de l'année 2025. SHARE-France a aussi initié des projets avec certains de ses financeurs.

Plusieurs travaux comprenant une dimension statistique sont en cours, qui ont vocation à engendrer des pu blications :

- Louis Arnault, Justine Bondoux et Florence Jusot se sont intéressés aux différences de recours aux soins suite à la pandémie de COVID-19 en distinguant les visites chez les praticiens des actes de prévention tels que vaccination contre la grippe, dépistages du cancer du sein et du cancer colorectal, etc.
- Julien Bergeot et Louis Arnault ont continué leur projet sur les conséquences de l'offre d'aide sur la santé mentale des aidants.

Justine Bondoux et Florence Jusot ont par ailleurs initié un projet en partenariat avec le COR (Conseil d'orientation des retraites), financeur de SHARE. Les réflexions préliminaires portent sur les souhaits de départ à la retraite et plus particulièrement les caractéristiques individuelles des individus souhaitant partir le plus tôt. Une approche par groupes de pays est aussi susceptible d'être menée.

Enfin, des échanges préliminaires autour d'une possible convention de valorisation avec la CNSA (institution qui finance également SHARE) sont en cours. Il s'en dégage que la thématique de travail centrale serait l'isolement social et le sentiment de solitude, tels qu'ils sont observables dans l'enquête SHARE.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

L'année 2025 a donné lieu à l'initiation et la poursuite de nombreux travaux scientifiques de la part des membres de l'équipe SHARE-France et des chercheurs associés à SHARE au sein du LEDa-Legos (Paris Dauphine), qui se sont concrétisés par une activité soutenue de participation à des évènements scienti fiques (conférences, workshops, séminaires, etc.) et par plusieurs publications de ces travaux.

L'équipe SHARE-France a organisé, en partenariat avec le projet BB-Future (piloté par Elsa Perdrix), une journée scientifique avec présentation de travaux de recherche portant sur l'économie du vieillissement. Cette journée a été introduite par Axel Börsch-Supan (fondateur de SHARE) et a donné lieu à une table ronde intitulée « Why doing a European survey, comparing European countries, and think at the European level about challenges of long term care », rassemblant des chercheurs renommés tels que Svend E. Hougaard Jensen (Copenhagen Business School), Florence Jusot (Université Paris-Dauphine), Courtney Van Houtven (Duke University) ainsi que des membres d'institutions comme Ricarda Milstein (OCDE) et Marianne Tenand (CNSA).

L'année 2025 a également vu se poursuivre les premiers projets issus de l'association entre SHARE France et deux infrastructures de recherche d'envergure en France, qui ambitionnent respectivement de renforcer le développement méthodologique et la valorisation/diffusion des enquêtes (LifeObs, infrastructure Equipex+) et de développer la réflexivité des usages des données de santé au service la société (Institut santé numérique en société de PariSanté Campus, conjointement avec le PEPR « Santé Numérique »).

Dans le cadre du projet LifeObs, de nombreux échanges ont favorisé la diffusion des pratiques mises en œuvre dans SHARE, par exemple lors de l'assemblée du réseau au cours de laquelle Pierre Depardieu et Thomas Renaud ont présenté le bilan de la vague 10 ainsi que les perspectives à venir. LifeObs permet à SHARE de s'inscrire au niveau national dans un écosystème comprenant d'autres grandes enquêtes (telles que FamEmp ou ENVIE) et de mener des discussions approfondies sur des sujets méthodologiques tels que les modes de collecte ou les mécanismes d'incitation financière. Cet environnement qu'est l'Equipex+ LifeObs a par ailleurs contribué à alimenter les travaux de Thomas Renaud sur les difficultés d'enquête en établissements d'hébergement pour personnes âgées et sur

l'efficacité des incitations financières sur la participation des répondants (présentés respectivement lors de la conférence ESRA et des JMS ; cf. références infra).

La contribution de l'équipe SHARE à la collection de notes de synthèse « Données, numérique, santé en société » (DNSS), a fait l'objet de deux publications sur SHARE en 2025 : la première visait à vulgariser un article scientifique de Julien Bergeot et Florence Jusot portant sur les besoins de soins non satisfaits dus à la pandémie de Covid-19 et leurs conséquences sur les risques de chutes (novembre 2025) et la seconde portant sur l'échelle ICOPE, mesure de santé fonctionnelle, qui s'intéresse à la dégradation des capacités intrinsèques (décembre 2025).

Ces différents éléments témoignent de l'intégration continue de SHARE-France au sein à la fois de la communauté scientifique de la recherche sur le vieillissement, des acteurs institutionnels, des réseaux de producteurs d'enquêtes en SHS, et de l'offre pédagogique universitaire.

Par ailleurs :

- Le site Internet de SHARE-France a été mis à jour au fil de l'année et préparé pour une migration (à venir) comme section au sein du site principal du LEDa
- Supports de communication :
    - Un courrier de vœux a été envoyé en janvier 2025 à destination des répondants de l'enquête SHARE.
    - Une brochure de résultats (par ailleurs disponible sur le site de SHARE-France ; cf. ici) d'une vingtaine de pages a été jointe au courrier de remerciements pour les répondants ayant participé à la vague 10.

Les activités de l'équipe SHARE-France ont enfin donné lieu à divers événements, publications et collaborations.

Co-organisation de conférences :

- Organisation d'une conference intitulée « Long-term Care Conference SHARE − BB-Future » le 14 mars 2025.
- Partenariat avec les 47èmes Journées des économistes de la santé français (JESF, 3-5 décembre 2025, Créteil).

Présentation de travaux par les membres de l'équipe en conférence/séminaire :

- Louis Arnault a présenté le papier Medium-term Effects of the COVID-19 Pandemic on Healthcare Utilization in Europe: Behaviours or Characteristics Changes?, co-écrit avec Justine Bondoux et Florence Jusot, au 73ème congrès de l'AFSE (2-4 juin 2025, Saclay).
- Julien Bergeot a présenté le papier Subjective Disability Free Life Expectancy, co-écrit avec Julie Tréguier et Luc Bissonnette, à la 16ème conférence Young Demographers (5-7 février, Prague).
- Julien Bergeot a présenté le papier Subjective Disability Free Life Expectancy, co-écrit avec Julie Tréguier et Luc Bissonnette, en séminaire à l'INED (novembre 2025, Aubervilliers).
- Julien Bergeot a présenté le papier Subjective Disability Free Life Expectancy, co-écrit avec Julie Tréguier et Luc Bissonnette, en séminaire à l'Université Paris 8 (novembre 2025, Saint-Denis).
- Justine Bondoux a présenté le papier What is the Impact of My Partner's Disability on My Labour Force Participation? A European study, co-écrit avec Sandrine Juin, à la conférence ADRES Job Market (29-31 janvier 2025, Strasbourg).
- Justine Bondoux a présenté le papier Medium-term Effects of the COVID-19 Pandemic on Healthcare Utilization in Europe: Behaviours or Characteristics Changes?; co-écrit avec Louis Arnault et Florence Jusot, à la 2ème conférence de l'AFEPOP (15-16 mai 2025, Marseille).

- Justine Bondoux a présenté le papier Medium-term Effects of the COVID-19 Pandemic on Healthcare Utilization in Europe: Behaviours or Characteristics Changes?, co-écrit avec Louis Ar nault et Florence Jusot, aux 41èmes JMA (5-6 juin 2025, Poitiers).
- Eric Bonsang a présenté le papier The End of the Caregiving Daughter? Gender Employment Gaps and the Use of Formal and Informal Care in Europe, co-écrit avec Joan Costa-Font, au Long-Term Care Seminar du Gateway to Global Aging Data (mars 2025, en ligne).
- Eric Bonsang a présenté le papier The End of the Caregiving Daughter? Gender Employment Gaps and the Use of Formal and Informal Care in Europe, co-écrit avec Joan Costa-Font, à la conférence internationale “The Value of Aging & Long-term Care Policies” (31 mars-1er avril 2025, Université Paris-Cité).
- Eric Bonsang a présenté le papier The End of the Caregiving Daughter? Gender Employment Gaps and the Use of Formal and Informal Care in Europe, co-écrit avec Joan Costa-Font, au 64ème congrès annuel de la Société canadienne de science économique (14-16 mai 2025, Orford).
- Eric Bonsang présentera le papier Health in Later Life: An Analysis of Second-Generation Immi grants au séminaire “Health and Labour” de l’Institut de Tinbergen (Décembre 2025, Rotterdam).
- Violette Dollé présentera le papier Migratory Background and Informal Care Provision, co-écrit avec Florence Jusot et Elsa Perdrix, lors des 47èmes JESF (3-5 décembre, Créteil).
- Florence Jusot a présenté le papier Medium-term Effects of the COVID-19 Pandemic on Healthcare Utilization in Europe: Behaviours or Characteristics Changes?, co-écrit avec Justine Bondoux et Louis Arnault, au Congrès de l’IHEA (19-23 juillet 2025, Bali).

Participation des membres de l’équipe SHARE à des manifestations scientifiques axées sur la méthodologie d’enquête :

- Thomas Renaud, Enquêter par recours au proxy, 2ème journée des grandes enquêtes internatio nales Progedo (26 mars 2025, Aubervilliers).
- Thomas Renaud, Bénévolat et participation associative des seniors. Enseignements de l’enquête SHARE, CESE – ILC France, « Promouvoir l’engagement bénévole des seniors dans le monde sportif » (29 avril 2025, Paris).
- Thomas Renaud, Participation à la table ronde « Experiences from Population Surveys, Cohorts, Administrative Data », conférence GINCO, « Gender inequalities in Healthy Ageing », (20 mai 2025, Aubervilliers).
- Thomas Renaud, Sampling and Survey Administration Challenges in Nursing Homes: The Case of the SHARE Panel in France, 11th Conference ESRA (European Survey Research Association) (14-18 juillet 2025, Ultrecht).
- Thomas Renaud et Florence Jusot, Les données ouvertes au service de l’économie de la santé : l’expérience de l’enquête SHARE. Conférence des 75 ans de la Revue économique (10 sep tembre 2025, Paris).
- Thomas Renaud et Pierre Depardieu, SHARE : Bilan de la vague 10 et perspectives, assemblée annuelle de l’Equipex+ LifeObs (6 octobre 2025, Aubervilliers).
- Thomas Renaud, Présentation lors de la table ronde « Regards croisés sur la téléconsultation », Dauphine Digital Days, session « Santé et Numérique » (19 novembre 2025, Paris).
- Thomas Renaud, Quel meilleur système d’incentives en 2025 ? Éléments de preuve à partir de la littérature et de l’enquête européenne SHARE, 15èmes JMS (Journées de méthodologie statistique) (25-27 novembre 2025, Paris).
- Thomas Renaud, Présentation lors de la session invitée « Enquêtes et bases de données ». 47èmes JESF (Journées des économistes de la santé français) (3-5 décembre 2025, Créteil).

- Thomas Renaud, Does Telemedicine Fill the Gaps Equitably? Evidence Among the 50+ During the Covid-19 Pandemic in France, 10th Scientific Symposium of the AHEAD Research Network (11 décembre 2025, Marseille).

Activités pédagogiques et de transferts de connaissance :

- Utilisation des données SHARE pour réaliser des mémoires (question de recherche et analyses économétriques) dans le cadre du cours « Pratique de la recherche en économie ». L3, cycle pluridisciplinaire d'études supérieures, LEDa, Université Paris-Dauphine – PSL (Laura Khoury et Gabrielle Fack).
- Utilisation des données easySHARE dans le cadre du cours « Économétrie des variables qualita tives ». M1 Économie et gestion de la santé, LEDa, Université Paris-Dauphine – PSL (Julien Ber geot et Sandrine Dufour-Kippelen).
- Présentation et utilisation des données SHARE dans le cadre du cours « Analyses Empiriques Appliquées à la Santé ». M1 Économie et gestion de la santé, LEDa, Université Paris-Dauphine – PSL (Eric Bonsang).
- Utilisation des données SHARE pour réaliser des mémoires. M1 Économie et gestion de la santé, LEDa, Université Paris-Dauphine – PSL (Eric Bonsang)
- Utilisation des données SHARE pour réaliser un devoir à la maison (nettoyage et analyse de données pour calculer des indicateurs d'inégalité de santé) dans le cadre du cours « Measurement Issues ». M1 Quantitative Economics, LEDa, Université Paris-Dauphine – PSL (Laura Khoury et Gabrielle Fack).
- Utilisation des données easySHARE dans le cadre du cours « Advanced Microeconometrics ». M2, LEDa, Université Paris-Dauphine – PSL (Peter Eibich).
- Séance consacrée à SHARE (présentation et manipulations) dans le cadre du cours « Ingénierie des données de santé », Université de Lille, LEM, Master 2 Économie de la santé (Thomas Re naud).
- Séance consacrée à SHARE (présentation et manipulations) dans le cadre du cours « Ingénierie des données de santé », Université Paris-Est Créteil, ERUDITE, Master 2 Économie de la santé (Thomas Renaud).
- Utilisation des données SHARE et enseignements théoriques dans le cadre de la formation « Trai ning SHARE Data », LISER (Luxembourg), formation pour doctorants (Thomas Renaud).
- Utilisation des données SHARE pour réaliser un mémoire sur l'impact du handicap sur les ruptures, Université Paris Est Créteil, ERUDITE, Master 2 Economie de la Santé (encadrement par Justine Bondoux et Sandrine Juin).

Doctorats, post-doctorats, stages, ingénierie de recherche :

- Doctorat : Thomas Martinez, Heterogeneity in disability and in its impact on subjective well-being in old age, thèse d'économie soutenue le 8 décembre 2025, ERUDITE, Université Paris-Est Cré teil.
- Post-doctorat : Justine Bondoux, travaux sur les inégalités de santé et de soins dans un contexte post-Covid, LEDa, Université Paris-Dauphine – PSL.
- Post-doctorat : Thomas Martinez, travaux sur l'isolement social et les événements majeurs de santé et/ou familiaux, LEDa, Université Paris-Dauphine – PSL.
- Post-doctorat : Romane Frecheville, travaux sur le projet BB-Future, LEDa, Université Paris-Dau phine – PSL. ◦ Assistant de recherche : Sami Louahlia, travaux sur le projet BB-Future, LEDa, Université Paris Dauphine – PSL.
- Stage : Alex Martinez, recherche sur les soins de longue durée et les normes de genre. M1 Quan titative Economics, Université Paris-Dauphine – PSL.
- Ingénieur de données : Raphaël Fourchault. Appui à l'équipe SHARE-France sur l'évaluation de la faisabilité et des contraintes d'un appariement de SHARE avec les données du SNDS.

Contribution à des infrastructures et projets de recherche en France :

- Membre partenaire de l'infrastructure de recherche LifeObs (LifeObs /) reconnue Equipex+ (ANR-21-ESRE-0037). Cette infrastructure pilotée par l'INED regroupe 8 dispositifs d'enquête de la statistique publique couvrant toutes les étapes de la vie et a pour ambition d'or ganiser la synergie entre partenaires pour développer la méthodologie des enquêtes (multimode, appariements), assurer leur bonne valorisation/réutilisation et construire des contenus de forma tion ad hoc.
- Membre partenaire de l'Institut santé numérique en société (ISNS) de PariSanté Campus, porté par l'ENS et PSL (co-dirigé par Florence Jusot). Cet institut explore et participe à résoudre les enjeux éthiques, sociologiques, économiques, politiques et juridiques liés à l'utilisation des don nées de santé.
- Membre partenaire de l'Institut de la longévité, des vieillesses et du vieillissement (GIS ILVV)

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Bassolini Elena, Eibich Peter & Zai Xianhua Emma. The Mental Health Consequences of Spousal Bereavement. IZA Discussion Paper, n°18027.	The Mental Health Consequences of Spousal Bereavement	3 et 4	3, 7, 9 et 10 commission Démographie et questions sociales
Bondoux Justine, Barnay Thomas, Jusot Florence & Renaud Thomas. How Does Disability Affect Incomes? An Empirical Study on Older European Workers. Annals of Economics and Statistics. Forthcoming	ANNALS OF ECONOMICS AND STATISTICS	3, 4 et 5	3 - commission « Emploi, qualification et revenus du travail » 7 - Commission « Démographie et questions sociales »
Bergeot Julien, Blaise Marie, Juin Sandrine & Le Forner Hélène. Informal Caregiving Within the Household and Family. Handbook of Labor, Human Resources and Population Economics.	Informal Caregiving Within the Household and Family	3	7, 9 et 10 commission Démographie et questions sociales
Laferrère Anne & Schoenmaeckers Jérôme. Do Europeans Really Feel Better at	Do Europeans really feel better at home than in a nursing home?	3 et 4	3 et 7 - commission Démographie et questions sociales 2 – commission

Home than in a Nursing Home?, American Journal of Epidemiology			Services publics et services aux publics
Cohen Liora & Laferrère Anne. Does the Rating of Care Differ According to Symptoms When Palliative Care Is Provided at the End of Life? Insights from SHARE Data Before and During the COVID-19 Pandemic. SHARE Working Papers Series. Forthcoming.		3, 4 et 7	
Levy Benjamin & Jusot Florence. Enquête SHARE : des données essentielles pour la recherche en gérontologie. Traité de gériatrie et gérontologie.		3 et 4	
Renaud Thomas & Jusot Florence. Les données ouvertes au service de l'économie de la santé : l'expérience de l'enquête SHARE. Revue économique. Forthcoming	Revue économique	3, 7 et 9	
Renaud Thomas & Jusot Florence. Les altérations de capacité intrinsèque chez les 60 ans et plus. Mesure par l'approche ICOPE à partir de l'enquête SHARE. Données, numérique, santé en société.	Donnees numeriques sante societe	3 et 4	

Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

Éléments de contexte en 2025

Créé en 1993, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), alors Observatoire français des drogues et des toxicomanies, est un groupement d'intérêt public (GIP) réunissant l'État (MILDECA et 11 départements ministériels) et la fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS). Il a pour objet d'apporter à ses membres, ainsi qu'aux professionnels du champ et au grand public, un éclairage sur le phénomène des usages de drogues, licites et illicites, des conduites addictives, dont les jeux d'argent et de hasard, en France et de contribuer au suivi du phénomène au niveau européen. À cet effet, il a constitué un dispositif permanent d'observation notamment à travers un ensemble d'enquêtes statistiques pérennes tant en ce qui concerne les évolutions des consommations et des conduites addictives, les produits et les profils et pratiques des consommateurs que leurs conséquences sanitaires, sociales, économiques et pénales.

L'Unité DATA de l'OFDT met en œuvre les enquêtes statistiques de l'Observatoire définies dans le programme de travail et le contrat d'objectifs et de performances 2025-2027. Les missions de l'OFDT et notamment la programmation des enquêtes 2025-2027 s'inscrivent dans les priorités fixées par la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives (SIMCA) 2023- 2027 et les plans nationaux concourant à la lutte contre les drogues et les conduites addictives portés par les membres du GIP, notamment le programme national de lutte contre le tabac. Par ailleurs le programme de travail de l'OFDT s'articule également avec le plan d'action de l'Union européenne en matière de drogues pour la période 2021-2025 ainsi qu'avec le mandat de l'Agence européenne des drogues (EUDA) et plus spécifiquement les objectifs fixés au Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies (REITOX) dont l'OFDT est le correspondant français.

Concernant le programme des enquêtes épidémiologiques nationales sur la période 2025-2027, l'OFDT mettra en œuvre les enquêtes statistiques suivantes :

- ESCAPAD (Enquête sur la santé et les consommations lors de la journée défense et citoyenneté) auprès des adolescents de 17 ans ;
- EROPP (Enquête sur les représentations, les opinions et les perceptions des Français sur les drogues) auprès de la population générale âgée de 18-75 ans ;
- ESSPRI (enquête sur la santé et les substances en prison) auprès des personnes détenues majeures ;
- ACCES auprès des usagers des Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

Par ailleurs, l'OFDT contribuera à la réalisation des enquêtes : EnCLASS (*Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances*, regroupant les deux enquêtes internationales HBSC (Health Behaviour in School-aged Children) et ESPAD (European School Survey Project on Alcohol and other drugs), dont le terrain aura lieu entre avril et juin 2026, et au volet usages de drogues de l'enquête santé et territoires (EST) de la Drees.

L'année 2025 a été consacrée à la préparation des enquêtes ESSPRI et EROPP qui se dérouleront en 2026.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

1) **Mise en œuvre de l'enquête ESSPRI** (enquête sur la santé et les substances en prison). Dans le prolongement de l'enquête ESSPRI 2023, et pour faire suite à un intérêt renouvelé manifesté par les administrations concernées (Direction Générale de la Santé, Direction de l'Administration Pénitentiaire, Mildeca), l'OFDT a obtenu un financement du Fonds de lutte contre les addictions (FLCA) de la CNAM afin de renouveler en 2025 un second volet national d'ESSPRI. Cette enquête, réalisée auprès des personnes détenues, vise à établir la prévalence et les modalités d'usage des drogues et substances psychoactives en détention, et à proposer des comparaisons avec les données de santé et niveaux d'usage de drogues observés dans la population générale. Ce second volet, visant à consolider et valider le protocole de l'enquête, a pour objectif d'obtenir un échantillon aléatoire de détenus légèrement plus important que celui de la première vague (objectif de 1 500 détenus) et un échantillon de détenues femmes (n=400). Pour cette nouvelle édition 2025, l'OFDT a obtenu un avis d'opportunité lors de la commission « Démographie et questions sociales » du 26 novembre 2024. Le terrain d'enquête débutera en novembre 2025 et se poursuivra jusqu'en février 2026.

2) **Mise en œuvre de l'enquête ACCES** (Analyse représentative des profils et des parcours de soins des usagers des CAARUD). Il s'agit d'un nouveau dispositif, réformant l'enquête nationale auprès des usagers de Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (ENa-CAARUD), qui vise à analyser les pratiques d'usages de drogues et les profils sociodémographique des populations accueillies, leur accès et parcours de soins… L'année 2025 a été consacrée à la préparation du protocole, du questionnaire ainsi que des modalités d'échantillonnage (sélection de 50 CAARUD, avec pour objectif final le recueil d'information auprès de 2 000 usagers). Le terrain, qui se déroulera dans une cinquantaine de CAARUD tirés au sort, débutera en janvier 2026.

3) **Préparation de l'enquête EROPP** (Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes)**.** L'OFDT réalisera au deuxième et troisième trimestre 2026 un nouveau volet de l'enquête EROPP auprès de la population générale âgée de 18-75 ans. Ce nouveau volet sera notamment centré sur les pratiques de jeux d'argent et de hasard des Français. Il abordera cependant également les comportements d'usages de drogues et notamment ceux de cocaïne dont l'enquête 2023 avait révélé une forte progression en population générale. Durant l'année 2025, le protocole et le cahier des charges dans le cadre d'un appel d'offre européen ont été formalisés. Il s'agira comme l'exercice précédent d'une enquête par téléphone qui vise un échantillon de plus de 20 000 répondants. Les territoires ultra-marins (Guadeloupe, Martinique, Guyane, la Réunion) seront inclus en 2026.

4) L'OFDT a contribué en 2025 à la préparation des questionnaires des enquêtes EnCLASS et EST (volet tabac, alcool et autres substances illicites), l'Observatoire contribuant par ailleurs au co-financement de ces deux dispositifs.

Principales publications de l’année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Usages de substances psychoactives à 17 ans dans les outre-mer (ESCAPAD 2023)	Usages de substances psychoactives à 17 ans dans les outre-mer		
Les jeux d'argent et de hasard en France en 2024	Les jeux d'argent et de hasard en France en 2024		
Opinions et représentations des Français sur les drogues en 2023	Opinions et représentations des Français sur les drogues en 2023		
Tabagisme et vapotage parmi les 18-75 ans en 2023	Tabagisme et vapotage parmi les 18-75 ans en 2023		
Les usages de drogues en Europe à 16 ans - Résultats ESPAD 2024	Les usages de drogues en Europe à 16 ans		
Les niveaux d’usage d’alcool en population adulte en France en 2023	Les niveaux d’usage d’alcool en population adulte en France en 2023		
Heavy Episodic Drinking Among French Adolescents Between 2005 and 2022: Decreasing Prevalence Rates and Increased Risks	Episodic Drinking Among French Adolescents Between 2005 and 2022 Decreasing Prevalence Rates and Increased Risks		

Santé publique France (ANSP)

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Projets majeurs dont l'instruction se poursuit en 2025 :

- **Albane :** enquête sur la santé, la biosurveillance, l'alimentation et la nutrition ; l'enquête a été présentée au comité du Label en mars 2025. Le 1er cycle a été lancé en juin 2025, la collecte se terminant fin 2026.
- **Ester :** après réalisation d'une étude pilote de mai à juin 2024, la collecte sera lancée au T2 2026 ;
- **Enquête sur la santé en Guyane intérieure :** suite à l'obtention de financements, la mise en œuvre de cette enquête a été actée fin 2024. Cette enquête a été présentée pour avis d'opportunité au CNIS en 2024. Le calendrier prévisionnel prévoit une conception de l'enquête en 2025, une étude pilote à Saint-Laurent-du-Maroni au T3 2026, et un lancement de la collecte en 2027.
- **Baromètre de Santé publique France :** pour l'édition de 2026 de cette enquête (bisannuelle), un dossier de demande de renouvellement de Label a été déposé en septembre 2025. Cette enquête devrait présenter un volet biologique (BaroTest) qui sera présenté en commission Démographie et Questions Sociales le 20 novembre 2025. La collecte démarrera en février 2026.
- **Enquête sur la corpulence des enfants âgés de 7 à 9 ans scolarisés en classes de CE1 et CE2 en France :** cette enquête a obtenu un avis favorable de la Commission Démographie et Questions Sociales du CNIS du 26 novembre 2024. Les objectifs de l'étude étaient de : décrire les prévalences de surpoids et d'obésité chez les enfants de 7 à 9 ans scolarisés en France en 2025, selon le protocole recommandé par COSI et l'ECOG ; Analyser leurs évolutions depuis 2000, 2007 et 2016 ; Identifier les déterminants sociaux, démographiques et comportementaux du surpoids, de l'obésité, de l'activité physique et de la sédentarité dans cette classe d'âge. Ces objectifs sont maintenus mais le protocole va être revu pour fusionner cette enquête avec l'enquête Enabee sur la santé mentale et le bien-être des enfants. Cette fusion permettra à Santé publique France d'avoir une seule enquête en milieu scolaire, actuellement planifiée pour une collecte des données courant 2028.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Poursuite des projets d'exploitation de l'EDP-Santé déposés au Comité du secret statistique

- Surveillance épidémiologique de la santé des personnes sans emploi ; l'accès a été ouvert en 2025, les analyses ont débuté et devraient s'étendre jusqu'en 2029
- Surveillance épidémiologique de l'état de santé des travailleurs selon l'activité professionnelle : en 2024 les autorisations CSS et CNIL ont été obtenues et le conventionnement DREES qui a permis une mise à disposition des données dans CASD début 2025 Le protocole d'étude a été

publié en mars 2025. Les analyses sur l'incidence des syndromes coronariens aigus selon le secteur d'activité économique sont en cours en vue d'une publication des résultats en 2026.

Appariement des données professionnelles (Cnav) :

- Surveillance épidémiologique des travailleurs dans le cadre du programme Santé Post-Incendie 76 (incendie Lubrizol-NL Logistique) : l'objectif est d'identifier une éventuelle augmentation d'un indicateur de santé parmi les travailleurs exposés. La constitution de la cohorte est en cours (mai 2023-mars 2024) avec l'aide de différents acteurs dont la Cnav. **L'appariement des données professionnelles au SNDS est prévu courant du 1er trimestre 2026 (report de calendrier).**

Projet d'exploitation des données de l'enquête autonomie de la DREES dans le cadre du programme avancée en âge et en santé : accès aux données effectif fin 2024 ; Le premier article qui concerne les pathologies ostéoarticulaires sera soumis prochainement. Une demande d'accès aux données de l'enquête appariées au SNDS est par ailleurs en cours (objectif fin 2026).

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Baromètre de Santé publique France : un document unique sur les 1ers résultats de l'enquête (au niveau national et régional) est en cours d'élaboration, avec un calendrier prévisionnel de communication le 3 décembre 2025 ;

Nouvelle plateforme Odissé : dans le cadre de sa stratégie de mise à disposition d'indicateurs en open data, Santé publique France a ouvert en avril 2025 le premier volet de son nouveau portail d'open data, nommé **Odissé** (https://odisse.santepubliquefrance.fr). En effet, dans un contexte d'augmentation des épidémies et des émergences, il est essentiel de garantir un accès à une information de référence et de permettre son utilisation par tous pour mieux comprendre l'ampleur des événements sanitaires et leur impact, pour les prévenir et s'en protéger. A ce jour, ce premier volet d'Odissé, dédié à la mise à disposition d'indicateurs, permet d'accéder facilement à près de 250 jeux de données, représentant chacun de 1 à 30 indicateurs de santé et couvrant 90 pathologies ou déterminants de santé en France hexagonale et dans les territoires ultramarins, offrant ainsi un accès facilité et ouvert aux données produites par l'Agence. Grâce à un moteur de recherche amélioré par l'IA, Odissé facilite l'exploration, la consultation et l'accès à des données actualisées et réutilisables, à différents niveaux : national, régional, départemental et intercommunal. Odissé intègre également une interface de programmation d'application (API), facilitant ainsi l'usage et le partage des données dans des applications indépendantes. Ouvert à tous, Odissé est un outil évolutif qui va s'enrichir progressivement d'autres volets avec de nouvelles fonctionnalités.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Mental health impact of a large-scale industrial fire on exposed residents in France: the post fire 76 health survey	Mental health impact of a large-scale industrial fire on exposed residents in France: the post fire 76 health survey		

PestiRiv : résultats de l'étude nationale sur l'exposition aux pesticides des riverains de zones viticoles	PestiRiv : résultats de l'étude nationale sur l'exposition aux pesticides des riverains de zones viticoles		
Temps d'écran des enfants de 3-11 ans scolarisés en maternelle et élémentaire en France hexagonale en 2022 : premiers résultats de l'étude Enabee	Temps d'écran des enfants de 3-11 ans scolarisés en maternelle et élémentaire en France hexagonale en 2022 : premiers résultats de l'étude Enabee		
Le recours aux soins pour difficultés de santé mentale, y compris pour des difficultés d'apprentissage, des enfants scolarisés du CP au CM2 en France hexagonale Résultats de l'étude nationale sur le bien-être de enfants (Enabee 2022)	Publication prévue pour décembre 2025		
Prévalence des états anxieux chez les 18-85 ans : résultats du Baromètre Santé publique France (2017-2021). Bull Epidemiol Hebd. 2025;(14):246-55. Léon C, Gillaizeau I, du Roscoät E, Pelissolo A, Beck F	Prévalence des états anxieux chez les 18-85 ans : résultats du Baromètre Santé publique France (2017-2021)		
Tobacco, electronic cigarette, alcohol and cannabis use among individuals diagnosed with diabetes. A national survey in France.. Primary Care Diabetes, 2025. Berlin I, Guignard R, Fosse-Edorh S, Quatremère G, Lahaie E, Nguyen-Thanh V.	Tobacco, electronic cigarette, alcohol and cannabis use among individuals diagnosed with diabetes. A national survey in France.		
L'arrêt du tabac en France hexagonale : évolutions récentes et facteurs associés d'après les données du Baromètre de Santé publique France 2021. Bull Epidemiol Hebd. 2025;(10):172-80. Guignard R, Gaudebout A, Andler R, Pasquereau A, Beck F, Nguyen-Thanh V.	L'arrêt du tabac en France hexagonale : évolutions récentes et facteurs associés d'après les données du Baromètre de Santé publique France 2021		
Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes de 65 à 85 ans et étude des déterminants, Baromètre de Santé publique France 2021. Vaux S, Gautier A, Fonteneau L, Gault G, Gagnière	Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes de 65 à 85 ans et étude des déterminants, Baromètre de Santé publique France 2021		

B, Soullier N, Parent du Châtelet I. Bull Epidemiol Hebd, 2025, n°. 2, p. 16-23.			
Connaissance de deux nouvelles recommandations relatives aux légumes secs et produits céréaliers complets par les adultes : résultats du Baromètre de Santé publique France 2021. Delamaire C, Noirot L, Serry AJ, Fassier. Bull Epidemiol Hebd. 2025;(8):123-33.	Connaissance de deux nouvelles recommandations relatives aux légumes secs et produits céréaliers complets par les adultes : résultats du Baromètre de Santé publique France 2021.		
Dégradation de la santé perçue et augmentation des limitations d'activité en France entre 2017 et 2021. Lahbib H, Carcaillon-bentata L, Beltzer N, Delpierre C, Coste J. Med Sci (Paris). 2025;41(1):26-28	Dégradation de la santé perçue et augmentation des limitations d'activité en France entre 2017 et 2021.		
Fréquences nationales et régionales de consommations alimentaires par rapport aux recommandations nutritionnelles des adultes français : résultats des Baromètres 2021 hexagonal et DROM de Santé publique France. Deschamps V, Salanave B, Verdot C. Bull Epidemiol Hebd. 2025;(8):112-23. Estimation de la morbidité attribuable à l'exposition à long terme à la population de l'air ambiant et de ses impacts économiques en France hexagonale, 2016-2019 Volume 1 : Sylvia Medina, Magali Corso, Olivier Chanel, Vérène Wagner, Perrine de Crouy-Chanel, Sabine Host *et al.* Estimation de la morbidité attribuable à l'exposition à long terme à la pollution de l'air ambiant et de ses impacts économiques en France hexagonale, 2016-2019. Volume 1 : Évaluation quantitative d'impact sur la santé (EQIS-PA). Santé publique France, 2025. 158 p. Volume 2 : Évaluation des impacts économiques. Santé publique France, 2025. 94 p	Fréquences nationales et régionales de consommations alimentaires par rapport aux recommandations nutritionnelles des adultes français : résultats des Baromètres 2021 hexagonal et DROM de Santé publique France Volume 1 : Estimation de la morbidité attribuable à l'exposition à long terme à la pollution de l'air ambiant et de ses impacts économiques en France hexagonale, 2016-2019. Volume 1 : Évaluation quantitative d'impact sur la santé (EQIS-PA) Volume 2 : Estimation de la morbidité attribuable à l'exposition à long terme à la pollution de l'air ambiant et de ses impacts économiques en France hexagonale, 2016-2019. Volume 2 : Évaluation des impacts économiques		

Surveillance épidémiologique de l'état de santé des travailleurs en France selon l'activité professionnelle - SEESTA. Protocole à partir de l'EDP et de l'EDP-Santé Surveillance épidémiologique de la santé des personnes sans emploi en France – SESSE. Protocole à partir de l'EDP-Santé Principaux résultats de l'Enquête nationale de prévalence 2024 des infections associées aux soins et des traitements anti-infectieux en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	Surveillance épidémiologique de l'état de santé des travailleurs en France selon l'activité professionnelle - SEESTA. Protocole à partir de l'EDP et de l'EDP-SantéPublié le 24 mars 2025 Rapport Surveillance épidémiologique de la santé des personnes sans emploi en France – SESSE. Protocole à partir de l'EDP-Santé Principaux résultats de l'Enquête nationale de prévalence 2024 des infections associées aux soins et des traitements anti-infectieux en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes		

Commission - Emploi, qualification et revenu du travail

D’autres services producteurs réalisent des travaux relevant du champ de cette commission, mais sont présentés dans leur commission de rattachement, c’est-à-dire celle qui regroupe la majeure partie de leurs programmes de travail. La liste des producteurs par commission figure en annexe.

Insee : Département de l'emploi et des revenus d'activité (DERA)

Éléments de contexte en 2025

Les travaux du Dera ont de nouveau été marqués en 2025 par la rénovation de ses systèmes d'information.

(1) La refonte du **système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (Siera)** dans le cadre du déploiement généralisé de la déclaration sociale nominative (DSN) a atterri en 2024 avec la dernière étape prenant en compte l'entrée de la Fonction publique en DSN. Le déploiement de la DSN et la refonte du Siera auront permis : une réingénierie des processus conjoncturel et structurel conduisant à rationaliser les processus ; de **nettes réductions des délais de diffusion** ; un enrichissement des produits.

En 2025 il s'est agi de poursuivre l'amélioration du Siera en poursuivant sur ces trois axes. Sur les données **structurelles**, les délais ont à nouveau été réduits, à la fois pour les Estimations annuelles d'emploi qui ont atteint leur cible (estimations définitives en 17 mois, soit 12 mois de moins que cinq ans auparavant) et mise à disposition des données individuelles des bases Tous salariés (BTS) en moins de 12 mois, cible qui est déjà atteinte depuis trois millésimes sur le seul secteur privé et dont on s'approche progressivement pour la base complète. Sur les données **conjoncturelles**, la bascule vers un emploi flash des Estimations trimestrielles d'emploi dès T + 30 jours a été instruite et est désormais envisagée pour début 2026.

En 2025, il s'est également agi de préparer le **changement de la nomenclature** d'activité, avec un passage de la NAF 2008 à la NAF 2025 sur le millésime 2026, et le changement de la nomenclature de PCS-ESE, avec un passage de la PCS-ESE 2017 à la PCS 2020.

La DSN est aussi un levier pour **alléger la charge statistique des entreprises** dans leurs réponses aux **enquêtes sur le Coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss)** ; le nouveau règlement européen dit « LMB » (*Labour Market Statistics based on Businesses*), généralisant aux petites entreprises le besoin d'information sur ces thèmes, a conduit à relancer, avec un projet dédié, l'investissement nécessaire pour répondre à ces deux objectifs très proches (étendre le dispositif aux petites entreprises et alléger la charge d'enquête des plus grandes entreprises). Les travaux sur ce projet ont atterri en 2025, avec désormais des questionnaires allégés.

(2) **La refonte de l'enquête Emploi**
En 2021, l'enquête Emploi a basculé dans une version rénovée de son questionnaire et de son protocole. En 2024, l'enquête Emploi a intégré Mayotte en collecte, après une montée en charge en 2023. Il s'agit désormais de préparer les prochaines rénovations et notamment la bascule des outils actuels de l'enquête vers les nouveaux outils de la filière d'enquête en cours de développement à l'Insee, avec une perspective de bascule en 2028. Par ailleurs, le Dera identifie bien mieux désormais les bénéficiaires de RSA dans l'enquête, ce qui a permis d'optimiser l'analyse, dès le début de l'année, des effets de la loi pour le plein emploi, dont l'objectif principal est d'augmenter l'activité de ces bénéficiaires sur le marché du travail.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête Emploi en continu (**DQS**6, **EQRT**1, **AVG**8)

L'enquête Emploi en continu (EEC) a été refondue en 2021, avec un nouveau questionnaire et un nouveau protocole, l'enquête offrant depuis 2021 la possibilité aux enquêtés de répondre par Internet en réinterrogation. L'ensemble des changements et les résultats ont fait l'objet de présentations et de communications, *via* notamment un *Document de travail* explicitant les différentes dimensions de la refonte. Pour la suite, le Dera s'est **engagé dans une nouvelle rénovation**, avec une bascule, prévue en 2028, vers de nouveaux outils de la filière d'enquête en cours de développement à l'Insee.

En attendant, des évolutions de production de l'EEC sont instruites. Il s'agit d'abord de préparer une EEC en double-nomenclature, NAF 2008 et NAF 2025, dès 2026. Il s'agit aussi de préparer la bascule de la base de sondage, avec la bascule de Fidéli[16] à Résil[17]. Ensuite, la question d'étendre le champ des enquêtes aux **ménages vivant dans les logements non ordinaires** a commencé à être instruite, pour donner suite aux recommandations du rapport dédié de l'inspection générale de l'Insee ; elle a permis d'étendre dès 2024 le questionnaire aux personnes de moins de 65 ans vivant sur plusieurs résidences dont l'une est une communauté ; cet apport a été évalué en 2025.

Par ailleurs, le Dera a instruit la question d'identification des **bénéficiaires de RSA dans l'enquête**, pour optimiser l'analyse des effets de la loi pour le plein emploi, dont le motif principal est d'augmenter leur activité sur le marché du travail. Cela a permis d'améliorer leur détection dans l'EEC, ce que quelques ajustements du questionnaire (clarification des questions, extension du filtre) permettent depuis le troisième trimestre 2024. Ces changements ont été documentés dans une publication en avril 2025, et ont permis une analyse pertinente des statuts d'activité distinguant les bénéficiaires de RSA avant et après la réforme, dès les premières publications portant sur le premier trimestre 2025.

Ensuite des travaux en 2024 avaient pour objectifs d'identifier le plus efficacement possible les codes statistiques non signifiants (CSNS) des personnes enquêtées, afin d'enrichir l'EEC ou de permettre des appariements méthodologiques avec les sources administratives, sans étendre les questionnements sur les variables identifiantes. L'année 2025 a permis de parachever ces travaux, préalable au lancement du **dispositif nouveau, ancré sur l'EEC, qui remplacera l'enquête formation et qualifications professionnelles (FQP)** (*cf. infra*).

Enfin, **l'EEC s'est étendu géographiquement au département de Mayotte.** L'année 2023 a été celle de la montée en charge de l'EEC à Mayotte et de dernière collecte de l'enquête Emploi annuelle. La comparaison entre ces deux enquêtes a été très utile pour rétropoler les séries sur longue période. Outre l'intérêt du suivi du marché du travail à Mayotte, les travaux nécessaires à la production d'indicateurs sur la France entière (plutôt que sur la France hors Mayotte jusqu'à présent) et leur rétropolation ont donné lieu à de premières séries annuelles publiées à compter de 2025. Les conséquences du cyclone Chido, fin 2024, a toutefois conduit à reporter l'extension de ces travaux aux séries trimestrielles.

Modules complémentaires de l'enquête Emploi en continu (**AVG**1, **AVG**3, **AVG**4, **AVG** 5, **EQRT**1, **EQRT**2, **EQRT**6, **EQRT**7, **EQRT**8)

Les modules complémentaires à l'enquête Emploi sont renouvelés chaque année. Ils sont définis au niveau européen. Le module 2022 a porté sur les « **savoir-faire et tâches au travail** » dont l'exploitation a été valorisée en 2025. Le module 2024 a porté sur les « **jeunes et le marché du travail** », lui aussi

16 Fichier démographique sur les logements et les individus
17 Répertoire statistique d'individus et de logements

valorisé en 2025. Enfin le module 2025 porte sur **« la conciliation entre travail et vie de famille »**. Le tableau ci-après récapitule le programme des modules passés et prévus.

Tableau des modules complémentaires (cycle de 8 ans avec 6 modules récurrents)

Année de collecte	Thème	Récurrence(8 ans)	Référence EQRT
2021	Situation des migrants et de leurs descendants sur le marché du travail	Oui	
2022	Savoir faire et tâches au travail	Non	EQRT6
2022	*Le travail de plateforme*	-	
2023	Les retraites et la participation au marché du travail	Oui	EQRT2
2024	Les jeunes et le marché du travail	Oui	EQRT1
2025	Conciliation entre travail et vie de famille	Oui	
2026	Le travail de plateforme	Non	EQRT8
2027	Organisation du travail et arrangements du temps de travail	Oui	
2028	Accidents au travail et problèmes de santé liés au travail	Oui	

EVA (entrée dans la vie adulte) (EQRT1)

Le **panel EVA 2007** s'appuie sur la cohorte de jeunes entrés en 6e en 2007. Il vise à suivre annuellement le parcours des jeunes à travers un dispositif multi-collecteurs (Depp, Sies, Insee) : enquêtes menées dans le secondaire par la Depp, le supérieur par le Sies, auprès des jeunes ayant quitté le système scolaire par l'Insee. En 2024, une version définitive du fichier de production et de recherche (FPR) a été mise dans le circuit de diffusion sur les années 2015-2023. Elle répond aux besoins exprimés par le groupe d'exploitation et constitue la version finale du FPR du panel EVA 2007. Une première valorisation de ce panel a été diffusée, sous forme d'*Insee Focus* en 2023. D'autres **valorisations** de ce panel définitif ont été publiées, notamment dans l'*Insee Références* « Formations et emploi » en février 2025.
Une réflexion sur la suite à donner pour le suivi des jeunes entrés en 6e en 2023 a été menée. Elle a donné lieu à une note de projet présentée à l'inter-commission du Cnis le 13 novembre 2025 sur le thème « *le parcours des jeunes du système éducatif au monde professionnel* ».

Enquête Formation tout au long de la vie (FLV) (EQRT7)

L'enquête FLV réunit l'enquête européenne ***Adult education survey*** **(AES)** sur la formation et un module sur les compétences basses à l'écrit issu de l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) pour quantifier notamment le **poids de l'illettrisme**. L'enquête a porté sur l'ensemble du territoire avec des extensions régionales dans les cinq DOM, et a été menée entre septembre 2022 et mars 2023. Après de premières valorisations nationales publiées en 2024, en partenariat avec la Dares pour le volet formation, avec la Depp pour le volet illettrisme, les FPR et fichiers à destination du CASD ont été diffusés. En 2025 l'enquête a de nouveau été valorisée, notamment dans l'*Insee Références* « Formations et emploi » en février 2025 et dans une étude montrant le lien entre compétences basses et difficultés sur le marché du travail. L'instruction de l'avenir des prochaines éditions d'AES, sur le terrain en 2028-2029 et d'IVQ, a par ailleurs été lancée.

Enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) (EQRT1)

L'enquête sur la **formation et la qualification professionnelle (FQP)** a constitué l'une des principales sources d'information sur la mobilité professionnelle, la mobilité sociale et les relations entre la formation et l'emploi. Elle a été menée de façon apériodique à six reprises de 1964 à 2014-2015. En 2024 **l'opportunité de son renouvellement a été instruite** et cette instruction présentée à la commission Emploi, qualification et revenus du travail du Cnis de mai 2024. Cette instruction a conduit à lancer, dès

2025, les travaux pour construire un **nouveau dispositif (intitulé « Trajeec »)** basé sur l'appariement de l'EEC avec plusieurs sources statistiques basées sur les sources administratives, notamment les bases Tous salariés (BTS).

Enquête FPE

L'**enquête auprès des salariés de l'État** avait pour objectif de recueillir des informations non disponibles dans les fichiers administratifs sur les salariés de la fonction publique de l'État, afin de permettre une analyse fine des déterminants du salaire et approfondir certains thèmes importants relatifs à la question salariale, tels que les différences de rémunération entre hommes et femmes. Cette enquête venait compléter le dispositif Ecmoss (enquête sur le coût de la main d'œuvre et la structure des salaires, *cf. infra*) qui permet à l'Insee de produire les statistiques structurelles européennes demandées par Eurostat. L'enquête FPE 2022 a eu lieu en 2023 et les données ont été mobilisées pour réaliser la livraison des résultats à Eurostat en juin 2024 (volet « structure des salaires en 2022 »).

En 2025, l'opportunité du renouvellement de cette enquête a été réexaminée, ce qui a conduit à arrêter ce dispositif. L'Insee a décidé de ne plus reconduire l'enquête FPE dont le coût est élevé pour une utilisation faible. Cette décision a été prise après consultation des services potentiellement concernés, notamment les services statistiques du ministère de la fonction publique (DGAFP) et de l'éducation nationale (Depp). La réponse à Eurostat se fera désormais en complétant Ecmoss avec d'autres dispositifs d'enquête ou de données administratives existants.

Les enquêtes sur le Coût de la main d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss)

Les **enquêtes annuelles sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss)**, auprès des entreprises, ont pour objectif le suivi du coût du travail et de ses composantes d'une part, de la structure des rémunérations des salariés et du temps de travail d'autre part. Elles constituent le volet français des dispositifs européens « *Labour Cost Survey* » (LCS) sur le coût de la main-d'œuvre et « *Structure of Earnings Survey* » (SES) sur la structure des salaires, encadrés actuellement par différents règlements européens. Le dispositif d'enquêtes Ecmoss se poursuit selon le rythme quadriennal maintenant établi : **en 2024, le dispositif a basculé vers les enquêtes sur le coût de la main d'œuvre en 2023 (Ecmo 2023),** avec un questionnaire significativement allégé pour tenir compte des premiers travaux du projet « LMB ». En 2025, il s'est agi de la deuxième année d'enquête **(Ecmo 2024)**.

À partir de 2026, **le cadre réglementaire européen, qui régit le dispositif Ecmoss, évoluera** avec l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement encadrant les statistiques sur le marché du travail issues de données relatives aux entreprises, dit « *Labour Market Statistics based on Businesses* » (« LMB ») : il a été formellement adopté en mai 2025, et publié au *Journal officiel* sous le numéro 2025/941. Ce règlement a prévu des évolutions des dispositifs SES et LCS, principalement l'extension du champ des statistiques aux entreprises de moins de 10 salariés, qui a nécessité un projet d'investissement mené entre 2022 et 2025. L'extension du dispositif à ces très petites entreprises (TPE) permet d'étudier les questions de disparités de salaires (distribution, différences selon le secteur ou la taille d'entreprise, ou selon les caractéristiques individuelles des salariés) dans les différents pays européens sur l'ensemble du champ ; en France, cette extension n'a pas été envisagée par le biais d'un élargissement de l'échantillon d'enquête, mais par celui d'un recours exclusif à des sources administratives, le règlement accordant une plus grande souplesse sur la possibilité d'imputation lorsque les variables requises ne sont pas disponibles sur ce champ des TPE. Par ailleurs, sur le champ « historique » des entreprises de 10 salariés ou plus, la demande, de la part d'entreprises, d'alléger la charge statistique qui leur pèse, a nécessité d'analyser quelles questions présentes dans le questionnaire d'enquête peuvent être substituées par des variables présentes en Déclaration sociale nominative (DSN), puis de mettre en œuvre cet allégement dans les questionnaires et les chaînes de traitement.

Qu'il s'agisse de l'extension de champ aux TPE ou de l'allègement du questionnement sur le champ « historique », les travaux menés de 2022 à 2025 ont déjà porté des fruits, avec d'une part avec un premier allégement du questionnaire Ecmo 2023, collecté en 2024 (de l'ordre d'un tiers des questions supprimées) ; d'autre part avec la publication d'un *Insee Résultats* consacré à l'enquête ESS 2022, en étendant certains tableaux au champ des TPE.
Par ailleurs, en 2025, les travaux de **modernisation des outils** se sont intensifiés, avec notamment la bascule progressive aux outils de la nouvelle filière en cours de développement à l'Insee et l'objectif d'abaisser significativement la part de réponses par papier. En 2025, l'enquête repasse (en décembre) pour avis d'opportunité et de conformité au comité du label pour le cycle 2025-2028.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes, refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

La refonte du **système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (Siera)** dans le cadre du déploiement généralisé de la déclaration sociale nominative (DSN) a atterri en 2024 avec la dernière étape prenant en compte l'entrée de la Fonction publique en DSN. Le déploiement de la DSN et la refonte du Siera auront permis : une réingéniérie des processus conjoncturel et structurel conduisant à rationaliser les processus ; de **nettes réductions des délais de diffusion** ; un enrichissement des produits. **En 2025 il s'est agi de poursuivre l'amélioration du Siera en poursuivant sur ces trois axes.**

Données structurelles d'emploi et de salaires
Les nouvelles applications informatiques accueillant et traitant **la DSN** ont permis de produire plusieurs millésimes (2017 à 2021) de la **base Tous salariés (BTS)** qui contenaient encore une partie significative de déclarations annuelles de données sociales (DADS), compte tenu notamment du décalage de bascule pour les employeurs de la fonction publique (dont le passage à la DSN s'est réalisé entre 2020 et 2022). Ces nouvelles applications ont déjà permis de réduire les délais, entre la base millésimée « 2018 » mise à disposition en janvier 2021 (25 mois après la fin du millésime considéré) et le **millésime « 2022 » mis à disposition en juin 2024 (soit A+18 mois).** Le millésime « 2023 » a été mis à disposition dans les mêmes conditions et les mêmes délais mais avec une version provisoire sur le champ privé disponible dès la fin de l'année 2024.
En 2024 puis en 2025, **les travaux ont adapté le dispositif actuel sur la fonction publique** dans la DSN, sur les millésimes « 2022 » et « 2023 » : ces millésimes sont ainsi les premiers pour lesquels la partie publique de la BTS (correspondant au **produit « Siasp »**) sont essentiellement fondés sur des DSN.
La **réduction des délais de mise à disposition de la BTS sur l'ensemble du champ** peut alors reprendre : l'objectif de mise à disposition environ 12 mois après la fin d'un millésime est acquis sur le secteur privé depuis le millésime 2022 ; le millésime 2024 de la BTS dans son ensemble (public et privé) pourrait être disponible au premier trimestre 2026.
Par ailleurs, les travaux pour consolider la qualité des traitements avec des délais de diffusion réduits sur les données sur l'emploi et les revenus des non-salariés (**base Non-salariés**, BNS), se sont également poursuivis. Pour les **panels Tous salariés, Non-salariés,** ainsi que **Tous actifs** (réunion des deux premiers), en 2025 a été mis à disposition le millésime « 2022 ».
Les données des **Estimations annuelles d'emploi** (EAE) bénéficient aussi d'avancées des délais de mise à disposition des sources de données individuelles (BTS et BNS) : d'environ 29 mois après la fin d'un millésime jusqu'au millésime « 2019 », les délais de diffusion des estimations définitives se sont réduits jusqu'à 17 mois pour le millésime « 2023 » diffusé en mai 2025, soit la cible fixée (avec des EAE provisoires demeurées environ 12 mois après la fin d'un millésime). De façon liée, les délais se réduisent aussi pour la source **Flores** (qui, à partir des BTS, fournit des données sur le tissu économique local, au

lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités de l'ensemble des secteurs). Les délais de mise à disposition ont été progressivement réduits, de A + 30 mois pour le premier millésime (2017), à A + 15 mois pour le millésime « 2023 » mis à disposition en avril 2025 (la cible étant une diffusion du millésime « 2024 » en février 2026).

Données conjoncturelles d'emploi et de salaires

Depuis 2017 les **Estimations trimestrielles d'emploi (ETE)** salarié sont coproduites avec l'Urssaf nationale et la Dares : il n'existe plus qu'une seule estimation qui couvre l'ensemble des salariés en France (hors Mayotte) - au niveau national ou local -, alors que l'ancienne publication de l'Insee se limitait au champ concurrentiel et à la France métropolitaine.

Pour l'emploi, dans le cadre de la réglementation européenne et de cette coproduction, la diffusion de l'emploi trimestriel « détaillé » se fait depuis fin 2023 avec un calendrier réduit à T + 60 jours (contre T + 70 jours jusqu'alors) au niveau national, à T + 80 jours (contre T + 90 jours jusqu'alors) au niveau local. Un nouvel objectif, dont l'instruction s'est poursuivie en 2025, est de diffuser un emploi « flash » moins de 30 jours après la fin du trimestre considéré (soit T + 30 jours, contre T + 37 jours actuellement en moyenne), au même moment que les estimations flash de PIB. Les partenaires de la coproduction pourraient s'engager sur un tel calendrier dès 2026.

En outre, depuis mai 2024, **les données conjoncturelles de l'emploi du champ privé sont publiées selon les caractéristiques des salariés** (âge, sexe, contrat) en plus des caractéristiques propres aux établissements (secteur d'activité et lieu de travail) ; en 2025 ces travaux se sont poursuivis en instruisant l'extension à la fonction publique de cette déclinaison.

Pour les **Taux de chômage localisés (TCL)**, la méthode de production, basée en partie sur les DEFM[18], a été adaptée au choc de la loi plein emploi, en utilisant des indicateurs territoriaux *proxy* corrigeant des effets de montée en charge de la loi.

Pour les salaires, la modernisation des outils propres au suivi conjoncturel a également permis de réduire les délais de diffusion de l'emploi et de l'**indice du coût du travail (ICT)** : depuis fin 2023, un nouvel *Informations rapides* fournit l'information « flash » sur le salaire horaire et le coût horaire du travail dès T + 45 jours, alors qu'auparavant seuls des résultats détaillés étaient publiés à T + 75 jours. L'instruction des travaux porte désormais sur une publication à T + 65 jours pour ces résultats détaillés et sur une extension au public de ces indices, demandée par le nouveau règlement européen. Une première refonte de la chaîne de production de l'indice du coût du travail (ICT) a permis de la faire reposer presque exclusivement sur les données de l'application DSN-Flash (plutôt que sur une combinaison de données issues du « prototype » DSN et de données de l'Acoss[19]), permettant notamment une meilleure maîtrise des délais comme des révisions entre le Flash et les résultats détaillés.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Un appariement (hors CSNS) a été lancé entre l'enquête Emploi et les sources administratives sur l'emploi sur le millésime 2019, afin de renouveler les chiffrages à partir de l'appariement équivalent sur le millésime 2012, dans les conditions décrites dans le *Document de travail* de C. Picart . Par ailleurs des appariements ont été lancés entre l'enquête Emploi et les déclarations sociales nominatives (DSN) afin de comprendre les divergences de dynamique de l'emploi salarié sur cette période entre 2019 et 2023. Les principaux résultats de ces travaux ont été diffusés au premier semestre 2025.

Le Dera a également travaillé sur l'appariement entre l'enquête Emploi et le fichier historique de France Travail sur les années 2019-2024 (projet avec Dares et France Travail). L'appariement original portait sur les années 2012-2017 et avait donné lieu à plusieurs publications, dont un *Document de travail* . En

18 Demandeurs d'emploi en fin de mois
19 Agence centrale des organismes de sécurité sociale

2025 les travaux se sont poursuivis, les premiers résultats seront publiés dans l'édition 2026 de l'*Insee Références* « Emploi, chômage et revenus du travail ».

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Rénovation de la PCS dans le cadre d'un groupe de travail du Cnis (**EQRT** 6)
En 2025 s'est poursuivie la mise en œuvre **d'un plan d'actions faisant suite aux recommandations du rapport du groupe de travail du Cnis en 2018-2019.** La nouvelle nomenclature et les actions ont d'abord pleinement concerné l'enquête Emploi et le Recensement de la population a été en 2025 la source principalement concernée par la bascule à la nouvelle nomenclature « PCS 2020 ». Par ailleurs en 2025 le site dédié lancé en 2022 (nomenclature-pcs.fr) a été consolidé et la documentation mise en ligne enrichie.

Rénovation de la PCS-ESE et bascule à la PCS 2020 dans la DSN (**EQRT** 6)
Les premières réflexions sur le **passage en PCS-ESE 2020 dans la DSN** ont débuté en 2023. Un groupe de travail réunissant l'Insee, l'Urssaf, la Dares, France Travail et le GIP-MDS[20] s'est constitué. Le passage à la nouvelle nomenclature est l'opportunité d'améliorer le processus de collecte et de codification. À ce jour, les entreprises renseignent un libellé d'emploi « libre » (sans liste de référence), le code PCS-ESE en nomenclature de 2017 et un code complément. Outre la bascule à la nomenclature rénovée (PCS 2020), une dimension de ce projet consiste à inciter les entreprises à choisir un libellé d'emploi dans une **liste d'intitulés de métiers de référence**. La normalisation du libellé ainsi recueilli permettra de faciliter le codage en PCS, mais aussi dans d'autres nomenclatures (FAP).
En 2025 la faisabilité de coder en PCS 2020 les métiers du nouveau référentiel ROME 4.0 (environ 10 000 intitulés) et la mise en œuvre opérationnelle ont continué d'être instruites. En particulier ont abouti en 2025 les travaux de construction de la table de passage théorique PCS-ESE /PCS2020.

Enfin, les travaux d'instruction ont conduit à définir un découplage calendaire entre une bascule statistique (adoption de nouveaux outils de codification pour coder directement en PCS 2020 des libellés « libres ») puis une bascule déclarative (liste de référence de libellé et déclaration en nouvelle nomenclature). L'objectif est une codification en PCS 2020 dans la base Tous salariés BTS sur le millésime 2027, avant une bascule déclarative des DSN au plus tôt en 2029, en cohérence avec une demande de la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle, du ministère du Travail, d'alignement sur les actions de réforme de la réglementation sur les ECAP[21].

Rénovation de la NAF et de la NACE
En 2025, le Dera a continué de se préparer à l'impact du changement à venir de la NAF sur les différents systèmes d'information (Siera, EEC). En particulier, de premières matrices de passage ont été constituées sur la BTS 2024, sur la base des livraisons par la Direction des Statistiques d'entreprise des imputations en nouvelle NAF ; ces matrices de passage ont été finement analysées au regard des tables de passage théoriques.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

En 2025, le Dera a poursuivi la diffusion d'études ou de documents de référence :

- en février, l'édition 2025 de *l'Insee Références* « Formations et emploi », en collaboration avec la Dares, la Depp, le Sies et le Céreq ;

20 GIP Modernisation des déclarations sociales
21 Emplois exigeant des conditions d'aptitude particulières

- en mai, l'édition 2025 de *l'Insee Références* « Emploi et revenu des indépendants » ;
- en juin, éclairages et dossiers dans l'*Insee Références* « Emploi, chômage et revenus du travail » en partenariat avec la Dares, pour notamment éclairer le marché du travail en 2024.

Plus généralement, le Dera a continué de contribuer activement à l'éclairage conjoncturel du marché du travail (contributions aux *Notes de conjoncture*, etc.) et en 2025 s'est attaché à **documenter les conséquences de la loi plein emploi** sur les statuts d'activité en distinguant les bénéficiaires du RSA.

L'outil interactif de « datavisualisation » sur les salaires, qui est proposé en ligne depuis 2021 a été mis à jour avec les données allant jusque 2023 pour le privé.

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Les bases Tous salariés 2017 à 2023 sont déjà enrichies du CSNS. Il est prévu que les millésimes suivants le soient aussi. Cela permet notamment à la Dares d'enrichir sa base SISMMO de données statistiques individuelles sur les salaires, ainsi que l'ensemble des appariements qui en découlent (Inserjeunes, Force, etc.). Depuis 2025, l'enrichissement des millésimes des bases Non-salariés (BNS) avec un CSNS se systématise aussi : cet enrichissement est désormais disponible pour les millésimes 2021 à 2023 de la BNS, et le sera pour les suivants.

Par ailleurs, après des expérimentations menées sur l'enquête Emploi (EEC), celles-ci ont été enrichies d'un CSNS pour permettre d'une part de l'enrichir systématiquement de données administratives (BTS, BNS), notamment dans le cadre du dispositif remplaçant les enquêtes FQP (« Trajeec »), d'autre part de poursuivre les études à but méthodologique de divergences de sources portant sur l'emploi et sur le chômage.

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Enrichir des fichiers de données sur les salariés	Bases Tous salariés (BTS)	Insee	À déterminer		Champ du fich. 2
Enrichir des fichiers de données sur les non-salariés	Base Non-salariés (BNS)	Insee	À déterminer		Champ du fich. 2
Enrichir l'enquête Emploi pour le dispositif Trajeec	Enquête Emploi en continu	Insee	BTS, etc.		Champ du fich. 1
Comprendre les divergences sur les mesures de l'emploi salarié	BTS, DSN, BNS	Insee	EEC	Insee	Champ du fich. 2
Comprendre les divergences entre chômage BIT et DEFM	Fichier historique	France Travail	EEC	Insee	Champ du fich. 2
Enrichir potentiellement le dispositif EVA, notamment sur l'insertion professionnelle postérieurement à l'enquête (expérimentation)	Dispositif EVA 2007	Insee	BTS, etc.		Champ du fich. 1

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis commission
Insee Références, Emploi, chômage, revenus du travail, vue d'ensemble « **L'emploi salarié ralentit encore, le pouvoir d'achat des salaires se redresse »**.	Emploi, chômage, revenus du travail		**EQRT**4
Insee Références, Emploi, chômage, revenus du travail, éclairage « En 2024, **la vague de mobilité des salariés reflue** ».			
Insee Références, Emploi, chômage, revenus du travail, éclairage « **Les différences entre les principales sources sur l'emploi** ».			
Insee Références, Emploi, chômage, revenus du travail, éclairage « **Le tassement de l'éventail des salaires s'est poursuivi** en 2023 et de façon moindre en 2024 ».			
Insee Références, Emploi, chômage, revenus du travail, dossier « **Dans les grands corps de l'État, les inégalités salariales liées au genre** se cumulent au fil de la carrière ».			
Insee Références, Emploi, chômage, revenus du travail, dossier « **Un travailleur sur deux utilise intensivement le numérique dans son travail** »		**AVG**2	**EQRT**6
Insee Références, Formations et emploi, vue d'ensemble « **Des jeunes de plus en plus diplômés, mais des difficultés d'insertion qui subsistent pour les moins diplômés »**.	Formations et emploi		**EQRT**1, **EQRT** 7
Insee Références, Formations et emploi, dossier « **8 % des personnes n'ont suivi aucune formation** à but professionnel dans l'année alors qu'elles l'auraient souhaité **»**.			
Insee Références, Formations et emploi, dossier « **Des parcours d'entrée dans la vie adulte diversifiés** et marqués par l'influence familiale ».			
Insee Références, Emploi et revenu des Indépendants, vue d'ensemble « **4,4 millions d'indépendants en France en 2022 ».**	Emploi et revenus des indépendants		
Insee Références, Emploi et revenu des Indépendants, dossier « **L'activité de 12 % des indépendants est de fait dépendante d'un seul**			**EQRT**8

partenaire économique ».			
Insee Références, Emploi et revenu des Indépendants, éclairage « En 2022, **7 % des jeunes entrants sur le marché du travail sont à leur compte** ».			EQRT8, DQS6
Insee Focus, « En 2022, le **salaire horaire brut moyen** varie du simple au double entre les employés et les cadres »	Emploi et revenus des indépendants	AVG5	
Insee Focus, « Écart de salaires entre femmes et hommes en 2023 : entre 1995 et 2023, l'écart de revenu salarial a diminué d'un tiers »	Écart de salaire entre femmes et hommes en 2023	AVG5	DQS4
Insee Première, « À volume annuel de travail égal, **le salaire net moyen de la fonction publique** est inférieur de 3,7 % à celui du secteur privé »	À volume annuel de travail égal, le salaire net moyen de la fonction publique est inférieur de 3,7 % à celui du secteur privé	AVG5	DQS4
Insee Analyses, « La situation sur le **marché du travail des bénéficiaires du RSA** à fin 2024 »	La situation sur le marché du travail des bénéficiaires du RSA à fin 2024	AVG5	
Insee Focus, « La moitié des **jeunes des communes rurales ont quitté le foyer parental** avant 19 ans »	La moitié des jeunes des communes rurales ont quitté le foyer parental avant 19 ans	AVG4	DQS6
Insee Focus, « En 2024, 15 % des jeunes en emploi s'estiment **déclassés dans leur emploi** au regard de leurs compétences »	En 2024, 15 % des jeunes en emploi s'estiment déclassés dans leur emploi au regard de leurs compétences		DQS6, EQRT7
Insee Première, « Les difficultés à l'écrit ou en calcul pénalisent l'insertion professionnelle, surtout celle des femmes et des peu ou pas diplômés »	Les difficultés à l'écrit ou en calcul pénalisent l'insertion professionnelle, surtout celle des femmes et des peu ou pas diplômés		
Insee Références, France portrait social, dossier « **Très hauts salaires** : les salariés les mieux	Publication le 19/11/2025		DQS4

rémunérés de leur génération en 2022 étaient déjà dans le haut de l'échelle salariale quinze ans auparavant »			
Billet de blog, « Pourquoi les **sources de référence sur l'emploi** ont-elles divergé entre 2019 et 2023 ? »	Pourquoi les sources de référence sur l'emploi ont-elles divergé entre 2019 et 2023 ?		
Informations Rapides, éclairages sur la **mise en œuvre de la loi pour le plein emploi**	mise en œuvre de la loi pour le plein emploi		
Contributions aux *Notes et Points de conjoncture de* l'Insee (emploi, chômage et salaire)			

SSM Fonction publique : Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (Sdessi)

Éléments de contexte en 2025

L'année 2025 a été encore marquée par les conséquences du passage du Système d'information sur les agents du service public (Siasp) à la Déclaration sociale nominative (DSN). Cette source est la source principale du SSM Fonction publique (FP), en particulier pour les parties emploi et rémunérations du Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique (RA). Les travaux de validation du fichier Siasp 2023 ont été longs, très itératifs. Ils ont pesé lourdement sur la charge de travail de quatre des huit chargés d'études du Département des études et des statistiques. Des efforts de pédagogie, de communication et de transparence ont accompagné nos publications statistiques.

Le SSM Fonction publique, a mis en place la nouvelle identité visuelle commune à l'Insee et aux SSM. Nos publications statistiques ont depuis septembre 2025 la Marianne et le logo lié à cette nouvelle identité visuelle commune.

Concernant le RA, le SSM FP a finalisé sa transformation en publication statistique conformément à la demande de l'Autorité de la statistique publique suite à son audition en juin 2023 : https://www.autorite-statistique-publique.fr/event/delibere-suite-a-laudition-du-chef-du-service-statistique-ministeriel-du-ministere-charge-de-la-fonction-publique/. Le RA 2025 respecte la nouvelle identité visuelle (*cf. supra*) et son directeur de publication est désormais le chef de SSM. Par ailleurs pour la première fois un point presse a accompagné la sortie du RA (le 23/10/2025). Il faut aussi noter qu'une rupture d'embargo sur une des vues du RA 2025 a conduit à une diffusion anticipée de cette vue et à différents rappels aux règles auprès de médias et des bénéficiaires de l'accès privilégié.

Du point de vue RH, le SSM FP a dû faire face à la vacance du poste de responsable éditorial de juin à août inclus et de celui d'assistant de la sous-direction pendant les mois de juillet et août.

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau Directeur général qui a impulsé de nouveaux travaux, en sus de demandes externes à un niveau élevé (missions d'Inspections générales, Cour des comptes, questions écrites et parlementaires, etc.)

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête Concours est une nouvelle enquête annuelle sur internet mise en place pour la première fois en 2023. Elle interroge les candidats aux concours de la fonction publique. L'objectif de cette enquête

est notamment de pouvoir étudier les inégalités d'accès, voire les discriminations au sein desdits concours. Cette enquête s'appuie sur la Base administrative concours (BAC) mise en œuvre à partir de 2020 pour collecter auprès des autorités organisatrices de concours les informations individuelles sur les candidats. Ce dispositif (l'enquête et la base administrative) créé par les articles 325-59 à 325-72 du code général de la fonction publique doit permettre à terme d'interroger des candidats aux concours des fonctions publiques d'État (FPE) et territoriale (FPT) - à l'exception de certains concours, militaires notamment - et un échantillon de concours pour la fonction publique hospitalière (FPH). Mais à ce jour, les taux de réponse à la base administrative concours (56 % dans la FPE) ne permettent pas d'envisager une enquête représentative de l'ensemble des concours. Par ailleurs, la gestion d'une telle enquête paraît hors des capacités du SSM FP. Les premières collectes de l'enquête sont donc sur un champ plus réduit mais qui reste pertinent pour l'analyse.

En 2025, l'avis d'opportunité de l'enquête a été renouvelé pour la période 2026-2030, son nom a été modifié en « enquête sur les personnes candidates aux concours de la fonction publique » et deux nouvelles études ont été publiées. L'enquête sera présentée au Comité du Label en décembre 2025 pour obtenir le label d'intérêt général et de qualité statistique, assorti du caractère obligatoire. Sur la période 2026-2030, il est prévu d'interroger les candidats à différents concours de la fonction publique de l'État et territoriale ; sont pressentis les concours d'attaché territorial, gardien de la paix, policier municipal, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), professeur des écoles.

En 2025, les concours de recrutement des ingénieurs et techniciens du CNRS ont été intégrés dans la BAC. Des travaux sont en cours avec le ministère de l'éducation nationale pour récupérer les données relatives aux concours des professeurs des écoles.

Pour la fonction publique territoriale, avec un taux de couverture de 75 %, les réunions se sont multipliées avec la Fédération nationale des Centres de Gestion (FNCDG). Une lettre sous double timbre FNCDG/GIP informatique des centres de gestion sera transmise prochainement auxdits centres de gestion pour améliorer encore les remontées.

S'agissant de la fonction publique hospitalière, une réunion s'est tenue avec la Direction générale de l'Offre de soins (DGOS) et le Centre national de Gestion (CNG). Une évolution du système d'information du CNG permettra de transmettre à la DGAFP au format BAC les données relatives aux concours administratifs de catégorie A de la FPH (directeur d'hôpital, directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, attaché d'administration hospitalière).

L'outil utilisant l'API Légifrance est prêt pour compenser le possible arrêt du registre des ouvertures de concours Greco (Gestion des recrutements et concours), base de référence de contrôle de l'exhaustivité de la BAC.

[Avis moyen terme du Cnis : **EQRT 1 ; EQRT 7 pour l'enquête et AVG 4 et AVG 5 pour la Base administrative concours**]

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Passage de Siasp à la DSN

Le Système d'information sur les agents de la fonction publique (Siasp) permet de connaître les effectifs et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique sur une année civile. Les données alimentant Siasp étaient issues de plusieurs sources différentes (DADS, Fiche de paie de l'État, TGE, etc.). Siasp 2023 est le second millésime alimenté par la Déclaration sociale nominative (DSN) et produit par l'Insee avec la chaîne de production du secteur privé (Piréné). Le travail de mise au point et de validation des nouveaux indicateurs Siasp se fait dans le cadre d'un groupe de travail (GT) organisé par l'Insee avec tous les SSM concernés (Drees, DESL, Depp, S2E, SSMSI, Sies). Du fait de ces changements déclaratifs, applicatifs et de concepts, les données du millésime 2022 ont été recalculées en utilisant le même applicatif et les mêmes concepts que 2023 afin de présenter des évolutions annuelles les plus cohérentes et les plus homogènes possibles entre les millésimes 2022 et 2023. Dans ses publications statistiques, la SDessi a documenté les principales ruptures, diffusé les deux versions de l'année 2022 (« 2022 millésime 2022 » et « 2022 millésime 2023 »), rétropolé les principales séries. Certaines données ont été agrégées pour améliorer la robustesse des statistiques, certaines diffusions sont toujours suspendues depuis le passage à la DSN. L'expertise sur la mesure du nombre d'heures travaillés se poursuit sur la validité 2024 de Siasp.

Refonte de l'indice de traitement brut - grille indiciaire (ITB-GI)

Cet indice était élaboré à partir de Siasp. C'est un indice de salaire à structure de qualification constante ; il vise à apprécier les évolutions du traitement brut moyen du trimestre des agents civils (hors contractuels) de la fonction publique de l'État. La refonte a été effectuée pour la production de l'indice du T1 2024 en juin 2024. Elle a consisté à utiliser une source d'information plus « fraîche » (les fichiers de paie de la DGFiP) mais moins complète que Siasp pour produire la base annuelle des effectifs de début d'année. Le passage de SAS à R a été l'occasion de rationaliser et d'améliorer la qualité des traitements. La documentation de la refonte et la prise en compte du défaut de couverture de la nouvelle source ont été réalisées avec la publication du T1 2025 en juin 2025.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La SDessi a entamé ou déjà publié des études originales en exploitant des nouvelles sources pour le SSM FP ou des modules de questions non exploités jusqu'à ce jour d'enquêtes du système statistique public (EEC[22], TraCov[23], RP ou EAR[24]).

Télétravail

La SDessi a utilisé l'enquête emploi de l'Insee et l'enquête TraCov de la Dares pour étoffer son offre sur le télétravail (emploi compatible, souhait de télétravailler davantage, nombre de jours de télétravail, condition de travail en télétravail). Ce projet a donné lieu à une publication en mars 2025 et les travaux se poursuivent.

[Avis moyen terme du Cnis : **EQRT 4**]

22 Enquête Emploi en continu
23 Enquête statistique sur le vécu du travail depuis la crise sanitaire
24 Recensement de la population ou Enquête annuelle de recensement

Mode de déplacement pour les trajets domicile-travail des agents de la fonction publique

La SDessi a reproduit les études habituelles sur la thématique avec le RP en resserrant le champ d'analyse aux seuls agents de la fonction publique. Ce projet a donné lieu à une publication en mai 2025.

[Avis moyen terme du Cnis : **TRT 7**]

La santé des agents publics

Un dossier a été publié dans le RA 2025. Une première partie exploite les questions de santé perçue de l'EEC la seconde valorise l'indice de bien être psychologique (WHO-5) fourni dans l'enquête TraCov.

[Avis moyen terme du Cnis : **AVG 4 et 7**]

Les contractuels dans la fonction publique

La SDessi a utilisé Siasp pour étudier l'augmentation du recours aux contractuels et le profil et le devenir des contractuels.

[Avis moyen terme du Cnis : **AVG 4**]

Quelles expériences ont les jeunes de la fonction publique 6 ans après la fin de leurs études

Cette étude exploitera l'enquête Génération 2017. Il s'agira d'actualiser les travaux réalisés sur la génération 2017 interrogé au bout de 3 ans Quelle expérience et quelle perception ont les jeunes de la fonction publique ?

Le travail a débuté mais sera finalisé début 2026.

[Avis moyen terme du Cnis : **EQRT 1 et AVG 4**]

Autres sujets que les publications

Base de données sociales (BDS)[25]

En 2025, suite aux travaux engagés en 2024, l'arrêté définissant les données BDS a été discuté au sein de groupes de travail du Conseil supérieur de la FPE et publié en mai. Les administrations de la FPE peuvent l'appliquer au choix à partir des données 2024 ou 2025. Les guides et outils d'assistance ont été revus entièrement, diffusés, et leur maintenance est maintenant en mode permanent (mise à jour tous les six mois suites aux retours utilisateurs collectés par les canaux d'assistance).

25 En application de l'article L231.1 du code général de la fonction publique, les administrations élaborent chaque année un rapport social unique alimenté par une base de données sociales. Pour chaque versant de la fonction publique, un arrêté a vocation à préciser la teneur de la base de données sociales.

Le nombre de ministères transmettant leurs BDS annuelles a diminué entre 2023 et 2024, essentiellement de la part de ceux préférant remettre à plat des processus de production mal engagés il y a cinq ans. D'un autre côté, plusieurs ministères ont amélioré la qualité (exhaustivité, complétude, formats) de leurs envois.

Deux ministères transmettent désormais des données structurées en lieu et place de tableaux hétérogènes. Pour la première fois pour les données 2024, la DGAFP applique les dispositions de l'arrêté pour exiger un nombre minimum d'indicateurs dans un format de cube de données structurées commun.

Par ailleurs, appui et assistance sont toujours fournis aux ministères concernant les pratiques, les outils et leur partage entre administrations.

[Avis moyen terme du Cnis : **AVG 4 et 5 ; SERPU 9**]

Élections professionnelles

La SDessi a instruit pour le compte de la DGAFP et des ministères une solution de dépôt des cartes électorales dans l'espace Ensap[26] des agents. Elle a travaillé également avec les fonctions publiques territoriale et hospitalière pour fiabiliser et améliorer le niveau de détail des prochaines remontées des résultats des élections professionnelles de 2026, à la demande des syndicats.

Accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP)

La SDessi a participé en 2025 à des démonstrations des outils AT-MP du ministère de l'éducation nationale et de la FPT. Ces outils sont toutefois frappés d'obsolescence, ce qui ne permet pas d'envisager leur mutualisation pour la FPE. Le nouveau directeur de la DGAFP pourrait financer le développement d'un d'outil interministériel si les ministères s'engagent à l'utiliser. La SDessi a effectué le tour des ministères pour s'en assurer et mène une étude avec le Cisirh (Centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines) sur le modèle économique de licences ministérielles et le scenario technique à retenir avec ou sans l'éditeur HRAcces du SIRH interministériel Renoirh.

[Avis moyen terme du Cnis : **SERPU 9**]

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Les contractuels dans la fonction publique depuis 2011, effectifs et parcours	Les contractuels dans la fonction publique depuis 2011, effectifs et parcours	**AVG** 4	

26 Espace numérique sécurisé de l'Agent public

La réussite au concours commun C externe de la branche administrative des ministères économiques et financiers selon le profil des candidats	La réussite au concours commun C externe de la branche administrative des ministères économiques et financiers selon le profil des candidats	**AVG** 5	
Un agent de la fonction publique sur six déclare télétravailler en 2023	Un agent de la fonction publique sur six déclare télétravailler en 2023		**EQRT** 4
Les modes de déplacement des agents de la fonction publique	Les modes de déplacement des agents de la fonction publique		**TRT** 7
La réussite aux concours de l'agrégation selon le profil des candidats	La réussite aux concours de l'agrégation selon le profil des candidats	**AVG** 5	

SSM Travail : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Éléments de contexte en 2025

En 2025, la Dares a continué de préparer ou d'exploiter des **enquêtes** sur des thématiques diversifiées : le dialogue social au sein des entreprises, les conditions de travail et risques psychosociaux, la surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels, les emplois vacants, les ruptures de contrats à durée indéterminée, etc.

Par ailleurs, la Dares a poursuivi son expertise sur la richesse de la **déclaration sociale nominative** (DSN), dans la perspective notamment de remplacer des enquêtes sur le devenir à six mois à l'issue de certains dispositifs, d'enrichir et d'exploiter différents appariements entre bases administratives réalisés en partenariat (Force, Midas, Inserjeunes, Insersup) (**avis EQRT 1, AVG 8, DQS 6, AVG 11, SERPU 4**).

La Dares a également poursuivi des **travaux innovants** en matière d'analyse textuelle sur les accords d'entreprise (**avis AVG 9**) ainsi que sur le *scraping* des offres d'emplois en ligne.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par d'importants travaux statistiques visant à mettre en œuvre les préconisations du groupe de travail du Cnis portant sur les conséquences de la mise en place de la loi « Pour le plein emploi » (**avis AVG 11**) : la publication (conjointe avec France Travail) portant sur les **inscrits à France travail** a ainsi été revue et la datavisualisation associée a également évolué. Par ailleurs, la Dares a mis à disposition un **nouvel outil pour éclairer les transitions professionnelles** (**avis AVG 8**).

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

L'année 2025 a tout d'abord été consacrée aux premières valorisations de l'édition de **l'enquête REPONSE (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise)** collectée en 2023. Cette enquête, administrée tous les six ans, vise comme les précédentes à décrire le dialogue social au plus près des acteurs au sein des établissements du secteur privé : nature et fonctionnement des institutions représentatives du personnel, rôles et interactions des acteurs de la relation de travail, négociation collective et dialogue informel, climat social et conflits du travail… Elle permet aussi d'analyser les liens entre politiques de gestion des ressources humaines, modes d'organisation du travail, stratégies économiques et performances des entreprises, autour du thème des relations sociales. Les modifications apportées aux questionnaires par rapport aux précédentes éditions avaient pour objectifs principaux, d'une part de tenir compte des réformes institutionnelles mises en œuvre à partir de 2017 (ordonnances de septembre 2017 notamment) et de proposer un questionnement en phase avec les évolutions des instances induites par ces réformes ; d'autre part de tenir compte d'autres éléments de contexte ayant pu moduler le fonctionnement des relations professionnelles dans l'établissement (crise

sanitaire et impact économique, télétravail accru…) et d'enjeux ayant émergé sur la période d'intérêt (2020-2022).

Dans un premier temps, la Dares a publié en janvier 2025 une étude brossant un panorama statistique des relations professionnelles dans le monde de l'entreprise, analysant principalement les différentes thématiques abordées dans le questionnaire de l'enquête administré auprès des représentants de direction des entreprises. D'autres publications exploitant l'enquête REPONSE ont suivi dans le courant de l'année : une première, publiée en juillet 2025, dresse un focus sur les instances de représentation du personnel, leurs moyens et le regard que directions et représentants du personnel portent sur leur fonctionnement ; une deuxième, en septembre 2025, s'intéresse plus directement aux profils des représentants du personnel ; une troisième, en octobre 2025, porte sur la conflictualité et ses modes d'expression au sein des entreprises. D'autres travaux d'étude suivront en fin d'année 2025 ou en 2026. Par ailleurs, les fichiers de microdonnées pseudonymisées sont à disposition des chercheurs *via* le CASD depuis fin 2024. L'appel à projets de recherche lancé en 2024 et visant à encourager la réalisation de recherches sur les relations professionnelles au sein des entreprises à partir de l'enquête REPONSE se poursuit : les cinq projets retenus fin 2024 ont démarré en 2025 et un point d'étape intermédiaire est programmé en novembre 2025.

Les travaux d'exploitation de l'enquête sur le **vécu du travail depuis le début de la crise sanitaire (TraCov 2)**, collectée en début d'année 2023, se sont poursuivis en 2025. Cette enquête a pour principal objectif de décrire l'impact de moyen terme de la crise sanitaire sur les conditions de travail, les risques psychosociaux et la santé au travail des actifs occupés selon différents angles : télétravail et usage des outils numériques, rythmes de travail, gestes barrières et prévention, (in)sécurité sanitaire et économique, (ré)organisation des collectifs de travail, coopération, conflits éthiques, état de santé, articulation vie privée/vie professionnelle, etc. (**avis EQRT 4**). L'enquête a été réalisée sur un mode simplifié : questionnaire de 25 minutes, auprès d'un échantillon représentatif d'actifs occupés. La collecte s'est faite sur internet essentiellement, mais aussi par téléphone.

Après plusieurs publications fin 2024 sur le profil des télétravailleurs et l'impact du télétravail sur les conditions de travail et la santé (**avis EQRT 4, avis AVG 2**) ainsi que sur le profil des travailleurs de plateforme et leurs conditions de travail (**avis EQRT 8, avis AVG 2**), l'année 2025 a davantage été consacrée à la réalisation de travaux méthodologiques à partir de l'enquête TraCov 2 : un document d'étude, publié au printemps et décrivant la méthodologie de l'enquête, évalue les effets de mode de collecte sur les comportements de réponse, mettant notamment en évidence des effets significatifs pour la mesure de certaines dimensions des conditions de travail. Un autre document d'étude, à l'automne, documente la qualité de la mesure des heures déclarées par les salariés, en s'appuyant sur une expérimentation innovante menée dans le cadre de la collecte de TraCov 2 (expérimentation ayant consisté, pour un sous-échantillon aléatoire d'enquêtés, à modifier l'emplacement, dans le questionnaire, de la question sur la durée du travail). D'autres travaux ont été initiés pour documenter les effets persistants de la crise sanitaire sur les conditions de travail et la santé (**avis EQRT 4**) ou encore l'impact du travail sur l'environnement tel qu'il est perçu par les personnes en emploi (**avis AVG 1**) et pourraient faire l'objet de publications dans les années à venir. Par ailleurs, les fichiers de microdonnées pseudonymisées sont à disposition des chercheurs *via* le CASD et l'Adisp-Progedo depuis fin 2024. Un appel à projets de recherche pour la réalisation de post-enquêtes qualitatives sur le vécu du travail depuis la crise sanitaire à partir de cette enquête a été lancé à l'automne 2024 ; six projets (dont quatre autour du télétravail (**avis EQRT 4**)) ont été retenus puis ont démarré en 2025.

Une nouvelle édition de l'enquête **Conditions de travail et risques psychosociaux (CT-RPS)** a été collectée au deuxième semestre 2024 et en 2025. Cette nouvelle édition se situe dans la continuité des précédentes. Elle a un focus « Risques psychosociaux », comme l'édition 2016, alors que l'édition 2019 avait un focus « Conditions de travail », conformément aux recommandations du Collège d'expertise de 2011 sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail. La demande sociale d'informations sur les conditions de travail et les risques psychosociaux est vive, compte tenu de leurs impacts sur la santé des travailleurs et sur le fonctionnement des entreprises.

Les questions autour des risques psychosociaux, de la pénibilité, de la soutenabilité du travail, de la santé au travail et la prévention sont réinterrogées au prisme des évolutions récentes, notamment depuis

la crise sanitaire liée au covid-19 : autour du télétravail et du flou croissant de la frontière entre vie personnelle et professionnelle, autour des outils numériques et des transformations qui accompagnent leur diffusion (**avis EQRT 3 et 4, avis AVG 2**). Des questions ont également été ajoutées afin d'apprécier les facteurs de risques professionnels liés au dérèglement climatique (**avis AVG 1**). Depuis l'édition 2013, l'enquête se compose de deux volets. Le volet Individus est collecté en face-à-face par le réseau des enquêteurs de l'Insee, et le volet Employeurs sur internet et papier par un prestataire privé. L'édition 2024-2025 constitue le premier point d'un nouveau panel (après celui constitué des éditions 2013, 2016 et 2019) : une partie des individus enquêtés seront réinterrogés lors de l'édition suivante de l'enquête (qui pourrait être collectée en 2028). Afin de permettre une analyse plus fine sur les agents des trois versants de la fonction publique et les professions du secteur médico-social, la Drees et la DGAFP financent des surreprésentations, comme cela avait été fait pour les éditions précédentes. Des extensions sont également réalisées dans les départements d'outre-mer, permettant une analyse des conditions de travail et des risques psychosociaux dans chacun de ces territoires.

L'année 2025 a essentiellement été consacrée à la poursuite de la collecte, jusqu'à son achèvement (à la fin du premier trimestre pour le volet Individus, en fin d'année pour le volet Employeurs), ainsi qu'aux retraitements statistiques et à la production des fichiers d'exploitation des résultats du volet Individus. Ceux-ci devraient être finalisés en début d'année 2026 et ainsi permettre la publication de premiers résultats sur le volet Individus au premier semestre 2026.

La refonte assez profonde de l'enquête **Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (Sumer),** initiée en 2023, s'est poursuivie et est entrée dans une phase de développement actif en 2025. Cette enquête a été réalisée en 1994, 2003, 2010 et 2017, en collaboration avec l'inspection médicale du travail (DGT[27]). Elle dresse une cartographie des expositions des salariés aux risques professionnels en France. Elle repose sur l'expertise professionnelle de médecins du travail volontaires, qui administrent le questionnaire principal lors d'une visite médicale. Ce questionnaire décrit l'organisation du travail et les expositions à des contraintes physiques, à des agents biologiques ou des produits chimiques sur la dernière semaine travaillée. Le salarié remplit également, seul dans la salle d'attente, un auto-questionnaire qui porte sur le vécu de sa situation de travail. L'enquête couvrait en 2017 l'ensemble du champ des salariés du secteur privé et public (hors personnels non enseignants de l'Éducation nationale) en France (sauf Mayotte). Depuis 2010, la qualité statistique de Sumer est attestée par le visa attribué par le comité du Label.

La refonte de l'enquête Sumer a été engagée à la suite des difficultés rencontrées en 2017, avec une baisse de près de moitié du nombre de médecins participant à la collecte et du nombre de questionnaires collectés (de 50 000 à 28 000). Cette refonte vise à alléger la charge des médecins du travail et à répondre à de nouvelles demandes d'information, en mettant en place une collecte en continu (et non plus tous les 7 ans). Un objectif de 10 questionnaires par an et par médecin est envisagé, pour 8 000 à 10 000 questionnaires collectés chaque année. Des résultats annuels sur l'ensemble de la population seront alors possibles, sur de grands indicateurs. L'empilement de plusieurs années permettra de publier des résultats plus détaillés par secteur d'activité, famille professionnelle, région, etc. Un des enjeux est de conserver la représentativité *via* une méthode de tirage simple et adaptée. Alors que le futur questionnaire, dont la révision a été pilotée par un comité scientifique et a fait l'objet de diverses concertations (notamment avec les partenaires sociaux), a été finalisé dès 2024 et que les travaux de conception générale ont été entrepris cette année-là, l'année 2025 a été en grande partie consacrée aux développements informatiques. Les premiers tests, initialement envisagés en novembre, devraient se dérouler en début d'année 2026, et les derniers développements au printemps, avant la phase de formation des médecins du travail volontaires pour participer à l'enquête. La collecte pourrait ainsi démarrer au second semestre 2026 dans certaines régions avant de s'étendre progressivement à l'ensemble du territoire national.

Afin de répondre au règlement européen traitant des statistiques d'emplois vacants (LMB), la Dares a lancé à partir du 2e trimestre 2025 **l'enquête sur les emplois vacants (Evac)** sur le champ de la fonction publique, après un passage devant le comité du label début 2025. Il s'agira d'une enquête trimestrielle permettant d'assurer la complétude du champ pour les indicateurs relatifs aux emplois vacants qui sont

27 . Direction générale du Travail

déjà disponibles pour le secteur privé avec l'enquête Acemo (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre). En plus de permettre de répondre aux obligations européennes sur les emplois vacants, cette enquête fournit une analyse approfondie des difficultés de recrutement dans le secteur public. En complément, étant donnée la demande sociale, une extension de l'enquête sur le champ du secteur de la santé privée est prévue à partir du 2e trimestre 2026. Un pilote a été lancé au 4e trimestre 2025.

Après sa refonte majeure en 2024, et dans le cadre des questionnements tournants prévus dans ce cadre, **l'enquête auprès des sortants des listes de France Travail** porte notamment sur l'analyse des parcours des personnes sorties de France Travail à 12 mois. L'enquête 2025 comprend également un module rotatif sur la période d'inactivité, pour approfondir les situations où les individus ne sont ni en emploi ni en formation, et mieux comprendre les raisons de cette inactivité, les ressources mobilisées, les contraintes rencontrées, et les perspectives envisagées. Pour rappel, cette enquête permet :

- de mesurer les reprises d'emploi qui ne pourraient être appréhendées par les sources administratives ;
- d'apporter un éclairage qualitatif sur les reprises d'emploi dans les premiers mois qui suivent la sortie des listes et/ou la reprise d'emploi en activité réduite (bascule de la catégorie A ou B vers la catégorie C) ;
- d'appréhender les situations de sorties durables des listes de France Travail et de mieux comprendre les parcours professionnels des inscrits à France Travail qui ne se réinscrivent pas.

Une première étude sur l'enquête refondue (2024) est en cours et devrait être publiée d'ici fin 2025/début 2026. Des travaux ont également porté, suite à une demande du comité du label, sur l'analyse de l'impact des lettres-avis avec la mention du caractère obligatoire et des courriers de relance (relativement à l'utilisation des courriels) : l'envoi de lettres-avis avec mention du caractère obligatoire, testé sur un échantillon de 1 000 personnes, augmente de 4,5 points le taux de réponse. Cet effet est particulièrement marqué pour certains groupes (jeunes femmes, personnes peu diplômées, hommes plus âgés, employés non qualifiés). L'envoi d'un courrier de relance accroît de 8,2 points le taux de réponse.

La Dares a poursuivi ses travaux avec l'Unedic sur le projet d'enquête de **Gestion des ruptures et analyse des fins de CDI (Grafic)** : pour rappel, l'enquête comportera un module spécifique selon la nature de la fin de contrat et portera sur les négociations associées à la fin de contrat, le remplacement du salarié, le caractère conflictuel, la gestion administrative et la durée du processus. Suite aux travaux et consultations menés, le questionnaire est désormais quasi-finalisé. Le pilote doit être lancé fin 2025, pour un passage au label prévu au 1er trimestre 2026 et une collecte à la fin du 2e trimestre. Cette enquête pourra par exemple éclairer la sortie du marché du travail des seniors (**avis EQRT 2**).

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

La Dares a poursuivi en 2025, en collaboration avec les autres acteurs du SSP, ses travaux **d'expertise et de redressement sur la déclaration sociale nominative (DSN)** ainsi que la valorisation de cette source pour les statistiques et les études. Elle a également substitué à des enquêtes l'exploitation de la DSN. En particulier :

- des travaux de comparaison des données sur la participation et l'intéressement dans la DSN et dans l'enquête Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre Acemo-Pipa ont été entrepris en 2025 pour documenter les écarts entre les deux sources ; ils seront poursuivis en 2026, dans la perspective d'un éventuel futur allègement de l'enquête. Sur les salaires, disposer en DSN des coefficients hiérarchiques des grilles salariales sera nécessaire pour pouvoir approcher l'évolution des salaires de base à structure d'emploi et qualification constante ; ce besoin est intégré dans le cadre de la feuille de route DSN du GIP-MDS pour 2027 ;

- la Dares a mené en 2025 de premières exploitations prometteuses des informations présentes en DSN concernant l'acquisition de points sur le compte professionnel de prévention (C2P). Les travaux menés permettent d'identifier les familles professionnelles et les pénibilités les mieux reconnues au regard des expositions aux différents risques professionnels (mesurés par ailleurs dans l'enquête Sumer) ; ils feront l'objet de publications début 2026 ;
- concernant l'organisation et la mesure du temps de travail, la mesure des heures supplémentaires en DSN a fait l'objet d'améliorations méthodologiques importantes, documentées en détail sur le site de la Dares, se traduisant par une révision de l'ensemble des séries mises à disposition trimestriellement et annuellement. Par ailleurs, de nouvelles exploitations des variables caractérisant les régimes horaires des contrats en DSN ont été entreprises : elles devraient déboucher, au premier semestre 2026, sur la mise à disposition de séries caractérisant le recours au forfait-jours ;
- plus généralement, l'analyse de la qualité des heures travaillées a fait l'objet d'un important travail en 2025, permettant de mettre en place des méthodes de validation-redressement sur environ 9/10e des contrats. Les travaux se poursuivront en 2026 ;
- concernant l'intérim, des travaux sont menés pour sécuriser la connaissance de l'APET[28] de l'établissement utilisateur à partir de l'adresse, étant donné de possibles évolutions de la DSN sur le renseignement de l'APET et les déclarations parfois inexactes sur le SIRET utilisateur ;
- l'ajout d'informations sur le métier dans les bases issues de la DSN a bien avancé et devrait être systématisé en 2026, ce qui permettra de mieux analyser l'adéquation emploi-formation et répondre ainsi à une forte demande ;
- les travaux se poursuivent sur l'amélioration des travaux relatifs à l'analyse de l'emploi des travailleurs handicapés (**avis EQRT 3**) ;
- la Dares a arrêté trois enquêtes « sortants » six mois après la sortie de dispositif pour les substituer par des données administratives issues de la DSN. Il s'agit des enquêtes auprès des bénéficiaires de contrats aidés, d'insertion par l'activité économique et de contrats de professionnalisation. Des travaux méthodologiques entrepris en 2024 et en cours de finalisation ont permis d'affiner la méthode d'identification des bénéficiaires dans la DSN, et de construire des indicateurs d'insertion dans l'emploi salarié et dans l'emploi salarié durable six mois après la sortie du dispositif. Ces données, exhaustives, permettent de produire des informations fiables à une maille régionale, voire infra-régionale, et sur des dispositifs de petite taille (contrats aidés dans le secteur marchand par exemple), ou par opérateur de compétences (Opco) concernant les contrats de professionnalisation ;
- les travaux de valorisation de la DSN, souvent en collaboration, se sont poursuivis, soit en enrichissant les systèmes déjà existants ou en alimentant de nouveaux appariements (Inserjeunes, Insersup, appariement tripartite pour étudier sur le devenir des mineurs incarcérés…), soit en proposant de nouveaux produits de diffusion, permettant de mesurer par exemple les transitions professionnelles (datavisualisation, *cf. infra*). Ces analyses visent à éclairer le débat public sur l'insertion professionnelle selon le diplôme (**avis EQRT 1**), à un niveau de granularité fin (**avis AVG 8**), mais également à quantifier et caractériser les emplois des étudiants durant leur formation (**avis DQS 6**), ou encore à compléter les informations actuellement disponibles sur l'accès à l'emploi et le type de contrat à différents horizons après la sortie de formation (**avis EQRT 1, avis AVG 11**), et à suivre les trajectoires des jeunes en prise avec la justice (**avis SERPU 4**).

En 2025, **la montée en puissance s'est poursuivie sur l'utilisation et l'expertise de l'appariement MiDAS** (Minima sociaux, droits d'assurance chômage et parcours salariés). MiDAS regroupe les données de France Travail, de la Cnaf et de la DSN, et est disponible au CASD depuis fin 2022. La production des vagues de données a été stabilisée à un rythme semestriel, permettant une mise à jour régulière, tout en limitant la charge associée. Le groupe d'utilisateurs, lancé en 2023, continue de faire l'objet d'une attention poussée, tandis que la mise à disposition de documentation et de codes en ligne

28 . Activité principale de l'établissement

se poursuit (Documentation MiDAS). De nombreux travaux menés en interne, par d'autres organismes travaillant sur le marché du travail (Unedic, France Travail) ou par des chercheurs, utilisent désormais MiDAS. En 2025, de nouvelles données sur l'accompagnement des inscrits à France Travail ont été utilisées dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA. Une nouvelle version de la convention MiDAS, en cours de signature, prévoit l'ajout de ces données dans MiDAS à destination des utilisateurs du CASD qui en feront la demande. Des échanges sont par ailleurs en cours avec l'Urssaf Caisse nationale pour compléter la connaissance de la situation des individus sur le marché du travail avec les bases sur les particuliers-employeurs et les non-salariés, et ainsi améliorer les évaluations de dispositifs ciblant le retour à l'emploi. Enfin, le dispositif sera enrichi par des données sur les jeunes accompagnés en mission locale, qui sont automatiquement inscrits à France Travail depuis le 1er janvier 2025 : cet ajout permettra de préserver la continuité du champ sur la période couverte par MiDAS, et de réaliser des études spécifiques sur cette population.

De nombreuses études ou projets d'études s'appuient sur MiDAS en 2025 et/ou se poursuivront en 2026 : finalisation des travaux d'évaluation de la réforme de l'assurance chômage de 2019, évaluation des effets de la réforme du salaire journalier de référence sur le recours à l'Assurance chômage et sur les bascules aux minima sociaux, évaluation de la réforme de la contracyclicité de février 2023 et application d'une méthode d'évaluation macroéconomique causale des effets des réformes de l'assurance chômage, évaluation de l'expérimentation de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA, évaluations menées dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Plein emploi, rapport d'évaluation du dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée », comparaison de la situation de bénéficiaires de différents minima sociaux vis-à-vis de l'emploi.

La Dares a continué d'expertiser les données remontées par les **organismes de services à la personne** (**avis EQRT 10**) à la DGE[29], à la suite de la refonte de l'outil de collecte (passage de la télé-procédure Nova à la télé-procédure Nova2), à la fois *via* les données de l'Infocentre DGE et *via* des exports directs de Nova2. Elle a mené des travaux de comparaison avec la DSN pour caractériser la rupture de série associée à la refonte de l'outil de collecte, et décider de mobiliser ou non la DSN pour les redressements au sein de chaîne de traitement en cours de refonte. Ces travaux ont permis de montrer qu'il n'est pas possible d'identifier précisément dans la DSN le champ des salariés des organismes travaillant dans les services à la personne, et confirmé l'existence d'une rupture de série en raison du passage de Nova1 à Nova2.

Sur la formation professionnelle, la Dares a également poursuivi son expertise du **système d'information Agora, plateforme de référence pour l'échange et le partage de données sur la formation professionnelle** (**avis EQRT 7**), en particulier concernant les formations des personnes en recherche d'emploi (volets physiques et financiers) commandées par les conseils régionaux. Les travaux montrent une amélioration de la complétude et de la qualité des données, mais il n'est pas encore possible de mettre en place la bascule de la base Brest (Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle) vers l'exploitation d'Agora.

La Dares a suivi les travaux menés dans le cadre de la refonte du **système d'information des missions locales**, I-Milo, à la suite de la loi pour le Plein emploi (**avis EQRT 1**), visant à rapprocher ce système d'information de celui de France Travail (projet Convergences).

L'évolution du cadre de production de **Force** (dispositif permanent de croisement des bases statistiques sur la FORmation, sur le Chômage et l'Emploi) a continué de faire l'objet d'une réflexion en 2025, basée sur l'expertise des besoins à venir pour les travaux d'études portant sur la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi (bascule de Brest vers Agora, suivi du nouveau cycle du plan d'investissement dans les compétences - PIC). En 2025, deux mises à jour semestrielles sont produites et mises à disposition au sein du CASD. Les avancées du dispositif ont été partagées au sein du comité des utilisateurs et ont fait l'objet d'une mise à jour de la documentation (**avis AVG 11**). La Dares

29 . Direction générale des Entreprises

poursuivra son accompagnement des équipes de recherche qui réalisent des évaluations de politiques publiques à partir de Force (**avis AVG 11**). Elle continue elle-même à exploiter Force dans le cadre d'études visant à éclairer les questions de l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins de l'économie (**avis EQRT 7**) et de l'accès à la formation des jeunes (**avis EQRT 1, SERPU 3**), et à contribuer à l'évaluation finale du PIC.

Dans la continuité du projet européen « *ESSNet Big Data – Webscraping job vacancies* » porté par la Commission européenne (direction Eurostat), la Dares poursuit son investissement dans les approches « Big Data » (utilisation de nouvelles données, *scraping*, *machine learning*).

Les données d'offres d'emplois en ligne, collectées et agrégées dans la base **« Jocas » (*Job Offers Collection and Analysis System*)** ont fait l'objet d'un vaste projet de mise à disposition en *open data* et sont désormais disponibles sur le SSP cloud (**avis AVG 9**). Elles sont mobilisées dans plusieurs études en cours, pour éclairer les mutations du marché du travail liées à la transition écologique et la transition numérique (**avis AVG 1 et AVG 2**), notamment sous le prisme des compétences. Une étude visant ainsi à mesurer l'évolution des besoins en compétences vertes à l'aide de la base Jocas a été publiée au printemps 2025 (**avis EQRT 6**). Ces travaux pourront être déclinés à l'échelle locale (**avis AVG 8**). Une étude est également en cours sur l'analyse des compétences numériques requises dans certains métiers. Techniquement, des travaux se poursuivront autour des algorithmes de déduplication et sur la cohérence offres d'emplois/emplois vacants. Une étude analysant le contenu des offres de la base Jocas qui avaient été mobilisées dans une opération de testing visant à mesurer la discrimination selon le genre met en évidence le rôle de certains stéréotypes genrés présents dans le texte des offres et sera publiée prochainement (**avis AVG 5**). La mise à disposition des données Jocas en open data sur le SSP Cloud s'est accompagnée d'une première session de formation à leur manipulation à destination de publics dépassant la seule statistique publique (chercheurs, branches professionnelles, acteurs de l'emploi et de la formation, décideurs locaux, etc.)

La Dares a engagé la **préparation du changement de nomenclature d'activités française** dans ses différents systèmes d'information et de production statistique. Pour les statistiques sur les emplois vacants, des séries en nouvelle nomenclature seront envoyées à Eurostat à partir du printemps 2026.

La Dares a également initié cette année un groupe de travail inter-administratif pour réfléchir à la mesure de **l'emploi industriel**, dans l'optique de dresser un panorama des concepts (approches par secteur d'activité, par branche, par métier, etc.) et, le cas échéant, d'envisager des productions statistiques nouvelles.

Enfin, la Dares a poursuivi en 2025 ses travaux exploratoires d'**analyse textuelle sur les accords d'entreprise**, avec la perspective de pouvoir mieux dénombrer et caractériser - *via* l'extraction automatisée de données chiffrées ou qualitatives - les accords d'entreprise au-delà des données renseignées dans la base des accords (**avis AVG 9**). La Dares a publié au printemps 2025 les résultats de premiers travaux, portant sur les accords d'entreprises traitant du thème du télétravail ; d'autres analyses, portant sur les accords traitant des heures supplémentaires, ont démarré en 2025, de même que des travaux exploratoires plus techniques pour identifier des méthodes qui permettraient de répliquer de façon plus systématique l'extraction de paramètres des accords indépendamment de la thématique analysée. L'analyse textuelle de l'ensemble des accords portant sur la diversité en entreprise et la non-discrimination (accords portant sur l'égalité professionnelle femmes-hommes, sur les mesures d'âge, sur l'emploi des travailleurs handicapés, sur la diversité et la lutte contre les discriminations), commencée en 2025, permettra de caractériser les entreprises recourant à ces accords, les pratiques mises en œuvre dans les entreprises et l'évolution de la prise en compte du sujet de la diversité par les entreprises entre 2014 et 2024 (**avis AVG 5**).

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La Dares a continué d'enrichir les **portraits statistiques annuels des branches professionnelles**, chaque année complétés avec de nouvelles données supplémentaires (**avis AVG 11**). En 2025, de nouveaux indicateurs ont été ajoutés, relatifs aux travailleurs handicapés et aux alternants. La table de passage entre conventions collectives et secteurs d'activité a en outre été enrichie d'un outil permettant aux utilisateurs d'identifier rapidement les correspondances entre secteurs avant et après la mise en œuvre de la révision de la nomenclature d'activités française (passage de la NAF rév. 2 à la NAF 2025) (**avis ESM 9**).

La Dares a instruit en 2025 la révision de l'échantillonnage de l'**enquête trimestrielle Acemo (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre)**, avec le concours de l'Insee, pour une possible mise en œuvre en 2026 ; au-delà d'un objectif technique de rationalisation de l'échantillonnage mis en œuvre, il s'agit de rafraîchir la méthode actuelle (datant de 2017) pour l'adapter au mieux à l'évolution de la structure de l'activité et des emplois dans le secteur privé, et de prendre en compte les nouveaux découpages sectoriels induits par la **révision de la nomenclature d'activités française (NAF 2025)**.

Dans le cadre du règlement européen sur les statistiques du marché du travail (*Labour Market statistics on Businesses*), la Dares débute les travaux d'élaboration de **taux d'emplois vacants** incluant le secteur public, en lien avec la mise en place de l'enquête Evac présentée *supra*, en collecte effective depuis le 2e trimestre 2025.

La Dares, avec l'Urssaf Caisse nationale et l'Insee, a **instruit une réduction des délais pour la première estimation de l'emploi salarié à 30 jours** après la fin du trimestre (contre actuellement environ 37 jours en moyenne après la fin du trimestre), comme souhaité au niveau européen (**avis AVG 3**). La mise en œuvre effective pourrait avoir lieu début 2026. Par ailleurs, les estimations trimestrielles d'emploi sont progressivement enrichies de nouvelles dimensions : après la mise à disposition en 2024 de ventilations additionnelles (ventilation par sexe, âge et type de contrat), une ventilation par branche professionnelle est en cours de finalisation et devrait être mise en place fin 2025/début 2026.

Concernant les **tensions sur le marché du travail**, la Dares met désormais à disposition un nouvel indicateur complémentaire d'attractivité salariale. Elle vise également la mise en place d'indicateurs précoces en 2026.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

La Dares a poursuivi ses travaux de passage à la **nomenclature des familles professionnelles** FAP 2021 et sa participation aux instances et travaux relatifs aux nomenclatures métiers (Rome 4.0). Les données des enquêtes Emploi et des recensements de la population ont pu être rétropolées en FAP 2021 et la méthodologie devrait être étendue à d'autres sources en 2026 (enquêtes Générations et Conditions et travail).

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Dans le cadre de la **mise en œuvre de la loi Plein emploi et de son impact sur les statistiques de personnes inscrites à France Travail**, et suite au groupe de travail (GT) piloté par le Cnis et présidé par Éric Heyer (**avis AVG 11**), des travaux statistiques importants ont été menés pour mettre en place

les préconisations du GT dans le cadre de la production commune avec France Travail, à partir des chiffres portant sur janvier 2025.

Afin de mieux informer les utilisateurs, en raison de la complexité des implications de la réforme et de sa mise en œuvre opérationnelle, la Dares a déployé des efforts très importants en termes d'explicitation des différents effets, d'estimation des tendances conjoncturelles sous-jacentes (hors les différents effets induits par la réforme) et de communication auprès du grand public et de la presse. Le premier *Dares indicateurs* rénové conformément aux recommandations du GT a été publié en avril 2025. La datavisualisation associée a également évolué. Les productions du second semestre 2025 ont également été perturbées par la mise en œuvre, à compter de juin 2025, du décret relatif aux sanctions des demandeurs d'emploi. Depuis, la Dares et France Travail effectuent chaque mois des estimations sur l'incidence de ce décret sur les séries publiées.

En 2025, la Dares a mis par ailleurs à disposition un nouvel outil pour éclairer les transitions professionnelles. L'outil se présente sous la forme d'une datavisualisation permettant d'observer les transitions à un niveau de granularité fin (selon les métiers et les caractéristiques des individus), et à un niveau local (**avis AVG 8**). Cet outil pourrait être complété ultérieurement, en particulier sur les parcours professionnels en sortie de formation initiale (**avis EQRT 7**) ou sur l'analyse des transitions sur des durées plus longues (supérieures à un an).

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Appariement Contrats aidés-DSN	Sismmo	Dares	Contrats aidés (données ASP)	Dares	Contrats aidés (CUI)
Appariement IAE-DSN	Sismmo	Dares	IAE (données ASP)	Dares	Insertion par l'activité économique
Étudier le passage entre structures de l'IAE et contrats aidés	IAE + contrats aidés (données ASP) sur différents millésimes	Dares	IAE + contrats aidés (données ASP) sur différents millésimes	Dares	Insertion par l'activité économique
Qualifier la base Agora	Brest	Dares	Agora	Dares	Formation
Améliorer le système d'information sur l'alternance (SI sur l'apprentissage et SI sur les contrats de profes-	SIA/SIP	Dares	Sismmo	Dares	Contrats d'alternance

sionnalisation)					
Enrichir Inserjeunes de données sur les rémunérations	Sismmo	Dares	BTS	Insee	Usage en 2024 sur les sortants d'apprentissage
Étudier l'insertion des diplômés du supérieur (Insersup)	Sismmo	Dares	Sise	Sies	Étudiants sortant
Étudier l'activité des étudiants sur le marché du travail et le lien avec la réussite dans leurs études	Sismmo	Dares	Sise	Sies	Étudiants en emploi
Système d'information de suivi du parcours des jeunes sur le plan judiciaire, éducatif et du travail (PJJET)	Sismmo	Dares		Sser/Depp	Jeunes ayant eu affaire à la justice
Appariement entre les données FSE et la Base Tous Salariés (BTS)	Données FSE	DGEFP	BTS	Insee	Personnes passées par un dispositif financé par le FSE
Enrichir la base Inserjeunes des données sur l'insertion dans l'emploi non-salarié	Base études Inserjeunes	Depp-Dares	BNS	Insee	Sortants de voie professionnelle (lycée professionnel et apprentissage) en 2021 et en 2022
Enrichir le système d'information sur l'apprentissage (SIA) avec des données sur les centres de formation et comprendre les écarts avec la source SIFA	SIFA	Dares	SIFA	Depp	Apprentis inscrits dans un CFA pour les années 2023 et 2024

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Les travailleurs de plateforme : quels profils et quelles conditions	Les travailleurs de plateforme : quels profils et	**AVG** 2	**EQRT** 8

de travail ?	quelles conditions de travail ?		
L'effet des conditions de travail sur la santé et le recours aux soins	L'effet des conditions de travail sur la santé et le recours aux soins		
Les expositions à des conditions de travail pénibles sont-elles compensées monétairement ?	Les expositions à des conditions de travail pénibles sont-elles compensées monétairement ?	**AVG** 5	
Quelle organisation du temps de travail pour les salariés à temps partiel ?	Quelle organisation du temps de travail pour les salariés à temps partiel ?		
Entre renouvellement des instances de représentation du personnel et crise sanitaire, quelle évolution des relations professionnelles entre 2017 et 2023 ?	Entre renouvellement des instances de représentation du personnel et crise sanitaire, quelle évolution des relations professionnelles entre 2017 et 2023 ?		
Les accords d'entreprise sur le télétravail quels changements à la suite de la crise sanitaire ?	Les accords d'entreprise sur le télétravail quels changements à la suite de la crise sanitaire ?	**AVG** 2	**EQRT** 4
Les heures supplémentaires rémunérées : quels salariés, quelles entreprises ?	Les heures supplémentaires rémunérées : quels salariés, quelles entreprises ?		
Comment l'épargne salariale évolue-t-elle sur longue période ?	Comment l'épargne salariale évolue-t-elle sur longue période ?		
Comment évoluent l'implantation et l'organisation de la représentation des salariés depuis la création des comités sociaux et économiques (CSE) ?	Comment évoluent l'implantation et l'organisation de la représentation des salariés depuis la création des comités sociaux et économiques (CSE) ?		
Les représentants du personnel : quels profils pour quelles fonctions ?	Les représentants du personnel : quels profils pour quelles fonctions ?		
Méthodologie statistique de l'enquête sur le vécu du travail depuis le début de la crise sanitaire liée au covid-19 (TraCoV 2)	Méthodologie statistique de l'enquête sur le vécu du travail depuis le début de la crise sanitaire liée au		

[Mesure des effets de mode]	covid-19 (TraCoV 2)		
Les risques psychosociaux associés au développement du télétravail	Les risques psychosociaux associés au développement du télétravail	**AVG** 2	**EQRT** 4
Quelle conflictualité au travail dans les établissements durant les années de crise sanitaire ?	Quelle conflictualité au travail dans les établissements durant les années de crise sanitaire ? | DARES		
Mesurer la durée habituelle de travail par enquête : quel impact du séquencement du questionnaire sur l'estimation obtenue ?	Mesurer la durée habituelle de travail par enquête : quel impact du séquencement du questionnaire sur l'estimation obtenue ? | DARES		
Quelles sont les spécificités des conditions de travail des jeunes salariés ?	À paraître (novembre 2025)	**AVG** 4	**DQS** 6
Que révèlent les offres d'emploi en ligne sur les besoins en compétences liées à la transition écologique ?	Que révèlent les offres d'emploi en ligne sur les besoins en compétences liées à la transition écologique ?	**AVG** 1	**EQRT** 6
Rapport du comité d'évaluation de la réforme de l'assurance chômage initiée en 2019	https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/rapport-du-comite-devaluation-de-la-reforme-de-lassurance-chomage-initiee-en-2019	**AVG** 5	
Bonus-Malus : comment les entreprises réagissent à la modulation de leur taux de contribution à l'assurance chômage ?	Bonus-Malus : comment les entreprises réagissent à la modulation de leur taux de contribution à l'assurance chômage ?		
Quels effets de la réforme de la dégressivité sur la durée indemnisée et le retour à l'emploi ?	Quels effets de la réforme de la dégressivité sur la durée indemnisée et le retour à l'emploi ?		
Datavisualisation sur les transitions professionnelles	Comprendre les transitions professionnelles grâce à la datavisualisation.	**AVG** 8	**EQRT** 7
Qui sont les salariés en CDI intérimaire et que deviennent-ils ensuite ?	Qui sont les salariés en CDI intérimaire et que deviennent-ils ensuite ?		

Profil et devenir des personnes radiées des listes de France Travail	Profil et devenir des personnes radiées des listes de France Travail		
Bénéficiaires du RSA et inscription à France Travail : trajectoires sur un an	Bénéficiaires du RSA et inscription à France Travail : trajectoires sur un an	**AVG** 5	
Quels sont les métiers exercés par les seniors ?	Quels sont les métiers exercés par les seniors ?	**AVG** 4	**EQRT** 2
Profil et devenir des allocataires en fin de droit au régime de l'assurance-chômage	Profil et devenir des allocataires en fin de droit au régime de l'assurance-chômage | DARES	**AVG** 5	
Les seniors sur le marché du travail en 2024	Les seniors sur le marché du travail en 2024	**AVG**4	**EQRT**2
L'amélioration du marché du travail depuis 2015 a-t-elle aussi concerné les personnes qui en sont habituellement éloignées ?	L'amélioration du marché du travail depuis 2015 a-t-elle aussi concerné les personnes qui en sont habituellement éloignées ?		**EQRT**3
Télétravail et présentiel : le travail hybride, une pratique désormais ancrée dans les entreprises	Télétravail et présentiel : le travail hybride, une pratique désormais ancrée dans les entreprises	**AVG**2	
Rémunération des apprentis et étudiants de niveau CAP à BTS un an après leur sortie d'études en 2021	Rémunération des apprentis et étudiants de niveau CAP à BTS un an après leur sortie d'études en 2021	**AVG** 4	**EQRT** 1/**DQS** 6
Quelle place le permis B occupe-t-il au sein des formations financées via le compte personnel de formation ?	Quelle place le permis B occupe-t-il au sein des formations financées via le compte personnel de formation ?		**EQRT** 7
Emploi temporaire court, long, subi ou choisi… Quelles conséquences sur les conditions de travail et le bien-être des salariés ?	Emploi temporaire court, long, subi ou choisi... Quelles conséquences sur les conditions de travail et le bien-être des salariés ? | DARES	**AVG** 5	**DQS** 6
Les attentes des recruteurs en matière de *soft skills* ont-elles une incidence sur la discrimination à l'embauche selon le genre ?	À paraître (novembre 2025)	**AVG** 5	
Une proportion de femmes plus élevée s'accompagne-t-elle de	Une proportion de femmes plus élevée s'accompagne-	**AVG** 5	

meilleures notes à l'index de l'égalité professionnelle ?	t-elle de meilleures notes à l'index de l'égalité professionnelle ? | DARES		
Quelles différences entre les dispositifs de contrats uniques d'insertion (CUI) et ceux d'insertion par l'activité économique (IAE) ?	À paraître (novembre 2025)		**EQRT** 1
Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ?	Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? | DARES	**AVG** 8	**EQRT** 1
Quelles sont les caractéristiques des structures de l'insertion par l'activité économique ?	Quelles sont les caractéristiques des structures de l'insertion par l'activité économique ? | DARES	**AVG** 8	**EQRT** 1 **EQRT** 9

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)

Éléments de contexte en 2025

Du point de vue du **dispositif d'enquêtes Génération** (suivi du parcours professionnel de primo-sortants de formation initiale), l'année 2025 a donné lieu à la réalisation des opérations de traitement post-enquête concernant l'enquête 2024 auprès de la Génération 2021 et la préparation des fichiers de diffusion.

Par ailleurs, dans le cadre de son contrat d'objectif et de performance (COP) 2023-2026, le Céreq a finalisé la réflexion menée en vue de faire évoluer le dispositif d'enquêtes Génération dès la prochaine édition portant sur la Génération 2025. L'objectif était d'intégrer deux évolutions majeures de son environnement : d'une part, la disponibilité nouvelle de données administratives pouvant enrichir les enquêtes, d'autre part, l'exigence de proposer un dispositif moins coûteux. Les résultats de cette réflexion ont été présentés d'abord dans le cadre du Groupe Stratégique sur la formation tout au long de la vie dans sa séance du juillet 2025 puis dans le cadre de la séance du 13 novembre 2025 de l'inter-commission Emploi, Qualification et Revenus du Travail / Services Publics et Services aux Publics, portant sur **« comment mieux documenter les parcours des jeunes dans le système éducatif jusqu'à leur transition dans le monde professionnel ? ».**

Les **enquêtes sur la formation continue** menées par le département formation et certification (DFC) du **Céreq** permettent d'éclairer les mécanismes à l'œuvre dans l'élaboration des politiques de formation des entreprises, les facteurs qui influencent et expliquent l'accès des salariés à la formation continue, et les liens entre politiques d'entreprises, formation continue et parcours professionnels.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

1. Génération 2017 à 6 ans (interrogation en 2023)

Concernant Génération 2017 à 6 ans, l'année 2025 a vu la mise à disposition de bases provisoires à la communauté scientifique via le lancement d'un groupe d'exploitation (une trentaine de projets envoyés). Le champ de définition des sortants ayant évolué entre la Génération 2017 et la Génération 2017 (intégration des jeunes formés en contrats pro au champ des sortants, entre autres), des bases facilitant la comparaison avec la Génération précédente (G2010) ont été produites. Les analyses concernant d'éventuels effets de mesure liés au multimode a été menée. Les premières publications sont sorties.

2. Génération 2021 à 3 ans (interrogation en 2024)

L'année 2025 a été consacrée aux traitements post-enquête : apurement des données recueillies, codification des variables le nécessitant (diplômes préparés, etc.), traitement des ouverts, redressement de la non-réponse et calcul des poids pour les répondants, préparation des fichiers de diffusion (bases et documentation).

3. Groupe de réflexion sur l'après-dispositif Génération

le Céreq a finalisé à la fin du premier trimestre 2025 la réflexion menée avec ses tutelles en vue de faire évoluer le dispositif d'enquêtes Génération. L'objectif était de tirer profit de la disponibilité nouvelle de données administratives comme possibilité de coupler des données d'enquêtes et des données administratives. Cette opportunité permettra à la fois d'enrichir les données à disposition et d'alléger la charge d'enquête. En conséquence, le Céreq a redéfini les objectifs de l'enquête ainsi que les méthodes de collecte, les informations et les indicateurs qu'elle produit afin de renouveler la production de connaissances sur les thématiques centrales qu'il a mission d'éclairer, en articulation et complément avec les sources nouvelles.

Les évolutions proposées (définition du champ, du périmètre de l'enquête, construction de la base de sondage, taille des échantillons, période couverte, renouvellement des cohortes, internalisation de l'outil de collecte, appariements avec des données administratives concernant le parcours scolaire et le parcours sur le marché du travail, etc.) ont été présentées au Cnis dans le cadre de la séance du 13 novembre 2025 de l'inter-commission Emploi, Qualification et Revenus du Travail / Services Publics et Services aux Publics

4. Génération 2025 à 3 ans (interrogation en 2028)

Les prises de contact avec les différents ministères formateurs ont été engagées afin de préparer les collectes centralisées de données qui permettront de constituer la base de sondage. Par ailleurs des premiers échanges ont également eu lieu avec l'Insee et France Travail en vue de préparer les prochains appariements (BTS, BNS, FHS).

5. EFE-a 2024

L'Enquête Formation Employeur – annuelle (EFE-a) est une enquête d'initiative française sur l'effort de formation des entreprises initiée par le Céreq, la Dares et France Compétences.

Elle permet de comprendre et de suivre les pratiques de formation des entreprises en interrogeant leurs liens avec les pratiques en matière de ressources humaines et de gestion des compétences ainsi qu'avec le contexte économique de l'entreprise.

L'enquête EFE-a constitue le volet annuel de l'Enquête Formation Employeur – européenne (EFE-e), appellation française de l'enquête Continuing Vocational Training Survey (CVTS), enquête européenne inscrite dans le cadre des statistiques de l'Union Européenne sur la formation tout au long de la vie, prévue pour être conduite tous les 5 ans.

L'enquête EFE-a a bénéficié du label d'intérêt général et de qualité statistique avec le caractère obligatoire, pour la période de validité 2024 et 2025 (correspondant à EFE-a 2023 et EFE-a 2024).

Elle est basée sur un échantillon annuel rotatif au 1/5^{ième} représentant un volume de l'ordre 33 000 entreprises interrogées à chaque édition.

Chaque année, le questionnaire fait l'objet d'un module annuel permettant d'investiguer une thématique, souvent en lien avec l'actualité, sur le sujet de la formation en entreprise. Pour la vague 2024, le choix s'est porté sur les pratiques de co-construction des projets de formation dans le cadre du CPF et leur place au sein des pratiques de formation et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

La mobilisation du CPF est une question d'actualité, notamment à la suite de la mise en place de la participation forfaitaire obligatoire de 100 euros (pour les formations suivies dans le cadre du CPF) pour les salariés depuis mai 2024. Le choix de cette thématique répond aussi au souhait de la Caisse des dépôts de mener auprès des entreprises une enquête sur leur recours au dispositif de dotations volontaires. Afin de sécuriser le taux de réponse d'EFE-a (et de limiter la charge statistique des entreprises, il a été convenu d'articuler EFE-a avec le projet de la CDC, en faisant porter le module annuel de l'édition 2024 sur ce thème. Des données étant disponibles auprès de la CDC sur les montants de dotations effectuées, le module a été centré sur des questions qualitatives visant à expliquer et contextualiser le (non) recours au dispositif.

Ce module annuel a été développé en collaboration avec de multiples partenaires et experts (Caisse des dépôts, France travail, institutions en charge des politiques de formation ainsi que des acteurs du champ et des chercheurs) et a fait l'objet d'une consultation auprès des partenaires sociaux.

La collecte de l'enquête EFE-a 2024 s'est déroulée d'avril à juillet 2025.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Dans le cadre du plan d'appariements expérimentaux initié par le Céreq entre le dispositif Génération et différentes sources administratives, l'année 2025 a vu se mettre concrètement en place le protocole de l'appariement entre Génération 2021 et la Base Tous Salariés de l'Insee. Dans ce cadre, le Céreq a transféré à 'Insee les données identifiantes des répondants à l'enquête 2024 auprès de la Génération 2025. En retour, l'Insee a transmis au Céreq les données de la BTS des années 2021 à 2023 concernant ces jeunes.

L'expérimentation est prévue de se poursuivre jusqu'en 2029 afin de pouvoir collecter les données BTS de l'année 2027 et donc de couvrir le parcours professionnel des jeunes jusqu'en 2027.

Par ailleurs, un nouveau projet d'études portant sur les parcours scolaires des jeunes de la Génération 2021 a été amorcé en 2025. Il a pour objet d'approfondir l'étude de ces parcours de formation et leur lien avec l'insertion grâce à l'enrichissement des données de l'enquête sur la Génération 2021 à partir d'appariements avec les données administratives des fichiers des apprenants du secondaire (source : Depp) et du supérieur (source : Sies).

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Conjointement avec la Dares, l'ensemble des traitements post-collecte de l'Enquête Formation Employeur ont fait l'objet d'une rénovation. En effet les codes de traitement ont été développés sous le logiciel R et hébergé dans un espace collaboratif Dares / Céreq sous GitHub.

Cette nouvelle chaîne de traitement permet une disponibilité plus rapide d'indicateurs stabilisés et une homogénéité des traitements entre chaque édition de l'enquête. Elle a été utilisée à partir de l'édition EFE-a 2023.

Par ailleurs, le Céreq a poursuivi en 2025 la mise en ligne sur son site de nouvelles données de datavisualisation. Elles concernent pour cette année les derniers indicateurs d'insertion professionnelle des jeunes, qui portent sur les résultats de l'enquête de 2023 auprès des jeunes de la Génération 2017. La datavisualisation proposée permet ainsi de rendre compte des évolutions des conditions d'insertion, trois et six ans après la sortie de formation initiale.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Dubois J.-M. : L'enquête Formation Employeur : un éclairage inédit sur les très petites entreprises – *Céreq Bref* n°476, septembre 2025	L'enquête Formation Employeur : un éclairage inédit sur les très petites entreprises		
Fournier C., Lambert M., Olaria M. : Les dotations volontaires sur les CPF des salariés, entre méconnaissance et usage stratégique – *Céreq Bref* n°474-475, septembre 2025	Les dotations volontaires sur les CPF des salariés, entre méconnaissance et usage stratégique		
Gosseaume V., Checcaglini A., Melnik-Olive E. Actes des 6èmes Rencontres DGEFP – Céreq,mai 2025	Actes des 6èmes Rencontres DGEFP – Céreq		
La mise à jour de *l'annexe au projet de Loi de finances relative à la formation professionnelle* (Dares)	Loi de finances relative à la formation professionnelle		
Rapport sur l'usage Des fonds de la formation Professionnelle (France compétences)	Rapport sur l'usageDes fonds de la formation Professionnelle		
Lercari, L., Toutin-Trelcat, M., et Gourvennec, J. : L'apprentissage, tremplin des reprises d'études depuis la réforme de 2018, *Céreq Bref*, n°480, décembre 2025	L'apprentissage, tremplin des reprises d'études depuis la réforme de 2018		**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
Couppié, T., Joseph, O., et Sawadogo, A. : Le CAP : entre rôle social et diplôme d'insertion. *Céreq-Etudes*, 2025.	Le CAP : entre rôle social et diplôme d'insertion.	**AVG** 5	**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, MESRI, n°18, 2025 (fiches 29 et 30)	L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation		**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
Ilardi, C., Personnaz, E. et Sawadogo, A. F. W. :Rester en QPV après le bac, en partir ou venir y résider : incidences sur les parcours	Rester en QPV après le bac, en	**AVG** 5	**EQRT** 1 /.**SERPU** 3

scolaires et professionnels. *Céreq Working paper.*2025	partir ou venir y résider : incidences sur les parcours scolaires et professionnels		
Personnaz E., Sawadogo A. : Mobilités résidentielles après le bac : incidences sur les parcours scolaires et professionnels des jeunes des quartiers prioritaires (QPV), *Céreq-Echanges* n°27, 2025, pp 183-197	Mobilités résidentielles après le bac : incidences sur les parcours scolaires et professionnels des jeunes des quartiers prioritaires (QPV)	**AVG** 5	**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
Ilardi V. et Lercari L. : Quel parcours d'insertion pour les jeunes d'origine modeste ayant pu accéder à l'alternance mais n'ayant pu obtenir leur diplôme ?, *Céreq-Echanges* n°27, 2025, pp 257-270	Quel parcours d'insertion pour les jeunes d'origine modeste ayant pu accéder à l'alternance mais n'ayant pu obtenir leur diplôme ?	**AVG** 5	**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
Robert, A. : Un accès inégal à l'obtention d'un nouveau diplôme en début de vie active *Céreq-Echanges* n°27, 2025, pp 315-327	Un accès inégal à l'obtention d'un nouveau diplôme en début de vie active		**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
Dupray, A. : Mobilité internationale étudiante : un plus pour accéder aux postes de cadres ?, *Céreq Bref*, n°471, 2025	Mobilité internationale étudiante : un plus pour accéder aux postes de cadres ?		**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
Joseph, O. : L'alternance : un tremplin pour l'autonomie ?, *Céreq Bref*, 468, 2025	L'alternance : un tremplin pour l'autonomie ?	**AVG** 4, **AVG** 5	**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
Dabet, G., Lercari, L., et Personnaz, E. : Réorientations précoces : un jeune sur quatre souhaite changer de métier, *Céreq Bref*, 467, 2025	Réorientations précoces : un jeune sur quatre souhaite changer de métier,	**AVG** 4,	**EQRT** 1 /.**SERPU** 3
Dabet, G., et Lercari, L. ; Les trajectoires d'entrée dans la vie active : de la sortie des études jusqu'à 6 ans après. Céreq-Etudes n°57, 2025.	Les trajectoires d'entrée dans la vie active : de la sortie des études jusqu'à 6 ans après.	**AVG** 4, **AVG** 5	**EQRT** 1/.**SERPU** 3
Personnaz, E. et Sawadogo, A.-F.-W. : Les jeunes en quartier prioritaire à la fin des études : conditions d'accès à l'alternance et plus-value sur l'insertion. *Formation emploi*, 169(1), 73-95. .	Les jeunes en quartier prioritaire à la fin des études : conditions d'accès à l'alternance et plus-value sur l'insertion	**AVG** 5	**EQRT** 1/.**SERPU** 3
Merlin, F., et Robert, A. ; Interrompre un temps ses études : un choix rarement payant sur le marché du travail, *Céreq-Bref* n°466, 2025	Interrompre un temps ses études : un choix rarement payant sur le marché du travail,		**EQRT** 1/.**SERPU** 3
Datavisualisation sur l'insertion professionnelle des jeunes (dispositif Génération) : Les chiffres clés par diplôme, à 3 et à 6 ans	Datavisualisation sur l'insertion professionnelle des jeunes (dispositif Génération)	**AVG** 5	**EQRT** 1/.**SERPU** 3

France Travail

Éléments de contexte en 2025

Les travaux en 2025 ont été en grande partie structurés autour de l'entrée en vigueur de la loi pour le plein emploi à partir du 1er janvier 2025, de la nouvelle convention tripartite Etat- Unedic – France Travail, ainsi que la montée en charge des systèmes d'information du réseau pour l'emploi.

Les recommandations du rapport du groupe de travail du Cnis tirant les conséquences de la « loi pour le plein emploi » sur les statistiques de demandeurs d'emploi ont mises en œuvre début 2025 avec la publication des inscrits à France Travail au 1er trimestre 2025, précédée d'une phase de communication (conférence de presse conjointe avec la Dares, mise en ligne de supports pédagogiques expliquant les changements).

Les publications conjointes Dares-France Travail et les statistiques sur les demandeurs d'emploi reflètent désormais la situation de l'ensemble des inscrits à France Travail, et notamment l'ensemble des bénéficiaires du RSA et des jeunes suivis par les missions locales. Elles présentent la situation des demandeurs d'emploi sur le périmètre de la France hors Mayotte et non plus sur la France métropolitaine.

L'outillage des comités pour l'emploi pour le suivi et pilotage des actions commune a nécessité le partage de données nouvelles, la production d'indicateurs, la mise à disposition de données nécessaires à l'évaluation. Un tableau de bord du Réseau Pour l'Emploi (RPE) a été élaboré et mis à disposition du RPE. Il est ouvert au grand public sur internet. Les développements de ce tableau de bord se poursuivent pour continuer à l'enrichir de nouveaux indicateurs utiles au pilotage des feuilles de route des actions des comités pour l'emploi aux différentes mailles géographiques.

Enfin, la nouvelle convention tripartite 2024-2027 a défini des priorités nouvelles et conduit à élaborer de nouveaux indicateurs stratégiques. En 2025, les publications conjoncturelles sur le retour à l'emploi et celles sur l'accès à l'emploi des nouveaux inscrits à France Travail ont été refondues en une seule publication présentant les deux indicateurs stratégiques sur l'accès à l'emploi et la présence en emploi durable des nouveaux inscrits et des présents sur les listes, quelle que soit leur ancienneté. Les publications sur l'indemnisation, présentées jusqu'à présent sur la France métropolitaine, devraient prochainement être élargies à l'ensemble de la France.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête conduite avec la Dares sur les sortants des listes a été refondue en 2024 : elle porte désormais sur un champ tournant d'une année sur l'autre et intègre désormais des modules thématiques différents chaque année. Le champ historique est désormais élargi aux demandeurs d'emploi qui reprennent une activité tout en restant inscrits (passage des catégories A (sans emploi) et B (activité réduite courte) vers C (activité réduite longue)). Ce champ fait l'objet d'une enquête tous les deux ans. En alternance, l'autre

champ étudié tous les deux ans est celui des sortants des listes non réinscrits au cours des 12 mois qui suivent : ceux-ci sont interrogés un an après leur sortie des listes.

Par ailleurs, l'enquête avait obtenu l'an passé l'avis de conformité du Comité du Label pour l'année 2024 pour les premiers modules. France Travail et la Dares ont soumis un dossier complémentaire au comité du label en 2025 sur les modules thématiques restants.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Depuis 2025, l'exploitation de la Déclaration Sociale Nominative permet de mesurer le retour à l'emploi des inscrits à France Travail jusqu'à 24 mois après leur inscription (cet horizon montera à 36 mois en 2026). Cette information n'était jusqu'ici mesurable qu'à travers des enquêtes « cohortes », interrogeant les demandeurs d'emploi sur leur parcours professionnel respectivement 6, 12,18 et 24 mois après leur inscription. L'exploitation de ces données administratives s'est substituée à ces enquêtes « cohortes », dont les résultats sont présentés dans le cadre d'une nouvelle publication trimestrielle sur l'accès à l'emploi et la présence en emploi durable.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La loi pour le plein emploi a élargi, à partir du 1er janvier 2025, le périmètre des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail. Les statistiques sur les demandeurs d'emploi ont évolué, conformément aux recommandations du rapport du CNIS de 2024, pour prendre en compte l'ensemble des inscrits à France Travail.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle convention tripartite Etat-Unedic-France Travail, les indicateurs d'accès à l'emploi sont désormais calculés à partir de la DSN. Certaines publications conjoncturelles ont été adaptées pour tenir compte de cette évolution, et permettre le suivi des nouveaux indicateurs.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

La loi pour le plein emploi a instauré une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi, aux niveaux national, régional, départemental et local. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

Le comité national pour l'emploi définit des orientations stratégiques nationales et les éléments du patrimoine commun. Les comités territoriaux pour l'emploi, co-présidés par l'État et les collectivités territoriales mettent en œuvre les orientations stratégiques définies par le Comité national pour l'emploi. Ils ont pour mission de coordonner les actions territoriales en matière d'emploi, de formation professionnelle, d'insertion et d'accompagnement des entreprises.

Le découpage territorial correspondant aux zones de compétences de ces comités territoriaux constitue donc, pour les acteurs du réseau pour l'emploi, un nouveau zonage d'analyse et de diagnostic du marché du travail. Outre les mailles géographiques usuelles, France Travail diffuse dorénavant aussi des données selon ce zonage, dans le tableau de bord du Réseau Pour l'Emploi ainsi que dans son site d'analyse terrirorialsée du marché du travail Data Emploi (**AVG**8).

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le site d'analyse territorialisée du marché du travail Data Emploi (Data Emploi.) a été enrichi en 2025 :

- Tous les indicateurs relatifs au marché du travail sont désormais déclinés pour des publics spécifiques (bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes, seniors, habitants de QPV, bénéficiaires du PIC, demandeurs d'emploi en situation de handicap...) et selon le territoire ;

- Le site permet également de détailler les statistiques du marché du travail selon le nouveau zonage territorial des Comités Locaux pour l'Emploi (**AVG**8) ;

- Enfin, au-delà des analyses déjà possibles soit par métier, soit par secteur d'activité, l'outil a été enrichi d'indicateurs par filières.

-

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Accès et présence en emploi des inscrits à France Travail mesurés au premier trimestre 2025	Accès et présence en emploi des inscrits à France Travail mesurés au premier trimestre 2025		

Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf)

Éléments de contexte en 2025

L'Urssaf Caisse nationale pilote et anime le réseau des Urssaf pour assurer le recouvrement et la gestion des cotisations et contributions sociales ainsi que l'accompagnement de près de 10 millions de cotisants. A partir des données de gestion du recouvrement, l'Urssaf dispose de différentes sources de données qui sont mobilisées à des fins statistiques. Elle produit notamment des séries trimestrielles d'effectifs salariés employés par les entreprises affiliées au régime général, mesure la masse salariale ainsi que les montants des exonérations. Elle produit également des statistiques conjoncturelles sur l'emploi salarié des particuliers employeurs et sur les embauches de salariés. Avec l'intégration du régime social des indépendants (RSI) en 2020, un observatoire statistique des travailleurs indépendants a été créé. Il assure une continuité dans la connaissance des travailleurs indépendants et de leur protection sociale, de manière structurelle et conjoncturelle. L'Urssaf produit chaque année des estimations du manque à gagner en matière de cotisations et contributions sociales dans le cadre de l'observatoire du travail dissimulé porté par le Haut Conseil pour le financement de la protection sociale (HCFiPS). Les travaux d'appui aux métiers du recouvrement et du contrôle contribuent à la qualité des données déclaratives de la déclaration sociale nominative (DSN) et à l'expertise du réseau des statisticiens de l'Urssaf sur la DSN.

L'Urssaf est très attachée à la dimension statistique publique de son activité. Ses séries nationales d'effectifs salariés et de masse salariale ainsi que celles d'embauches sont labellisées par l'Autorité de la Statistique Publique. En 2025, ces séries ont été proposées au renouvellement de la labélisation.

D'autres séries statistiques ont également la qualité de statistiques publiques à visée d'information générale :

- indemnisation du chômage partiel ;
- masse salariale mensuelle ;
- exonérations de charges sociales ;
- taux d'impayés (hors taxations d'office) des entreprises de 10 salariés ou plus ;
- nombre de redressements judiciaires, de liquidations judiciaires, de sauvegardes ;
- particuliers employeurs : nombre en fin de trimestre, volume horaire déclaré, masse salariale nette déclarée ;
- auto-entrepreneurs : nombre et chiffre d'affaires.

Ces informations statistiques diffusées dans le cadre des publications « Stat'Ur » ou « baromètre mensuel » font également l'objet de mises à dispositions de jeux « open data » sur le site open.urssaf, dont certains sont accompagnés de datavisualisations.

Des sources statistiques très détaillées sont en outre mises à disposition via le centre d'accès sécurisé aux données (CASD). Les plus utilisées sont : Jeunes Entreprises Innovantes ; Bordereau Récapitulatif de Cotisations ; Déclaration préalable à l'embauche ; Reports Covid – régime général et travailleurs indépendants.

L'indicateur conjoncturel d'emploi des TI (cf. infra) est présenté en fin d'année en vue de la reconnaissance d'intérêt public.

En 2025, en lien avec la DARES, des travaux ont été menés et seront poursuivis jusqu'en début 2026 pour enrichir les données d'effectifs par des informations portant sur les conventions collectives des entreprises. Cette information sera ajoutée au fichier de détail trimestriel que l'on partage avec l'Insee et la Dares et qui est utilisé pour les estimations trimestrielles d'emploi.

La construction du système d'information sur les travailleurs indépendants s'est enrichie de données des branches famille (RSA et prime d'activité) et maladie (invalidité). En 2025, un suivi conjoncturel sur les travailleurs s'est mis en place avec une première publication dans le baromètre de mai 2025 des données du quatrième trimestre 2024, puis tous les trimestres (dernière publication prévue en novembre avec les estimations à fin juin 2025).

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Une étude sur l'attractivité des statuts juridiques de travail indépendant a été lancée en lien avec le CPSTI, avec l'appui méthodologique et technique du Crédoc. Il s'agit d'appréhender les conditions de choix du statut, les stratégies à l'œuvre et les représentations associées. Quelle est la part de l'objectivité, des impensés ou des idées erronées ? Quelle incidence sur l'activité et sur les conditions d'accompagnement des entrepreneurs ? Quelles attentes ou idées reçues en matière de couverture sociale ?

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

La construction du système d'information sur les travailleurs indépendants, qui contient d'ores et déjà des données sur le profil des travailleurs indépendants (revenus, cotisations versées, RAR, secteur d'activité, région, genre, âge, statut juridique, poly-activité, retraite en lien avec une carrière de travailleur indépendant …), a progressé avec de nouvelles informations (RSA, prime d'activité et invalidité). A partir de ces données, un premier travail exploratoire a été initié afin d'identifier des profils de carrière des travailleurs indépendants.

La mise en place avec l'Insee de l'indicateur d'emploi conjoncturel des travailleurs indépendants a abouti avec des premiers chiffres publiés dans le baromètre de mai 2025. Au-delà de l'indicateur d'emploi trimestriel, le suivi initié par l'observatoire des travailleurs indépendants porte également sur les cotisations liquidées, les restes à recouvrer, les débiteurs et les délais de paiement, ainsi que sur les prestations versées, en particulier en matière d'aides financières.

Les informations disponibles sur les artistes auteurs ont été exploités en lien avec le service statistique du ministère de la Culture. Une publication de type Stat'Ur aura lieu fin décembre 2025.

Les particuliers employeurs et leurs salariés ont continué de faire l'objet de publications conjoncturelles et de bilans. Ce suivi se fait dans un champ large qui est celui des services à la personne, qui intègre aussi le recours aux prestataires. Ce secteur bénéficie de l'avance immédiate de crédit d'impôt, dont l'impact sur les évolutions continue d'être analysé.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Les travaux conjoncturels sur l'estimation trimestrielle de l'emploi coproduites avec l'Insee et la Dares ont été menés afin d'enrichir les données d'emploi par l'information sur la convention collective associée au contrat. Les travaux se sont poursuivis et seront finalisés début 2026.

En 2025, la démarche de renouvellement de la labélisation de nos séries conjoncturelles sur l'emploi et masse salariale ainsi que les déclarations d'embauche a été entreprise. L'audition auprès de l'Autorité de la statistique publique est prévue en décembre. Dans ce cadre-là, nous avons réalisé une note de faisabilité de la couverture de Mayotte dans la DSN en lien avec l'Insee. Ces travaux ont conclu que les données d'emploi issus de la DSN sont considérées comme exhaustif à partir de 2024.

Les travaux sur l'identification des travailleurs indépendants en situation de fragilité ont progressé et permis l'établissement d'un score de fragilité. Cet outil va être expérimenté avec des Urssaf volontaires, et enrichi de données des branches partenaires (prime d'activité, invalidité).

Par ailleurs, une étude spécifique sur l'impact des aides financières versées par le CPSTI aux travailleurs indépendants en difficultés est en cours et devrait aboutir en fin d'année.

Commission - Entreprise et stratégie de marché

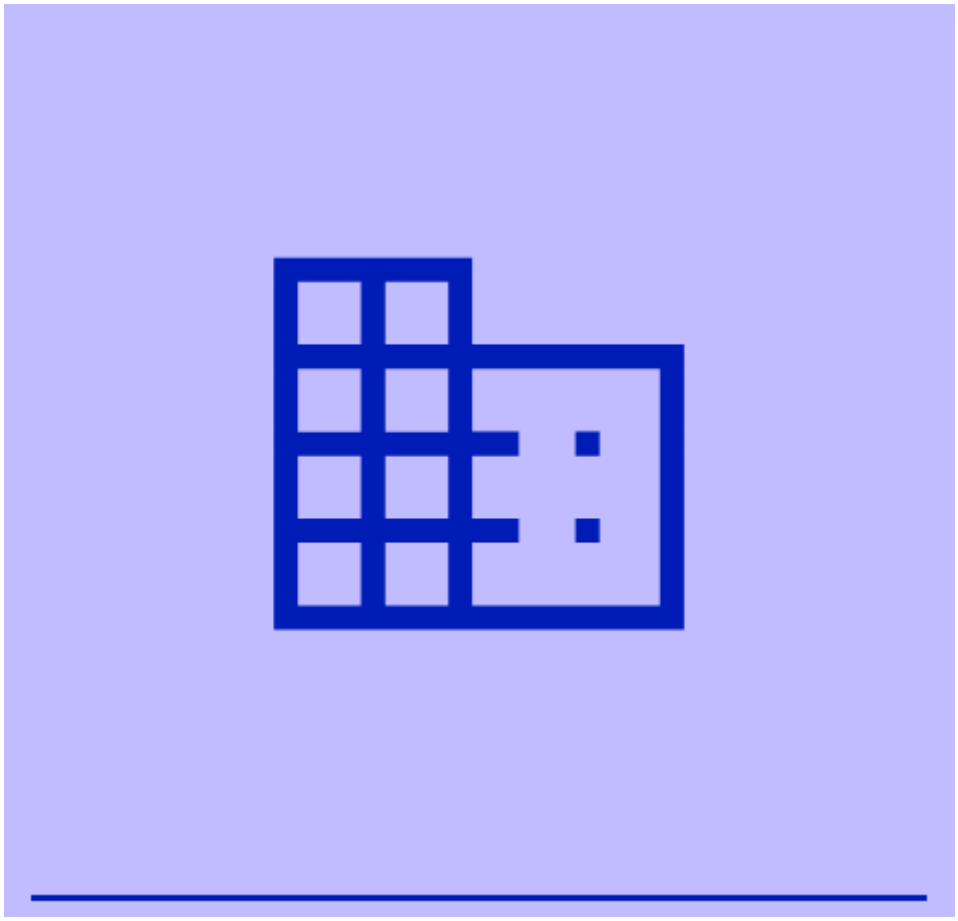

D’autres services producteurs réalisent des travaux relevant du champ de cette commission, mais sont présentés dans leur commission de rattachement, c’est-à-dire celle qui regroupe la majeure partie de leurs programmes de travail. La liste des producteurs par commission figure en annexe.

Insee : Département de la conjoncture

Éléments de contexte en 2025

L'année 2025 a été marquée par une actualité conjoncturelle moins fournie que les années du début de la décennie, mais **empreinte d'incertitudes toujours élevées.** Sur le plan international, l'année a été marquée par l'entrée en vigueur progressive et chaotique des barrières douanières aux États-Unis, ainsi que par la persistance des tensions géopolitiques (Moyen-Orient, invasion de l'Ukraine). Sur le plan national, l'incertitude politique demeure élevée depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en juillet 2024 et est de nouveau montée d'un cran avec la chute du Gouvernement Bayrou en septembre 2025.

Le rythme des analyses conjoncturelles a retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire, avec quatre *Notes de conjoncture* trimestrielles. Le besoin d'intervenir plus fréquemment *via* des formats courts (*Points de conjoncture*) intermédiaires ne s'est pas fait ressentir. Par ailleurs, le calendrier de rentrée a été modifié. En effet, l'analyse des retombées presse a montré une vraie attente la première quinzaine de septembre pour la publication d'une prévision, qui prenait la forme depuis quelques années d'un *Point de conjoncture*. Une *Note de conjoncture* complète était ensuite réalisée en octobre mais s'avérait plus difficile à valoriser alors qu'elle faisait l'objet d'un travail beaucoup plus approfondi (même si les retombées de la dernière ont été qualifiées « de qualité » par le bureau de presse). Les deux exercices ont donc été fusionnés cette année et une *Note de conjoncture* complète a été publiée le jeudi 11 septembre.

Cette fusion des exercices de septembre et octobre présente plusieurs avantages par rapport à la situation qui prévalait antérieurement : 1/ la prévision de début septembre, qui est la plus reprise, est mieux étayée car faisant l'objet d'un exercice complet (ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent) ; 2/ cela permet de libérer du temps entre la publication de la *Note* de rentrée et le début de l'exercice de prévision de la *Note* de décembre : dans la situation précédente, ce temps était très compressé, voire inexistant, ce qui pénalisait la rédaction d'éclairages fouillés pour la *Note* de décembre (dont l'exercice de prévision est par ailleurs structurellement lourd chaque année, avec l'ouverture d'un nouveau semestre de prévision et la prise en compte des mesures présentées dans le PLF[30]).

S'agissant des enquêtes de conjoncture, la refonte du système d'information poursuit son cours et attend sa pleine et complète intégration dans la filière prévue en 2026 après la bascule de la partie Platine gestion et contact en 2025, laquelle s'est avérée nettement plus coûteuse (en temps, énergie, sollicitations, tests, problèmes, maintenances palliatives…) qu'annoncée. L'année 2025 a été principalement marquée d'une part, par la refonte la chaîne de calcul des agrégats, jusqu'alors en SAS, dans la perspective de la sortie de ce logiciel à la fin de l'année 2025. La nouvelle chaîne offre plus de flexibilité, de lisibilité et de maîtrise à ses utilisateurs. D'autre part, des travaux préparatoires à l'intégration dans la filière d'enquête ont été menés. Les questionnaires internet à la cible ont ainsi été mis en place dans les nouveaux outils de la filière, après les avoir améliorés : évaluation de la pertinence des questions, harmonisation quand c'était possible, ajout de contrôles embarqués pour alléger la gestion post-collecte… L'un des questionnaires a été testé en *focus group* (avec l'aide de la DMCSI).

Un comité des utilisateurs des enquêtes de conjoncture s'est réuni le 20/06/2025. Les modifications envisagées de questionnaire ont été présentées et ont fait l'objet d'échanges et d'amélioration. Des échanges spécifiques ont lieu avec le ministère de la Transition écologique s'agissant du module

30 Projet de loi de finances

spécifique transports de l'enquête de conjoncture dans les services et de la Fédération des Promoteurs de l'Immobilier s'agissant de l'enquête dans la promotion immobilière. Le questionnaire de cette enquête serait remanié pour mieux correspondre aux réalités du marché et aux besoins des utilisateurs et une convention est en cours de signature avec la Fédération : elle s'engagerait à relayer l'enquête auprès de ses adhérents.

Certains des questionnements spécifiques introduits en 2022 et modifié en 2023, dans ces enquêtes pour évaluer les conséquences de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique n'ont toujours pas pu être aménagés ni retirés en 2025.

Afin de limiter le lent déclin des taux de réponse, le nombre de mises en demeures au titre du contentieux, ont été augmentés. Une étude a montré un impact significatif sur les taux de réponse. Une mission de l'Inspection générale de l'Insee consacrée au taux de réponse des enquêtes de conjoncture a eu lieu en 2025 suggérant d'autres pistes.

Concernant des aspects plus méthodologiques, un travail a été réalisé en partenariat avec PSE (dans le cadre des travaux avec la chaire *PSE*[31] *- Nowcasting*) sur la refonte de l'indicateur de retournement et se poursuivra en 2026.

Enfin, l'Insee a candidaté en 2025 au renouvellement du marché européen du programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture piloté par la Commission européenne (direction générale des affaires économiques et financières - DG ECFIN).

Travaux en 2025

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Refonte en cours du système d'information des enquêtes de conjoncture en lien avec la filière d'enquête

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Poursuite des travaux d'adaptation de la chaîne de production actuelle des enquêtes de conjoncture, notamment sur le passage en R des derniers codes SAS encore existant

Poursuite des travaux méthodologiques sur les indicateurs synthétiques issus des enquêtes (indicateur de retournement) en lien avec la chaire PSE

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

La fréquence des publications d'analyse conjoncturelle a retrouvé les standards passés d'avant crise sanitaire. Quatre *Notes* sont ainsi publiées en 2025, contre sept *Notes et Points* de 2021 à 2023 (contre

31 Paris School of Economics

classiquement quatre par an, avant la crise sanitaire). Notes de conjoncture Du côté des *Informations Rapides (IR)*, 330 publications ont été produites en 2025.

À noter qu'au dernier trimestre de l'année, à la demande du Département de l'offre éditoriale (DOE) et de la Direction du Système d'information (DSI) les 200 graphiques dynamiques des IR passeront à la nouvelle bibliothèque « *HighCharts* ».

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Notes et Points de conjoncture	Notes de conjoncture	**AVG** 1 (prévisions émissions GES) **AVG** 3 (éclairage de comparaisons internationales sur production industrielle) **AVG** 4 (éclairage sur épargne des retraités) **AVG** 5 (éclairage mobilisant les données micro de l'enquête Camme sur achat auto et épargne) **AVG** 6 (éclairage sur prix cacao/café) **AVG** 8 (impacts régionaux des droits de douane Trump) **SYSFI** 10 (éclairage données bancaires)	
Blog industrie de la défense	À paraître		

Insee : Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (DRISS)

Éléments de contexte en 2025

La révision des nomenclatures d'activités et de produits françaises a conduit à mener de nouveaux travaux en 2025, principalement liés à la préparation de l'entrée en vigueur de la NAF 2025 (Nomenclature d'activités française) au 1er janvier 2027 et à l'introduction d'un code APE (Activité principale exercée) en nouvelle nomenclature des répertoires Sirene et Sirus dès janvier 2026.

Le décret n° 2025-736 du 31 juillet 2025 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits françaises a été publié le 1er août. Pour le répertoire Sirene, des travaux de recodification de l'APE en NAF 2025 ont été réalisés.

- Le stock des APE de Sirene a été recodé en nouvelle nomenclature.
- La codification de l'APE s'effectue depuis septembre 2025 dans les deux nomenclatures (NAF Rev. 2 et NAF 2025) dans Sirene.

Ces travaux ont mobilisé un nombre important d'acteurs non seulement internes au SSP (équipes Esane, SSNE, pôle TSE2G, SSM, etc.) mais aussi externes (organismes professionnels, AMF, etc.). Une diffusion des codes APE des unités présentes dans le répertoire Sirene dans les deux nomenclatures sera ainsi possible à partir de janvier 2026 conformément aux recommandations formulées par la mission conduite par l'Inspection générale des Finances et l'Inspection générale de l'Insee sur le sujet.

Par ailleurs un site internet de consultation et rectification de ce code en nouvelle nomenclature a été déployé début 2025 et permet aux entreprises de demander une correction en cas de choix erroné dans le cas des codes actuels multivoques en nouvelle nomenclature.

Afin de répondre au règlement européen *European Business Statistics* (EBS) qui demande des statistiques en nomenclature 2025 dès le millésime 2025, Sirus a également basculé en nomenclature 2025 dès janvier 2026 et les échantillons enquêtes concernées ont pu être tirés dans des bases de sondage en nouvelle nomenclature.

Des formations spécifiques ont été mises en place pour les équipes Sirene, chargées du double codage de l'activité principale exercée dans le répertoire (code APE), ainsi que pour les équipes Esane et Profilage et traitement des grandes unités (PTGU). L'algorithme de détermination du code APE a été revu, pour prendre en compte de nouvelles règles de calcul.

Les travaux de révision de la Classification des produits européenne (CPA) se sont également poursuivis, dans le cadre d'une *Task Force* européenne à laquelle la France contribue, et il a été acté que la Classification des produits française (CPF) reprendra la structure de la CPA sans détail supplémentaire.

Enfin, la division Nomenclature économique a accompagné la Direction générale des Entreprises (DGE) pour les travaux de révision de la NAFA, Nomenclature d'activités française de l'artisanat, notamment pour assurer son emboîtement strict dans la structure de la NAF, comme le prévoit le décret.

Ces différentes actions sont directement en lien avec l'**ESM 9**.

Le projet de réingénierie d'Esane (élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) a été consacré en 2025 à la réussite de deux jalons indispensables pour l'enquête sectorielle annuelle (ESA) 2025, collectée en 2026 :

- le passage de l'ESA à la nouvelle filière unique de collecte par internet ;
- et le changement de nomenclature.

La mutualisation de l'ESA et de l'enquête annuelle de production (EAP) s'est poursuivie avec la mutualisation du socle commun de questions posées au début de chacune des deux enquêtes. Des premières briques de la nouvelle version d'Esane ont été intégrées au produit Esane, notamment les imputations des liasses fiscales.

Ce projet, démarré en 2023, s'étalera jusqu'à la campagne ESA 2028.

Pour la division PTGU, il y a un enjeu d'optimisation de ses processus existants et d'élargissement des travaux et services rendus.

La cible intermédiaire qui est en production depuis le millésime 2024 apporte de l'agilité au système en permettant d'augmenter le nombre de groupes profilés manuellement (cible des 100 plus grands d'ici 2028) sans augmenter la ressource concernée en simplifiant certains processus tout en en automatisant plus d'autres. Ceci permettra aussi d'améliorer la qualité des données en entreprises grâce à l'adaptation des méthodes à la taille et à la complexité des groupes.

Les gains possibles de productivité doivent également permettre de mettre en œuvre de nouveaux travaux confié à des *Large Cases Units* dans les autres INS. IL s'agit par exemple de mobiliser de nouvelles sources et les apparier au niveau des multinationales et de leurs filiales afin de s'assurer de la cohérence de leurs données. Il s'agit également de faciliter les relations entre l'Insee et les grands groupes en mettant en place un interlocuteur unique de part et d'autre.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête sectorielle annuelle a été fortement refondue en 2025, afin de collecter les données relatives à l'exercice 2025 en nouvelle nomenclature d'activités française (NAF 2025) en 2026, et ainsi répondre aux exigences du règlement européen EBS (*European Business Statistics*). Le socle commun de questions posées à l'ESA et à l'EAP (liste d'activités, chiffre d'affaires total, ventes et achats intra-groupe, restructuration) a été mutualisé. Le nombre de modèles de questionnaires a été fortement réduit, de 24 à 11 regroupements de secteurs, ainsi que le nombre de questions spécifiques à chaque secteur d'activité. L'ensemble des branches, codes produits et formes de ventes, permettant de ventiler le chiffre d'affaires des unités enquêtées en différentes activités secondaires, ont été adaptées à la NAF 2025, de même que leur présentation personnalisée à l'unité enquêtée selon son secteur d'activité. L'implémentation du questionnaire de l'ESA 2025 intègre les dernières avancées en matière d'ergonomie de la nouvelle filière unique de collecte des enquêtes par internet. L'adaptation du SI Esane aux nouveaux outils de la filière unique a également été menée, comprenant la transmission des éléments de personnalisation des questionnaires et le retour en base de données des réponses des unités enquêtées.

Le dispositif Coltrane de collecte des enquêtes auprès des entreprises est petit à petit remplacé par la nouvelle offre « filière d'enquêtes » qui permet la collecte multimode pour les enquêtes ménages et entreprises. En 2025, la deuxième vague de l'enquête Sine 2022 est gérée pour la première fois dans l'outil de collecte multimode Platine. Elle a dû être adaptée à ce nouvel outil à tous les niveaux de la collecte :

- configuration du questionnaire au modèle Platine ;
- modèles de courriers ;
- formation des gestionnaires ;
- organisation de l'assistance aux entreprises ;
- reprise des questionnaires pour les relances, la complétion ou correction des réponses.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Dans le cadre de **l'amélioration du répertoire français des groupes Lifi** (Liaisons financières), le Driss a décidé d'utiliser le répertoire européen des groupes (EGR) comme nouvelle source d'alimentation de Lifi. Cela permet principalement d'enrichir Lifi de liens entre les filiales étrangères de groupes contenant au moins une filiale française, de compléter ainsi le contour des groupes existants et d'inclure de nouveaux groupes, Une vigilance a été apportée sur les éventuels changements d'APE à la suite de cette intégration de cette nouvelle source dans Lifi (**AVG 3**).

Un bilan de l'introduction de l'EGR dans Lifi a été réalisé. Il décrit l'analyse du gain de cette opération sur la composition des groupes et la mesure de l'écart entre la situation du répertoire avant et après l'introduction de l'EGR, ce qui donne des informations importantes sur la rupture de séries générée pour les études longitudinales en statistique d'entreprises.

Extraction massive de données

La mobilisation de nouvelles sources nécessite de relever des défis techniques quand les données ne sont pas directement exploitables par des statisticiens, par exemple celles en format pdf. La division PTGU poursuit des investigations dans ce domaine, avec l'appui du SSPlab sur les méthodes type LLM, en ayant mobilisé deux stages Ensai en 2025, l'un sur les données des comptes sociaux des entreprises, l'autre initiant la mobilisation de données extra-financières issues des CSRD des groupes. La division PTGU cherche à mobiliser des « nouvelles » sources plus communes et exploitables comme celles du commerce extérieur, de la balance des paiements, ainsi que les *country by country reportings*, mais pas ou peu utilisées pour les statistiques structurelles d'entreprises. L'enjeu est d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement des groupes en appariant un maximum de sources contenant des données sur ces derniers.

Des travaux identiques sont menés au niveau du répertoire en charge des restructurations (Citrus) afin d'améliorer la récupération des informations contenues dans des pdf mis à disposition par la DILA (Direction de l'Information légale et administrative).

Ces travaux se placent dans la logique des avis **AVG 9** et **AVG 10**.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Des travaux méthodologiques ont été menés jusqu'en 2025 pour déterminer le caractère économiquement actif d'unités légales au cours d'une année. Une unité légale a été considérée comme économiquement active si au cours de l'année, elle a déclaré un chiffre d'affaires, employé des salariés, effectué une déclaration fiscale ou si elle détient une autre unité légale. Cette définition a permis de calculer la variation entre deux « stocks » annuels consécutifs d'unités légales économiquement actives, aboutissant à l'équation démographique StockN = StockN−1 − SortiesN−1 + EntréesN où :

- StockN est l'ensemble des unités économiquement actives durant l'année N ;

- EntréesN est l'ensemble des unités économiquement actives durant l'année N et qui ne l'étaient pas en N-1 ;
- SortiesN−1 est l'ensemble des unités économiquement actives l'année N-1 et qui ne le sont plus l'année N.

Les résultats de ces travaux ont été valorisés dans une publication *Insee Première* en avril 2025 sous l'angle de l'évolution du nombre d'entreprises économiquement actives entre 2014 et 2022.

Le dispositif Coltrane de collecte des enquêtes auprès des entreprises est remplacé par la nouvelle offre « filière d'enquêtes » qui permet la collecte multimode pour les enquêtes ménages et entreprises. Ainsi, les enquêtes auprès des entreprises sont progressivement traitées par la nouvelle filière et basculent au fur et à mesure dans la nouvelle application Platine selon un calendrier de passage établi sur 2025-2026. Les fonctionnalités présentes dans Coltrane doivent être développées dans l'application Platine pour assurer le même service. En particulier la gestion des contacts de Coltrane a basculé dans Platine à la fin de l'été 2025.

L'ajout d'une cible intermédiaire entre les cibles 1 et 2 du profilage est effective à partir du millésime 2024 et elle montera en charge au fil des quatre millésimes suivants. Cette cible se traduit par :

- une définition manuelle des contours des entreprises au sein des groupes. Elle est réalisée en bureau par un profileur à partir des informations qu'il a pu obtenir sur le groupe (site internet, comptes consolidées, comptes sociaux, etc.) ;
- l'envoi d'une enquête de profilage simplifiée, ce qui est de nature à faciliter l'accord du groupe enquêté ;
- mise en œuvre d'une consolidation automatique des liasses fiscales et réponses à l'ESA améliorée par les réponses obtenues à l'enquête évoquée ci-dessus.

Ces données vont permettre une amélioration du processus Esane en termes de qualité des données produites et d'appropriation par les utilisateurs. Notamment, l'aiguillage assez arbitraire d'un groupe entre deux méthodes différentes (manuelle ou automatique), reposant notamment sur la volonté du groupe de participer ou non au profilage manuel, laisse place à un gradient de méthodes plus à la main de l'Insee.

Pour faciliter l'usage des données d'entreprises en évolution temporelle, il est envisagé d'accompagner les nouveaux changements méthodologiques liés à la cible intermédiaire (millésimes 2024 et suivants) par des informations rétrospectives permettant de « rétropoler » le changement méthodologique en remontant jusqu'à 2018. En effet, le millésime 2018 est celui à partir duquel la méthodologie du profilage a été stabilisée en cibles 1 et 2 et à partir duquel les séries temporelles sont possibles.

Le projet de développer les méthodes d'appariement sur les données des multinationales est désormais effectif dans le cadre d'un *grant* d'Eurostat portant sur les années 2025 et 2026. Ces travaux ont potentiellement des impacts positifs en termes de qualité des données finales, parce que les analyses sont concentrées sur des grosses entreprises et améliorées par les nouvelles sources qui viennent challenger les données habituelles. Ces gains de qualité peuvent se propager au-delà des statistiques structurelles d'entreprises, en direction des statistiques conjoncturelles et de la comptabilité nationale au premier plan. Ils donnent lieu à de nombreux échanges au sein de l'Insee et avec Eurostat, et les résultats obtenus feront l'objet de présentations aux acteurs intéressés, ce qui facilitera les échanges et progrès méthodologiques.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Les travaux 2025 sur les répertoires statistiques sont imprégnés de la préparation de la mise en œuvre de la NAF 2025 (**ESM 9**). Après le passage de Sirene en nouvelle nomenclature, les répertoires statistiques (Sirus, Lifi) doivent prendre en compte la NAF 2025 dans leur processus. Il s'agit de pouvoir réceptionner le code APE en nouvelle nomenclature et le transmettre dans les livraisons aux autres applicatifs, ainsi que d'adapter l'algorithme de calcul de l'APE des groupes dans Lifi.

Il avait été décidé en 2024 de faire le moins possible de développements sur Sirus jusqu'à sa refonte, et donc de livrer si besoin une double codification en ancienne et nouvelle nomenclature dans les produits issus de Sirus et non pas dans la base elle-même. Ensuite, suivra la prise en compte du changement de NAF pour Lifi.

Le passage à la NAF 2025 sera réalisé en 2026 pour les dispositifs Esane, Citrus, Ifats et SIDE, et les enquêtes Ofats et Sine.

Le projet de refonte de l'application Sirus a commencé en 2025 par la constitution de l'équipe projet et l'élargissement du projet à la refonte des autres répertoires statistiques (Lifi, Profilapp). Une note de cadrage stratégique a été envoyée au comité des investissements.

La révision des nomenclatures d'activités et de produits françaises a amené de nouveaux travaux en 2025, principalement liés à la préparation de l'entrée en vigueur de la NAF 2025 au 1er janvier 2027. Sa mise en œuvre concerne non seulement les statisticiens du SSP, mais également de nombreux utilisateurs de la nomenclature, qui doivent modifier leurs systèmes d'information ou des textes juridiques se référant à la NAF. En particulier, conformément aux recommandations de la mission IGF - IG Insee sur « Les conséquences du changement de nomenclature d'activités sur le code APE des entreprises », le décret n° 2025-736 du 31 juillet 2025 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits françaises a été publié le 1er août, et la circulaire annonçant un changement de la nomenclature d'activités économiques au 1er janvier 2027 a été préparée en vue d'une publication avant la fin de l'année : « *Cela permettra ensuite aux administrations d'adapter les textes juridiques et leur déclinaison qui font référence aux secteurs d'activité, à l'activité principale des entreprises voire au code APE, de manière littéraire ou codifiée et d'envoyer le signal à tous les acteurs concernés du besoin de se préparer au changement de nomenclature* ».

Cette mission recommandait également de « mettre en libre accès dès le début 2026 la double codification des entreprises, en ancienne et nouvelle nomenclatures » dans le répertoire Sirene. C'est pourquoi l'année 2025 a donné lieu à d'importants travaux de recodification de l'APE en NAF 2025, s'appuyant tant sur les informations disponibles dans le répertoire Sirene que dans d'autres sources de données disponibles au sein du système statistique public ou détenues par des fédérations professionnelles. Par ailleurs, la codification de l'APE s'effectue depuis septembre 2025 dans les deux nomenclatures (NAF Rev. 2 et NAF 2025). Enfin, un site internet dédié a été conçu pour permettre aux unités légales de consulter leur code APE en NAF 2025 à partir de début 2026, et, dans un second temps, d'en demander la rectification de façon simple pour une large palette de situations.

Pour préparer les équipes Sirene au double codage de l'APE dans le répertoire (code APE), une formation spécifique a été élaborée au cours du premier semestre, et dispensée en plusieurs étapes en septembre. Des formations ont également été mises en place pour les équipes Esane et PTGU, au cours du dernier trimestre.

L'algorithme de détermination du code APE, a été revu, pour prendre en compte les règles de calcul dans la nouvelle NAF. À cette occasion, des investigations et des tests ont été réalisés pour réévaluer les pondérations intervenant dans l'algorithme, ainsi que des modalités alternatives de mise en œuvre de la règle de stabilité.

Les travaux de révision de la Classification des produits européenne (CPA) se sont poursuivis, dans le cadre d'une *Task Force* européenne à laquelle la France contribue, en associant les producteurs

de statistiques du SSP. La proposition d'alignement de la Classification des produits française (CPF) sur la structure de la CPA, sans détail supplémentaire, a recueilli l'avis favorable du Cnis lors de la réunion du bureau du 4 juin. Les notes explicatives de la nouvelle CPA (CPA Ver. 2.2) ont été achevées à la fin août. Les notes explicatives de la CPF seront la traduction française de ces notes de la CPA .

Enfin, la Division Nomenclature économique a accompagné la DGE pour les travaux de révision de la NAFA, nomenclature d'activités française de l'artisanat, notamment pour assurer son emboîtement strict dans la structure de la NAF, comme le prévoit le décret.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Les deux publications *Insee Résultats* sur les créations et les stocks d'unités légales (désignées habituellement entreprises) **et d'établissements** à partir du dispositif SIDE (Système d'Informations sur la Démographie d'entreprises) a évolué en 2025 (**AVG** **11**). Elles comprenaient auparavant des fichiers au format csv de données très détaillées, qui représentaient de gros fichiers peu commodes à utiliser. Les *Insee Résultats* présentent maintenant des tableaux synthétiques qui permettent d'appréhender plus facilement les principaux résultats. En outre, les données agrégées plus finement sont disponibles dans des jeux de données Melodi qui sont accessibles par une sélection dans la rubrique « Statistiques et études » et dans le catalogue de données du site insee.fr.

Principales publications de l'année 2025

Un partenariat a été mené entre la Drees et L'Insee sur un projet d'étude innovante sur la « financiarisation » du secteur de la santé. Le Driss a apporté son expertise et son outillage pour permettre d'objectiver, à l'aide de données statistiques la financiarisation dans des structures d'offre de soins, la concentration au sein de grands groupes et les évolutions au cours des dernières années, dans différents secteurs d'activité. La première grande étape pour ce projet a été d'identifier et sireniser/siretiser les unités du Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess) maintenu par la Drees, à l'aide d'Orus (Outil de recherche des unités statistiques associé au répertoire statistique Sirus et requêtant également Sirene) sur le champ de la Statistique annuelle des établissements de santé (source SAE), afin de disposer d'une base de données opérationnelle. Cette coopération a été poursuivie par l'analyse des structures de type « groupe », qui peuvent être plus variées que celles appréhendées habituellement dans le répertoire des groupes Lifi. Deux publications coordonnées à la Drees et à l'Insee seront diffusées fin 2025 ou tout début 2026.

Comme évoquée plus haut, une publication sur l'évolution des stocks d'entreprises économiquement actives entre 2014 et 2022 a également été réalisée en 2025.

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Entre 2014 et 2022, une augmentation de 42 % du nombre d'entreprises économiquement actives	Entre 2014 et 2022, une augmentation de 42 % du nombre d'entreprises économiquement actives	**AVG** 11	
En 2022, 9 cliniques privées sur 10 font partie d'un groupe	À venir prochainement	**AVG** 3, **AVG** 7	**ESM** 5

Insee : Département des Statistiques de court terme (DSCT)

Éléments de contexte en 2025

Les travaux du Département des Statistiques de court terme ont été marqués en 2025 par une charge importante liée en premier lieu à l'intégration de nos enquêtes aux outils de la nouvelle filière (ainsi que le développement de ces derniers). Celle-ci a fortement mobilisé les équipes *via* notamment les projets Estanp[32] et passage en multimode du renouvellement Opise[33].
Par ailleurs, l'ensemble des chaînes en SAS ont été passées en R et le changement de NAF a été préparé.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête Opise

L'allègement de la charge de renouvellement de l'enquête Opise s'est poursuivi en 2025 *via* des arrêts de branche à poids négligeable et à faible enjeu conformément au plan établi en 2022.

Le projet de passage en multimode du renouvellement des échantillons de l'enquête Opise a donné lieu à des questionnaires auto-administrés pilotes en début et en fin d'année 2025 sur des branches des services et de l'industrie. Le questionnaire auto-administré utilisé pour la partie industrie de l'enquête est stabilisé et utilisable pour l'ensemble des branches. En revanche, les réflexions pour les branches services continuent et il reste pour l'instant difficile de mettre en place un questionnaire applicable à l'ensemble des branches services.

Les développements de l'application de gestion des renouvellements ont démarré et des premiers ateliers de présentation de l'outil ont été organisés auprès des futurs utilisateurs. Pour mémoire, les développements pour cette application sont restreints aux champs qui ne sont pas couverts par la filière.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Poursuite des travaux autour des sources de données

Les travaux autour des données de caisse (DDC) dans le cadre du projet Nosica, et des données du groupement cartes bancaires (GIE-CB) sont maintenant en régime de croisière.
En 2025, le périmètre de ce projet est resté globalement le même qu'en 2024, même si de nouvelles analyses exploratoires ont été menées à partir des sources DDC et CB pour continuer à les valoriser :

32 Élaboration des statistiques annuelles de Production
33 Observation des Prix de l'Industrie et des Services

utilisation des données CB en association avec les ICA[34] pour compléter le champ de l'IPI[35] sur l'artisanat commercial (boulangerie) ; amélioration des estimations précoces dans le commerce de détail et réflexion autour de potentielles extensions du champ des estimations précoces (*e.g.* certains services aux ménages).

Indices de chiffre d'affaires régionaux

Réalisé à la Direction régionale des Pays de la Loire, sous MOA commune DSCT et DAR, cet investissement permet, depuis 2023, de mettre à disposition des chargés d'études des directions régionales, des indices régionalisés de chiffre d'affaires.

En 2025, les travaux de sécurisation de la chaîne de production et d'amélioration des indicateurs de qualité disponibles dans l'application se sont poursuivis. Ils continueront en 2026, notamment avec l'aide de la division « Recueil et traitement de l'information » s'agissant du processus de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables de ces séries régionalisées d'activité.

Projet de refonte des statistiques annuelles de la production industrielle

Le projet Estanp (Élaboration des Statistiques ANnuelles de Production) a poursuivi en 2025 sa phase de conception-réalisation.

En 2025 les réflexions sur le questionnaire de l'Enquête annuelle de production (EAP) 2025 ont été terminées, permettant d'atteindre l'objectif de simplification et meilleur accompagnement du répondant : filtres, contrôles embarqués, tableau des produits permettant d'en ajouter de nouveaux de façon confortable. La navigation au sein du questionnaire a été repensée pour simplifier le questionnement sur les modèles économiques (activités de production pour compte-propre, activités de négoce, de donneur d'ordre ou de fabrication par un sous-traitant) qui ne sont plus proposés systématiquement au niveau le plus fin. Le questionnement privilégie le modèle de compte-propre qui constitue une large majorité des unités interrogées et propose de décomposer les facturations seulement lorsque c'est nécessaire. Des tests ont été menés à grande échelle auprès d'entreprises soit *via* les gestionnaires d'enquêtes, ou *via* le REE.

La première étape des travaux de mutualisation du questionnement de l'EAP et de l'ESA a été mise en place pour l'EAP 2025, en prévoyant un socle commun de questions en tête de questionnaire.

Le projet Estanp s'inscrit complètement dans la filière d'enquête mutualisée en prévoyant d'utiliser les produits proposés sur les phases « Concevoir », « Préparer », « Collecter » et « Traiter ». Le projet a contribué en propre au produit « Traiter » en développant complètement les fonctionnalités de reprise des questionnaires pour l'ensemble des enquêtes entreprises ou ménage. Ces développements ont été terminés à l'été 2025 comme prévu, livrés aux équipes de la filière en septembre 2025. Les premières enquêtes qui utiliseront ce poste de reprise seront en production en novembre 2025 (enquête Sine[36]).

L'année 2025 a aussi été consacrée à la conception et au développement de la chaîne de *data editing* (micro-contrôles et macro-contrôles) permettant la priorisation des travaux de reprise manuelle. Le module de calcul et de validation des agrégats est en cours de conception et développement fin 2025.

La reprise à l'Insee de l'enquête EAP-C (et de l'enquête laitière sur son volet ProdCom) du SSP[37] sur le champ des industries agroalimentaires a été reportée pour les enquêtes de millésime 2026 enquêtées en 2027. Les instructions conjointes Insee-SSP sur la migration des données, des contacts, l'échantillon, le questionnaire, ont été en partie menées en 2025 et devront se poursuivre en 2026.

34 Indice de chiffre d'affaires
35 Indice de la production industrielle
36 Système d'information sur les nouvelles entreprises
37 Service de la statistique et de la prospective, SSM Agriculture

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Migration vers les outils de la filière unique d'enquête

Un premier pas vers la migration des outils actuels de collecte vers ceux de la filière a été réalisé mi-2025 avec *(i)* la bascule du bloc « contacts » de Coltrane vers celui de Platine, ainsi que *(ii)* la migration du site de présentation des enquêtes vers le portail Platine de promotion des enquêtes.

En dépit de quelques dysfonctionnements mineurs, ces premières reprises fonctionnelles par les outils de la filière ont bien été réalisés mi-septembre 2025 pour l'enquête mensuelle de branche (EMB) et l'enquête Opise. Les travaux de migration vers les autres segments d'outils de la filière se poursuivront de façon plus intensive en 2026 et au-delà.

Réduction des délais de publication des indices de production industrielle et de chiffre d'affaires

Ce projet entamé depuis 2022 vise à réduire de 5 jours le délai de parution de l'indice de production industriel (IPI) et de 10 jours celui des indices de volumes de ventes dans de commerce (IVVC) et de production dans les services (IPS). Le délai de mise à disposition de l'IPI serait alors de 30 jours après la fin de mois considéré, et celui des IVVC et IPS de 50 jours.

En 2025, s'agissant de l'IPI, un test plus large que ceux réalisés jusqu'alors a été mené (en juin 2025) afin d'inclure l'ensemble des fournisseurs de données de l'IPI en plus du SSNE[38] : les organismes professionnels agréés de l'industrie, le Sdes pour les séries de l'énergie et le SSP pour les IAA. S'agissant des IPS et IVVC, deux tests ont été menés en collaboration avec le pôle ISA[39] de Nantes (en juin et octobre 2025), afin de proposer une organisation du processus de contrôle-validation permettant de réduire les délais de diffusion.

Intégration des données individuelles des IAA dans les applicatifs de production de l'IPI

Les données de l'IPI concernant les industries agro-alimentaires (IAA) sont collectées par le SSP agriculture. L'objectif de ces travaux, menés avec le SSP et SSNE, est d'intégrer les données individuelles des IAA dans les applications Origami-Ocapi de production de l'IPI, cela afin d'améliorer la capacité d'analyse sur ce secteur.

Ce projet entamé en 2023, s'est poursuivi en 2024 et a finalement été finalisé mi-2025.

Détection des anomalies et méthodes d'imputation

Que ce soit pour la production des indices de chiffres d'affaires ou pour celle de l'IPI, nous constatons depuis quelques années une baisse de l'efficacité des méthodes de détection d'anomalies et d'imputation de la non-réponse. Notamment, le nombre d'expertises menées sur des unités légales jugées atypiques par les gestionnaires mais non détectées par les processus de contrôles, ainsi que le nombre d'imputations automatiques corrigées manuellement ont nettement augmentées. Des analyses méthodologiques ont donc été menées afin de regagner en efficience.

Néanmoins, en 2025, les travaux ont été très modérément poursuivis, la priorité ayant été donnée à d'autres sujets, notamment le changement de nomenclature. Ils devraient cependant reprendre en 2026, avec l'arrivée en septembre 2026, d'une chargée de mission devant remettre à plat les démarches et méthodes de *data editing* au sein de la DSE.

Préparation du changement de NAF pour les indicateurs de court terme [ESM 9]

En septembre 2025, un missionnaire est arrivé sur un poste d'investissement de chef de projet statistique du passage des indicateurs de court terme en nouvelle NAF, ouvert pour deux ans au DSCT.

Pour la préparation du changement de NAF des indices de prix à la production un groupe de travail a été

38 Service de Statistiques nationales d'entreprises
39 Pôle Indices sectoriels d'activité

mis en place avec les pôles maîtrise d'œuvre de l'enquête. Un calendrier pour la codification en nouvelle NAF produits témoins actuellement suivis a été arrêté. L'organisation informatique de l'application Papaye durant la phase de transition a aussi été définie ; elle se fera en deux bases distinctes : une base parallèle sera préparée entre fin 2025 et fin 2026 dans laquelle les produits seront codifiés en nouvelle NAF, et remplacera la base de production au moment du changement début 2027.

Refonte des chaînes pour basculer de SAS à R

L'ensemble des programmes SAS utilisés au DSCT ont été convertis en R (ou vont l'être d'ici fin 2025 pour les trois opérations restantes de la division IPP).

Insee : Département Synthèses sectorielles (DSS)

Éléments de contexte en 2025

En 2025, la contribution du département aux comptes nationaux s'inscrit dans le contexte de la préparation du passage en nouvelle nomenclature NAF 2025 dans les sources d'entreprises, de la préparation de la nouvelle base des comptes 2025, de l'accompagnement des projets de ré-ingéniérie d'Esane, et du passage de l'ESA[40] et de l'EAP[41] aux outils de la filière de collecte mutualisée.

La production par le département des enquêtes thématiques auprès des entreprises s'inscrit de même dans le contexte de mise en place de nouveaux outils de collecte et de gestion mutualisés. L'activité du département vise à la fois à mener des opérations nouvelles afin d'éclairer les thématiques attendues, à adapter l'organisation de la collecte à la trajectoire d'évolution des outils, et à mener des travaux méthodologiques visant à optimiser la qualité des données collectées, en articulant le niveau et les modalités d'interrogation (entreprise *vs* unité légale) de façon à pouvoir diffuser des données robustes au niveau de l'entreprise au sens économique, tout en limitant au maximum la charge pour les entreprises et pour les services de collecte.

S'agissant enfin des travaux d'études sur les entreprises, la diffusion s'appuie désormais sur un espace numérique thématique « entreprises » (https://www.insee.fr/fr/statistiques/7667330). La stratégie de valorisation a été orientée en 2025 par la construction d'un plan d'action visant à répondre aux recommandations du rapport de l'Inspection générale (IG) de l'Insee sur la valorisation des statistiques structurelles d'entreprises. Il en découle dès cette année des actions portant sur la stratégie éditoriale et de diffusion, l'organisation du travail en réseau et le développement des échanges avec les publics d'experts.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Toutes les enquêtes auprès des entreprises sont collectées par interrogation web.

Enquêtes auprès des entreprises ponctuelles ou peu fréquentes

L'enquête sur la situation des associations est une enquête complexe et atypique puisqu'elle n'est pas seulement menée auprès des unités classiquement enquêtées que sont les établissements/unités légales/entreprises profilées (EP) et s'appuie en particulier sur le répertoire national des associations

40 Enquête annuelle sectorielle
41 Enquête annuelle de production

(RNA). L'enquête de 2025 est en cours de collecte à l'automne, après obtention de l'avis d'opportunité, le passage au comité du label, et une pré-enquête menée à l'été auprès des mairies pour recueillir des informations sur l'activité des associations non employeuses. Elle actualise les résultats de l'enquête de 2018. **[ESM. 7]**

L'enquête sur la filière aéronautique et spatiale (FAS) a longtemps été une enquête régionale, et s'inscrit désormais dans le dispositif d'enquêtes filières nationales (à la suite de l'enquête sur la filière automobile, exploitée en 2025). Après passage au comité du label, l'enquête FAS 2025 est actuellement en collecte.

En 2025, le département a en outre préparé pour une collecte en 2026 les enquêtes suivantes :

- nouvelle enquête sur la filière médicament (en association avec la Drees), qui suivra les enquêtes de filière sur l'automobile et l'aéronautique et le spatial. Cette filière comporte des enjeux importants, tels que la souveraineté, la robustesse des chaînes d'activités, la pollution / le développement durable ; **[ESM. 6]**
- enquête sur les consommations d'énergie dans le tertiaire (ECET, en association avec le Sdes) permettant de compléter le dispositif EACEI[42] pour le service et le commerce (précédente édition en 2011) ;**[ESM. 1]**
- enquête sur la sous-traitance (ce sera le deuxième millésime après l'enquête de 2022 sur l'exercice 2021). **[ESM. 6]**

Des échanges avec des experts de ces sujets ont eu lieu en 2025 pour les questionnaires, et les tests REE[43] ont été menés. Des avis d'opportunité ont été obtenus lors de la réunion de la commission « Entreprises et stratégies de marché » du Cnis fin septembre 2025.

Évolution significative des enquêtes régulières auprès des entreprises

Lorsque la diffusion des enquêtes thématiques doit être faite en entreprises au sens économique (entreprises profilées, EP), l'unité de collecte peut cependant être l'unité légale (UL). Ainsi, lors de la collecte des enquêtes TIC[44] 2022, TIC 2023, TIC 2024, CIS[45] 2020 et CIS 2022, l'Insee interrogeait une seule unité légale qui devait répondre pour l'ensemble de l'EP échantillonnée. Ce protocole s'est avéré soulever des difficultés en termes de qualité de réponse et de coûts de collecte. Comme il n'est pas possible d'interroger l'ensemble des UL composant les EP de l'échantillon, une méthodologie alternative a été conçue et mise en œuvre pour choisir au mieux les UL à interroger, en ciblant les UL les plus concernées par les différentes thématiques de l'enquête (de façon analogue à ce qui est fait pour l'ESA). Le changement d'unité interrogée a concerné à ce stade TIC 2025 et CIS 2024. Les traitements aval sont également conçus pour aboutir à une réponse consolidée en EP, selon une méthodologie établie avec le Pise[46] et le département Méthodes statistiques (DMS).

Ces éléments ont été présentés au Comité du label en début d'année pour CIS 2024 et mis en œuvre pour la collecte du milieu de l'année 2025.

Enquête sur les Voyages professionnels et personnels (VPP) : fin du pilote et préparation de l'enquête pérenne avec un lancement de la collecte à l'automne

42 Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie
43 Répertoire des entreprises et des établissements
44 Technologies de l'information et de la communication
45 Capacité à innover et stratégie
46 Pôle Ingénierie Statistique d'Enquêtes

L'enquête VPP, menée auprès des ménages sous forme d'un panel rotatif articulant collecte par téléphone et par internet, vise à fournir à Eurostat les résultats utiles au volet « demande » des statistiques sur le tourisme. L'enquête pilote visait à expérimenter une méthode de collecte conforme aux attendus du règlement européen et aux standards de la statistique publique. La collecte du pilote s'est achevée fin janvier 2025. Les données collectées ont permis d'affiner la préparation de l'enquête pérenne, en amont du passage au Comité du label. À la suite de celui-ci, le lancement de l'enquête pérenne VPP a eu lieu comme prévu en octobre 2025, et l'enquête est actuellement en collecte. Les travaux méthodologiques (traitements aval complexes) vont se poursuivre en 2026 voire au-delà en vue de la publication et de la transmission à Eurostat en juin 2027.

Évolution des enquêtes de fréquentation touristiques (EFHCT)

La réduction de la taille des échantillons de campings et des hôtels est achevée, ainsi que l'organisation recentrée des sites de collecte. Le pôle Tourisme a mené les travaux méthodologiques nécessaires à la réduction de moitié de l'échantillon des hôtels franciliens et au renouvellement de l'échantillon hôtel pour 2025. L'allégement de la charge des hébergements sera poursuivi, en continuant de prioriser la collecte *via* les logiciels et les enseignes.

On a continué en 2025 à documenter les besoins et usages concernant l'EFHCT, étudier les modalités de transition vers un nouveau mode de dépôt/retrait des données avec les éditeurs de logiciel, préciser le calendrier et les modalités de bascule dans la filière unique, développer le taux de dématérialisation des hébergements interrogés dès lors qu'ils sont équipés des logiciels ouverts à la collecte en s'appuyant sur ce bilan et sur l'aide apportée par les différents acteurs (Atout France, ADN Tourisme, éditeurs de logiciels, etc.).

Le caractère obligatoire des enquêtes n'avait été validé que pour deux ans lors du dernier passage au Comité du label, en raison des évolutions fortes en cours dans la sphère tourisme (réduction des échantillons, organisation et amélioration des méthodes). Une note fournissant de premiers éléments quantifiés sur l'impact de ces évolutions sur la précision des statistiques à différents niveaux géographiques a été soumise au Comité du label en septembre.

Un sujet transverse clé, l'adaptation à la filière d'enquête

En 2025, certaines enquêtes ont été collectées *via* Coltrane, tandis que d'autres ont utilisé le nouvel outil Platine. À partir de l'automne 2025, toutes les enquêtes thématiques sur les entreprises sont désormais collectées avec Platine. Cette bascule a été un élément très important de l'activité liée aux enquêtes en 2025, à la fois en termes d'organisation, de pilotage de la qualité et d'image auprès des entreprises et qui donne lieu à de nombreux échanges (dates de disponibilité des fonctionnalités de gestion, gestion des contacts, contrôles post-collecte, macro-contrôles, etc.) à la fois avec la filière et avec les services de collecte.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Poursuite de l'amélioration du dispositif « Points de vente (PDV) » qui permet de décrire l'équipement commercial (surface, chiffre d'affaires, effectifs) à partir du croisement de sources multiples

(CFE[47], fichiers Majic[48] et Tascom[49] de la DGFiP, Esane, Sirus, Sirene). Ce dispositif a été étendu aux services de proximité, couvrant ainsi de nouveaux types de surfaces telles que les ateliers. Cet élargissement a été utilisé en 2025 dans le cadre d'une étude nationale sur les pôles commerçants de centre-ville et de périphérie. Elle donnera lieu à de nouvelles exploitations en 2026. La source est particulièrement adaptée pour étudier les surfaces commerciales, les pôles commerciaux ou l'accessibilité des commerces et services de proximité.

Une étude de faisabilité a également été conduite en vue de la production d'une **mesure de la vacance commerciale** à partir des sources fiscales Majic, CFE et locaux hors CFE. L'étude conclut cependant que la qualité de ces sources ne permet pas à ce stade une utilisation pour mesurer la vacance commerciale.

Le département étudie à titre exploratoire la possibilité d'intégrer des sources externes à l'enquête de parc des hébergements touristiques, sur les caractéristiques des hébergements, et de sources alternatives sur le caractère actif des entreprises d'hébergement collectif. **[AVG. 9]**

Exploitation de sources nouvelles pour estimer la fréquentation touristique des non-résidents : le département a participé en 2025 au groupe de travail (GT) animé par la Banque de France qui produit le dispositif EVE (enquête auprès des visiteurs étrangers) pour estimer les arrivées de touristes étrangers **[AVG. 9]** à partir de nouvelles sources (CB, téléphonie mobile, plateformes).

Le pôle Tourisme participe enfin au groupe de travail d'Eurostat expérimentant l'exploitation des **données des grandes plateformes**. Une étude sur le sujet a été engagée en 2025, qui pourra être valorisée une fois passée la phase critique du lancement de l'enquête pérenne VPP.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Adaptation des dispositifs à la révision de la nomenclature d'activités et suivi de la réingéniérie d'Esane

Les travaux relatifs à la bascule du répertoire Sirus[50] et au calendrier d'intégration dans les sources statistiques ont été menés. Ces travaux se poursuivent, notamment s'agissant des implications pour la base des comptes 2025.

Préparation du changement de base 2025

Le passage à la base 2025 des comptes nationaux s'annonce plus complexe que le changement de base 2020 du fait du changement de nomenclature d'activité. Les travaux préparatoires ont été lancés dès 2025, notamment s'agissant des niveaux de travail en produits et en branche (pour répondre à la demande européenne dans le cadre du nouveau SEC, notamment sur le numérique, l'environnement, la mondialisation) et plus largement des utilisateurs des comptes nationaux, et des outils informatiques. Les travaux collectifs ont été formellement lancés à la rentrée 2025 sous le pilotage du département des comptes nationaux, en lien étroit avec le DSS, et les SSM concernés par les comptes satellites. **[ESM. 9]**

Compte Satellite du Tourisme

47 Cotisation foncière des entreprises
48 Fichiers fonciers
49 Taxes sur les surfaces commerciales
50 Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques

Les échanges avec nos partenaires et utilisateurs ont montré les limites de l'utilisation d'un seul indicateur (poids du tourisme dans le PIB). Il a ainsi été proposé d'élargir les indicateurs caractérisant le tourisme et de travailler sur des comparaisons internationales, notamment avec les pays voisins. Ces travaux n'ont pas pu être intégrés au compte satellite du tourisme en 2025 faute de temps, dans le contexte de la mise en place de l'enquête VPP. Ils se poursuivront en 2026. Un travail sur l'empreinte carbone du tourisme, réalisé avec le Sdes, sera également publié début 2026.

Kit de réalisation d'une étude sectorielle

Afin de mutualiser les expertises sur les différentes sources mobilisables dans une étude sectorielle, un travail a été engagé au DSS pour produire un kit d'étude sectorielle qui mettra à disposition une série de programmes documentés. Ce travail sera poursuivi et enrichi en 2026, dans le cadre du plan d'action sur la valorisation des données annuelles d'entreprises coordonné par la DSE.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le département a été moteur sur le projet pilote de **Transformation de l'*Insee Références* sur les entreprises en un espace thématique**, mené par le département de l'offre éditoriale (DOE) de l'Insee, visant à substituer à l'*Insee Références* annuel sur les entreprises un espace thématique centralisant l'ensemble de la production et des études de la sphère entreprises. La première version de cet espace a été ouverte aux internautes le 5 décembre 2024.

Une deuxième version a été élaborée en 2025 dans le but de mieux valoriser les statistiques structurelles d'entreprises, en améliorant la visibilité de cet espace « vitrine » au sein du site insee.fr et en complétant les contenus (données et publications). Cette nouvelle version devrait être mise en ligne en décembre 2025 et sera évaluée auprès des internautes.

Ce travail s'inscrit dans le plan d'action de réponse aux recommandations du rapport de l'IG sur la valorisation des statistiques structurelles d'entreprises, qui a été élaboré au premier trimestre 2025, et dont les grandes lignes ont été présentées en Commission « Entreprises et marchés » du Cnis au printemps 2025. **[AVG. 11]**

Principales publications de l'année 2025

Publications en ligne au 18/11, excluant les publications programmées pour une publication en décembre

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Le taux d'imposition implicite des profits entre 2016 et 2022 est plus élevé pour les PME que pour les grandes entreprises	Le taux d'imposition implicite des profits entre 2016 et 2022 est plus élevé pour les PME que pour les grandes entreprises		

La réforme du taux statutaire de l'Impôt sur les Sociétés	La réforme du taux statutaire de l'Impôt sur les Sociétés		
Les technologies de l'information et de la communication dans les entreprises en 2024 Une entreprise sur dix déclare utiliser l'intelligence artificielle	Les technologies de l'information et de la communication dans les entreprises en 2024 Une entreprise sur dix déclare utiliser l'intelligence artificielle	**AVG 2**	
Le revenu des pharmaciens redynamisé pendant les années de crise sanitaire	Le revenu des pharmaciens redynamisé pendant les années de crise sanitaire		
Début 2024, la fragilité bancaire des TPE et PME supérieure à son niveau d'avant-crise sanitaire	Début 2024, la fragilité bancaire des TPE et PME supérieure à son niveau d'avant-crise sanitaire		
Les dépenses antipollution dans l'industrie en 2023 Les investissements pour réduire l'impact environnemental augmentent de plus de 10 % pour la deuxième année consécutive	Les dépenses antipollution dans l'industrie en 2023 Les investissements pour réduire l'impact environnemental augmentent de plus de 10 % pour la deuxième année consécutive	**AVG 1**	**ESM** 1 ; **ESM** 3
Le compte de l'agriculture depuis 1980 : recul de l'élevage, recours accru au capital et aux services agricoles	Le compte de l'agriculture depuis 1980 : recul de l'élevage, recours accru au capital et aux services agricoles		
Consommation d'énergie dans l'industrie en 2023 La facture énergétique augmente de 5 % en 2023 après avoir doublé entre 2019 et 2022	Consommation d'énergie dans l'industrie en 2023 La facture énergétique augmente de 5 % en 2023 après avoir doublé entre 2019 et 2022	**AVG 1**	**ESM** 1
Les déchets dans les établissements de l'industrie et du tertiaire en 2022 79 % des déchets triés sont directement valorisés	Les déchets dans les établissements de l'industrie et du tertiaire en 2022 79 % des déchets triés sont directement valorisés	**AVG 1**	**ESM** 1

SSM Agriculture et alimentation : Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Éléments de contexte pour 2025

Avec le vote de la loi d'orientation sur la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture en mars 2025, le service a été fortement mobilisé sur cette problématique de la souveraineté alimentaire, pour fournir données, analyses, et prospectives permettant de documenter la situation et d'éclairer les orientations de politiques publiques. Il a été également sollicité pour préparer les conférences de souveraineté alimentaire prévues par la loi et qui doivent être lancées en décembre.

Dans le contexte du début des discussions au niveau européen sur la future politique agricole commune (PAC) post-2028, le service a publié des éléments d'évaluation des effets du passage à la nouvelle PAC en 2023, sur l'évolution du nombre d'exploitations à partir des résultats de l'enquête sur les exploitations agricoles de 2023, et sur l'évolution des aides perçues par les exploitations agricoles, en documentant les évolutions individuelles et les transferts entre les différentes catégories de productions ou de territoires.

Au-delà des enquêtes régulières, l'année 2025 a été consacrée aux réflexions de cadrage et à la préparation de la future enquête multi-filières sur les usages des produits phytosanitaires prévue fin 2026, dans le contexte d'une demande renforcée, en périmètre et en fréquence, de statistiques sur ces produits prévue par le nouveau règlement SAIO.

Avec également l'entrée en vigueur du règlement d'application du nouveau Réseau d'Information sur la Durabilité des Exploitations Agricoles (Ridea), qui prévoit un élargissement considérable des informations collectées, pour inclure désormais des thématiques environnementales et sociales, et non plus uniquement technico-économique, le service a engagé un très important travail de réflexion et de préparation du futur nouveau dispositif. Il s'agit d'un projet de grande ampleur (nombre important de variables et de thèmes, refonte des outils et des modes de collecte), à mener à bien dans des délais contraints. Un chef de projet dédié est arrivé en mars 2025 pour renforcer l'équipe RICA.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) [ESM 2]

Après la transmission des données à Eurostat fin 2024, l'année 2025 a été l'occasion de valoriser les résultats de l'enquête « Structure 2023 ». Les premiers résultats nationaux ont été mis en ligne en juin sur Agreste, avec la publication d'un *Primeur*, d'un *Chiffres et Données* présentant également des résultats régionaux, et d'une infographie. Les données ont ensuite été mises à disposition des chercheurs via le CASD. C'est la première fois que le SSP publie un *Chiffres et Données* dédié à l'ESEA, offrant une

restitution détaillée sur l'ensemble des nombreux volets de cette enquête structurelle. Afin d'en faciliter le bon usage, les tableaux diffusés mentionnent la précision de chacune des statistiques.
Après ces premières exploitations d'ESEA23, qui vont se poursuivre, la préparation de l'édition ESEA26 a débuté. La première étape a consisté à stabiliser une version du questionnaire : une proposition a été adressée à l'été aux utilisateurs, centrée sur les exigences européennes, puis enrichie de questions nationales. Pour réduire la charge d'interrogation, le SSP a prévu de mobiliser les données du CVI (Casier Viticole Informatisé) afin de renseigner automatiquement les variables attendues par l'UE sur les exploitations viticoles. La collecte d'ESEA26 démarrera en octobre 2026. À cette occasion, le SSP expérimentera un module sur la méthanisation, qui pourrait concerner environ 700 méthaniseurs et 2 000 exploitants les alimentant. Ce module permettra de tester aussi une meilleure description des liens entre exploitations, fonctionnels ou capitalistique.

Enquête sur les pratiques culturales (PK) [ESM 2]

La collecte de l'enquête PK AV24 (arboriculture-viticulture) s'est achevée fin mars 2025, conformément au calendrier prévisionnel. L'exploitation du volet sur les usages de produits phytopharmaceutiques, demandée par l'Union européenne, s'est poursuivie jusqu'à l'automne afin de permettre le rapportage à Eurostat en fin d'année. Ces statistiques couvrent les campagnes agricoles 2020-2024.
En parallèle, la préparation de la prochaine enquête PK GC25 (grandes cultures) s'est poursuivie, puis accélérée. L'échantillon a été tiré à l'été 2025 à partir des déclarations de la PAC 2025. L'ensemble du dispositif de collecte a été finalisé à la mi-décembre 2025 pour un début de collecte effectif au 2 janvier 2026. Cette enquête servira notamment à alimenter une partie du rapportage sur la directive Nitrates demandé par l'Union européenne.
Sur le plan de la diffusion, un *Chiffres et Données* consacré aux résultats de l'enquête PK Légumes 2022 a été publié sur Agreste. Par ailleurs, le SSP a actualisé la datavisualisation VizAgreste portant sur les usages de produits phytopharmaceutiques à partir des résultats de cette enquête.

Enquête Phyto26

En 2025, le SSP a préparé l'enquête Phyto26, qui permettra de se conformer aux nouvelles exigences du volet usages de produits phytopharmaceutiques du règlement européen SAIO (*Statistical Agricultural Input and Output*), avec principalement la réalisation d'un appel d'offres pour retenir le prestataire chargé de la collecte qui sera externalisée. Il est prévu une collecte hybride, combinant la saisie en ligne et, pour les exploitants équipés d'un logiciel de gestion parcellaire, une transmission automatisée *via* le dispositif Prophyl (*cf. infra*).
La collecte de Phyto26 débutera en octobre 2026 et se poursuivra jusqu'en février 2027. À compter de la campagne agricole 2028 (collecte 2029), l'enquête deviendra annuelle, conformément aux exigences du règlement SAIO.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

Pratiques culturales et données privées des logiciels de gestion des parcelles [ESM 1 , AVG 1, AVG 2]

En 2025, le SSP a poursuivi l'exploitation des enseignements tirés de l'expérimentation menée en 2024 sur la récupération des données de traitements phytosanitaires à partir des logiciels de gestion parcellaire. Les premiers travaux d'exploitation des données autorisées ont ainsi été utilisés pour préparer la réalisation de l'enquête Phyto26, dont la collecte s'appuiera sur le dispositif Prophyl.

Le rapport final du groupe de travail (GT) Cnis sur Prophyl, présenté en juin 2025 et mis en ligne début octobre 2025, a dressé un bilan complet de cette expérimentation, confirmant la faisabilité de produire des statistiques sur les usages de pesticides à partir des logiciels de gestion parcellaire. Un nouveau GT a été mandaté afin d'accompagner et sécuriser la mise en œuvre de l'enquête Phyto26.

Au-delà des usages phytopharmaceutiques, Prophyl a également alimenté les travaux d'un projet européen sur l'exploitation statistique des données issues des logiciels de gestion parcellaire. Le SSP a par ailleurs publié un article dans le numéro de décembre du *Courrier des Statistiques*, valorisant cette démarche innovante auprès de la communauté statistique et montrant la transformation de la collecte de données agricoles.

Aquaculture

L'enquête annuelle sur l'aquaculture s'est déroulée comme chaque année à partir d'avril. La mise en ligne des résultats est prévue début 2026, le changement du responsable de l'enquête ayant conduit à revoir l'intégralité de la chaîne de traitement post-collecte, assurée par Ipsos-BVA, prestataire chargé de cette enquête annuelle.
En parallèle, le SSP a poursuivi les travaux de mise en place du portail Aquapreneur, copiloté avec la DGAMPA[51] dans une approche « start-up ». Ce projet visait à créer un guichet unique numérique pour les exploitations aquacoles maritimes, afin notamment d'alléger la charge d'interrogation des exploitations.
Cependant, malgré la dynamique enclenchée et l'accueil plutôt favorable des professionnels, il a été arrêté en fin d'année. L'hypothèse de départ était que les aquaculteurs rempliraient leur déclaration si le portail leur apportait une réelle valeur ajoutée. Après plusieurs explorations, aucune fonctionnalité proposée aux aquaculteurs ne s'est révélée totalement satisfaisante sur ce point, laissant craindre des taux d'utilisation du portail très faibles. Des réflexions sont en cours avec la DGAMPA afin de réexploiter les enseignements tirés de cette expérimentation pour rationaliser malgré tout les charges déclaratives des aquaculteurs.

Mobilisation de données satellitaires pour l'agriculture

Les travaux d'estimation de rendements des grandes cultures mené en partenariat avec le Cnes montraient des résultats *a priori* remarquablement cohérents avec la statistique annuelle agricole et les résultats de l'enquête Terres labourables. Lors de la reprise en main des travaux, le SSP a constaté des erreurs dans la constitution des données d'entraînement. Leur correction conduit à amoindrir la performance du modèle d'estimation, qui reste néanmoins intéressante pour une extrapolation des données d'enquête à l'ensemble des parcelles. L'élaboration de produit de diffusion (cartes lissées des rendements et données détaillées à la parcelle) a donc été décalée, et est désormais prévue pour 2026. L'usage en analyse conjoncturelle reste à vérifier, et représente un défi plus important pour établir ces estimations dans des délais courts de quelques semaines.

Enquête sur les livraisons d'engrais

Le label d'intérêt général et de qualité statistique de cette enquête annuelle a été renouvelé. Il a été l'occasion de présenter un investissement méthodologique conséquent sur le traitement de la non-réponse dans la diffusion des données agrégées mensuelles et annuelles (en campagne) consolidées.

51 Direction générale des Affaires maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture

Les travaux méthodologiques se poursuivront également en 2026, notamment sur la constitution de l'univers.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Indice de production industrielle (IPI)

Après des tests initiaux réalisés en 2024, le SSP a poursuivi en 2025 l'intégration des données individuelles de l'enquête mensuelle de production (EMP) dans la chaîne de traitement de l'IPI. Depuis juillet 2025, ces données sont directement intégrées dans l'outil Origami, ce qui permet un traitement détaillé en entrée de la chaîne, plutôt que sous forme agrégée (Ocapi).
Parallèlement, les travaux d'ajustement des nomenclatures de produits suivis dans l'EMP et leur intégration dans les outils Insee se sont poursuivis tout au long de l'année. Ces ajustements, liés au projet Estanp[52] de refonte du dispositif des enquêtes de production et sa déclinaison pour le sujet « nomenclatures » sous la forme d'une nouvelle application (Estanpille) de gestion des nomenclatures – auquel le SSP contribue pour les productions commercialisées des IAA[53] - seront opérationnels pour la prochaine campagne EMP. Ces travaux se poursuivront en 2026.
Dans le cadre d'expérimentations par l'Insee de la diffusion de l'IPI à J + 30 jours (au lieu de J + 35 actuellement), des tests de collecte ont été conduits pour vérifier que le taux de saisie atteignait plus de 80 % à J+25 jours. Étant donné que l'IPI est également alimenté par d'autres enquêtes mensuelles du SSP, notamment l'EML, les enquêtes abattages et les enquêtes sur la production d'aliments composés pour animaux de ferme, des tests similaires ont été réalisés sur ces sources afin de s'assurer de la qualité et de la complétude des données. Ces tests pourraient se poursuivre en 2026, en fonction du calendrier fixé par l'Insee.

Passage du RICA au RIDEA

La transformation du réseau d'information comptable agricole (RICA) en un réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles (RIDEA) s'inscrit dans le cadre de la stratégie européenne « de la ferme à l'assiette », déclinaison du Pacte Vert pour une alimentation durable. Cette transformation est inscrite dans le règlement (UE) 2023/2674 du Parlement européen et du Conseil du 22 novembre 2023. Elle implique de collecter, en plus des données économiques habituelles sur un échantillon d'exploitations agricoles, des données sur les pratiques agricoles (rotation des cultures, travail et couverture des sols, biodiversité, certifications environnementales, etc.) et les aspects sociaux (conditions de travail, genre, rémunération des personnes employées, etc.) pour ces mêmes exploitations. Elle vise ainsi à estimer non plus seulement la performance économique des exploitations, mais aussi leur performance environnementale et sociale, et donc leur durabilité en mettant en regard ces différentes dimensions. Des données administratives concernant la PAC seront par ailleurs appariées avec les données du RIDEA (soit au niveau national, soit au niveau européen, au choix de l'État-membre). Les variables sont détaillées dans le règlement d'exécution (UE) 2024/2746 de la Commission européenne du 25 octobre 2024. Les ajouts de variables s'étaleront sur les exercices comptables 2025 à 2028 pour la France. Il s'agit d'un projet de grande ampleur (grand nombre de variables et de thèmes, refonte des outils impliqués par cet enrichissement), à mener à bien dans des délais contraints. Un chef de projet dédié au projet est arrivé en mars 2025, ce qui a permis d'approfondir les réflexions et d'avancer sur différents aspects du projet.
Les travaux en 2025 ont notamment porté sur la recherche et l'expertise de sources de données pouvant alimenter le RIDEA, pour limiter ainsi la charge de collecte auprès des exploitants. Ces expertises (tou-

52 Élaboration des statistiques annuelles de production
53 Industries agricoles et alimentaires

jours en cours) confirment que l'ensemble des nouvelles variables à intégrer au RIDEA ne pourront pas provenir uniquement du ré-usage à des fins statistiques de bases de données existantes. Une enquête auprès des exploitants sera nécessaire, en complément de la collecte des données comptables auprès des organismes comptables de ces exploitants. Les réflexions sur cette enquête ont démarré en 2025, ainsi que celles sur les outils de collecte à mettre en place.

Valeur vénale des terres

Le SSP réalise chaque année avec la FNSafer (Fédération nationale des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) des estimations du prix des terres et prés à partir des données transmises par les notaires aux Safer sur les notifications de transactions. Ces travaux donneront lieu à des expertises nouvelles fin 2025 (à poursuivre au 1er semestre 2026) pour différencier le prix des terres arables de celui des prés, en vue de fourniture de ces prix à Eurostat à compter de 2026 (prix 2025) dans le cadre du règlement SAIO.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Refonte du répertoire statistique des exploitations agricoles

Les travaux de refonte du répertoire des exploitations agricoles se sont poursuivis en 2025. Un jalon important devrait être franchi en fin d'année avec la mise en service d'une version permettant de charger le répertoire actuel, et d'en assurer une gestion centrale par des mises à jour de masse et unitaires. Cette version inclue une historisation des données, qui constitue une toute nouvelle fonctionnalité dans la gestion de ce répertoire et qui était particulièrement attendue. Le projet, dont le cofinancement par Eurostat s'achève, prévoie également des fonctionnalités de mise en qualité au sein de la même application avec une seconde version prévue pour le premier semestre 2026. Des opérations qualité sont prévues dans le cadre d'ESEA pour minimiser le nombre d'exploitations cessées dans l'échantillon de collecte.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Diffusion des résultats d'un appel à projets de recherche sur « Les nouveaux actifs agricoles : portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions »

Un nombre croissant d'agriculteurs s'installent, depuis plusieurs décennies, sans que leurs parents n'aient été agriculteurs. En l'absence de caractérisation précise, ces nouveaux entrants dans la production agricole sont mal suivis par la statistique publique et les connaissances à leur sujet demeurent parcellaires.

La caractérisation de ces nouveaux actifs et la compréhension de leur insertion dans le secteur agricole constituaient donc un enjeu important, qu'il importait d'éclairer par des analyses précises et étayées. C'est dans cette perspective qu'un appel à projets de recherche a été lancé début 2024, pour bénéficier des apports du monde scientifique. Il comportait deux axes : 1) portrait social et démographique des nouveaux actifs agricoles ; 2) nouveaux actifs et enjeux agricoles associés.

Cinq équipes de recherche ont été sélectionnées, qui ont travaillé sur : les rythmes de vie, les normes temporelles et le rapport au travail des nouveaux actifs agricoles ; la diversité des nouveaux actifs au regard des mutations des organisations productives ; le renouvellement des actifs en lien avec la

transformation des modèles agricoles ; les caractéristiques socio-économiques des nouveaux installés ; les trajectoires d'installation de ces nouveaux actifs agricoles.

Les travaux se sont terminés au tout début 2025 et un séminaire de présentation des résultats a été organisé le 10 juin 2025 (https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Aut-016/detail/).
Les cinq rapports finaux ont été mis en ligne ainsi que cinq *Analyses* en 4 pages. Un numéro spécial de la revue du CEP *Notes et études socio-économiques* sortira en fin d'année.

Diffusion

En matière de diffusion, compte tenu de l'obsolescence technologique et d'une navigation jugée trop peu intuitive du site Agreste actuel, le projet de refonte « Agreste 2.0 » a démarré par une phase d'investigation, en mode agile. À cette occasion, ont été menés enquêtes et entretiens auprès des utilisateurs du site. Ce projet sera poursuivi en 2026 pour mettre en valeur toute la richesse de la statistique agricole, de manière compréhensible. Une dimension territoriale sera mise en visibilité dans le futur site.
Des investissements ont néanmoins eu lieu pour renforcer l'accessibilité du site actuel, enrichir l'offre de séries longues et permettre la diffusion de publications en html, sujet sur lequel nous devrions aboutir début 2026. Sur le plan pédagogique, le SSP a publié de nouvelles Viz', produits de *datascrollytelling*, sur la performance économique des IAA, sur la décapitalisation du cheptel bovin et d'ici à fin 2025 sur la souveraineté alimentaire.

Pour mieux valoriser ses productions, le SSP a également poursuivi ses travaux en matière de communication, avec l'élaboration de nouvelles plaquettes (chiffres-clés, métiers…) à l'occasion de salons, et la création d'un compte LinkedIn Agreste en juillet 2025. Ce dernier, suivi par près de 1 500 abonnés, a vocation à être alimenté avec une grande variété des formats de posts qui seront proposés (vidéos, motion design…) et des contenus (nationaux et régionaux). Le SSP a également communiqué sur le changement d'identité visuelle d'Agreste, opéré le 3 septembre, en externe (LinkedIn, site web) et en interne (intranet du MAASA[54]) ; cette communication a permis de rappeler les valeurs portées par la statistique publique.

Le SSP a également organisé un 2e webinaire à destination des journalistes agricoles sur le thème des revenus : revenus de l'exploitation, *vs* de l'exploitant, *vs* du ménage agricole.
Avec l'aide de l'Insee, du CASD et de l'Inrae[55], le SSP a organisé un séminaire destiné aux chercheurs le 22 janvier 2025 pour leur expliquer comment accéder aux données statistiques agricoles, leur faire comprendre les enjeux du secret statistique, le cadre réglementaire de la diffusion et les services proposés par le CASD. Séminaire - L'accès des chercheurs aux données de la statistique agricole

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2023 : principaux résultats – France	Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2023 : principaux résultats – France		

54 Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
55 Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

métropolitaine	métropolitaine		
L'agrandissement des exploitations se poursuit depuis 2020	L'agrandissement des exploitations se poursuit depuis 2020		
Les coopératives agricoles (à paraître d'ici fin décembre 2025)			
Rapport final du groupe de travail Prophyl, Cnis	Rapport final du groupe de travail Prophyl, Cnis		
Courrier des statistiques : article sur Prophyl (à paraître en décembre 2025)			
Les aides PAC sont stables entre 2022 et 2023 pour 4 bénéficiaires sur 10	Les aides PAC sont stables entre 2022 et 2023 pour 4 bénéficiaires sur 10		
Sols artificialisés : + 66 % en 40 ans mais un ralentissement depuis 2010	Sols artificialisés : + 66 % en 40 ans mais un ralentissement depuis 2010		
Baisse de la valeur ajoutée agricole en 2024, particulièrement marquée dans les régions spécialisées en viticulture et en grandes cultures	Baisse de la valeur ajoutée agricole en 2024, particulièrement marquée dans les régions spécialisées en viticulture et en grandes cultures		
Occupation du territoire (TERUTI) - Séries longues depuis 1982	Occupation du territoire (TERUTI) - Séries longues depuis 1982		
Exploitations forestières et scieries (EXFSRI) - Séries longues depuis 2005	Exploitations forestières et scieries (EXFSRI) - Séries longues depuis 2005		
Devenir agricultrice en Quercy : entre recomposition et persistance des inégalités de genre	Devenir agricultrice en Quercy : entre recomposition et persistance des inégalités de genre		
Qui s'installe en agriculture aujourd'hui ?	Qui s'installe en agriculture aujourd'hui ?		
Temps de travail et temps de vie des exploitants agricoles : quelles différences selon l'origine sociale ?	Temps de travail et temps de vie des exploitants agricoles :quelles différences selon l'origine sociale ?		
Les installés « non issus du milieu agricole » : des producteurs comme les autres ?	Les installés « non issus du milieu agricole » : des producteurs comme les autres ?		
Agriculteurs non issus du milieu agricole en Bourgogne-Franche-Comte : trajectoires biographiques et entrées en agriculture	Agriculteurs non issus du milieu agricole en Bourgogne-Franche-Comte : trajectoires biographiques et entrées en agriculture		
Une prospective à 2040 pour l'agriculture biologique française	Une prospective à 2040 pour l'agriculture biologique française		
Quels futurs pour les filières fruits et légumes d'ici 2040 ?	Quels futurs pour les filières fruits et légumes d'ici 2040 ?		

L'alimentation animale, facteur d'amélioration des performances zootechniques en élevage	L'alimentation animale, facteur d'amélioration des performances zootechniques en élevage		
La fermeture d'un abattoir public de proximité : le cas de Privas	La fermeture d'un abattoir public de proximité : le cas de Privas		
Projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Inde : opportunités et risques	Projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Inde : opportunités et risques		
Les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que l'ensemble de la population	Les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que l'ensemble de la population		
Viz' sur la souveraineté alimentaire : à paraître en décembre 2025	Viz' sur la souveraineté alimentaire : à paraître en décembre 2025		
Viz' sur les performances économiques des IAA	Viz' sur les performances économiques des IAA		
Viz' sur la décapitalisation du cheptel bovin	Viz' sur la décapitalisation du cheptel bovin		

SSM Commerce extérieur : Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE)

Éléments de contexte en 2025

L'année 2025 a été fortement marquée par le contexte de tensions commerciales internationales liées à la la hausse des droits de douane américains. Le DSECE s'est mobilisé pour fournir des résultats statistiques et des analyses sur les flux commerciaux de la France et de l'Union européenne avec les États-Unis. Dès les premières annonces faites par le président américain, le DSECE a produit des éléments pour répondre aux différentes demandes qui lui étaient adressées (Élysée, cabinets ministériels, presse…) puis a publié deux études, l'une sur les flux avec les États-Unis (en mai) et l'autre sur les entreprises exposées au marché américain (en juillet). Il a en outre mis en place un suivi régulier des flux et des opérateurs sous forme de focus dans ses bilans trimestriels (bilans sur les flux et bilans sur les exportateurs).

Il mène également des analyses visant à identifier les éventuelles redirections de flux vers la France et l'Europe provenant de pays fortement touchés par la hausse des droits de douane américains (Chine, Mexique, Canada) et suit les travaux de la *Task Force* de la Commission européenne sur ce sujet. Le DSECE a en particulier exploité la source de données H7 (déclaration simplifiée pour les importations de faible valeur) pour observer une éventuelle hausse des importations de « petits colis » originaires de Chine, et estimer le rendement potentiel d'une taxe de deux euros sur ces colis instaurée en France.

Un autre élément de contexte à prendre en compte en 2025 est la bascule effective de la plateforme de collecte des déclarations douanières vers une nouvelle plateforme (Delta Import / Export) qui a conduit le DSECE à adapter son système d'information pour pouvoir intégrer ces nouvelles données et à renforcer son expertise des données au mois le mois pour apporter les correctifs nécessaires en cas d'anomalies particulières dans les données.

Comme il l'avait prévu, le DSECE a poursuivi ses expertises de nouvelles sources de données pour améliorer la couverture des statistiques du commerce extérieur (déclarations H7, données fiscales issues du guichet unique européen pour les ventes à distance (OSS)), enrichir ses analyses (exploitation du répertoire européen des groupes pour analyser les flux intra-groupes) ou encore pour réduire la charge statistique des enquêtes (micro-données miroir des autres États-membres). Ainsi notamment, un point d'étape sur les potentialités offertes par ces micro-données miroir a été présenté au Cnis en mars 2025, et les travaux se poursuivent pour étudier la faisabilité de leur prise en compte partielle en production.

D'autres travaux réalisés en 2025 étaient inscrits dans la continuité des projets pluriannuels engagés les années précédentes. En particulier, dans le cadre de la réingénierie de l'ensemble de la chaîne de production et de diffusion des statistiques du commerce extérieur, le DSECE a poursuivi l'élaboration des spécifications générales des nouveaux processus.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête mensuelle sur les échanges de biens Intra-Union européenne (**EMEBI**)
En 2024, après passage au Cnis et au comité du Label de la statistique publique, l'avis d'opportunité et le label d'intérêt général avec caractère obligatoire ont été renouvelés pour cinq ans (2025-2029). La mise en œuvre de l'EMEBI s'est déroulée en 2025 conformément au dossier présenté au Comité du Label. Les données miroir des États-membres ont pour la première fois été utilisées pour améliorer l'échantillonnage de l'enquête. Environ 40 000 entreprises ont été enquêtées. Le taux de réponse des entreprises est très satisfaisant.
Des actions de communication sont organisées régulièrement auprès des entreprises afin d'améliorer la qualité des données collectées. Ainsi, comme les deux années précédentes, un webinaire a été organisé en novembre 2025 avec plusieurs centaines d'entreprises participant à l'enquête afin de présenter un bilan de la collecte de l'année écoulée, d'annoncer le lancement de l'enquête pour l'année 2026 et de leur permettre de poser des questions. Une notice et un dossier d'informations concernant l'EMEBI sont également mis à disposition sur le site internet de la douane. En complément de ces dispositifs, des vidéos tutorielles courtes, dites « Vit'Vu » ont été élaborées et sont proposées depuis 2025 sur le site de la douane. Chaque vidéo aborde en une à deux minutes un point particulier pouvant intéresser les entreprises interrogées à l'enquête.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Adaptation du système d'information du DSECE pour prendre en compte la nouvelle collecte de données administratives douanières (Delta I/E) **[AVG 9]**
Le système de collecte des données douanières utilisées par le DSECE pour produire les statistiques sur les importations et les exportations extra-Union européenne (le document administratif unique) fait l'objet d'une refonte de grande ampleur (projet de plateforme Delta Import / Export). La bascule vers la nouvelle plateforme douanière a débuté à partir d'avril 2025 pour les importations et de novembre 2025 pour les exportations.
Le DSECE a adapté son système d'information aux évolutions de contenu et de format des données avec l'aide de la sous-direction métier de la DGDDI[56] chargée du suivi du dédouanement et de la sous-direction informatique. Il est particulièrement vigilant dans l'expertise des données collectées dans ce nouveau système, que les opérateurs du commerce extérieur doivent s'approprier. Le DSECE a aussi saisi cette opportunité pour récupérer quelques nouvelles données qui n'étaient pas présentes dans son système d'information (par exemple l'identifiant du vendeur dans le cas des importations).

Intégration de nouvelles données fiscales relatives aux ventes à distance intra-UE et extra-UE de biens **[AVG 9]**
Suite à la mise en place du guichet unique de TVA (OSS pour « *One-Stop-Shop* », IOSS pour « *Import One-Stop-Shop* ») au niveau de l'Union européenne pour les ventes à distance intra-UE et extra-UE de biens depuis le 1er juillet 2021, les entreprises utilisant ce dispositif ne sont plus tenues de s'immatriculer à la TVA dans l'État-membre de consommation du bien. Elles sont de ce fait dispensées de réponse pour

56 Direction générale des Douanes et Droits indirects

le flux d'introduction dans l'enquête mensuelle sur les échanges de biens intra-UE (EMEBI). Il s'agit donc de réintégrer dans les statistiques du commerce extérieur les flux réalisés par ces opérateurs.

Le DSECE reçoit de la DGFiP[57] les données OSS concernant les introductions de biens en France à un rythme trimestriel depuis décembre 2024. Les analyses sont en cours sur les données transmises à des fins d'exploitation statistique. Les données OSS ne comportent que très peu d'informations sur les échanges réalisés. En particulier, cette source ne contient pas d'informations sur la nature des biens échangés, ou le pays d'origine de la marchandise. Les données sont par ailleurs trimestrielles.

Plusieurs traitements devront donc être effectués avant toute intégration dans les productions mensuelles, notamment la désagrégation en séries mensuelles et une ventilation selon les variables d'intérêt non présentes dans OSS à partir de sources exogènes. Par ailleurs l'activité de vente à distance implique dans certains cas des groupes multinationaux immatriculés à la TVA dans plusieurs pays. Afin d'éviter des doubles-comptes, il convient de s'assurer que les flux présents dans les données OSS ne sont pas déclarés dans l'enquête EMEBI par une filiale française. Ces flux sont également partiellement captés par les micro-données miroir des États-membres. Il s'agira de s'assurer de n'intégrer que la part relative aux flux totalement hors champ des autres sources de données à notre disposition. À noter que comme pour les données H7, il n'existe pas de guide d'Eurostat pour l'exploitation de ces données.

Par ailleurs, le DSECE a pris contact de nouveau avec la DGFiP en 2025 afin de recevoir également les données OSS concernant les livraisons intra-UE de biens, ainsi que les données IOSS concernant les importations de biens originaires de pays hors Union européenne à destination de personnes non assujetties à la TVA dans l'UE. Le règlement européen relatif aux statistiques européennes d'entreprises prévoit un accès à ces données fiscales à des fins d'amélioration de la qualité des données statistiques du commerce extérieur, par confrontation de sources (notamment avec les données douanières sur les flux inférieurs à 150 euros (déclaration H7)).

Suivi du projet de facturation électronique **[AVG 9]**
Le DSECE a participé en 2025 au groupe de travail Eurostat sur le projet VIDA (« TVA à l'ère numérique ») qui vise à moderniser le système de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au sein de l'Union européenne. L'objet de ce groupe de travail est d'analyser le contenu de la réforme, d'évaluer son impact sur les statistiques du commerce extérieur et notamment d'identifier si les données collectées *via* la facturation électronique pourraient répondre au besoin de données statistiques concernant les échanges de biens intra-UE.
Par ailleurs, le DSECE a convenu avec la DGFiP de faire un point tous les six mois sur l'avancée du projet de facturation électronique en France dont la mise en œuvre devrait débuter en septembre 2026.

Suivi du projet de réforme de l'Union douanière et de mise en place d'un futur hub de données européen (AVG9)
Dans le cadre du projet de réforme de l'Union douanière, un hub de données européen sera créé, et remplacera les collectes nationales des déclarations de douanes. Les discussions concernant le projet de texte du futur code de l'Union douanière (CDU) se sont poursuivies en 2025 en vue de l'adoption définitive du texte législatif. Suite à l'action du DSECE, de ses homologues européens et de l'Insee, le projet de texte prévoit désormais un accès aux données douanières pour les autorités statistiques nationales à des fins de production des statistiques du commerce extérieur (ce qui n'était pas le cas dans la version initiale).

57 Direction générale des Finances publiques

Exploitation des micro-données des autres États-membres, dans le cadre du projet MDE-CDE (micro-data échange, *customs data exchange*) prévu par le règlement européen sur les statistiques d'entreprises (EBS) **[AVG 3]**

- *Analyse des données miroir sur les flux intra-Union européenne (MDE)* :
Le DSECE a poursuivi en 2025 ses travaux d'analyse des micro-données relatives aux exportations vers la France transmises par les autres États-membres, ainsi que leur confrontation avec les données françaises « miroir » sur les importations.
Ces travaux poursuivent plusieurs objectifs :

- expertiser les asymétries éventuelles entre les données MDE et celles issues de l'enquête EMEBI, afin d'en comprendre les causes et, le cas échéant, de les corriger ;
- exploiter les données miroir en substitution partielle de la collecte nationale, dans la perspective d'une réduction de la charge d'enquête pesant sur les entreprises françaises ;
- améliorer la qualité statistique des résultats produits, notamment en affinant les estimations sur le champ non couvert par l'enquête nationale (la population dite « sous le seuil »).

Eurostat assure le pilotage des échanges de micro-données et organise régulièrement des ateliers consacrés à leur utilisation pour les statistiques du commerce extérieur. L'exploitation des données MDE à des fins de réduction de la charge d'enquête est désormais un axe central des travaux européens. Plusieurs États-membres ont d'ailleurs déjà relevé les seuils déclaratifs de leurs enquêtes nationales pour les flux d'importation intra-UE. Le DSECE envisage à son tour de rehausser le seuil déclaratif de l'enquête nationale en 2027, des travaux préparatoires étant prévus à cet effet dès 2026.
Parallèlement, Eurostat renforce progressivement les contrôles de qualité appliqués aux fichiers échangés entre États-membres. Au-delà des vérifications structurelles et des contrôles de validité élémentaires (comme la conformité des codes pays), de nouvelles vérifications plus poussées se mettront progressivement en place : la réduction du nombre d'identifiants TVA des clients étrangers invalides, la détection de valeurs aberrantes, l'analyse de la vraisemblance des valeurs à partir de ratios, ou encore des contrôles de cohérence d'un enregistrement par rapport au libellé associé au code de la nomenclature NC8 déclaré.

Les États-membres sont amenés à interroger leurs homologues au sujet d'incohérences repérées dans les données. La charge de travail liée à cette activité de réponse aux demandes a continué à s'accroître en 2025 et elle a vocation à augmenter encore au vu du développement des expertises par les autres États-membres et de l'objectif de plusieurs d'entre eux de réduire la charge de leurs enquêtes nationales. L'Estonie qui a complètement arrêté en 2025 de collecter les flux d'importation intra-UE est particulièrement active dans ce domaine.

- *Correction des flux de quasi-export dans les échanges de biens intra-communautaires (données CDE)*
Le quasi-export concerne des biens qui sont exportés depuis un État-membre A (exportateur réel) vers un pays tiers C (pays de destination de la marchandise) *via* un autre État-membre B (État-membre de dédouanement de la marchandise).

Les traitements à mettre en place visent à « gommer » dans les statistiques européennes les flux intermédiaires intracommunautaires pour ne faire apparaître dans les statistiques que les flux depuis les pays réels d'exportation vers les pays tiers, donc dans l'exemple ci-dessus, à comptabiliser ce type de flux comme étant un flux de l'État-membre A à destination du pays tiers C.

La mise en œuvre de cette nouvelle règle de comptabilisation s'est déroulée en plusieurs phases. Le retraitement du quasi-export a été intégré à partir de janvier 2024 dans les productions pour Eurostat, dans le cas des flux où la France est le pays intermédiaire (B). Concernant le retraitement des flux de quasi-export où la France est le pays d'exportation réel et effectue une première expédition vers un autre État-membre avant l'exportation vers un pays tiers, il s'appuie sur l'utilisation des données reçues des

autres États-membres concernés, dans le cadre de l'échange de données mis en place par Eurostat. Celles-ci devant être conservées dans un environnement informatique vérifiant des normes strictes de sécurité établies par Eurostat (*ESS Security*), leur intégration en production a nécessité des mesures particulières en 2025.

Intégration des nouvelles déclarations sur le champ des envois de faible valeur (H7) **[AVG 9]**
Depuis le 1er juillet 2021, une évolution réglementaire (suppression de la franchise fiscale pour les envois de faible valeur) conduit à l'obligation de déclaration de tous les envois en provenance de pays tiers vers l'union européenne quelle que soit leur valeur.

En dessous d'un seuil de 150 euros, les opérateurs peuvent utiliser une déclaration simplifiée (H7). Le DSECE a effectué des démarches pour accéder à ces données en vue de leur analyse, avant d'envisager de les intégrer dans ses statistiques d'importations. Le DSECE a commencé en 2025 ses expertises dans un environnement de la DGDDI dédié aux traitements de données massives (en 2024, près de 200 millions de déclarations H7 totalisant presque 800 millions d'articles ont été déposées). Il devrait publier en 2025 les résultats statistiques de cette toute première exploitation. Il a par ailleurs été sollicité au sein de la DGDDI pour exploiter cette source afin de produire un chiffrage (*ex ante*) du rendement d'une taxe de 2 € par petit colis suivant différentes hypothèses de comportement d'évolution des volumes importés en réaction à cette taxe.

Le DSECE a pris contact avec la DGFiP en 2025 afin de recevoir les données IOSS concernant les importations de biens d'une valeur inférieure ou égale à 150 euros à destination de personnes non assujetties dans l'UE. Ces données seront confrontées aux déclarations H7 en vue de consolider le montant des flux. Pour rendre opérationnelle l'intégration des données H7 dans les productions statistiques mensuelles, une architecture de données calibrée pour les finalités statistiques devra être mise en place.

Eurostat a esquissé des lignes directrices sur le mode de prise en compte de ces données qui feront l'objet de discussion au cours de l'année 2026, voire au-delà. Quelques États-membres intègrent déjà dans les statistiques transmises à Eurostat les données H7 mais la méthodologie de comptabilisation des flux n'est pas totalement arrêtée. En particulier, dans certains cas, les flux à destination d'un État-membre passent préalablement par un autre État-membre où ils sont dédouanés avec une déclaration H7 (quasi-import). Si une recommandation est établie par Eurostat pour intégrer ces flux dans les importations du pays de destination finale, les déclarations concernant ces transactions devront pouvoir être échangées entre États-membres (comme les données CDE sur le quasi-export), et ces flux devront être supprimés des importations du pays intermédiaire.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Suivi conjoncturel des flux commerciaux avec les États-Unis
Dans le contexte de tensions commerciales liées à la hausse des droits de douane instaurée en 2025 par l'administration américaine, le DSECE s'est mobilisé pour produire des résultats statistiques et des analyses sur le commerce extérieur de la France et de l'Union européenne avec les États-unis. Il a contribué à la réponse aux nombreuses demandes émanant des cabinets ministériels, et il a publié deux études : l'une sur les flux d'importations et d'exportations et l'évaluation des taux de droits de douane moyens pour la France et pour les États-membres de l'Union européenne (étude présentée au bureau du Cnis en juin 2025) ; l'autre sur les entreprises réalisant du commerce avec les États-unis, présentant des résultats sur de degré d'exposition de ces entreprises au marché américain et sur le niveau de leurs marges commerciales.

Par ailleurs, le DSECE a instauré un suivi conjoncturel des flux avec les États-unis et des potentielles redirections de flux vers la France ou l'UE en provenance de pays particulièrement touchés par les droits de douane américains et qui cherchent de nouveaux débouchés. Ce suivi prend la forme de focus dans les bilans trimestriels qu'il publie, tant les bilans sur les flux que les bilans sur les opérateurs. Cette approche a été répliquée pour suivre l'évolution des exportations sur d'autres marchés. À la demande des directions métiers, le cas de l'Algérie a été examiné et ces travaux feront l'objet d'une publication.

Utilisation du répertoire européen des groupes (EGR) pour identifier les flux intra-groupes européens des entreprises implantées en France **[AVG 3]**
Le développement des échanges internationaux de biens entre les filiales d'un même groupe localisées dans des pays différents est une composante fondamentale de la mondialisation de l'économie.
Une première exploration des données du répertoire européen des groupes (EGR : *European Group Register*) a été réalisée par un stagiaire de l'Ensae au cours de l'été 2024 en vue d'identifier et de mesurer les flux de commerce extérieur intra-UE qui sont réalisés au sein d'un même groupe européen. Après poursuite des analyses par le DSECE, une estimation de la part des échanges intra-groupes dans les exportations intra-UE a fait l'objet d'une première publication sous la forme d'un focus intégré au bilan annuel 2024 sur les opérateurs publié en avril 2025. Ces analyses ont vocation à être réitérées et enrichies en 2026.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Mise en place d'un nouvel environnement de réception des micro-données des autres États-membres (MDE-CDE)
En 2025 le DSECE a spécifié et recetté le nouvel environnement sécurisé de réception, de contrôle, d'archivage, et d'agrégation des micro-données transmises par les autres États-membres. Celles-ci ayant vocation à être intégrées à la production des chiffres du commerce extérieur (*a priori* en 2027), cette plateforme met l'accent sur les dispositifs de supervision des différentes fonctions de la plateforme et sur la capacité de rejouer l'intégration de fichiers de données en cas d'échec.
Par ailleurs, le DSECE a participé, *via* plusieurs groupes de travail organisés par Eurostat, à l'élaboration de la démarche de certification de sécurité de ce type d'environnements au niveau européen. Plusieurs de ses propositions ont été retenues.

Réingénierie de la chaîne statistique du commerce extérieur **[AVG 11]**
Le DSECE a poursuivi en 2025 ses travaux de spécifications des nouveaux processus (spécifications fonctionnelles générales). Il a notamment finalisé les spécifications du processus de production conjoncturelle, et a entamé l'analyse des besoins concernant la refonte de son site Web de diffusion (Le Kiosque). Il a notamment réalisé une analyse de son offre actuelle et des offres d'information existantes comparables, étudié les demandes des utilisateurs à l'aide notamment d'outils de suivi SEO (*Search Engine Optimization*) et défini les besoins à couvrir en utilisant des « personas » représentatifs des différents publics.

Réflexions sur les produits de diffusion **[AVG 11]**
Le chiffre du commerce extérieur fait l'objet d'une publication mensuelle (quatre pages). Une réflexion a été initiée sur le choix du principal indicateur et sa valorisation. Depuis plusieurs années, une moyenne centrée du solde commercial est décrite. Cet indicateur réduit les possibilités d'analyse des évolutions conjoncturelles de court terme et peut certains mois être sujet à de fortes révisions. Une première maquette rénovée de la publication a été réalisée. Elle est encore en perfectionnement et devrait être concrétisée en 2026.

Principales publications de l’année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Commerce extérieur de vélos : un exemple de mesure *antidumping*	Commerce extérieur de vélos : un exemple de mesure antidumping	**AVG 3**	
Échanges commerciaux de la France avec les États-Unis, droits de douane et spécificités françaises par rapport à l'Union européenne	Échanges commerciaux de la France avec les États-Unis, droits de douane et spécificités françaises par rapport à l'Union européenne	**AVG 3**	**ESM 6**
Les entreprises et le marché américain : 2 000 entreprises exposées à plus de 10 % de leur chiffre d’affaires	Les entreprises et le marché américain : 2 000 entreprises exposées à plus de 10 % de leur chiffre d’affaires	**AVG 3**	
Les exportations de vins et spiritueux : points forts à l'exportation mais très exposés aux États-Unis et à la Chine	Les exportations de vins et spiritueux : points forts à l'exportation mais très exposés aux États-Unis et à la Chine	**AVG 3**	

SSM Défense : Sous-direction Statistiques et Études économiques (S2E)

Travaux en 2025

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ;Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Refonte des chaînes de traitements

- du répertoire des entreprises fournisseurs de la défense -REFD-
- traduction de SAS en R pour le répertoire des agents de l'état -RAE-

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	**Fichier 1**		**Fichier 2**		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	**Propriétaire**	Nom du fichier	**Propriétaire**	
Étude sur le logement du personnel de l'armée de Terre	Fidéli 2022	DGFiP-Insee	Recensement des Agents de l'État 2022	SDS2E	Militaires des armées (France entière ; militaires des armées)

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
EcoDef Études n° 260, « Quelle était la situation financière des entreprises de la BITD avant la guerre en Ukraine ? »	Quelle était la situation financière des entreprises de la BITD avant la guerre en Ukraine ?		**ESM** 6
EcoDef Statistiques n° 265, « 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires militaire pour les entreprises de défense dans l'industrie et les services en 2021 »	40 milliards d'euros de chiffre d'affaires militaire pour les entreprises de défense dans l'industrie et les services en 2021		

FranceAgriMer

Éléments de contexte en 2025

L'année 2025 s'est caractérisée par l'ouverture du nouveau site internet institutionnel, qui a permis une refonte majeure de la présentation des notes et études économiques de FranceAgriMer, travail qui est amené à continuer avec la mise en production d'un site spécialement dédié à l'information économique en 2026, qui permettra de mettre à disposition du public l'ensemble des informations, quelle que soit leur nature (y compris séries de données). L'ensemble de la diffusion est repensé dans une approche centrée sur l'expérience utilisateur.

L'ensemble des sources statistiques a été recensé, avec constitution d'un catalogue de métadonnées pour chacune d'entre elles, et présentation de ces sources au Conseil d'orientation de l'Établissement au printemps 2025. Ce programme statistique sera revu, avec des échanges avec les représentants de chacune des filières, pour pouvoir en assurer la pertinence et la soutenabilité dans une démarche d'amélioration continue.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

I

Enquête mensuelle laitière (en partenariat avec le SSP) : publication de l'indice du prix du lait de brebis (indice prix standard mensuel et indice prix réel mensuel) à partir du14/03/2025.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Observatoire de la Formation des Prix et des Marges : enquête administrative auprès des industriels de transformation du lait (conception en 2024, lancement en 2025). Le taux de non-réponse ne permet pas d'obtenir une représentativité suffisante, donc les résultats ne sont pas publiés.

Filières PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) :

- enquête administrative (conception et lancement en 2024, enquête et traitements en 2025) auprès des entreprises de l'aval de la filière PPAM achetant des plantes de cueillette sauvage. Les résultats ne sont pas encore publiés.
- enquête administrative ponctuelle auprès des producteurs de thym en 2025, avec publication ds résultats en 2026.

La refonte du système d'information du RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés) est toujours en cours en 2025.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

- Définition d'indicateurs de suivi des performances environnementale, économique et sociale de la bioéconomie. Travail de co-construction d'indicateurs avec les experts des filières concernées allant jusqu'à une première quantification. Publication prévue en 2026.

- Mise à jour de ratios de production de coproduits de la pêche et de l'aquaculture : il s'agit à ce jour de la seule étude publique qui estime les quantités de biomasse générées par la pêche et l'aquaculture qui ne soient destinées à un usage alimentaire. Évaluation des ressources en biomasse aquatique disponibles en France & coproduits et sous-produits.

- Élaboration d'indicateurs d'impact environnemental des aides aux agroéquipements Évaluation de l'impact environnemental des aides à l'investissement en agroéquipements du Plan de Relance

- Observatoire de la Formation des Prix et des Marges : rénovation de l'enquête sur les marges nettes par rayon de la grande distribution, pour s'adapter au remaniement du paysage des enseignes françaises de grande distribution.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Publication d'un référentiel sur la méthanisation. Ce référentiel est issu d'un travail collaboratif du GT biogaz du CSF NSE. FranceAgriMer a fait valider par les familles professionnelles ce référentiel et a mis en ligne la méthode utilisée. L'objectif est de disposer d'un référentiel adapté à la méthanisation telle que déployée en France, pour structurer les indicateurs et le suivi. Jusqu'alors, les référentiels existants étaient basés sur des référentiels élaborés à l'étranger.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le site internet institutionnel de FranceAgriMer est refondu, ouvert depuis fin juin 2025.

Chaque publication est désormais présentée sur une page, contenant les éditions précédentes en cas de publications répétées, ainsi qu'une présentation, et des liens contextuels. Les données sont pour l'instant toujours sur le site VISIONet, mais un projet est en cours, pour la mise en place d'un espace de diffusion spécifique aux informations économiques, qui devrait ouvrir en février 2026. Ce nouveau site sera intégré au site institutionnel d'un point de vue navigation pour l'internaute, mais sera distinct et administré spécifiquement. Ce site devrait présenter de façon unifiée les publications et les séries de données, facilitant ainsi la recherche d'informations pour l'internaute.

Le format des études de prospective a été revu et harmonisé.

Mise en place publication trimestrielle sur VISIONet (ici) des données de distributions en grande distribution de miel (issues du panel Nielsen), notamment suite aux demandes des professionnels de la filière apicole. Ces données de caisse sont collectées et diffusées selon une nomenclature spécifique demandée par FranceAgriMer auprès du prestataire.

Travail en cours sur l'élaboration et la publication d'un calendrier de diffusion des indicateurs réguliers pour 2026.

Une politique de diffusion est en cours de rédaction, avec rénovation éventuelle des lignes éditoriales.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Fruits et légumes bio : dynamiques de marché, comportements et saisonnalité des achats depuis 2005	ruits et légumes bio : dynamiques de marché, comportements et saisonnalité des achats depuis 2005	**AVG** 1	
Alimentation infantile depuis 2012 : évolution des achats pour les 0 à 3 ans	Nourriture infantile depuis 2012 : évolution des achats pour les 0 à 3 ans	**AVG** 4	
Consommation hors domicile en France : état des lieux, évolutions du secteur et approvisionnements	Consommation hors domicile en France : état des lieux, évolutions du secteur et approvisionnements		
Produits laitiers et leurs alternatives végétales	Produits laitiers et leurs alternatives végétales	**AVG** 1	
Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) : tendances de consommation entre 2020 et 2022	Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) : tendances de consommation entre 2020 et 2022		
Viandes, poissons, protéines végétales : seulement une question de prix pour les ménages ?	Viandes, poissons, protéines végétales : seulement une question de prix pour les ménages ?	**AVG** 1	
Prospective Grandes Cultures face au changement climatique	Prospective des grandes cultures face au changement climatique	**AVG** 1	
Prospective Filière pomme de terre 2040-45	Faisabilité économique des reconversions dans les exploitations lavandicoles		
Utilisation des huiles végétales dans l'industrie agroalimentaire : quelles	Utilisation des huiles végétales dans l'industrie agroalimentaire : quelles huiles pour quels usages ?		

huiles pour quels usages ?			
Huiles essentielles de lavande et lavandin : production, marchés et enjeux pour la filière en 2023	Huiles essentielles de lavande et lavandin : production, marchés et enjeux pour la filière en 2023		
Faisabilité économique des reconversions dans les exploitations lavandicoles	Faisabilité économique des reconversions dans les exploitations lavandicoles		

Commission – Environnement et développement durable

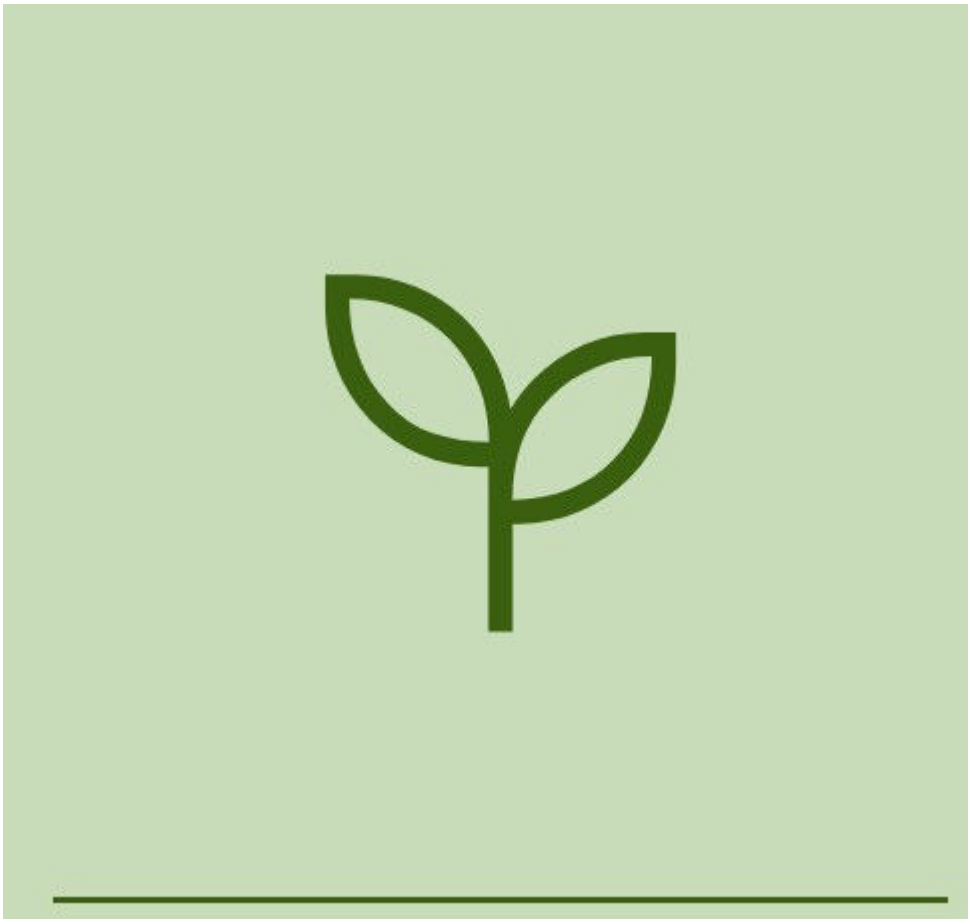

D’autres services producteurs réalisent des travaux relevant du champ de cette commission, mais sont présentés dans leur commission de rattachement, c’est-à-dire celle qui regroupe la majeure partie de leurs programmes de travail. La liste des producteurs par commission figure en annexe.

SSM Énergie, logement, transport, environnement : Service des données et études statistiques (Sdes)

Éléments de contexte en 2025

Au-delà de la production récurrente liée notamment aux nombreux rapportages sous règlements européens, les principaux travaux réalisés par le Sdes en 2025 ont visé à actualiser ou renforcer la connaissance dans les domaines de compétence du ministère pour éclairer le débat public et contribuer à la conception et au suivi des politiques publiques. Les investissements ont aussi porté sur la modernisation et la sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques.

Dans le domaine de l'énergie, les besoins de données sont restés importants, au sein du ministère comme des institutions internationales, pour le suivi du développement des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique, et de l'évolution des prix et de la consommation d'énergie. Les travaux nouveaux ont porté notamment sur l'estimation de la consommation d'énergie des datacenters. S'agissant de la rénovation énergétique, la valorisation de l'enquête sur les travaux de rénovation énergétique des logements (Trelo) 2023 est en cours tandis que les travaux de préparation de l'enquête Trelo 2027 ont débuté. Une première exploitation des données individuelles mensuelles de consommation de gaz et d'électricité d'un million de ménages a permis d'évaluer l'impact des travaux d'isolation sur la consommation réelle d'énergie.

Dans le domaine du logement et de la construction, les traitements de l'enquête Logement 2020 se sont poursuivis. Une étude sur les projections des besoins en logement, utilisées dans le cadre de schémas stratégiques du ministère, a été diffusée à l'été. La refonte de deux dispositifs très structurants pour l'information sur la construction (collecte des permis de construire et enquête sur le prix de revient des logements neufs) est en cours.

Dans le domaine des transports, le répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) continue d'être enrichi avec de nouvelles sources. La mobilisation des fichiers de l'Insee Sirus[58] et Lifi[59] a ainsi permis de produire des informations nouvelles sur le verdissement des flottes professionnelles. Une nouvelle édition de l'enquête mobilité des personnes est en préparation en vue d'une collecte en 2026 et 2027. Le nouvel atlas sur les entrepôts logistiques a été actualisé. La refonte du système de collecte et de gestion de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite TRM) a été lancée et s'achèvera en 2026.

Dans le domaine environnemental, la préparation du nouveau rapportage relatif aux comptes des écosystèmes, introduit au règlement européen à l'horizon 2026, a donné lieu à la transmission volontaire de premières données sur le volet des « services écosystémiques ». Pour consolider les rapportages sur les déchets, une enquête sur les déchets et déblais du BTP a été collectée courant 2025 avec une première valorisation des données prévue pour mi-2026. Les publications nouvelles dans le champ de l'environnement ont porté notamment sur l'accès des ménages aux espaces verts urbains. Les projets de publication sur l'environnement en outre-mer, la pollution chimique des eaux souterraines, l'assainissement, l'empreinte macroéconomique du tourisme ont été avancés en vue d'une publication en 2026.

58 Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques
59 Liaisons financières entre sociétés

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Énergie

Les travaux d'exploitation de l'**enquête sur les travaux de rénovation énergétique des logements** (Trelo) se sont poursuivis en 2025 en vue de publications début 2026. Cette enquête en population générale est la seule source d'information qui couvre l'ensemble de la rénovation, qu'elle soit aidée ou non. Elle permet de quantifier et qualifier les rénovations énergétiques réalisées sur les logements, et contribue à appréhender l'impact, sur le terrain, des politiques nationales et locales d'encouragement à la rénovation énergétique des logements. Les gestes réalisés pour améliorer la performance énergétique des logements sont caractérisés finement, afin d'estimer par la suite les gains conventionnels d'énergie et d'émissions de GES associés aux rénovations. À terme, il est prévu d'apparier les données de l'enquête Trelo avec les consommations réelles d'électricité et de gaz des logements enquêtés afin de quantifier les économies réelles d'énergie liées aux travaux de rénovation afin d'estimer les gains réels d'énergie liés à la rénovation.

La préparation de l'enquête Trelo 2027 a également débuté en 2025. L'enquête sera réalisée par la filière d'enquête de l'Insee. Le protocole d'interrogation sera revu, associant web, téléphone et face à face. **[EDD 6]**

Logement-construction

Les travaux post-collecte et de validation de **l'enquête sur le logement 2020** (EnL) se sont poursuivis. En particulier, l'enquête a été enrichie, notamment à partir des sources fiscales et sociales, par les informations sur les revenus des ménages et les informations sur les dépenses en énergie ont été validées et diffusées, ce qui permet de calculer les taux d'effort en matière de logement des locataires.

La **refonte de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)** s'est poursuivie. L'évolution du mode opératoire, du questionnaire et son intégration dans la filière d'enquête a été finalisée et le développement d'une nouvelle application de gestion de l'enquête est en cours. Le projet dans son ensemble vise à sécuriser le processus de collecte et de traitement de l'enquête, ainsi que de réduire fortement ses coûts.**[TRT 10]**

Transports

Pour répondre à la forte demande, tant au niveau national qu'européen, de mesurer régulièrement les comportements de mobilité et leur évolution, une nouvelle édition de l'**enquête mobilité des personnes** est en cours de préparation. Au-delà de l'actualisation des principaux indicateurs de comportements de mobilité (parts modales, distances parcourues, taux de remplissage des véhicules particuliers, émissions de gaz à effet de serre), cette enquête permettra d'éclairer les changements de comportements induits par l'intensification du télétravail ainsi que l'évolution de la pratique des modes actifs et du covoiturage. En 2025, un prestataire de collecte a été sélectionné, et le test de l'enquête a eu lieu. En 2026, le passage en comité du Label précédera la collecte par téléphone, qui devrait durer douze mois. **[EDD 8]**

Environnement :

En vue de pouvoir fournir à Eurostat des estimations plus fiables du gisement de déchets produits par les établissements des secteurs de la construction et de la dépollution selon leur nature et leur mode d'élimination et du taux de valorisation matière du secteur du BTP, une **enquête sur les déchets et déblais produits par les entreprises du BTP** en 2024 (EDD) a été conduite d'avril à octobre 2025. L'enquête, collectée par internet, comporte deux volets : un premier questionnaire a été adressé à un

échantillon d'établissements relevant du secteur de la construction et d'établissements de la dépollution et du désamiantage relevant de l'industrie ; un autre questionnaire aux installations qui traitent les déchets du BTP.

Une réflexion a été menée en interne sur l'opportunité d'une nouvelle édition de l'enquête sur les pratiques environnementales des ménages (EPEM), dont la dernière édition date de 2016. Le Sdes s'oriente vers l'abandon de ce projet au profit d'une meilleure collaboration avec l'Ademe à partir de leurs baromètres.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

Énergie

Le Sdes a accédé en 2023 à des données de consommation d'électricité et de gaz d'un échantillon d'un million de ménages afin d'évaluer l'impact des rénovations sur les consommations réelles de gaz et d'électricité. Ces données ont été appariées aux fichiers des bénéficiaires d'aides à la rénovation et à Fideli. Une première étude sur l'impact des travaux d'isolation, réalisée en partenariat avec l'Insee, été publiée en juillet 2025. Des travaux d'appariement de ces données de consommation réelles aux DPE ont également été lancés afin de comparer les consommations réelles et conventionnelles des logements. **[EDD 6]**

Logement-construction

La refonte du processus de collecte et de traitement des données relatives aux **demandes d'autorisation d'urbanisme** dans le cadre du projet Sit@del3 s'est poursuivi, avec l'objectif de mise en production d'un produit minimum viable début 2026. L'objectif est d'être moins consommateur en ressources et de produire des indicateurs mensuels de qualité confortée, exploitant l'exhaustivité des données des Cerfa[60].

Le processus d'amélioration et d'harmonisation des méthodologies de **production des statistiques conjoncturelles en date réelle sur la construction neuve** a été finalisé pour les logements, avec la mise en œuvre de modèles utilisant des méthodes de *machine learning* pour améliorer l'estimation des autorisations et des mises en chantiers. Cette méthodologie sera déployée sur les locaux non résidentiels en 2026. Enfin, des données fiscales viendront enrichir les informations sur l'achèvement des travaux et ainsi produire pour la première fois des séries sur les achèvements des logements.

Transports

Le **répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO)**, issu de l'appariement entre le fichier des cartes grises et les contrôles techniques, permet de suivre le parc des véhicules et les distances parcourues, ainsi qu'après enrichissement, les émissions de gaz à effet de serre. Il a été enrichi de données sur la composition et le niveau de vie des ménages issues de la base Fideli, grâce à l'utilisation d'un code statistique non signifiant. Deux études nouvelles se sont appuyées sur ces données en 2025 : la première documente le marché et le profil des acheteurs de 2-roues motorisés et quadricycles légers ; la deuxième décrit les ménages qui possèdent un véhicule classé Crit'Air 3 ou plus dans les métropoles du Grand Paris et de Lyon.

Le verdissement des flottes professionnelles a pu être étudié grâce à un nouvel enrichissement du répertoire RSVERO en 2025, avec des fichiers de l'Insee Sirus et Lifi, dans un contexte de renforcement de l'action publique en faveur de la décarbonation du transport routier.

Le rapprochement du répertoire RSVERO avec les données sur les aides à l'achat a été initié en 2025, ce qui permettra de conduire une étude en 2026 sur le profil des ménages et des véhicules bénéficiaires

60 Centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs

des aides à l'achat d'un véhicule neuf (bonus, prime à la conversion, *leasing* électrique). Enfin, le rapprochement entre le répertoire RSVERO et les données du fichier des véhicules assurés, initié en 2025, permettra de conduire une étude exploratoire, en lien avec l'Agira et France assureurs, sur le parc des deux-roues en circulation. Le contrôle technique des deux-roues, trois-roues et quadricycles légers, a été rendu obligatoire par l'arrêté du 24 octobre 2023 mais sa mise en œuvre est échelonnée selon la date de la première immatriculation des véhicules, ce qui ne permet pas encore de mobiliser pleinement cette source. **[EDD 8]**

Dans un contexte de tension en espaces logistiques sur certains territoires, un nouveau répertoire des entrepôts logistiques a été constitué en 2024 à partir de sources publiques et privées et un atlas sur les entrepôts de plus de 10 000 m², accompagné d'une datavisualisation, a été publié en novembre 2024. Ce nouveau répertoire a été actualisé en 2025. **[EDD 7]**

Enfin, le système de collecte et de gestion de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite TRM), réalisée dans le cadre d'un règlement européen depuis 1978, est en cours de refonte en 2025. Ce projet qui va s'achever en 2026 a pour objectif de moderniser et d'améliorer la chaîne de production. **[EDD 7]**

Environnement

En préparation de la mise en place de **comptes d'écosystèmes** dans le cadre du règlement européen sur les comptes économiques de l'environnement, le Sdes a enrichi les couches SIG rassemblées en 2023-2024 avec pour objectif d'avoir, d'une part, une description la plus fine possible de l'étendue et de l'état des écosystèmes et, d'autre part, des données synthétiques cohérentes avec les autres rapportages sur le sujet (UTCATF[61], Compte de la forêt, Règlement restauration de la nature…). **[EDD 2]**

Le Sdes s'est par ailleurs approprié les données sur la **qualité hydrobiologique des cours d'eau** issues de la base Naïades en vue du rapportage à l'Agence européenne pour l'environnement (WISE2).

A partir du croisement entre une couche caractérisant les espaces verts urbains ouverts au public et les données de Fidéli, une publication commune avec l'Insee (Division Statistiques et Analyses urbaines) a été publiée à l'été 2025 sur divers indicateurs d'accessibilité à ces espaces.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Énergie

Les travaux sur l'identification des **datacenters** en vue de calculer leurs consommations énergétiques, mobilisant notamment les données locales d'énergie et la base Operat, ont donné lieu à une publication dans l'*Insee Références* « Économie et société à l'ère du numérique » et sur le site du Sdes en octobre 2025.

Des travaux d'enrichissement de la base de données locales de consommation d'énergie ont été menés en 2025. Un identifiant de l'adresse ainsi que l'adresse normalisée ont été ajoutés à la diffusion en 2025. Par ailleurs, un projet de modification du décret a été lancé, afin de collecter le Siret, le numéro de point de livraison ou du point de comptage et d'estimation et des données supplémentaires (petits professionnels) pour les bâtiments publics

Environnement

Le Sdes, en lien avec l'Office français de la Biodiversité (OFB) et la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), participe aux travaux portant sur la mise en place du dispositif de suivi du cadre mondial sur la **diversité biologique** en cours de discussion et le futur dispositif de suivi du règlement européen sur la restauration de la nature adopté durant l'été 2024. Le travail sur l'élaboration d'un indicateur fragmentation des espaces, engagé en 2024, s'est poursuivi en 2025 et donnera lieu à un document méthodologique début 2026.**[EDD 3]**

61 Utilisation des Terres, Changements d'Affectation des Terres et de la Forêt

Une publication retraçant l'évolution de la qualité des **eaux souterraines** sur la période 2000-2022, à partir de la base de données Ades, est en cours en vue d'une diffusion début 2026. Les données de l'outil Roseau ont été mobilisées pour réaliser un **bilan de l'assainissement** à paraître début 2026.**[EDD 4]**

Concernant les **sols**, le Sdes s'est fortement mobilisé sur le volet surveillance de la proposition de directive sur les sols de la Commission européenne qui a été adopté en novembre 2025. Cette directive prévoit un volet important sur la surveillance de la qualité des sols. Un premier rapportage de l'état des lieux des sols devra être fait dans les 6 ans après publication de la directive.

Pour l'édition du bilan 2025 de la qualité de **l'air**, le Sdes a développé de nouveaux modes de représentation des évolutions de la conformité des agglomérations.

Le Sdes a mis à jour les indicateurs de l'Observatoire national des **risques naturels** (ONRN) concernant l'exposition aux aléas (sismicité, retrait gonflement des argiles, inondations par débordement des cours d'eau ou par submersion marine, activités économiques) et a travaillé à la refonte de l'indicateur « Exposition des communes aux risques climatiques » et sur l'aléa feu de forêt.**[EDD 9]**

Les travaux sur l'**empreinte carbone** se sont poursuivis avec l'Insee. Un éclairage spécifique sur l'empreinte macroéconomique du tourisme est en cours pour une publication début 2026.**[AVG 1 ; EDD 1]**

Le Sdes a poursuivi ses travaux d'identification des **formations environnementales** initiale et continue en lien avec les partenaires de l'Onemev[62] et travaillé avec France Travail sur le tagage des métiers du Rome 4.0.

Afin de préparer la mise en place des comptes d'écosystèmes à compter de 2026, le Sdes a participé au rapportage volontaire pour les **services écosystémiques** d'approvisionnement en cultures, en bois et la régulation mondiale du climat et poursuit ses échanges avec des experts pour valider méthodes et résultats. Des réflexions sur les services écosystémiques de pollinisation, tourisme et régulation locale du climat ont démarré. **[EDD 2]**

Le Sdes a établi un partenariat avec Science Po dans le cadre du dispositif d'enquête sociologique intitulé Étude Longitudinale par Internet Pour les Sciences Sociales (Elipss). Les données de ce baromètre, qui viennent compléter la plateforme environnement de l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) de l'Insee, ont été valorisées en 2025.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Logement-construction

Le **répertoire inter-administratif des locaux (RIAL)**, constitué sous l'impulsion de la DGALN[63], de la DGFiP, de l'Insee et du Sdes, vise à permettre l'utilisation de l'invariant fiscal des logements comme identifiant unique des logements dans l'ensemble des systèmes d'information comportant une dimension logement. Constitué à partir de la base du référentiel des locaux (RLoc) de la DGFiP, ce répertoire a ouvert ses premiers services fin 2024 avec la mise en production d'une API permettant notamment de rechercher un logement et son identifiant à partir d'une adresse. L'appropriation de ce nouveau service par les différents systèmes d'information (DPE, zéro logement vacant, etc.) est un enjeu important pour assurer une diffusion large de l'identifiant. En 2025, le Sdes a veillé à améliorer la couverture de cet identifiant fiscal au sein du fichier RPLS[64].

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le catalogue de données mises à disposition *via* l'outil Dido a été enrichi avec la mise en ligne de nouveaux jeux de données.

62 Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte
63 Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
64 Répertoire du Parc locatif social des bailleurs sociaux

S'agissant de la thématique de l'eau, les données sur la pollution des eaux de surfaces par les nitrates, les pesticides ou les substances prioritaires, seront organisés pour une mise à disposition sous forme de dataviz. **[AVG 11]**

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Parc de véhicules des ménages et nouvelles immatriculations : connaître les caractéristiques et le niveau de vie des ménages qui détiennent le parc de véhicules (voitures et véhicules utilitaires légers) et des nouveaux acquéreurs pour aider à définir/évaluer les politiques publiques concernées (types de ménages affectés par la transition écologique, primes à la conversion, bonus/malus, etc.)	RSVERO : répertoire statistique des véhicules routiers	Sdes	Fideli : fichier démographique sur les logements et les individus	Insee	Véhicules immatriculés en France

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Achats de deux-roues et de quadricycles légers : caractéristiques du marché et des acheteurs en 2023	Achats de deux-roues et de quadricycles légers : caractéristiques du marché et des acheteurs en 2023		DQS1
Transports : La place de la France en Europe	Transports : La place de la France en Europe	AVG3	EDD7

Quels ménages possèdent des véhicules classés Crit'Air 3 et plus dans les Métropoles du Grand Paris et de Lyon en 2024 ?	Transports : La place de la France en Europe		**DQS**1
Le verdissement des véhicules légers professionnels	Le verdissement des véhicules légers professionnels		**DQS**1
Les indicateurs internationaux du changement climatique : mise en perspective des principaux tableaux de bord	Les indicateurs internationaux du changement climatique : mise en perspective des principaux tableaux de bord	**AVG**3	
Un accès inégal aux espaces verts dans les grands centres urbains	Un accès inégal aux espaces verts dans les grands centres urbains	**AVG**9	**EDD**10 - **TRT**7
Des consommations d'énergie dépendantes des conditions météorologiques	Des consommations d'énergie dépendantes des conditions météorologiques		**EDD**5
La consommation d'électricité des centres de données entre 2018 et 2023	La consommation d'électricité des centres de données entre 2018 et 2023		**EDD**5
Effets de l'isolation thermique des logements sur la consommation réelle d'énergie résidentielle	Effets de l'isolation thermique des logements sur la consommation réelle d'énergie résidentielle		**EDD**6
Besoins en logements à horizon 2030, 2040 et 2050	Besoins en logements à horizon 2030, 2040 et 2050		**TRT**8
La santé économique et financière des entreprises de la construction au tournant de la décennie 2020	La santé économique et financière des entreprises de la construction au tournant de la décennie 2020		
État de l'environnement en France - Rapport 2024	État de l'environnement en France - Rapport 2024		**EDD**3
Les aides publiques pour la protection de l'environnement en France en 2022	Les aides publiques pour la protection de l'environnement en France en 2022	**AVG**1	

Panorama des dispositifs de protection des espaces naturels terrestres et marins en France au 1er janvier 2025	Panorama des dispositifs de protection des espaces naturels terrestres et marins en France au 1er janvier 2025	**AVG**8	
Environnement et climat : opinions des Français en 2024	Environnement et climat : opinions des Français en 2024		**DQS**1
Les comptes de la forêt française de 2007 à 2022	Les comptes de la forêt française de 2007 à 2022	**AVG**1	

Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

Éléments de contexte en 2025

Les missions de la sous-direction des études, des statistiques et de la prospective, désignée par SDE dans la suite du document, s'inscrivent dans les missions de régulation de la direction du transport aérien (DTA) de la DGAC en s'articulant autour de trois groupes d'activité confiés à ses trois bureaux : la prévision, la réalisation de l'enquête passagers et la veille (SDE1), l'observation du marché (SDE2), les études économiques (SDE3). Les travaux de la sous-direction rentrant dans le champ de la statistique publique restent en étroite collaboration avec l'Insee et les SSM, en particulier avec le SDES.

L'activité de SDE en 2025 s'inscrit dans un contexte économique chahuté et un important appétit de statistiques de la part des responsables politiques et de la société civile, aiguisé par une actualité fiscale importante concernant le transport aérien, en raison de la hausse de tarif de solidarité sur le transport aérien (TSBA) votée en loi de finances 2025. Le programme de travail a été en partie orienté sur l'expertise de la conjoncture faisant suite à cette hausse de fiscalité, de la façon la plus objective possible, et aussi d'analyses structurelles offrant des clefs de lecture pour analyser la situation présente. Ainsi, l'année se résume-t-elle en deux périodes : un premier semestre 2025 à forte activité de transport aérien en France, peut-être en rebond des JO d'été 2025, et un second semestre en croissance « molle » et nettement moins dynamique qu'en Europe, coïncidant avec la hausse de fiscalité. L'effet propre de la hausse de fiscalité est probable mais n'a pas pu être démontré (faute de données suffisantes et de contrefactuels) au travers des divers travaux demandés à SDE.

Travaux en 2025

Deux travaux nouveaux ont été réalisés sur la base des productions statistiques de SDE dans le but d'éclairer le débat public.

Une typologie des aéroports a été initiée et réalisée afin de caractériser les différentes catégories d'aéroport maillant le territoire national. Les résultats de ce travail de typologie ont été rendus publics au travers d'une publication DGAC.

Une analyse de l'évolution du transport aérien avant et après la mise en œuvre du triplement de TSBA a été réalisée par SDE, à la suite d'une intervention du ministre des Transports, et également rendue publique.

Principales publications de l’année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Typologie des aéroports français	Typologie des aéroports français cf. éclairage n°28		
Premiers retours sur la hausse de TSBA de mars 2025 : baisse de compétitivité du transport aérien français	baisse de compétitivité du transport aérien français cf. Premiers retours sur la hausse de TSBA		

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)

Éléments de contexte en 2025

Travaux de collecte (AVG1, AVG8):

Comme les années précédentes le Cerema accompagne la mise en place, le déroulement et le post traitement d'enquête EMC² (Enquête Mobilité Certifiées Cerema) pour les collectivités productrices selon la méthodologie Cerema. Le Cerema peut mener des expérimentations avec certaines collectivités. En 2022-23, puis en 2024-25, il expérimente notamment une collecte de données par suivi GPS (Toulouse puis Lille).

Pour rappel : avis d'opportunité ici avis d'opportunité

L'actualité peut être suivie ici : Enquêtes mobilité / L'actualité des EMC² : enquêtes en cours et derniers résultats

Avec un délai d'un an, ces enquêtes EMC² sont livrées à la plate forme SHS Progedo Quéltelet qui met à disposition l'information pour les chercheurs.

Avec une posture un peu différente, le Cerema accompagne également Idfm pour le suivi et le traitement de son enquête en continu EGT sur l'IDF. Voir avec eux pour la production de cette fiche.

En continuité :

Collectes terminées pour cette année :

- Nantes, l'Alsace, Nitort, Douai, Nord Lorrain et contribution à l'enquête luxembourgeoise (ces deux dernières enquêtes alimentant le projet de recherche MMUST) (MMUST)

- La région Auvergne Rhône Alpes a démarré sa collecte en janvier 2025, elle terminera courant janvier 2026.

- Lyon, Lille, Avignon, Rochefort, Cherbourg, La Rochelle, Poitiers, Dunkerque ont commencé la collecte à l'automne 2025

Travaux expérimentaux :

- mesure de la mobilité grâce à une application de collecte GPS auprès d'un sous échantillon de l'EMC² de Lille (après Toulouse) : cette collecte est terminée, les travaux d'apurement également, l'analyse est en cours. Des premières conclusions méthodologiques sur la collecte GPS sur Toulouse ont été partagées dans des conférences internationales Transport et Mobilité ainsi qu'aux JMS.

- comparaison de résultats d'enquête classiques aux données Orange Flux Vision sur un même territoire et une même période (AVG9) : Le territoire du SMT Tours a été choisi. Les résultats de cette comparaison seront diffusés début 2026 dans un cercle plutôt académique. Le Cerema observe avec attention toutes les exploitations produites avec cette source et est en lien avec l'Insee sur les suites du projet qu'il avec Orange. Ce serait bien de faire un point au Cnis.

- La Métropole de Lyon a testé une enquête de mobilité en continu par panel multimode téléphone / web sur 3 ans avec une métrique plus simple que celle des EMC². Un échange dans la communauté EMC² aura lieu sur cette expérience le 18.12.2025.

Travaux de diffusion :

- diffusion minimale sur transport.gouv des résultats standards et agrégés des EMC² a commencé à l'automne 2025

- Démarrage de la rénovation du SI EMC² (chantier sous traité sur 2 ans au moins) :

  - mise en base de données relationnelles des EMC² (outil Rimes) : en cours avec prestation externe
  - mise en place d'un outil de tabulation complexe pour les collectivités permettant de favoriser l'exploitation à façon des EMC² (outil Poeme) (**AVG**8) : en cours avec prestation externe

- le passage des algorithmes SAS vers R ou Pyton pour les traitements statistiques élaborés comme le redressement ou les enrichissements de la collecte (calcul des émissions GES ou de polluant) a été réalisé

Travaux nouveaux et projets pour 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Consulter le lien : Enquêtes mobilité / L'actualité des EMC² : enquêtes en cours et derniers résultats
(**AVG**1, **AVG**8)

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

Exploitation de FMD Orange Flux Vision sur l'agglomération de Tours pour comparaison avec une EMC² allégée dite Fréquence + : travail en cours d'exploitation, sera présenté aux rencontres francophone du transport et de la mobilité en juin 2025 (**AVG**9)

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le Cerema continue à expérimenter la mesure de la mobilité par application GPS afin de compléter la connaissance de la mobilité donnée par les EMC² ; à ce jour, la difficulté à collecter un échantillon massif à moindre coût ne permet pas de « remplacer » les EMC² classiques.

Peut être une présentation au JMS2025.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Démarrage de la rénovation du SI EMC² (chantier sous traité sur 2 ans au moins) :

- mise en base de données relationnelles des EMC² (outil Rimes)

- mise en place d'un outil de tabulation complexe pour les collectivités permettant de favoriser l'exploitation à façon des EMC² (outil Poeme) (**AVG**8)

- passage des algorithmes SAS vers R ou Pyton pour les traitements statistiques élaborés comme le redressement ou les enrichissements de la collecte (calcul des émissions GES ou de polluant)

Mise à disposition des tableaux standards des EMC² sur Le Point d'Accès National aux données de transport (**AVG**8)

Commission – Services publics et services aux publics

D’autres services producteurs réalisent des travaux relevant du champ de cette commission, mais sont présentés dans leur commission de rattachement, c’est-à-dire celle qui regroupe la majeure partie de leurs programmes de travail. La liste des producteurs par commission figure en annexe.

SSM Éducation : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Éléments de contexte en 2025

*Le programme de travail 202*5 de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), service statistique du ministère en charge de l'éducation, est, en très grande partie, dans la continuité des précédents avec à la fois des travaux pérennes, en termes de productions de données et d'études statistiques, mais aussi la poursuite d'investissements pour améliorer les systèmes d'information statistiques, les études et évaluations. Il s'est inscrit, comme les précédents, dans un contexte de demandes croissantes adressées à la Depp pour contribuer au débat public sur l'éducation, pour aider au pilotage des politiques publiques d'éducation et à l'évaluation dans toutes ses dimensions (évaluation des élèves, des établissements, des territoires, de dispositifs, de politiques publiques et du système éducatif dans son ensemble).

La Depp a poursuivi l'amélioration de son système d'information statistique sur les élèves et apprentis pour rendre compte de leur parcours scolaire, où qu'ils soient scolarisés, et de leur insertion *via* le dispositif InserJeunes élaboré avec la Dares. Avec ses panels, la Depp a complété cette connaissance exhaustive, en terminant la collecte du panel des élèves entrés en CP en 2011, en poursuivant celui des élèves entrés en petite section de maternelle en 2021 et en lançant un nouveau panel d'élèves entrés en 6e en 2023.

La Depp a continué de conduire des évaluations des compétences des élèves à différentes étapes de leur scolarité, selon plusieurs dimensions et selon plusieurs modalités (évaluations exhaustives ou sur échantillon). La montée en charge des évaluations nationales s'est achevée en 2025 : avec la mise en place des évaluations nationales exhaustives en 5e, le dispositif couvre désormais tous les niveaux du CP à la 4e, les secondes générale, technologique et professionnelle et le CAP.

Elle a rendu compte du bien-être et des phénomènes de victimation en milieu scolaire et cherché à améliorer la connaissance du cadre de scolarisation des élèves (mixité sociale, caractérisation des bâtiments scolaires…).

Du côté des personnels, la Depp a continué d'investir sur son système d'information statistique, élaboré des études en particulier sur la mobilité des personnels enseignants et leur temps de travail et documenté les pratiques enseignantes au travers des enquêtes « 1 000 écoles » et Praesco[65] ainsi que de l'enquête Talis[66] de l'OCDE[67] collectée par la Depp.

Au-delà des contributions à ces thématiques, la Depp a poursuivi son engagement dans toutes ses autres missions, que ce soit la gestion des référentiels avec en particulier le travail d'amélioration continue du référentiel des identifiants élève et la refonte de la base centrale des nomenclatures utilisées par l'ensemble des acteurs du ministère. Elle a rempli ses missions stratégiques au sein du ministère en termes d'aide au pilotage, d'évaluation de politiques publiques ou d'animation du réseau de la statistique sur l'éducation constitué de la Depp et des services statistiques en académie (SSA). Elle a également enrichi le catalogue des données ouvertes en libre accès. Suite à la revue par les pairs et le plan d'actions qualité qui englobe tout le SSP, la Depp a poursuivi ses actions qualités. Un des volets porte sur l'une des priorités de la Depp, qui est de mettre à disposition de tous ceux qui sont concernés par les questions

65 Pratiques enseignantes spécifiques aux contenus
66 *Teaching and learning international survey*
67 Organisation de coopération et de développement économiques

d'éducation des informations et analyses pertinentes, objectives et de qualité, mais aussi des données. Elle a enrichi la liste d'indicateurs mis à disposition des acteurs du système éducatif. Dans ce prolongement, la Depp a poursuivi sa collaboration avec les chercheurs en particulier dans le cadre du projet EquipEx « Innovations, Données et Expérimentations en Éducation » (IDEE).

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

La Depp a poursuivi ses investissements sur l'étude des parcours et les projets d'études et d'insertion professionnelle des jeunes à long terme.
En juin 2025 s'est achevée la collecte de l'enquête « jeunes et orientation » pour les élèves arrivant en terminale avec deux années de retard. Les élèves en retard dans leur cursus scolaire sont interrogés en deux temps, les modules portant sur leur orientation après l'enseignement secondaire ne leur étant posés qu'une fois atteinte une classe terminale du second degré.
Cette enquête auprès des élèves du panel d'entrants en cours préparatoire en 2011 a obtenu un avis de conformité avec octroi du caractère obligatoire accordé par le comité du label en novembre 2022.
La Depp a décidé, pour la première fois pour ce panel, d'interroger directement les jeunes pour faire le bilan sur leurs choix d'orientation et leurs perceptions quant à leur parcours d'études après le collège. Des questions leur sont également posées sur leurs choix de poursuite d'étude et leurs projets professionnels à long terme. Cette enquête constituera notamment une source statistique sans équivalent jusqu'à présent pour étudier la façon dont les élèves de terminale générale se sont appropriés la réforme du baccalauréat, qui les invite à présent à choisir des combinaisons d'enseignements de spécialités en remplacement des anciennes séries. Pour les élèves souhaitant continuer dans l'enseignement supérieur, l'enquête porte également sur leur perception de la procédure d'orientation Parcoursup. Plus généralement, les jeunes sont interrogés sur les canaux d'information mobilisés tout au long de leur parcours pour formuler leur projet d'orientation, ainsi que sur les motivations qui ont guidé le choix de leurs enseignements de spécialité.
L'enquête a été sur le terrain entre la mi-mars et le début du mois de juin 2025 afin de s'inscrire dans le calendrier Parcoursup. Le recueil des données a été réalisé principalement par internet : les élèves ont été invités à répondre en ligne à un questionnaire auto-administré. Les non-répondants ont ensuite fait l'objet de relances et ont été interrogés par téléphone, afin de maximiser le taux de réponse et de garantir la représentativité de l'échantillon.
Des appariements avec des données post-bac pourront être menés à plus long terme.
[AVG 4, AVG 5, SERPU 3, SERPU 8]

La Depp a poursuivi ses investissements sur l'étude des parcours scolaires des élèves depuis l'entrée en petite section jusqu'à la fin de la formation initiale.
Entre le printemps et la fin août 2025 a eu lieu la collecte de l'enquête « Famille 2025 » pour les parents des enfants du panel de petite section de 2021.
Ce panel d'entrants en petite section de maternelle en 2021 a obtenu le renouvellement de l'avis de conformité avec octroi du caractère obligatoire accordé par le comité du label en décembre 2024. La collecte était multimode : Internet/téléphone et papier.
Le panel de petite section de 2021 a pour objectif principal de décrire et d'expliquer les parcours scolaires des élèves depuis l'entrée en petite section jusqu'à la fin de la formation initiale (hors enseignement supérieur). Il vise donc à analyser ces parcours et à identifier les facteurs de réussite ou de décrochage

scolaire. Il permettra notamment de mettre en relation les performances scolaires des élèves avec les nombreuses informations sur les parcours et l'environnement familial et scolaire.
[AVG 4, AVG 5, SERPU 3, SERPU 8]

La Depp a mis en place un nouveau panel (sixième en 2023) dont la première enquête devrait avoir lieu en classe de troisième à la rentrée 2026.
Ce panel a vocation à éclairer les parcours scolaires, notamment les choix d'orientation. Il portera sur 35 000 élèves et pourrait être complété par un dispositif de type EVA (Entrée dans la vie adulte) pour un suivi de plus long-terme.
Les enquêtes Élèves et Familles 2026 ont reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis en mars 2025.
Elles sont testées sur la période octobre-décembre 2025. Le passage devant le Comité du label est prévu pour juin 2026.
Les enquêtes seront menées en multimode. Les données d'enquêtes seront enrichies *via* les sources administratives de l'éducation nationale (suivi des élèves avec Sysca, réussite aux examens, procédure orientation en fin de troisième et en fin de seconde, etc.) et *via* les évaluations nationales.
[AVG 4, AVG 5, SERPU 3, SERPU 8]

La Depp poursuit ses réflexions afin d'enrichir les statistiques relatives aux élèves en situation de handicap.
Dans ce cadre, plusieurs actions ont déjà été engagées. La collecte de l'enquête « Famille » du panel d'élèves recrutés en petite section de maternelle en 2021, réalisée au printemps 2025, a permis pour la première fois d'intégrer un mini-module européen sur les limitations, complété par des questions permettant d'appréhender la nature du trouble en lien avec les difficultés d'apprentissage ou la vie scolaire. Des questions spécifiques ont également été posées sur l'existence d'un accompagnement ou d'adaptations pour l'élève, ainsi que sur la mise en place d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).
Dans le prolongement de cette démarche, les questions introduites dans cette enquête ont été adaptées et intégrées au dispositif du panel 6e 2023. Ces nouveaux éléments permettront, pour la première fois, d'étudier de manière comparative les parcours des élèves en situation de handicap et ceux de l'ensemble des élèves, notamment en matière de retard scolaire, d'orientation et de réussite aux examens.
La Depp a également engagé une réflexion pour la mise en place d'un nouveau dispositif dédié à la scolarisation des élèves en situation de handicap, en prolongement des panels antérieurs dont le suivi est achevé (panels d'élèves en situation de handicap nés en 2005 et en 2011). Ce dispositif vise à renouveler et approfondir la connaissance des parcours scolaires des enfants en situation de handicap, quelle que soit leur modalité de scolarisation (en milieu ordinaire, en établissement médico-social ou en instruction en famille). Il aura pour objectif de documenter de manière détaillée les conditions de scolarisation, les accompagnements dont bénéficient les élèves, les aménagements pédagogiques mis en œuvre, ainsi que les facteurs favorisant leur inclusion, la continuité de leurs parcours et leur réussite éducative.
[AVG 4, AVG 5, SERPU 3, SERPU 8]

La Depp a mené, comme chaque année, des enquêtes permettant de mesurer, d'une part, plusieurs types de **compétences, d'autre part, leurs évolutions sur le moyen ou le long terme et leurs déclinaisons sur différents territoires, intra nationaux (y compris Com) ou internationaux**.
En 2025, elle a conduit ses enquêtes nationales sur échantillon (CEDRE mathématiques en CM2 et troisième) mais aussi ses évaluations exhaustives de début de CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6e, 5e, 4e, 1ère année de CAP et 2nde. Toutes les évaluations de la Depp se déroulent sur support numérique, exceptées les évaluations exhaustives du premier degré.

Par ailleurs, la Depp a poursuivi son investissement **pour mesurer d'autres dimensions, comme la culture générale mais aussi les compétences non cognitives, comme les compétences psycho-**

sociales, la confiance en soi, le bien-être des élèves, leur esprit critique, leur créativité et leurs aptitudes physiques.
Toutes ces évaluations se traduisent par de nombreuses publications : en 2025, la Depp diffuse les résultats des évaluations sur échantillons menées en 2023 et 2024 (CEDRE Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique et sciences, aptitudes physiques des élèves de 6e), des tests de la JDC[68] et des évaluations exhaustives de début CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6e, 4e, CAP et 2nde de la rentrée 2024. Par ailleurs, elle présente ces résultats aux acteurs du système éducatif pour accompagner leur appropriation. En 2025, la Depp a également publié les résultats des évaluations sur l'acquisition du langage, des premiers outils mathématiques et des compétences transversales, menées auprès des élèves du panel de petite section en février 2022, des résultats sur les compétences psychosociales et le bien-être des élèves au collège à partir du panel de CP 2011 et des résultats sur les compétences en français et mathématiques, le bien-être et la projection dans les métiers d'élèves en situation de handicap (bénéficiaires d'un projet personnalisé de scolarisation – PPS). En 2025, la Depp a également publié les résultats d'évaluations réalisées ponctuellement sur l'esprit critique (capacité à discerner des vraies des fausses informations notamment) des élèves de 6e et 2nde, sur les pratiques de lecture des collégiens et lycéens, sur la stéréotypie de genre dans les choix d'orientation des élèves de 2nde et sur la concrétisation des souhaits d'orientation des élèves de 2nde. En 2025, la Depp a également publié les résultats des évaluations internationales Timss[69] (mathématiques et sciences des élèves de CM1 et 4e) et sur la conscience environnementale.
[AVG 1, AVG 3, AVG 5, AVG 7, AVG 8, DQS 1, DQS 3, EDD 5, SERPU 3, SERPU 8, TRT2, TRT3]

La Depp poursuit ses investissements pour rendre compte du bien-être à l'école et des phénomènes de victimation en milieu scolaire.
Elle a mené au printemps 2025 une enquête pour rendre compte du climat scolaire et des phénomènes de victimation en milieu scolaire auprès des élèves de CE2 à CM2. Elle a également mené sur la même période, une enquête auprès des personnels sur leur vécu professionnel en milieu scolaire.
Ces enquêtes labellisées permettent de mieux appréhender les phénomènes de violence à l'école et prendre en compte le point de vue des victimes. Elles sont menées régulièrement auprès des élèves depuis 2011, en alternance auprès d'élèves de collèges et lycées; et depuis 2021 auprès d'écoliers.
En 2025, l'édition auprès des personnels a été refondue afin d'alléger la charge de collecte des enquêtés (fusion de deux enquêtes précédentes portant sur un champ et une thématique comparable), consolider le plan de sondage et améliorer le questionnaire en l'alignant notamment avec les enquêtes en population générale de référence sur ces sujets (Vécu et ressenti en matière de sécurité ; Conditions de travail – Risques psychosociaux). Pour la première fois, une édition auprès des personnels a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique.
Par ailleurs, la Depp assure la collecte de l'enquête sur les faits graves survenus en établissements (SIVIS, Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire). Cette enquête labellisée est collectée annuellement de novembre à août.
[AVG 2, AVG 4, AVG 5, AVG 7, DQS 6, DQS 7, SERPU 9]

La Depp entame de nouveaux travaux pour documenter la qualité du bâti scolaire, l'adaptation des établissements aux changements climatiques et leur degré d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.
Elle mènera au printemps 2026 une nouvelle enquête nationale sur le bâti scolaire et les conditions d'accueil des élèves et personnels, visant à recueillir des informations sur la qualité des bâtiments, les nuisances constatées et travaux en cours ; l'adaptation du bâti au changement climatique ; l'accessibilité du bâti aux personnes en situation de handicap ; la description des espaces (sanitaires, restauration,

68 Journée Défense et Citoyenneté
69 *Trends in Mathematics and Science Study*

cour de récréation) ou des services d'internats. Elle permettra aussi de recenser l'équipement informatique des établissements.
L'enquête sera collectée auprès des écoles et établissements scolaires publics et privés sous contrats de France. Elle vise à produire une information nationale, déclinable selon les grands types d'établissements (secteur public/privé ; appartenance à l'éducation prioritaire ; degré de ruralité de la commune d'implantation ; Hexagone/DROM ; etc.) et de disposer d'indicateurs précis pour éclairer le débat public et les politiques publiques. Sa reconduction tous les trois ans permettra en outre d'avoir un suivi sur longue période. Elle permettra de combler un vide statistique puisqu'il n'existe pas à ce jour de données de nature administrative qui couvrent ce champ ou ces thématiques de façon complète.
Cette enquête a obtenu un avis d'opportunité favorable du Cnis.
[AVG 1, AVG 2, AVG 5, AVG 8, DQS 6, SERPU 8, SERPU 9, SERPU 10]

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

En 2025, la Depp a enrichi les données administratives sur les personnels par des informations sur les vœux de mobilités des enseignants. Elle dispose d'ores et déjà d'éléments sur les mobilités effectives des enseignants *via* le panel des personnels issus de BSA[70]. Ces éléments permettent d'identifier les zones où l'on arrive plus que l'on ne part et inversement. Elle a ainsi publié une étude qui montre le lien entre la mobilité des enseignants et leur satisfaction professionnelle. Néanmoins, la mobilité effective ne traduit pas complètement les souhaits de mobilité. Ces nouvelles informations provenant de données RH du ministère permettent en particulier d'identifier les différences d'attractivité des territoires et des différentes affectations.
[AVG 8, SERPU 9]

La Depp a travaillé en 2025 à **enrichir ses statistiques sur le financement du système éducatif dans l'optique d'éclairer les écarts de dépenses par élève entre les établissements du second degré public.** Cette étude, qui a vocation à être publiée en 2026, mobilise des données produites par la Dgesco[71] sur les moyens en matière de personnels, enseignants ou non, rémunérés par l'État. Elle permettra d'établir un état des lieux objectif des écarts entre les établissements et des facteurs expliquant ces écarts.
[AVG 5, SERPU 8]

En 2025, la Depp a poursuivi ses investissements dans la constitution et l'exploitation de cohortes exhaustives d'élèves et d'apprentis.
La Depp a engagé en 2024 un projet visant à construire un système d'information (SI) statistique permettant de constituer des cohortes par appariement de bases de données exhaustives, et de produire des indicateurs statistiques en suivi de cohorte (taux de passage, taux d'accès…). Le projet s'est poursuivi en 2025 et la phase de cadrage s'est achevée mi-2025. Le SI permettra à terme d'alimenter les publications statistiques et les indicateurs à usage interne au ministère sur le parcours des apprenants au sein du système éducatif jusqu'à leur entrée dans l'enseignement supérieur, ainsi que leurs résultats aux examens. Une utilisation partagée du SI au sein de la Depp et des services statistiques académiques renforcera la cohérence des statistiques produites et permettra un gain d'efficience. Des travaux visant à évaluer la qualité du suivi des parcours reconstitués et à assurer une qualité d'appariement suffisante pour produire des résultats à un niveau fin ont été amorcés.
La mise en service du SI se fera par étape et le produit final est attendu pour le deuxième semestre 2027.

70 Base Statistique des Agents
71 Direction générale de l'enseignement scolaire

[AVG 5, AVG 8, AVG 10, EQRT 1, SERPU 3]

La Depp a débuté un projet d'**études sur le parcours des élèves entre leur participation au DNB[72] et leur troisième année d'études supérieures** en collaboration avec le Sies. Les parcours étudiés sont reconstitués à partir des bases de données statistiques exhaustives et annuelles de la Depp et du Sies. Ces travaux permettront d'améliorer la connaissance des parcours sur une période charnière pour les élèves. Par ailleurs, ils permettent de réfléchir à la structuration du projet de construction de SI statistique sur les parcours mentionné plus haut, et ainsi faciliter à l'avenir ce type d'étude.
[AVG 5, AVG 10, EQRT 1, SERPU 3]

La Depp et la Dares ont, en 2025, débuté des **travaux sur l'insertion des sortants de formation professionnelle dans l'emploi non salarié** dans le cadre des travaux du dispositif **InserJeunes**. Ce travail conjoint s'appuie sur un appariement des bases issues d'InserJeunes et de la Base Non-Salariés par le biais du CSNS[73].
[EQRT 1, SERPU 3]

La Depp a réalisé un **nouvel appariement de sources administratives entre les données de scolarité et la Base Tous Salariés** de l'Insee. Cet appariement vise à compléter les sources statistiques disponibles pour caractériser l'insertion professionnelle des jeunes, en documentant « où sont les jeunes », en particulier les peu ou pas diplômés. Il permettra de suivre la scolarité des élèves dans le second degré et leur éventuelle activité professionnelle en tant que salarié déclaré du secteur privé et public. Ce dispositif est nouveau et en cours d'élaboration.
[EQRT 1, SERPU 3]

La Depp a poursuivi ses travaux d'analyse sur le baccalauréat général et technologique, dans le cadre du suivi de la réforme mise en œuvre depuis la session 2021.
Un document de travail a été publié afin de proposer, pour la première fois, une analyse approfondie des notes obtenues dans les différentes composantes du baccalauréat général, qu'il s'agisse du contrôle continu de première et de terminale ou des épreuves terminales. Cette étude porte sur les disciplines les plus représentées : philosophie, HGGSP[74], mathématiques, physique-chimie, SVT[75], SES[76], LLCER[77] et EPPCS[78]. Elle met en évidence que les notes de contrôle continu sont souvent supérieures à celles des épreuves terminales en philosophie et HGGSP, proches en physique-chimie, SES, SVT et LLCER, et inférieures en mathématiques. Elle permet également d'observer l'hétérogénéité des écarts entre disciplines et établissements, ainsi que les logiques de compensation entre matières et les variations au sein d'un même établissement selon les profils des élèves.
Dans le prolongement de ce travail, un bilan a été produit afin de compléter les résultats de la session de juin 2025, sur le champ restreint aux séries et spécialités relevant du ministère chargé de l'éducation nationale. Il propose, pour la première fois, une lecture approfondie des résultats, en s'intéressant non seulement à l'accès au diplôme (proportion de bacheliers dans une génération, taux de réussite, mentions, points accordés par les jurys), mais aussi aux notes obtenues dans les différentes composantes de l'examen, qu'il s'agisse du contrôle continu de première et de terminale ou des épreuves terminales.
[AVG 5]

72 Diplôme national du Brevet
73 Code statistique non signifiant
74 Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
75 Sciences de la vie de la terre
76 Sciences économiques et sociales
77 Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
78 Éducation physique, pratiques et culture sportives

La Depp participe à un projet initié en 2024 consistant à apparier des sources du ministère de la Justice entre elles et avec d'autres sources des ministères en charge du Travail et de l'Éducation nationale, afin de **permettre l'étude inédite du parcours éducatif, professionnel et pénal des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse**.
[AVG 5, AVG 10, DQS 6, EQRT 1, SERPU 4]

Dans le cadre de l'évaluation de la **mesure des « groupes de besoins »**, issue du « Choc des savoirs », la Depp a lancé une **nouvelle étude d'impact visant à décrire la mise en œuvre et les effets** des organisations des enseignements en français et en mathématiques en classes de 6e et 5e pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026. Le protocole de cette étude repose sur l'appariement de plusieurs sources de données (fichiers Scolarité, données des évaluations nationales, données extraites des logiciels scolaires des collèges, données d'enquête recueillies spécifiquement par la Depp pour l'étude).
[AVG 5, AVG 10, SERPU 3]

La Depp a produit des indicateurs statistiques sur le harcèlement des élèves. En novembre 2024, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, tous les élèves du CE2 à la terminale ont été invités à remplir un court questionnaire d'auto-évaluation. La Depp a tiré au sort des établissements permettant de faire remonter un échantillon de ces questionnaires et de produire des statistiques nationales sur les atteintes dont sont victimes les élèves dans le cadre scolaire. Ces résultats permettent à l'ensemble des établissements de mieux comprendre les informations des élèves remontées lors de cette journée. Une *Note d'information* présente les résultats principaux.
[AVG 2, AVG 4, AVG 5, AVG 7, DQS 6, DQS 7, SERPU 9]

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

En 2025, la Depp a maintenu une collaboration active entre la France et les institutions de l'Union européenne ainsi que les organisations internationales.
Elle a participé à l'élaboration d'enquêtes, d'évaluations et d'indicateurs, à la collecte de données et à la production d'études sur l'éducation, au sein des structures suivantes :
1) le programme des indicateurs sur les systèmes d'enseignement (INES) de l'OCDE, assisté de deux réseaux techniques ;
2) les comités directeurs des études Pisa[79] et Talis ainsi que du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE ;
3) le réseau européen Eurydice, coordonné par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA), où la Depp héberge la cellule française ;
4) le groupe de travail sur les statistiques en matière d'éducation et de formation (WG-ETS) d'Eurostat ;
5) le groupe permanent sur les indicateurs et les critères de référence européens (SGIB) auprès de la Commission européenne ;
6) le groupe de coopération technique sur l'Objectif de développement durable n° 4 de l'Unesco, désormais appelé « Commission des données et statistiques sur l'éducation » ;
7) l'association IEA (*International Association for the Evaluation of Educational Achievement*).

En tant que SSM, la Direction garantit des données conformes aux normes statistiques internationales, notamment à travers la collecte UOE (Unesco/OCDE/Eurostat) qu'elle coordonne en France et pour laquelle elle produit une grande partie des données. La Depp est cofondatrice du partenariat international sur l'évaluation numérique des acquis « FLIP + ». Elle joue un rôle clé dans les enquêtes internationales, en y contribuant en amont en tant qu'expert, en pilotant leur mise en œuvre en France, et en exploitant

79 Programme international pour le suivi des acquis des élèves

les résultats pour une utilisation optimale. En 2025, elle a administré le nouveau cycle de l'enquête Pisa de l'OCDE et publié les résultats d'évaluation de la conscience environnementale des élèves dans le cadre des enquêtes Timss 2023 (classes CM1 et 4e). Elle a également publié les principaux résultats de l'enquête Talis 2024 (recueillant l'avis des enseignants, des directeurs d'école et des chefs d'établissement, niveaux collège et enseignement élémentaire) et un bilan annuel de la situation de la France par rapport aux objectifs de l'Union européenne en matière d'éducation et de formation. En parallèle, la Depp a coordonné de nombreuses collectes de données internationales en France et a piloté la participation française à plusieurs études d'Eurydice, entre autres sur l'accueil et la scolarisation des jeunes enfants.
[AVG 1, AVG 2, AVG 3, AVG 5, AVG 10, AVG 11]

La Depp a contribué activement à l'**alimentation et à la refonte en 2025 de l'ouvrage *Regards sur l'éducation* de l'OCDE pour ce qui concerne le chapitre C dédié au financement des systèmes éducatifs**. La Depp s'inscrit par ailleurs dans les travaux menés par Eurostat, au sein de la ***Task Force* sur les données de la collecte UOE en matière des dépenses d'éducation, pour améliorer les comparaisons internationales, notamment sur le sujet de la mesure des cotisations retraite**. Elle encourage aux échanges internationaux sur cette problématique, laquelle est également partagée avec le département des comptes nationaux de l'Insee.
[AVG 3]

La Depp, en collaboration avec la Dares, débute en 2025 un travail de **comparaison de sources sur l'apprentissage entre les données SIFA** (Système d'Information sur la Formation des Apprentis) de la Depp **et le SIA** (Système d'Information sur l'Apprentissage) de la Dares par le biais du CSNS. Ce travail a pour objectif de documenter et comprendre les avantages et limites de chacune des deux sources. Les enseignements tirés de cette analyse pourront alimenter le dispositif InserJeunes.
[EQRT 1, SERPU 3]

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

La Depp a lancé la **refonte de la base centrale des nomenclatures (BCN)**.
La BCN est un système de gestion des nomenclatures élaboré au début des années 90 et utilisé par l'ensemble des applications qui composent le système d'information du ministère. Il permet d'assurer un « langage » commun à tous les niveaux du système d'information, de l'administration centrale aux établissements d'enseignement, en incluant les services déconcentrés. La refonte vise à améliorer les fonctionnalités existantes sur un socle technique mis à l'état de l'art.
[AVG 5, AVG 8]

La Depp a également engagé la refonte du **répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (Ramsese)**.
Ramsese référence les établissements du système éducatif pour les besoins des systèmes d'information des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Les données relatives aux établissements, notamment leur numéro d'immatriculation (unité administrative immatriculée – UAI) alimentent les applications administratives, de gestion, statistiques, décisionnelles et certains jeux de données en open data. La refonte de Ramsese vise à la fois à construire un socle technique à l'état de l'art et à mieux répondre aux besoins des gestionnaires en SSA (service statistique académique), en intégrant notamment une démarche UX/UI (optimiser un produit numérique du point de vue de l'expérience utilisateur, son ressenti et la facilité d'utilisation ; et pour en améliorer l'interface, son apparence, son ergonomie).
[AVG 5, AVG 8, EQRT 1, SERPU 3, SERPU 4, TRT 2]

La Depp a travaillé à **améliorer la qualité du recensement de l'offre de restauration scolaire dans les écoles publiques**, dans le répertoire Ramsese.
Ce travail constitue une réponse aux recommandations du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (rapport *La restauration scolaire : un enjeu majeur de politique publique*, proposition 2 p. 85, 2024).
Pour ce travail, la Depp a mobilisé à la fois une source interne (base d'élèves du premier degré), des sources externes sur les finances et les compétences des communes en matière de restauration scolaire (DGCL), ainsi qu'une collecte d'informations sur les sites Internet des communes à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Ce travail a fait l'objet d'une restitution à la réunion de la commission du Cnis « Services publics et services aux publics » le 23/09/2025.
[AVG 5, AVG 8, SERPU 8]

La Depp a également poursuivi la **modernisation du dispositif national d'attribution d'un identifiant unique aux élèves, apprentis et étudiants** en mettant en place une API permettant à la Base nationale des identifiants élèves (BNIE) de traiter en temps direct les demandes d'immatriculation envoyées par le système de gestion de la scolarité du premier degré, l'application ONDE (Outil Numérique pour la Direction d'École).
AVG 5, AVG 7, AVG 8, DQS 6, EQRT 1,SERPU 3, SERPU 4

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

En 2024, la Depp a **mis à jour les indicateurs issus des évaluations nationales en début de 6e et de 4e sur la page open data du Ministère**. Elle a aussi **étoffé l'offre de données** en publiant les résultats des évaluations nationales réalisées dans le premier degré en début de CP, de CE1 et de CM1. En 2025, cette offre a été élargie à l'ensemble des niveaux dans le premier degré ainsi qu'au niveau seconde pour le lycée.
Déclinées à différentes échelles, ces données viennent compléter des indicateurs existants sur les établissements scolaires, les élèves, les résultats aux examens et les personnels. Riches et documentées, elles contribuent à alimenter le débat public sur les inégalités et disparités territoriales en éducation.
En 2025, la Depp a enrichi sa diffusion d'information autour des personnels avec la mise en ligne en open data d'effectifs et caractéristiques des personnels par école et établissement du second degré. Des informations sur le nombre d'enseignants par académie étaient d'ores et déjà mises à disposition dans l'ouvrage *Repères et Références Statistiques* ainsi que dans sa version interactive. Des informations à la maille établissement étaient également attendues, ainsi que des éléments sur les personnels non enseignants des établissements du second degré. La Depp a ainsi produit un open data dédié avec un jeu de données qui présente les personnels affectés dans les établissements du second degré de l'éducation nationale : leurs effectifs en équivalent temps plein (ETP) selon les types de personnels, la répartition des enseignants selon leur corps, leur sexe, leur âge ou leur ancienneté ; et un jeu de données qui présente les personnels enseignants affectés dans les écoles: leurs effectifs en ETP (Équivalent Temps Plein) selon leur sexe, leur âge ou leur ancienneté.
[AVG 8, AVG 11, SERPU 9]

En 2025, la Depp a **avancé de plusieurs semaines la sortie de la *Note d'Information* annuelle sur les résultats du compte de l'éducation**, passant d'une publication en novembre à septembre.
[AVG 11]

La Depp est engagée dans un projet de **publication commune avec la Dares et France compétences pour objectiver la mesure du financement de l'apprentissage** depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Elle a participé activement en 2025 à un groupe de travail réunissant les trois

organismes et co-rédige un document de travail méthodologique à paraître en 2026. Celui-ci expliquera comment est financé l'apprentissage et ce que mesurent les chiffrages produits par chacun des trois acteurs (compte de l'éducation, rapport sur l'usage des fonds, jaune budgétaire sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage).
[AVG 11]

La Depp a poursuivi l**es travaux de modernisation de l'application ACCÉ** (application de consultation et cartographie des établissements du système éducatif français) dont certaines fonctionnalités ont été optimisées (notamment, prise en charge des coordonnées négatives pour la géolocalisation des établissements, optimisation de l'affichage des cartes, connexion à l'API du répertoire Ramsese pour les mises à jour).
[AVG 5, AVG 8, EQRT 1, SERPU 3, SERPU 4, TRT 2]

La Depp a par ailleurs **enrichi le jeu de données en open data « Adresse et géolocalisation des établissements d'enseignement des premier et second degrés »,** issu du répertoire Ramsese, avec l'identifiant (ID-RNB) du Référentiel national des bâtiments (RNB). Cet ajout va faciliter échanges de données sur le champ du bâti scolaire.
AVG 5, AVG 8, EQRT 1, SERPU 3, SERPU 4, TRT 2

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Appariement Sifa-Sia afin de comparer les sources existantes sur le suivi de l'apprentissage	Sifa (Système d'Information sur la Formation des Apprentis) 2017-2024	Depp	Sia (Système d'Information sur l'Apprentissage) 2017-2024	Dares	Union des champs du fichier 1 et fichier 2
Appariement des sortants InserJeunes et de la BNS afin de mesurer l'insertion en emploi non-salarié	Bases études InserJeunes sur les sortants 2021 et 2022	Depp-Dares	Base Non-Salariés 2022 et 2023	Insee	Champ du fichier 1
Appariement Scolarité/BTS afin de documenter les liens entre études dans le secondaire et emploi salarié	Bases scolarité (Sysca)	Depp	Base Tous Salariés (BTS)	Insee	Champ du fichier 1

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
En petite section de maternelle, des acquis plus solides pour les élèves en début d'année et pour les filles	En petite section de maternelle, des acquis plus solides pour les élèves en début d'année et pour les filles		**SERPU** 3, **EQRT** 1
Evolution des écarts de performances entre filles et garçons en mathématiques eu fil du temps et de la scolarité	Evolution des écarts de performances entre filles et garçons en mathématiques eu fil du temps et de la scolarité		**SERPU** 3, **EQRT** 1
Première évaluation des qualités physiques des élèves de sixième à la rentrée 2024	Première évaluation des qualités physiques des élèves de sixième à la rentrée 2024		**SERPU** 3
Timss 2023 : en connaissances environnementales, les résultats des élèves de France sous la moyenne européenne	Timss 2023 : en connaissances environnementales, les résultats des élèves de France sous la moyenne européenne	**AVG** 1, **AVG** 3	**DQS** 1, **DQS** 3
Compétences psychosociales et bien-être au collège : l'estime de soi plus sensible aux écarts de performances que la motivation	Compétences psychosociales et bien-être au collège : l'estime de soi plus sensible aux écarts de performances que la motivation		**SERPU** 3
Les enseignants déclarent travailler 41 heures 30 en moyenne par semaine hors vacances scolaires	Les enseignants déclarent travailler 41 heures 30 en moyenne par semaine hors vacances scolaires		**SERPU** 9
Évolution de la scolarité en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap entre 2006 et 2024	Évolution de la scolarité en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap entre 2006 et 2024	**AVG** 4, **AVG** 5	**SERPU** 8
Les Segpa dans les collèges : dans quels types d'établissements ? Devant quels professeurs ? Pour quels élèves ?	Les Segpa dans les collèges : dans quels types d'établissements ? Devant quels professeurs ? Pour quels élèves ?	**AVG** 5	**DQS** 6, **SERPU** 9

Quels enseignants demandent une mobilité ?	Quels enseignants demandent une mobilité ?	**AVG** 4, **AVG** 5	**SERPU** 9
Les pratiques enseignantes à l'école élémentaire et au collège en France (Talis)	Les pratiques enseignantes à l'école élémentaire et au collège en France (Talis)	**AVG** 2, **AVG** 3, **AVG** 4	**SERPU** 9
Conditions d'exercice et perceptions du métier enseignant à l'école élémentaire et au collège en France (TALIS)	Conditions d'exercice et perceptions du métier enseignant à l'école élémentaire et au collège en France (TALIS)	**AVG** 2, **AVG** 3, **AVG** 4	**SERPU** 9
Le vécu au travail des personnels du second degré, en 2023-2024	Le vécu au travail des personnels du second degré, en 2023-2024	**AVG** 2, **AVG** 4, **AVG** 5, **AVG** 7	**SERPU** 9
En 2024, 197,1 milliards d'euros consacrés à l'éducation, soit 6,8 % du PIB	En 2024, 197,1 milliards d'euros consacrés à l'éducation, soit 6,8 % du PIB	**AVG** 11	
La ségrégation sociale entre les collèges dans le système éducatif français. Mesure, disparités géographiques, évolution temporelle et conséquences	Thèse de doctorat en sociologie, Sciences Po. La ségrégation sociale entre les collèges dans le système éducatif français. Mesure, disparités géographiques, évolution temporelle et conséquences	**AVG** 5, **AVG** 8	**SERPU** 8, **TRT** 2
Usage des écrans par les enfants de 3 à 4 ans : pratiques et liens avec les apprentissages	La ségrégation sociale entre les collèges dans le système éducatif français. Mesure, disparités géographiques, évolution temporelle et conséquences	**AVG** 4, **AVG** 5	**SERPU** 3
Rémunération des lycéens professionnels et étudiants de niveau CAP et BTS un an après leur sortie d'études en 2021. La moitié perçoivent moins de 1 582 euros net par mois.	Rémunération des lycéens professionnels et étudiants de niveau CAP et BTS un an après leur sortie d'études en 2021. La moitié perçoivent moins de 1 582 euros net par mois.	**EQRT** 1	**SERPU** 3
Moyennes de contrôle continu et résultats aux épreuves terminales du baccalauréat général : session 2023 : analyse des écarts	Moyennes de contrôle continu et résultats aux épreuves terminales du baccalauréat général : session 2023 : analyse des écarts	**AVG** 5	

SSM Enseignement supérieur, recherche : Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies)

Éléments de contexte en 2025

L'enseignement supérieur

En 2025, les priorités de production et de développements ont encore concerné les problématiques de l'orientation vers ou au sein de l'enseignement supérieur, ainsi que les indicateurs de parcours, de réussite et d'insertion. En particulier, l'enjeu majeur a été la poursuite du développement du dispositif InserSup, après la première année de double diffusion en 2024 (juillet et décembre). Ce dispositif permet, à partir de l'appariement des déclarations sociales nominatives (DSN) avec les données Sise (Système d'information de suivi de l'étudiant), de produire des indicateurs d'insertion professionnelle des sortants du supérieur, au niveau établissement par formation. En 2025, InserSup a étendu ses productions aux diplômes de BUT[80] et aux diplômes gradés bac + 3 et bac + 5 et enrichi les indicateurs produits en les déclinant selon que l'étudiant a suivi sa formation selon le régime de l'apprentissage ou non. Les indicateurs de rémunération sont désormais établis au niveau plus fin des établissements. Le dispositif a augmenté sa couverture de l'emploi par l'intégration de la base des non-salariés produite par l'Insee. Le deuxième enjeu était celui de la mise en service du référentiel sur les formations de l'enseignement supérieur (Fresq) et de son identifiant unique qui facilitera les remontées d'information sur les étudiants. Ce référentiel permet d'exposer les formations reconnues de qualité dans une source de données unique servant les activités métiers, décisionnelles et statistiques de l'enseignement supérieur. Sa mise en œuvre étant encore largement en cours de développement par le service de pilotage des formations de la DGESIP[81] tant du point de vue du périmètre que des interactions avec les autres systèmes d'information, les bénéfices provenant de son fonctionnement sont encore à venir. Le troisième enjeu reposait sur la poursuite du développement des appariements de sources sur les inscriptions et les diplômes des étudiants afin d'approfondir la description des trajectoires étudiantes à partir de cohortes et de mettre en place de nouveaux indicateurs de réussite étudiante. Cet axe a été largement mis à profit *via* notamment la publication de plusieurs *Notes d'information* mettant à profit ces appariements. Enfin, le dernier enjeu visait à poursuivre l'appui à la conception et l'estimation des effets de la seconde phase de la réforme des bourses sur critères sociaux, en partenariat avec la sous-direction de la réussite et de la vie étudiante de la DGESIP. Cet appui a bien eu lieu et a été l'objet d'un travail conséquent mais, en raison de l'instabilité politique actuelle et de la tension budgétaire accentuée, il n'a pas été concrétisé par une mise en œuvre pratique à ce stade.

La recherche et le développement

En 2025, le Sies a tenu son engagement en fournissant à Eurostat les données sur la R&D publique et privée de l'exercice 2023 pour le 30 juin 2025, date limite réglementaire. La dette technique accumulée sur l'enquête R&D dans les administrations a été résorbée. Les travaux de réingénierie des processus et applications de collecte, de gestion et d'exploitation de nos enquêtes sur la recherche et le développement expérimental (R&D) se sont poursuivis. Le recrutement d'une responsable d'enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs (IPDoc) a permis l'exploitation des données de la cohorte 2020 à 3 ans ainsi que le lancement de l'enquête IPDoc 2025 en décembre 2025.

80 Bachelor universitaire de technologie
81 Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

L'emploi d'enseignement et de recherche

Les travaux d'observation statistique et d'analyse de l'impact de la loi de programmation de la recherche ont été réalisés, que ce soit au niveau du volume d'emplois scientifiques, de l'utilisation des nouveaux types de contrats (chaires de professeur junior, nouveaux doctoraux, postdoctoraux…) ou de l'impact des mesures salariales. D'autre part, l'exploitation de sources de la Direction générale des ressources humaines du ministère sur les salaires des enseignants a permis de répondre à une nouvelle initiative lancée en 2024 par l'OCDE, en matière de comparaisons internationales de salaires des enseignants du supérieur.

L'outil de projections des départs en retraite des enseignants titulaires a permis de mesurer l'impact du rebond des départs sur les tensions dans les recrutements à moyen et long terme, tout en tenant compte de l'évolution des différentes réglementations.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

1. (**EQRT 1**) En 2025, le Sies a mis en production pour la première fois le dispositif refondu Sise (Système d'information de suivi de l'étudiant) sur les inscriptions et diplomations des étudiants en s'affranchissant complètement de SAS et en exploitant la nouvelle interface avec les répondants. Des développements similaires ont été portés sur les applications de collecte des enquêtes sur l'insertion professionnelle et les étudiants du supérieur des lycées privés hors contrat.

2. ( ) En 2025, le questionnaire du tableau de bord de l'emploi scientifique a été intégré dans l'application de collecte de l'enquête R&D auprès des administrations. Les organismes enquêtés ont désormais la possibilité de répondre à l'enquête *via* l'import de fichiers Excel.

3. ( ) Les premiers développements de la future application de collecte et de gestion de l'enquête Mires (sur les crédits budgétaires consacrés à la recherche) ont été réalisés avec pour cible une application de collecte et de gestion opérationnelle en 2026.

4. ( ) Le questionnaire de l'enquête Écoles doctorales a été enrichi pour obtenir des données sur les thèses non soutenues.

5. ( ) L'enquête sur la R&D dans les entreprises a été impactée par les premiers travaux de bascule à la filière unique d'enquêtes (dispositif Platine) qui ont concerné le système de gestion des contacts.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

1. (**EQRT 1** et **SERPU 3**) Projet Trajectoire professionnelle des étudiants sortant de l'enseignement supérieur (InserSup).

Le Sies a déployé, fin 2023, la V1 du système d'information InserSup permettant de produire des indicateurs d'insertion professionnelle des diplômés sortants de Licence professionnelle et de Master des universités, à partir de l'appariement des fichiers des étudiants avec ceux de la Déclaration sociale nominative (DSN) rendu possible avec le Code statistique non signifiant (CSNS) produit par l'Insee.

En 2025, le dispositif a été étendu aux BUT et aux diplômes gradés bac + 3 et bac + 5 avec notamment les formations de la culture. Le dispositif a augmenté sa couverture de l'emploi par l'intégration de la base des non-salariés produite par l'Insee. Les indicateurs de rémunération sont désormais établis au niveau plus fin des établissements. Une amélioration des applications du système d'information a été effectuée en vue notamment de retourner davantage d'informations aux établissements. L'unification des données d'InserSup avec les données des enquêtes insertions professionnelles, initiée en 2024, en vue d'exposer sur les plateformes (Parcoursup ou Mon Master) et sur l'Open data du ministère, des taux d'emploi intégrant ceux occupés à l'étranger que seules les enquêtes permettent de repérer, a été renforcée sur le champ des emplois non-salariés.

2. (**EQRT 1**) Afin de mieux appréhender l'emploi des étudiants et ses conséquences sur les parcours dans l'enseignement supérieur, la Dares et le Sies ont signé une convention d'appariement entre les données de la DSN et les fichiers d'inscriptions et de diplômes Sise, base admission post-bac et enquête 24 sur les diplômés de BTS. Les premiers travaux d'appariement et d'exploration sont en cours de finalisation par la Dares et devront être partagés avec le Sies. Les exploitations de ce nouvel appariement se poursuivront, notamment pour le Sies avec les comparaisons de réussite étudiante en fonction de la position individuelle vis-à-vis de l'emploi durant les études.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

1. (**DQS 6**) Après la première phase de réforme des bourses étudiantes sur critères sociaux (revalorisation du barème effective à la rentrée 2023), la deuxième phase de réforme de ses bourses visait notamment à abandonner l'actuel barème pour linéariser le calcul du montant des bourses en fonction des revenus familiaux. Le Sies a continué d'assurer la production de nombreuses simulations pour estimer les effets de ces réformes possibles : coût des mesures, effets sur les bénéficiaires, dénombrement des personnes avantagées ou désavantagées par les évolutions, etc. Une *Note d'information* a été produite sur les effets de la première phase de la réforme notamment pour présenter les effets des revalorisations de bourses selon les caractéristiques des bénéficiaires.

2. (**AVG 7**) Afin de mieux appréhender la santé des étudiants, la sous-direction de la vie étudiante du MESRE[82] et le Sies ont sollicité la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et la Drees pour élaborer des statistiques régulières fondées sur le Système national de données de santé (SNDS). La réalisation du premier appariement entre les données devrait aboutir d'ici la fin d'année 2026 et d'ici là, les travaux préparatoires (attribution du NIR[83] à partir de l'INE[84] par l'Insee) se poursuivent alors que toute la phase réglementaire (Cnil, Cesrees[85], etc.) a été menée à bien.

3. (**AVG 3**) En 2025, le Sies a tenu son engagement en fournissant à Eurostat les données sur la R&D publique et privée de l'exercice 2023 pour le 30 juin 2025. En conséquence, le calendrier des publications nationales associées a été avancé : la dépense de R&D en 2023 a fait l'objet d'une *Note Flash* en juillet (au lieu de septembre les années précédentes) et d'une *Note*

82 Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
83 Numéro d'inscription au répertoire
84 Identifiant national élève
85 Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé

d'information en novembre (au lieu de décembre) ; la *Note d'information* sur l'activité de R&D selon les catégories d'entreprises a été publiée en mars (au lieu de juillet).

4. (**AVG 2**) Une fiche sur la R&D en l'intelligence artificielle dans les entreprises a été créée pour l'édition 2025 de l'« *État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France* ».

5. (**AVG 4, AVG 5, DSQ 6, EQRT 1, SERPU 3**) Dans le cadre de la loi de programmation de la recherche, le suivi de l'insertion professionnelle des docteurs a fait l'objet d'une *Note Flash* sur l'insertion à 3 ans de la cohorte 2020.

6. (**AVG 3**) Le département a contribué aux travaux de l'OCDE sur le projet *microBERD+* en fournissant des données pour la publication « *Measuring Science and Innovation for Sustainable Growth* » diffusée en octobre 2025.

7. (**AVG 4**) Le Sies maintient une chaîne informatique qui réalise des prévisions de départs des personnels sur le champ des organismes de recherche et des universités, prévisions qui prennent en compte l'évolution des différentes réglementations. Cet outil a été adapté fin 2025 pour prendre en compte et mesurer l'impact de la réforme des retraites de 2023, telle que stabilisée en novembre.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

1. (**EQRT 1**) La DGESIP mène depuis 2024 l'élaboration d'un nouveau système d'information (Fresq, formations reconnues de l'enseignement supérieur de qualité) répertoriant l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur reconnues (accréditées, visées…) par le MESRE. Ce répertoire devrait permettre des gains d'efficience et de qualité du dispositif Sise sur les inscriptions et diplomations des étudiants. Le Sies assure l'assistance à maîtrise d'œuvre de cette refonte.

   En 2025, le référentiel a été alimenté progressivement par les offres de formation des écoles de commerce, des écoles d'ingénieurs et d'autres formations reconnues par le MESRE. Il répertorie l'ensemble des offres des diplômes de type LMD[86], des grades de licence et de master ainsi que des diplômes visés. Il constitue la première cartographie des formations de qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

1. (**EQRT 1**) En 2025, de nouvelles données ont été mises à disposition en open data sur le site data.esr.gouv.fr :

   - l'insertion professionnelle des BUT et des diplômes gradés *via* InserSup ;
   - les données relatives à l'insertion professionnelle des docteurs ont été enrichies avec les résultats de la cohorte 2020 ;
   - plusieurs jeux de données relatifs à la R&D dans les administrations ont été publiés en 2025.

86 Licence-master-doctorat

2. (AVG **11**) L'offre de données disponibles en open data sur la R&D a été renforcée avec la création d'un jeu de données sur les moyens financiers pour la recherche des administrations. Les jeux de données relatifs à la R&D des entreprises et ceux issus de l'enquête sur les écoles doctorales ont été mis à jour.

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Projet InserSup, trajectoire professionnelle des étudiants sortant de l'enseignement supérieur – aider les étudiants à choisir leur orientation en fournissant, de manière localisée, les taux d'insertion par formation et d'établissement	Sise 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024	Sies	DSN (Sismmo)	Dares	Les étudiants sortant en 2021, 2022, 2023 et 2024 d'un établissement d'enseignement supérieur et ne poursuivant pas leurs études
Projet InserSup, trajectoire professionnelle des étudiants sortant de l'enseignement supérieur – aider les étudiants à choisir leur orientation en fournissant, de manière localisée, les taux d'insertion par formation et d'établissement	Sise 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024	Sies	Base SIA	Dares	Les apprentis sortants en 2021, 2022, 2023 et 2024 d'un établissement d'enseignement supérieur et ne poursuivant pas leurs études
Base MmoSup, Emploi des étudiants inscrits et diplômés de l'enseignement supérieur	Sise, BPBAC, enquête 24	Sies	DSN (Sismmo)	DARES	Étudiants en emploi en France

Principales publications de l’année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d’emploi en entrant dans l’enseignement supérieur	En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d’emploi en entrant dans l’enseignement supérieur	**AVG** 8	**EQRT** 1
Une grande diversité des trajectoires durant les trois premières années de l’enseignement supérieur	Une grande diversité des trajectoires durant les trois premières années de l’enseignement supérieur	**AVG** 9	**EQRT** 1
Qui a bénéficié de la réforme des bourses sur critères sociaux de la rentrée 2023 ?	Qui a bénéficié de la réforme des bourses sur critères sociaux de la rentrée 2023 ?	**AVG** 9	**EQRT** 1
La poursuite d’études après l’obtention d’un diplôme de niveau bac + 5	La poursuite d’études après l’obtention d’un diplôme de niveau bac + 5	**AVG** 9	**EQRT** 1
L’insertion professionnelle à 3 ans des docteurs diplômés en 2020	L’insertion professionnelle à 3 ans des docteurs diplômés en 2020	**AVG** 4 **AVG** 5	**DSQ** 6 **EQRT** 1 **SERPU** 3
Fiche de l’état de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation en France n° 18 sur « La R&D en intelligence artificielle dans les entreprises »	La R&D en intelligence artificielle dans les entreprises - état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n° 18	**AVG** 2	

SSM Justice : Service de la statistique, des études et de la recherche (SSER)

Éléments de contexte en 2025

L'année 2025 a été marquée pour le SSM Justice par la poursuite de la mise en œuvre de son plan d'actions Moyen terme. Parmi les actions non encore mises en place depuis la réorganisation de septembre 2023 et le passage du SSER en service en février 2024, le SSER a initié le renforcement de la dimension recherche avec notamment la mise en place début 2025 d'un comité de coordination de la recherche au sein du ministère piloté par le SSM. Le SSER a également renforcé son rôle de référent en évaluation quantitative des politiques publiques avec la mise en place d'un séminaire dédié au sein du ministère en 2025.

L'année 2025 a vu par ailleurs la poursuite des travaux autour d'une des orientations majeures du Moyen terme du SSER, l'enrichissement de données. Elle a également vu l'aboutissement de premiers travaux associés à cette orientation. Le programme d'enrichissement de données mis en place s'appuie sur l'offre de services pour la statistique publique du CSNS (Code statistique non signifiant). Deux opérations majeures relèvent de cet axe :

- une première menée en collaboration entre le SSM justice et le SSMSI permettant d'améliorer la connaissance du parcours pénal (rapprochements intérieur/justice) en rapprochant les procédures enregistrées par la police et la gendarmerie des affaires saisies par les juridictions pénales. L'opération a pu aboutir fin 2025 avec la publication d'une première étude sur la thématique des violences conjugales ;
- la seconde autour de la connaissance des trajectoires sociales et professionnelles des jeunes ayant été confrontés à la justice. Cette dernière opération doit permettre de disposer de bases de nouvelles pour l'évaluation des politiques publiques mises en place auprès des mineurs. Les appariements de données ont été réalisés en 2025, ils donneront lieu à deux études en 2026, l'une sur les trajectoires pénales des mineurs, l'autre sur leur trajectoire éducative et professionnelle.

Le programme d'enrichissement de fichiers a également permis de développer en 2025 une base statistique des mis en cause dans les affaires pénales. Il a enfin donné lieu à des rapprochements entre la base des données d'ordonnance de protection des violences conjugales et celle des mis en cause dans les affaires pénales, permettant une analyse du parcours pénal des individus concernés par une ordonnance de protection.

Autour des questions récurrentes de l'image de la justice et de la perception que chacun peut en avoir, le SSM a réalisé en 2024 la collecte de l'enquête sur la justice en France, en mode Internet et par téléphone. Elle s'est déroulée au second semestre 2024, les premiers résultats sur la perception, les connaissances et les expériences judiciaires ont été publiés en octobre 2025. Les études se poursuivent et l'objectif de mieux cerner le phénomène du non recours à la justice pour les principaux contentieux relevant du domaine civil donnera lieu à une publication mi 2026. L'analyse des effets de mode de cette enquête a par ailleurs donné lieu à une présentation aux journées de méthodologie statistique de novembre 2025.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête sur la justice en France (**SERPU** 10)

Les travaux d'exploitation des résultats de l'enquête sur la justice en France, enquête d'ampleur en population générale, ont été en partie réalisés et se poursuivent. Cette enquête avait pour objectifs la mesure de l'image de la justice au sein de la population, la mesure du degré de satisfaction des usagers de la justice, et d'aider à comprendre les facteurs limitant le recours à la justice civile. L'enquête a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique, avec caractère obligatoire en mai 2024. La collecte s'est déroulée au second semestre 2024, sur la base d'un échantillon de 25 000 personnes représentatives de la population française. La collecte Internet, réalisée en collaboration avec l'Insee, s'est achevée mi-octobre 2024, avec un taux de réponse de 48%. La phase de collecte par téléphone des non répondants à la phase Internet s'est achevée fin décembre 2024, avec un taux de réponse de 16 %. Au total, 57 %[87] des personnes tirées au sort ont répondu à l'enquête. Les premiers résultats de l'enquête ont été publiés en octobre 2025. Des travaux innovants ont été réalisés, et se poursuivront en 2026, pour identifier et corriger les effets de mode. Le SSER a par ailleurs procédé à un enrichissement des données de l'enquête en réalisant un appariement avec les données Cassiopée (procédure pénale).

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Rapprochement de données (**AVG** 10)

Le rapprochement de fichiers et l'enrichissement de données constituent une priorité importante pour le SSER. En 2025 a été mis en place la récupération sur une base semestrielle des CSNS des personnes mises en cause dans la base de données Cassiopée et des personnes identifiées comme jeunes (qu'elles soient mises en cause ou non). Ce dispositif sert de base à plusieurs projets. Par ailleurs, un service générique d'appariement a été mis en production courant 2025, pour traiter les données nominatives et les CSNS dans des espaces cloisonnés et sécurisés, et d'aboutir *in fine* à la mise à disposition d'un fichier d'appariement entre deux sources (ou intra-source). Un service d'extraction de CSNS a également été déployé pour permettre en particulier l'export de fichiers vers le CASD pour les projets d'appariements avec des sources hors ministère de la Justice.

La mise en place d'un répertoire statistique des mis en cause (**SERPU** 5)

Les extractions mises à disposition du SSM à partir de l'applicatif de gestion des affaires, Cassiopée, permet aujourd'hui de disposer de mis en cause dans les affaires, sans pouvoir relier les éventuels mêmes mis en cause dans différentes affaires. La mise à disposition depuis fin 2023 des données nominatives dans Cassiopée a permis d'obtenir un identifiant unique des mis en cause, permettant de réaliser un suivi pénal des individus. Le prototype d'un répertoire statistique des personnes mises en cause, qui qualifiera l'appariement *via* le CSNS (suppression des faux positifs) sera développé en 2026. Les chaînes de traitement permettant l'actualisation de ce répertoire seront développées ultérieurement.

Le panel des jeunes (**SERPU** 4)

87 L'échantillon est composé de deux sous échantillons, un monomode et un multimode. Dans le cadre des travaux relatifs aux effets de mode, le sous-échantillon monomode n'a pas été relancé par téléphone.

Le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a recommandé une réactivation du panel des mineurs, s'appuyant sur le rapprochement des données Wineurs (applicatif du juge des enfants) avec les données Cassiopée, et l'élargissement de son champ aux jeunes de moins de 26 ans (Avis de moyen terme n° 8 de la commission « Services publics et services aux publics ») qui permettra une meilleure connaissance des phénomènes de récidive et de désistance des jeunes. Jusque-là dans l'incapacité d'avancer sur ce projet faute de disposer des données nominatives Cassiopée, leur mise à disposition du SSER fin 2023 a permis d'initier les travaux. La modification de l'extracteur de l'applicatif Wineurs a été lancée et est en cours de manière à automatiser les remontées des données issues de cet applicatif. L'année 2026 sera consacrée au déploiement de ce nouvel extracteur sur les serveurs des 160 juridictions concernées, à l'installation d'un logiciel de chiffrement sur ces serveurs pour chiffrer les extractions et à la mise en place de flux sécurisés entre ces serveurs et le serveur du SSER pour assurer la transmission sécurisée des bases chiffrées. Il restera ensuite à développer la chaîne de traitement statistique propre, à mettre à jour le panel annuellement de manière automatisée, de même que le dispositif annuel de CSNSisation de ces données.

L'appariement des données des affaires issues de Cassiopée (chaîne pénale) avec les données des procédures du SSM-SI (rapports de police et gendarmerie) (**SERPU** 5)

Le rapprochement des procédures « intérieur » avec les affaires « justice » a pu aboutir en 2025. Une première étude sur le champ infractionnel des violences conjugales a pu être réalisée en 2025, et a donné lieu à un *Infostat justice*[88] ainsi qu'à une publication méthodologique associée visant à décrire les travaux d'appariement (*Dossier méthode* n° 2[89]). En 2026, d'autres thèmes d'études seront abordés de la même manière et les investigations méthodologiques seront poursuivies (pour comprendre notamment pourquoi un certain nombre de procédures n'ont pas pu être appariées).

Les appariements autour du SI Parcours (jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse, PJJ) (**SERPU** 4)

Trajectoires pénales, éducatives et d'emploi des jeunes ayant été confrontés à la justice dans leur minorité : l'objectif des travaux réalisés est de pouvoir mieux connaître le devenir des jeunes ayant eu affaire à la justice dans leur minorité en termes de parcours pénal, trajectoire éducative et trajectoire d'emploi. Ils doivent permettre d'évaluer l'impact de certaines décisions (incarcération par exemple) et de certains dispositifs (placements en centre éducatif fermé par exemple) sur ces trajectoires. Pour ce faire des travaux de rapprochement de fichiers s'appuyant sur le CSNS sont actuellement menés par le SSM justice, au travers de sources justice (Parcours et Cassiopée), mais également de la Depp et de la Dares. L'ensemble des données ont été reçues fin 2025 et 2026 sera consacrée à l'exploitation de ces données avec deux études prévues, l'une sur les trajectoires pénales des jeunes ayant été confrontés à la justice dans leur minorité, l'autre sur leurs trajectoires scolaires et professionnelles.

Politique de l'amiable

Le développement de la politique de l'amiable dans les procédures judiciaires civiles s'est traduit par la mise en place en novembre 2023 de l'audience de règlement amiable et de la Césure[90]. La mise en place d'indicateurs de suivi et de statistiques autour de cette politique a nécessité des travaux importants dans les chaînes de traitement des données issues des applicatifs civils en 2023 et 2024. Des premiers indi-

88 https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/violences-conjugales-entre-2018-2023-victime-enregistree-services-securite

89 https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/appariements-donnees-administratives-services-securite-interieure-justice-cas

90 La césure du procès consiste à faire trancher par le juge les points centraux du litige, en particulier la question de droit qui en est à l'origine (validité d'un titre de propriété, principe de responsabilité), pour permettre ensuite la résolution amiable des points restant en litige.

cateurs ont été mis à disposition en mars 2024. Les travaux se poursuivent de manière à pouvoir produire des indicateurs complémentaires en 2027, mais également autour de la constitution d'un tableau de bord de l'amiable visant à valoriser cette politique.

Prisme (Probation, insertion, suivi, mesure et évaluation)

Sous maîtrise d'ouvrage de la direction de l'administration pénitentiaire depuis 2019, Prisme, progiciel de gestion des dossiers de personnes placées sous main de justice, doit permettre de fiabiliser et sécuriser l'enregistrement des données ou encore de gagner du temps en évitant des ressaisies entre différents logiciels. Il remplacera courant 2026 le logiciel APPI (Application des Peines, Probation et Insertion) actuellement utilisé pour produire notamment les STMO[91], les SAMO[92] et les tableaux de bord des SAP[93]. Prisme est en cours de déploiement avec un déploiement final prévu fin juin 2026. Le SSER a initié la réflexion pour la production d'indicateurs dont la lecture est plus lisible pour le grand public et mieux adaptés aux besoins du ministère (pilotage, évaluation des peines et mesures).

Depuis le 31 mars 2025, les sites-pilotes (CA[94] Colmar, Nancy, Metz) ont basculé d'APPI vers Prisme générant la fin de la production des STMO et des SAMO et l'absence de données « statistique publique » comme pilotage sur le suivi du milieu ouvert. LE SSER a dû définir des indicateurs transitoires de base qui seront produits et diffusés en 2026 : nombre de personnes suivies par région administrative, nombre de mesures au niveau national par type de mesure. L'automatisation de la production de ces indicateurs transitoires sera réalisée en 2026 en parallèle de la réflexion sur les indicateurs pérennes.

Entrepôt de données brutes historicisées (Dobhis)

Le projet Dobhis a pour objectif de répondre aux besoins de l'ensemble des utilisateurs, le SSER et les autres directions du ministère de la Justice (DSJ, DAP, DPPJ, DACG…), en termes de données communes historicisées. Il doit permettre une meilleure rationalisation en termes de mise à disposition de données applicatives, avec en particulier une structure identique des bases de données, une même base pour tous les utilisateurs, et un gain en cohérence dans les concepts et indicateurs produits. Une note de cadrage a été proposée par le SSER en 2025 : les échanges sont toujours en cours, notamment avec la DNUM.

SIAJ

La priorisation de la politique de l'amiable au regard de SIAJ (Système d'information sur l'aide juridictionnelle) a conduit à reporter la mise en place de la chaîne de traitement statistique prévue pour 2024. Pour autant, pour répondre aux besoins du SADJAV[95], un travail a été mené fin 2024 et en 2025 en lien étroit avec les équipes métiers de manière à pouvoir produire des premiers indicateurs dès 2026 à partir des données brutes grâce à un accès, pour le moment, restreint à l'infocentre. Des travaux exploratoires ont également été conduits en 2025 pour préparer le développement de la future chaîne de traitement dont les travaux pourraient débuter au second semestre 2026.

Production statistique à partir d'Astrea

La refonte du casier judiciaire et le passage à Astrea constituent un enjeu fort pour le ministère et pour le SSER en particulier, qui doit concevoir une nouvelle chaîne de traitement. Les travaux se sont poursuivis en 2025 avec la mise en production du passage en données qualifiées pour les condamnations de personnes morales et les compositions pénales, le développement du chargement des condamnations de personnes physiques en données brutes et des échanges avec les futurs utilisateurs pour définir les traitements statistiques adaptés. Un travail sur l'amélioration de la méthodologie d'estimation des condamnations non encore enregistrées a par ailleurs été réalisé.

91 Statistiques de milieu ouvert
92 Service d'accompagnement en milieu ouvert
93 Service d'application des peines
94 Cour d'appel
95 Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes

Production statistique à partir de Cassiopée

En 2025, un travail réalisé sur les requalifications a abouti à revoir la méthodologie de calcul des indicateurs sur les orientations. Un programme paramétrable de parcours d'auteurs sur un contentieux défini ainsi que des programmes sur l'amélioration des statistiques d'instruction et sur les alternatives aux poursuites ont également été produits. Des travaux sont encore en cours, avec l'appui de l'unité qualité de l'Insee, sur la qualité du processus de production des indicateurs pénaux.

Travaux préparatoires et transitoires dans la perspective de la mise en place de la nouvelle chaîne de traitement pour la nouvelle extraction Portalis[96]

L'accès aux entrepôts de données brutes a été ouvert en production ; les premières explorations de données ont été réalisées afin de couvrir les besoins essentiels des utilisateurs et éviter la mise en place d'une enquête transitoire.

Refonte de la production statistique sur l'activité des juridictions commerciales

Les travaux prévus en 2025 sur la chaîne de traitement de l'activité des juridictions commerciales n'ont pas pu aboutir. Ils se poursuivront en 2026, leur but est de permettre d'intégrer dans les données primaires les nouvelles informations liées à la directive restructuration et insolvabilité des entreprises.

Préparation de l'enquête pérenne médiateurs civils

Depuis fin 2024, des échanges avec les équipes métiers, ainsi qu'avec des associations de médiateurs, ont permis de préparer les travaux autour de l'enquête et de son questionnaire. L'enquête se déroulera au premier semestre 2026 sur l'activité 2025. La fréquence de l'enquête reste à préciser, mais devrait être poursuivie sur un rythme triennal.

Mise en place d'une nouvelle enquête procédures bâillons

En lien avec les règlements européens mis en place par la Commission européenne, la France est tenue de faire remonter tous les ans des indicateurs sur les procédures bâillons qui concernent la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives. Une première édition de l'enquête a pu avoir lieu en 2025 sur l'année de référence 2024. Au vu des résultats obtenus, les tribunaux de commerce ne seront plus interrogés. L'enquête sera par ailleurs élargie en 2026 sur le champ pénal, suite aux travaux réalisés en 2025 dans ce domaine en lien avec la DACG[97].

Rénovation d'enquêtes auprès de divers acteurs du processus judiciaire

Le SSER répond aux besoins des directions et services du ministère en réalisant des enquêtes auprès des juridictions, d'associations socio-judiciaires et des divers intervenants dans le processus judiciaire. Des questionnaires d'enquêtes sont ainsi régulièrement refondus en collaboration avec les directions métiers concernées et les utilisateurs de ces enquêtes. Pour la campagne de collecte 2026 portant sur l'année 2025, le SSER a réalisé comme chaque année un certain nombre d'évolutions sur les enquêtes permanentes, comme par exemple la fusion des enquêtes délégués du procureur et médiateurs.

Enquêtes par internet

Afin de limiter la charge externe et interne de traitement de formulaires papier, le SSER a lancé un programme de rénovation de ses enquêtes, en supprimant progressivement ses enquêtes papier restantes au profit de collectes internet, ce qui n'était jusque-là pas possible pour des raisons techniques pour nos partenaires n'appartenant pas directement au ministère de la Justice. La première enquête

96 Le projet Portalis est un projet de transformation numérique de la justice en France qui a pour objectif la dématérialisation de la procédure civile depuis la saisine de la juridiction jusqu'à la notification de la décision.
97 Direction des Affaires criminelles et des Grâces

basculée du papier en mode internet a été, en 2025, l'enquête auprès des associations d'aide aux victimes.

Trois enquêtes, devenues à faible valeur ajouté ont par ailleurs été supprimées en 2025.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Travaux relatifs à la production d'indicateurs sur les divorces (**DQS** 10)
Les travaux portant sur la fiabilisation des indicateurs de divorces se poursuivent ces dernières années. Ils ont permis de produire dès 2024 des indicateurs sur le nombre de divorces contentieux, ce qui n'avait pu être réalisé suite à la mise en place de l'assignation à date en 2021. Par contre, l'indicateur sur les divorces par consentement mutuel reste à consolider. Une des pistes poursuivies sur ce point s'appuyait sur les remontées *via* l'état civil. Au vu des résultats obtenus et la qualité des données obtenues, la piste a été abandonnée. Des travaux avec le Conseil supérieur du notariat (CSN) ont été relancés en 2025 et se poursuivront en 2026.

Impact du vieillissement de la population sur l'activité contentieuse (**AVG** 4, **AVG** 8)
L'activité des tribunaux est en partie déterminée par les caractéristiques socio-démographiques de la population de leur ressort. Le projet s'appuie sur les scénarios démographiques de l'Insee et les scénarios macroéconomiques pour dessiner une possible évolution dans les types d'affaires traitées par la justice. Le travail a une dimension géographique marquée, le but étant d'obtenir des résultats au niveau des ressorts des Cours d'appel (CA). Un premier travail avait pu être mené autour de projections sur les tutelles et curatelles (*Infostat justice* n° 197, « Près d'une personne sur dix bénéficie d'une mesure de protection juridique après 90 ans »). Les travaux se sont poursuivis en 2025 avec l'effet du vieillissement démographique sur les mesures de protection juridique des personnes majeures en France à l'horizon 2070. L'étude analyse les projections réalisées et leurs déclinaisons territoriales par cour d'appel (*Infostat* n° 202 , « Mesures de protection juridique : deux tiers d'ouvertures supplémentaires d'ici 2070 »). Ces travaux devraient être poursuivis et élargis à d'autres contentieux dans les mois qui viennent.

Fiabilisation de la production des indicateurs de stock dans le domaine civil
Les travaux menés en 2024 autour du nouvel extracteur en lien avec la politique de l'amiable ont permis de fiabiliser l'indicateur de stocks des affaires civiles dès février 2025 avec rétropolation depuis 2019 ; la fiabilisation des extracteurs est de son côté toujours en cours. Ces indicateurs ont vocation à alimenter le tableau de bord de pilotage du Cabinet.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Datavisualisation (**AVG** 11)
Les travaux initiés en 2023 visant à rattraper le retard pris par le SSM dans ce domaine se sont poursuivis en 2024 et 2025. Après analyse comparative, un choix d'outil a été opéré (Superset) et les formations vont démarrer début 2026.

Montée en charge de la collection *Infos rapides justice*
Cette nouvelle collection a été mise en place en 2022 afin de disposer d'un support pour des publications courtes, visant à valoriser dans des délais rapides quelques indicateurs centraux sur une thématique donnée. La montée en charge de cette collection se poursuit. Après la publication de 3 numéros en 2022, puis 8 en 2023, ce sont 11 numéros qui ont été publiés en 2024, puis 12 en 2025.

Collection *Dossier méthode*

Une nouvelle collection, la collection *Dossier méthode*, a été mise en place début 2025. Deux numéros ont été publiés en 2025 : le premier a été consacré à la mesure de la récidive et le second aux appariements des données administratives des services de sécurité intérieure et de la justice à partir du contentieux des violences conjugales.

Infographie

Un projet autour de l'infographie a été initié en 2025 afin de donner plus de visibilité et d'attractivité aux publications du SSER avec une présentation visuelle, attractive et pédagogique. Ce projet s'inscrit en appui au projet plus large d'amélioration de la communication externe du SSM justice en utilisant des supports et réseaux largement diffusés (Linkedin notamment).

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Enquête sur la justice en France	Données de collecte de l'enquête	SSER	Cassiopée	SSER	1
Étudier le parcours judiciaire et le retour devant la justice dans la source Cassiopée, de manière gagner en délais de production par rapport à la source du Casier judiciaire national	Cassiopée (procédure pénale)	SSER	Cassiopée (procédure pénale)	SSER	1
Étudier l'intégralité de la chaîne pénale	Logiciels de rédaction des procédures de la police et la gendarmerie	SSM-SI	Cassiopée (procédure pénale)	SSER	1
Parcours judiciaires et scolaires des jeunes en conflit avec la loi Impact de l'incarcération sur le parcours des jeunes	Parcours (suivi des jeunes par la protection de la jeunesse)	DEPP-DPJJ	Cassiopée (procédure pénale)	SSER	1

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
La récidive, ses définitions et sa mesure statistique - *Dossier méthode* n° 1	La récidive, ses définitions et sa mesure statistique | Ministère de la justice		
Appariements des données administratives des services de sécurité intérieure et de la justice : le cas des violences conjugales - *Dossier méthode* n°2	Appariements des données administratives des services de sécurité intérieure et de la justice : le cas des violences conjugales | Ministère de la justice		
Les mineurs auteurs d'infractions sexuelles – Rapport d'étude	Les mineurs auteurs d'infractions sexuelles | Ministère de la justice		
Dix ans de traitement des affaires pénales par la justice - *Infostat* n° 199	Dix ans de traitement des affaires pénales par la justice | Ministère de la justice		
Violences conjugales : de l'ordonnance de protection au parcours pénal du défendeur - *Infostat* n° 200	Violences conjugales : de l'ordonnance de protection au parcours pénal du défendeur | Ministère de la justice		
L'activité des conciliateurs en forte hausse depuis 2015 – *Infostat* n° 201	L'activité des conciliateurs en forte hausse depuis 2015 | Ministère de la justice		
Mesures de protection juridique : deux tiers d'ouvertures supplémentaires d'ici 2070 - *Infostat* n° 202	Mesures de protection juridique : deux tiers d'ouvertures supplémentaires d'ici 2070 | Ministère de la justice		
La traite et l'exploitation des êtres humains, état des lieux statistique, édition 2025 - *Infostat* n° 203	La traite et l'exploitation des êtres humains, état des lieux statistique, édition 2025 | Ministère de la justice		
La justice en France en 2024. Perception, connaissances et expériences judiciaires - *Infostat* n° 204	La justice en France en 2024. Perception, connaissances et expériences judiciaires | Ministère de la justice		
Viol et agression sexuelle sur mineur, quatre personnes mises en cause	Viol et agression sexuelle sur mineur, quatre personnes mises en cause sur dix sont mineures au moment des faits		

sur dix sont mineures au moment des faits - *Infostat* n° 205	| Ministère de la justice		
Violences conjugales entre 2018 et 2023 : de la victime enregistrée par les services de sécurité intérieure à la décision de justice - *Infostat* n° 206	Violences conjugales entre 2018 et 2023 : de la victime enregistrée par les services de sécurité intérieure à la décision de justice | Ministère de la justice		
Les Maisons de justice et du droit : 1,4 million de personnes accueillies en 2023 - *Infos rapides* n° 24	Les maisons de justice et du droit : 1,4 million de personnes accueillies en 2023 | Ministère de la justice		
Près d'une sortie de prison sur deux en 2024 liée à un aménagement de peine - *Infos rapides* n° 25	Près d'une sortie de prison sur deux en 2024 liée à un aménagement de peine | Ministère de la justice		
Récidive des sortants de prison après un an : des évolutions contrastées en lien avec la crise sanitaire - *Infos rapides* n° 27	Récidive des sortants de prison après un an : des évolutions contrastées en lien avec la crise sanitaire | Ministère de la justice		
Une légère baisse de la part des peines aménagées ou converties en 2024 - *Infos rapides* n° 29	Une légère baisse de la part des peines aménagées ou converties en 2024 | Ministère de la justice		
190 000 rencontres enfant-parents réalisées dans les espaces rencontre en 2024 - *Infos rapides* n° 30	190 000 rencontres enfant-parents réalisées dans les espaces rencontre en 2024 | Ministère de la justice		
Le harcèlement scolaire, de l'école à la justice - *Infos rapides* n° 32	Le harcèlement scolaire, de l'école à la justice | Ministère de la justice		
560 000 condamnations prononcées en 2024 - *Infos rapides* n° 33	560 000 condamnations prononcées en 2024 | Ministère de la justice		

SSM Sécurité intérieure : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Éléments de contexte en 2025

Dans le domaine de la lutte contre la criminalité et la délinquance, la construction statistique européenne connaît sa première avancée significative. Dans son article 44, la directive (UE) 2024/1385, relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique vise à renforcer la collecte de données au moyen : d'une enquête de victimation thématique régulière ; de données sur les victimes et les infractions, sur les condamnations, sur les morts violentes au sein du couple, sur les places d'hébergement en refuge et sur les appels reçus par des plateformes d'assistance aux victimes. Le SSMSI est ainsi devenu début 2025 point focal national pour la mise en œuvre de cet article et la réunion de lancement au niveau européen a eu lieu à Vilnius en juin 2025.

Suite à la sécurisation juridique de l'accès aux données de la police et de la gendarmerie par le SSMSI en 2023, la DGGN (direction générale de la gendarmerie nationale) a transmis au printemps 2025 au SSMSI les noms et prénoms des victimes et des mis en cause enregistrés dans son système d'information, comme c'était déjà le cas côté DGPN (direction générale de la police nationale). Cette information est essentielle : elle permet d'une part de corriger les doublons (ex : travaux sur les homicides) et d'autre part de récupérer le Code statistique non signifiant (CSNS) de chaque personne mentionnée dans les procédures pénales, facilitant ainsi les appariements et enrichissements et permettant la réalisation d'études sur la multi-victimation, la ré-itération et la récidive.

En parallèle, le SSMSI a lancé en avril 2025 un chantier de récupération des données détaillées sur les crimes et délits non routiers et sur les contraventions de la gendarmerie nationale. Ces données, nécessaires à un état des lieux exhaustif de la délinquance, ne sont aujourd'hui pas centralisées, ce qui ne permet pas de les exploiter.

Le SSMSI est responsable du guide de méthodologie statistique définissant les règles de comptabilisation des crimes et délits non routiers enregistrés par les services de police et de gendarmerie (« État 4001 » historique), utilisées depuis 1972 pour la statistique opérationnelle et le pilotage des services. La dernière version de ce guide datait de 2015. Fruit de la concertation avec les directions métiers, la nouvelle version du guide harmonise notamment les pratiques d'enregistrement entre la police et la gendarmerie et les calendriers de calcul des statistiques et elle assure désormais l'élaboration des statistiques historiques sur la délinquance en lieu de commission (en complément du service d'enregistrement utilisé traditionnellement par les forces de sécurité). Elle entrera en vigueur début février 2026.

Entamé à la mi-2023 en collaboration avec le SSM Justice (SSER), le chantier très attendu d'appariement statistique entre les procédures ouvertes par les services de police ou de gendarmerie et les affaires traitées par les juridictions, a donné lieu à une première valorisation lors des Journées de méthodologie statistique en novembre 2025, puis a conduit à une publication conjointe, le 18 décembre 2025, d'une première analyse du suivi pénal des victimes de violences conjugales (avec document méthodologique associé). Il s'agit d'une étape majeure dans la réponse au besoin de suivi longitudinal des procédures pénales et d'évaluation statistique du suivi pénal par champ contentieux, par population de victimes ou de mis en cause (*cf.* avis de moyen terme du Cnis).

Pour la première fois, le SSMSI a lancé un appel à projet pour la réalisation de post-enquêtes sur les données de l'enquête VRS 2025 (Vécu et ressenti en matière de sécurité). En fin d'année 2025, l'enquête VRS a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique pour les années 2026 à 2030.

La montée en charge du SSMSI, que ce soit en termes d'indicateurs ou de thématiques et d'outils ou de produits de diffusion, s'est poursuivie en 2025 : brochure de type *Chiffres clés* sur la délinquance et l'insécurité, premières séries longues sur les infractions de trafic et d'usage de stupéfiants depuis 1972, premières séries raccordées entre les enquêtes Cadre de vie et sécurité (CVS) et VRS, nouvelle application de datavisualisation sur l'enquête CVS à des fins d'historisation, nouveaux enrichissements des indicateurs aux niveaux national, départemental et communal.

Par ailleurs, la stratégie de communication du SSMSI envers les élus s'est mise en place en 2025 avec pour la première fois la présence du service au salon des maires et la participation de la cheffe de service à une table ronde consacrée au rôle du maire en matière de sécurité en séance plénière d'inauguration du Congrès des maires de France.

La refonte du site Interstats (qui avait été créé en 2015) a été lancée par le SSMSI à la suite de l'accord du SIG de créer un portail de la statistique publique sur le périmètre du ministère de l'Intérieur, lequel sera indépendant du portail du ministère lui-même. Ce portail a vocation à permettre à terme l'accès à l'ensemble des statistiques liées à la sécurité intérieure, à l'immigration et aux collectivités locales. Son lancement est prévu en début d'année 2026. De plus, l'année 2025 a été marquée par le lancement de la marque « statistique publique » le 3 septembre 2025, avec l'aboutissement du vaste chantier piloté par l'Insee et l'APIE[98] sur l'harmonisation de l'identité visuelle de l'Insee et des SSM : le nouveau logo du SSMSI a aussitôt été décliné dans tous les documents, aussi bien aux fins de communication externe (publications, outils de diffusion, lettres-avis…) qu'en interne (notes, courriers…).

Enfin, le SSMSI s'est réorganisé à la mi-2025 dans le cadre de sa montée en charge pour mieux regrouper des activités homogènes (notamment les enquêtes statistiques d'une part et les études thématiques avec leurs partenariats associés d'autre part), mieux répondre aux besoins de ses partenaires internes et externes et ajuster son circuit de relecture des publications (rédaction en chef notamment). Cette réorganisation s'est accompagnée d'un renouvellement des cadres du service et l'encadrement supérieur du SSMSI ne s'est retrouvé au complet qu'en toute fin d'année 2025. En outre, l'absence imprévue - de mai 2024 à novembre 2025 - du secrétaire général (poste créé début 2023) a pesé fortement sur la consolidation des fonctions support du service. Néanmoins, les travaux de préparation du déménagement du service - prévu au 1er trimestre 2027 -, du site Lumière (métro Cour St Émilion) vers le site Garance (métro Nation-Cours de Vincennes), ont été engagés au 2nd semestre 2025.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Entre février et juillet 2025, le SSMSI a collecté les données de l'édition 2025 de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS), qui fournit aux acteurs du débat public les indicateurs clés en matière de victimation (atteintes aux biens, atteintes aux personnes…), de sentiment d'insécurité et de

98 Agence du Patrimoine immatériel de l'État

satisfaction à l'égard des services de sécurité. Il s'agit d'une enquête multimode (internet, téléphone, papier et face-à-face), qui interroge un échantillon de 200 000 individus de 18 ans et plus résidant en logement ordinaire en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe ou à La Réunion. Le dispositif comprend un questionnaire socle adressé à ce large échantillon pour mesurer les principaux indicateurs nationaux et départementaux de victimation et d'opinion en matière de sécurité ainsi qu'un questionnaire thématique ciblé, différent chaque année (**SERPU 6, TRT 2, AVG 8**). Le questionnaire thématique de 2025 portait sur la victimation et la consommation de substances psychoactives et a été réalisé en concertation avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca).

Le dispositif d'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) a été présenté au Conseil national de l'information statistique (Cnis) lors de la séance de la commission « Services publics et services aux publics » du 20 mars 2025 pour les prochaines éditions. Un avis d'opportunité favorable lui a été accordé pour les années 2026 à 2030.

En vue des prochaines éditions, et de l'examen de l'enquête par le comité du Label en décembre, le SSMSI a travaillé en 2025 à la préparation de l'enquête VRS 2026 sur la cybervictimation (**AVG 2**) réalisée en lien avec le Commandement du ministère de l'intérieur dans le cyberespace (COM-CYBER MI) et a démarré le travail de reprise de la traduction du questionnaire élaboré et transmis par Eurostat portant sur les violences liées au genre (**AVG 4** et **AVG 5**) qui constituera l'enquête thématique de VRS en 2027.

Un appel à projet pour la réalisation de post-enquêtes sur les données de l'enquête VRS 2025 a été lancé à l'été 2025. Trois projets d'équipes de recherche pour l'accès aux données ont été reçus. L'un de ces projets pourrait alimenter la réflexion du SSMSI concernant l'élargissement du périmètre de l'enquête aux mineurs (**AVG 4**). Les équipes vont pouvoir disposer d'ici la fin de l'année de bases de données pour la sélection des individus à interroger parmi les personnes ayant accepté lors de l'enquête d'être recontactées par un chercheur pour un entretien. Les travaux devraient démarrer en 2026.

L'appariement des données entre les répondants à l'enquête VRS et les bases statistiques du SSMSI sur la délinquance enregistrée par les services de sécurité intérieure a été entamé au tournant de l'année 2025 afin de comparer les déclarations relatives aux dépôts de plainte des enquêtés et les données relatives aux plaintes effectivement déposées auprès des services de police et de gendarmerie (**SERPU 6**). Un appariement avec les non-répondants à l'enquête VRS sera examiné pour analyser leur profil et améliorer les traitements post-collecte de l'enquête VRS.

Enfin, l'appariement des données de l'enquête VRS 2023 avec les données des fichiers fiscaux et sociaux sera réalisé en fin d'année 2025, après avoir été réalisé sur l'édition 2022. Le thème des revenus n'est pas central dans l'enquête de victimation. Cependant, l'enquête CVS permettait la diffusion de prévalence des principales atteintes mesurées (vols, violences, etc.) selon le niveau de revenu du ménage (quartiles). Ces résultats montraient que le revenu était un facteur associé à l'exposition à certaines de ces atteintes (cambriolages notamment). Cet appariement des données de l'enquête 2022 avec les données des fichiers fiscaux et sociaux permettra ainsi d'enrichir les données de l'enquête VRS.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

● Afin de consolider et d'enrichir les statistiques sur la délinquance, le SSMSI accède progressivement à de nouvelles données administratives. L'accès aux données de la main courante de la police nationale

et aux déclarations d'usagers (MCPN et DU) a été demandé à la DGPN (direction générale de la police nationale), tout comme celui aux données de gestion des interventions (source base départementale de sécurité publique – BDSP) côté gendarmerie nationale. Ces données permettront au SSMSI d'analyser les interventions des forces de sécurité concernant les faits pour lesquels les victimes ne portent pas toujours plainte. Cela complètera ainsi la vision de la délinquance établie à partir des seules infractions enregistrées. En parallèle, la mise à disposition de données de la plainte en ligne, généralisée depuis la mi-octobre 2024, a été demandée. Une demande d'accès *via* l'article 7 *bis* de la loi de 1951 a été formulée auprès du Cnis pour chaque source. Les travaux techniques sont en cours du côté de l'Agence numérique des forces de sécurité intérieure pour mettre ces données à disposition du SSMSI (**AVG 9, SERPU 6**).

● Suite à la sécurisation juridique de l'accès aux données de la police et de la gendarmerie par le SSMSI, la DGGN (direction générale de la gendarmerie nationale) a transmis au printemps 2025 au SSMSI les noms et prénoms des victimes et des mis en cause enregistrés dans son système d'information (**SERPU 6**).Cette information est essentielle : elle permet d'une part de corriger les doublons (ex : travaux sur les homicides) et d'autre part de récupérer le Code statistique non signifiant (CSNS) de chaque personne mentionnée dans les procédures pénales, facilitant ainsi les appariements et enrichissements (*cf.* ci-après) et permettant la réalisation d'études sur la multi-victimation, la ré-itération et la récidive.

En parallèle, le SSMSI a lancé en avril 2025 un chantier de récupération des données détaillées sur les crimes et délits non routiers et sur les contraventions de la gendarmerie nationale (**SERPU 6**). Ces données ne sont aujourd'hui pas centralisées, ce qui ne permet pas de les exploiter. Des fichiers bruts (xml) ont ainsi été transmis au SSMSI pour les analyser et en extraire les informations importantes pour les travaux statistiques.

● Par ailleurs, les travaux sur la base opérationnelle, Osiris, portant sur les saisies d'objets illégaux dans le cadre des procédures (notamment stupéfiants et certaines armes) ont été poursuivis. Ils ont en particulier abouti à la création d'une base statistique sur les types de stupéfiants, accessible à l'ensemble des chargés d'études du SSMSI, constituant ainsi un enrichissement pour l'ensemble du service (**SERPU 6**). L'exploitation de cette base a également donné lieu en décembre à une publication décrivant pour la première fois les mis en cause dans le cadre d'infractions (trafic et usage) liées aux stupéfiants selon le type de substance impliquée.

● Le chantier majeur d'appariement statistique entre les procédures ouvertes par les services de police ou de gendarmerie et les affaires traitées par le ministère de la Justice, entamé à la mi-2023, s'est poursuivi en 2025. Ces travaux sont effectués en collaboration avec le SSM Justice (SSER) et ont pour objectif de pouvoir suivre longitudinalement les procédures pénales et d'évaluer statistiquement le suivi pénal par champ contentieux, par population de victimes ou de mis en cause (**AVG 10, SERPU 5**).

Les méthodes d'appariement utilisées ont été enrichies à l'aide du code statistique non signifiant (CSNS) pour améliorer les taux d'appariement. Ces méthodes ont pu être mises en œuvre à partir d'extractions récentes de données (août 2025) sur le champ des violences conjugales. Une première valorisation de ces travaux a eu lieu lors des Journées de méthodologie statistique en novembre 2025, puis *via* la publication conjointe, en fin d'année 2025, d'une première analyse du suivi pénal des victimes de violences conjugales et d'un document méthodologique associé sur l'appariement.

● Des premiers travaux expérimentaux d'enrichissement des bases statistiques sur la délinquance enregistrée ont débuté au cours de l'année 2025 (**SERPU 6**) : appariement avec le répertoire national des élus ; appariement avec la base tous salariés de l'Insee pour récupérer la profession. Ces travaux seront poursuivis en 2026 et permettront d'enrichir les analyses statistiques produites par le SSMSI.

● Le SSMSI poursuit l'élargissement de son champ de compétences à la thématique de l'emploi et des conditions de travail et d'exercice de l'activité dans les métiers de la sécurité (**SERPU 9**).

● Enfin, le SSMSI a poursuivi l'enrichissement des données territoriales (**AVG 8**) mises à disposition avec :

- la diffusion des tentatives d'homicide depuis 2016 à l'échelle départementale et leur intégration dans l'Atlas départemental de la délinquance enregistrée ;
- le passage de 6 à 26 cartes issues de l'enquête de victimation VRS dans l'Atlas départemental ;
- l'intégration des indicateurs d'usage et de trafic de stupéfiants aux travaux récurrents sur la délinquance dans les transports en commun et dans différents types de quartiers (quartiers prioritaires des politiques de la ville, quartiers de reconquête républicaine).

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

● La note de conjoncture mensuelle sur la délinquance enregistrée, tout comme le bilan annuel de la délinquance (*Insécurité et délinquance*) publié en juillet 2025, ont été élargis à de nouveaux indicateurs sur les violences intrafamiliales.

Dans la dernière édition du bilan définitif de la délinquance (juillet 2025), un éclairage a été consacré aux atteintes à l'environnement afin d'entamer la production régulière de ces indicateurs (**AVG 1** et **AVG 3**), ce qui a permis d'améliorer la couverture statistique de l'ensemble de la délinquance enregistrée (**SERPU 6**) mais également de répondre à la directive (UE) 2024/1203, relative à la lutte contre la criminalité environnementale. De la même façon, les infractions liées au numérique figurent désormais parmi les indicateurs de référence suivis chaque année dans le bilan définitif de la délinquance du SSMSI (**AVG 2**).

Fin septembre 2025, le SSMSI a publié la seconde édition du point à mi-année de la délinquance enregistrée, établi sur douze mois glissants (de juillet 2023 à juin 2024) [publication un mois plus tôt par rapport à 2024]. Cette analyse annuelle vient compléter l'ensemble du dispositif de suivi infra-annuel de la délinquance enregistrée par le SSMSI.

● Le SSMSI est responsable du guide de méthodologie statistique définissant les règles de comptabilisation des crimes et délits non routiers enregistrés par les services de police et de gendarmerie (« État 4001 » historique), utilisées depuis 1972 pour la statistique opérationnelle et le pilotage des services. La dernière version de ce guide datait de 2015. Un comité technique rassemblant la DGPN, la DGGN, la PP (préfecture de police de Paris) et le SSMSI a été instauré à la fin de l'année 2024 et s'est achevé à l'automne 2025. Il a conduit à mettre à jour ce guide en adaptant certaines règles de comptabilisation (**SERPU 6**). Il harmonise en particulier les pratiques d'enregistrement entre la police et la gendarmerie (prise en compte des infractions secondaires des deux côtés) et les calendriers de calcul des statistiques et assure désormais l'élaboration des statistiques historiques sur la délinquance en lieu de commission, en complément du service d'enregistrement utilisé traditionnellement par les forces de sécurité. La nouvelle version de ce guide, rédigée par le SSMSI, entrera en vigueur début février 2026.

● Le SSMSI a engagé en 2025 un comité technique portant sur la délimitation de la criminalité organisée et sa mesure à partir des données administratives. Ces travaux permettront notamment de quantifier la part de la criminalité organisée dans les différents champs infractionnels (**SERPU 6**). Le SSMSI a également débuté des travaux sur le trafic d'armes. Par ailleurs, les travaux initiés en 2023, visant à la production d'analyses sur la fraude documentaire et à l'identité, ainsi que sur le blanchiment d'argent (notamment en lien avec le rapport annuel du Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme - COLB), se sont poursuivis : un groupe de travail interne au

ministère de l'Intérieur en partenariat avec le ministère de la Justice représenté par la DACG[99] s'est tenu. Les travaux entamés devraient permettre d'aboutir à l'établissement d'un indicateur courant 2026. Enfin, les travaux relatifs à la détection des infractions liées au numérique (ILN) ont été approfondis (**AVG 2, SERPU 6**), donnant lieu à la publication d'une fiche sur les atteintes à un système de traitement automatisé de données (ASTAD) et d'un dossier dans l'*Insee Référence* sur la société du numérique (octobre 2025).

● Des travaux de fiabilisation de l'identification et de la description des mineurs dans les données issues des logiciels de rédaction des procédures de la police et de la gendarmerie ont été conduits, aussi bien pour les victimes que pour les mis en cause (**SERPU 6, AVG 4**), notamment dans le contexte de la création de l'Office des mineurs. La première étape de ce travail est la réalisation d'un bilan sur les incohérences entre l'âge des victimes et les autres variables mobilisables. Le diagnostic est en cours de réflexion, et la correction systématique des erreurs sera menée en 2026, permettant par suite la réalisation d'études sur les victimes et mis en cause mineurs (y compris mineurs non accompagnés).

● Des travaux économétriques analysant le lien entre la délinquance enregistrée et les caractéristiques sociodémographiques mais aussi géographiques des communes ont été menés en 2025 sur les escroqueries, ainsi que les coups et blessures volontaires sur personne de 15 ans et plus, hors violences intrafamiliales.

Le SSMSI a mené pour la première fois une analyse complète des amendes forfaitaires délictuelles (AFD), afin de suivre la montée en charge et l'application du dispositif. Ce nouvel outil de modernisation, découlant de la mise en place des Procès verbaux électroniques (PVE) a pour objectif de renforcer l'efficience des politiques publiques de sécurité (**AVG 2**).

● Par ailleurs, le SSMSI a conduit depuis 2024 des travaux visant à construire des séries longues de la délinquance enregistrée, en particulier sur les homicides et les infractions à la législation sur les stupéfiants, dans un contexte historique où les évolutions statistiques ou informatiques et les changements législatifs ou juridiques ne sont que rarement ou très insuffisamment documentés dans les systèmes d'information. En 2025, une première série longue sur les infractions de trafic et d'usage de stupéfiants enregistrées par les services de sécurité depuis 1972 a été publiée.

● Le SSMSI a poursuivi ses travaux méthodologiques novateurs sur les effets de mode (publications en cours de finalisation et présentation aux Journées de méthodologie statistique de novembre 2025 notamment), sur l'anonymisation des données et sur les post-traitements des champs libres de l'enquête VRS (publication à venir et présentation aux Journées de méthodologie statistique de novembre 2025). Par ailleurs, une nouvelle étude a été engagée visant à évaluer les séries qui peuvent être raccordées à ce stade entre les enquêtes Cadre de vie et sécurité et l'enquête VRS (atteintes aux biens, sentiment d'insécurité et opinions envers l'action des forces de sécurité). Ces séries ont été annexées au rapport d'enquête VRS 2024 et une publication détaillée de ces travaux doit paraître début 2026.

● Le SSMSI présentera ses travaux méthodologiques lors des journées de méthodologie statistique (JMS) de novembre 2025, avec au total dix présentations ou articles associés. Les travaux présentés portent sur des thèmes très variés : appariement de sources statistiques ; analyse des effets de mode ; imputations de valeurs manquantes ; analyse textuelle ; *nowcasting* pour un suivi de qualité de la délinquance pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris ; modélisation de la délinquance pour illustrer l'effet des caractéristiques des zones géographiques sur le niveau local de la délinquance… Le SSMSI interviendra également au cours de ces JMS dans une table ronde sur les données sensibles.

99 Direction des affaires criminelles et des grâces

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

● Le SSMSI a poursuivi sa stratégie en matière d'ouverture de la donnée statistique sur la délinquance et l'insécurité ainsi que celle des codes sources visant à diffuser l'information statistique fiabilisée au niveau de détail le plus fin possible (notamment territorial) et les codes algorithmiques des modèles statistiques associés tout en respectant les obligations liées au secret statistique, à la robustesse et à la qualité (**AVG 8**).

S'agissant de l'open data et de la valorisation par des techniques de datavisualisation, le SSMSI poursuit la mise à jour régulière de ses applications afin d'intégrer de nouveaux indicateurs ayant fait l'objet d'une publication, actualiser ceux déjà présents dans ces applications et améliorer l'expérience utilisateur en appliquant les recommandations formulées récemment par l'Insee (*cf. Courrier des statistiques* n° 10). Les codes sources des outils de datavisualisation sont systématiquement actualisés et mis à disposition. Parmi les avancées notables pour 2025, on peut relever :

- l'automatisation de la mise à jour des données de la note de conjoncture dans les applications de datavisualisation ;
- la refonte de la chaîne de production des applications de datavisualisation, orientée vers une plus grande fiabilité et reproductibilité (identification systématique des indicateurs à modifier, nettoyage du code pour éliminer les ajouts manuels, etc.)
- le lancement des travaux en vue de l'hébergement sur un serveur souverain, avec la dockerisation des applications ;
- le développement des applications de datavisualisation avec une meilleure accessibilité sur smartphone et tablette (**AVG 11**) ;
- l'harmonisation des documentations techniques et méthodologiques.

En matière de datavisualisation, le SSMSI a mis en ligne une nouvelle application sur l'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) à des fins d'historisation. Cet outil permet la diffusion d'un cube de données temporelles établi à partir des résultats annuels des enquêtes CVS 2006 – 2020 (dans le respect des règles du secret statistique).

La refonte des produits de diffusion interne se poursuit en réduisant les produits sur mesure et en développant les produits pour le plus grand nombre, conformément aux principes d'impartialité et d'objectivité du code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Plus largement, les outils de datavisualisation et la politique d'open data développés par le SSMSI contribuent à réduire le nombre de produits de diffusion spécifiques.

Enfin, depuis décembre 2024, renouvelé en novembre 2025, le SSMSI publie une brochure sur les chiffres clés sur l'Insécurité et la délinquance sous la forme d'infographies (20 pages), afin de faciliter l'orientation des utilisateurs avec pédagogie dans les statistiques disponibles (**AVG 11**). En outre, le SSMSI a déployé une version rénovée de son application de datavisualisation communale, avec en particulier une meilleure accessibilité du site sur smartphone et tablette (**AVG 8, AVG 11**).

● Le SSMSI a poursuivi en 2025 ses travaux en faveur de l'accessibilité de ses bases de données (données administratives et d'enquête) aux chercheurs. Pour la 2e année, les données issues du questionnaire socle de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (édition VRS 2023) sont accessibles *via* le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD). S'agissant des bases statistiques sur la délinquance enregistrée, une expertise de faisabilité a été engagée par le service en 2025. Parallèlement, le SSMSI a lancé une réflexion sur les modalités de rétrocession de ces bases en direction de la police et de la gendarmerie nationales. Pour ce faire, un recrutement est prévu pour piloter le projet

mais également pour assurer la réflexion relative à la mise en œuvre de fichiers de production et de recherche (FPR).

● En 2025, le Pôle communication-média a organisé deux point presse, fin janvier pour la première fois pour la sortie de la première photographie de la délinquance enregistrée (bilan provisoire), et en octobre pour la sortie de la 3e édition de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (**AVG 11**). Par ailleurs, le service a mis en place les préconisations issues du groupe de travail interne sur la refonte de ses collections.

● La refonte du site Interstats a été lancée à la suite de l'accord du SIG de créer un portail de la statistique publique liée au ministère de l'Intérieur, lequel sera indépendant du portail du ministère lui-même. Ce portail proposera - à moyen terme - l'accès aux statistiques liées à la sécurité intérieure, à l'immigration et aux collectivités locales. Le SSMSI porte ce vaste chantier. Le portail est prévu pour un lancement en tout début d'année 2026 avec l'intégration de toutes les données liées aux données statistiques de la sécurité intérieure (ancien site Interstats) ; un lien sera proposé dans un premier temps vers les sites actuels du SSM Immigration et du SSM Collectivités locales.

● La stratégie de communication du SSMSI envers les élus s'est mise en place en 2025 avec pour la première fois la présence du SSMSI au salon des maires et la présence de la cheffe de service à une table ronde consacrée au rôle du maire en matière de sécurité en séance plénière d'inauguration du Congrès des maires de France (panorama des statistiques disponibles en matière de sécurité et de délinquance enregistrée). Des opérations plus ciblées ont été menées auprès de l'association des maires de Seine-Saint-Denis et de l'association France urbaine regroupant les communes de plus de 100 000 habitants.

● Enfin, l'année 2025 a été marquée par le lancement de la marque « statistique publique » avec l'aboutissement du vaste chantier piloté par l'Insee et l'APIE sur l'harmonisation de l'identité visuelle de tous les partenaires du SSP (bascule le 3 septembre 2025). Ainsi, le nouveau logo du SSMSI est désormais décliné dans tous les documents, aussi bien aux fins de communication externe (publications, outils de diffusion, lettres-avis,…) qu'en interne (notes, courriers…).

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Évaluer le suivi pénal des procédures par champ infractionnel ou/et par type de victimes/mis en cause (Appariement des données Intérieur-Justice)	Bases statistiques du SSMSI sur la délinquance enregistrée	SSMSI	Cassiopée	SSM-Justice	Champ du fichier 1
Bases statistiques du SSMSI sur la délinquance	Bases statistiques du SSMSI sur la	SSMSI	Base tous salariés	Insee	Champ du fichier 1

enregistrée enrichies par la profession des victimes et des mis en cause	délinquance enregistrée				
Améliorer le repérage des élus parmi les victimes d'infraction	Bases statistiques du SSMSI sur la délinquance enregistrée	SSMSI	Répertoire national des élus	Ministère de l'Intérieur	Champ du fichier 1

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Interstats Références : Bilan statistique Insécurité et délinquance en 2024 : une première photographie Janvier 2025	Insécurité et délinquance en 2024 : une première photographie	**AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Références : Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2024 - Édition janvier 2025	Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2024 I	**AVG** 8 **AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Références : Insécurité et délinquance en 2024 : bilan statistique Juillet 2025	Insécurité et délinquance en 2024 : bilan statistique	**AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Références : Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2024 - Édition juillet 2025	Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2024	**AVG** 8 **AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Références : La traite et l'exploitation des êtres humains, état des lieux statistique Édition octobre 2025	La traite et l'exploitation des êtres humains, état des lieux statistique	**AVG** 11 **AVG** 4	**SERPU** 6
Interstats Références :	Vécu et ressenti en matière de	**AVG** 11	**SERPU** 6

Rapport d'enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » 2024, victimation - délinquance et sentiment d'insécurité Octobre 2025	sécurité		
Les chiffres clés Insécurité et délinquance - Édition 2025 Novembre 2025	Les chiffres clés Insécurité et délinquance - Édition 2025	**AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Info rapide n° 47 - Les victimes de violences physiques ou sexuelles enregistrées par les services de sécurité en 2024 Février 2025	Les victimes de violences physiques ou sexuelles enregistrées par les services de sécurité en 2024	**AVG** 11 **AVG** 4	**SERPU** 6
Interstats Info rapide n° 48 - Les infractions liées au numérique enregistrées par les services de sécurité en 2024 Mars 2025	Les infractions liées au numérique enregistrées par les services de sécurité en 2024	**AVG** 2 **AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Info rapide n° 49 - Les atteintes à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux en 2024 Mars 2025	Les atteintes à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux en 2024	**AVG** 5 **AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Info rapide n° 51 - Les atteintes à la probité enregistrées par les services de sécurité en 2024 Avril 2025	Les atteintes à la probité enregistrées par les services de sécurité en 2024	**AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Info rapide n° 52 - Les refus d'obtempérer routiers enregistrés en 2024 : troisième année de baisse Avril 2025	Les refus d'obtempérer routiers enregistrés en 2024 : troisième année de baisse	**AVG 11**	**SERPU 6**
Interstats Info rapide n° 53 - Légère	Légère progression des infractions anti-LGBT+ enregistrées par les	**AVG 5** **AVG 11**	**SERPU 6**

progression des infractions anti-LGBT+ enregistrées par les services de sécurité Mai 2025	services de sécurité		
Interstats Info rapide n° 54 - Transports en commun en 2024 : le plus bas niveau de victimes enregistrées depuis 2016 Septembre 2025	Transports en commun en 2024 : le plus bas niveau de victimes enregistrées depuis 2016	**AVG 11**	**SERPU 6**
Interstats Info rapide n° 55 - La délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales : un point à mi-année 2025 Septembre 2025	La délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales : un point à mi-année 2025	**AVG 11**	**SERPU 6**
Interstats Info rapide n° 56 - Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité : quasi-stabilisation en 2024 Octobre 2025	Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité : quasi-stabilisation en 2024	**AVG 11** **AVG 4** **AVG 5**	**SERPU 6**
Interstats Analyse n° 74 Géographie de la délinquance à l'échelle communale en 2024 Mars 2025	Géographie de la délinquance à l'échelle communale en 2024	**AVG 11**	**SERPU 6**
Interstats Analyse n° 75 - Trafic ou usage de stupéfiants : davantage de mis en cause dans les communes touristiques, frontalières ou avec de plus faibles niveaux de vie Juin 2025	Trafic ou usage de stupéfiants : davantage de mis en cause dans les communes touristiques, frontalières ou avec de plus faibles niveaux de vie	**AVG 8** **AVG 11**	**SERPU 6**
Interstats Analyse n° 76 - Les amendes forfaitaires délictuelles : un dispositif en plein essor Juillet 2025	Les amendes forfaitaires délictuelles : un dispositif en plein essor	**AVG** 11	**SERPU** 6

Interstats Analyse n° 77 - Davantage de coups et blessures volontaires hors cadre familial dans les communes urbaines, touristiques ou défavorisées Octobre 2025	Davantage de coups et blessures volontaires hors cadre familial dans les communes urbaines, touristiques ou défavorisées	**AVG** 8 **AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Analyse n° 78 - Caractéristiques des infractions de trafic ou usage de stupéfiants selon le type de substance impliquée depuis 2016 : premier état des lieux Décembre 2025	Caractéristiques des infractions de trafic ou usage de stupéfiants selon le type de substance impliquée depuis 2016 : premier état des lieux	**AVG** 8 **AVG** 11	**SERPU** 6
Interstats Analyse n° 79 - Violences conjugales entre 2018 et 2023 de la victime enregistrée par les services de sécurité intérieure à la décision de justice Décembre 2025	Violences conjugales entre 2018 et 2023 de la victime enregistrée par les services de sécurité intérieure à la décision de justice	**AVG** 10 **AVG** 11	**SERPU** 6 **SERPU**5
Interstats Méthode n° 28 - Établissement de séries longues sur les infractions de trafic et d'usage de stupéfiants enregistrées par les services de sécurité depuis 1972 Juin 2025	Établissement de séries longues sur les infractions de trafic et d'usage de stupéfiants enregistrées par les services de sécurité depuis 1972		**SERPU** 6
Interstats Méthode n° 29 - Identifier les infractions liées au numérique au sein de la délinquance enregistrée Octobre 2025	Méthode n° 29 - Identifier les infractions liées au numérique au sein de la délinquance enregistrée	**AVG** 2	**SERPU** 6
Interstats Méthode n° 30 - Méthodologie d'appariement entre les données administratives des services de sécurité intérieure et de la justice : le cas des violences	Méthode n° 30 - Méthodologie d'appariement entre les données administratives des services de sécurité intérieure et de la justice : le cas des violences conjugales	**AVG** 10	**SERPU** 6 **SERPU** 5

conjugales Décembre 2025			
Document de travail n° 4 - Les saisies des avoirs criminels et la lutte contre la criminalité organisée : un premier état des lieux statistique	Les saisies des avoirs criminels et la lutte contre la criminalité organisée : un premier état des lieux statistique	**AVG** 11	**SERPU** 6

Agirc-Arrco

Éléments de contexte en 2025

Un des objectifs majeurs de l'Agirc-Arrco en 2025 a consisté à mener à bien la démarche de labellisation des principales séries statistiques du régime. Ces séries portent tout à la fois sur les cotisants (effectifs, masse salariale, salaire moyen) et les allocataires du régime (effectifs, pension moyenne, âge moyen du flux).

Après examen du dossier technique par le Comité du label, l'Autorité de la Statistique Publique a auditionné l'Agirc-Arrco et accordé un avis favorable à la labellisation des statistiques proposées (avis publié au Journal Officiel du 19 juin 2025).

Travaux en 2025

A la suite de la labellisation des principales séries statistiques Agirc-Arrco, la Direction technique a créé une page dédiée sur son site internet dans laquelle les informations figurent telles qu'elles avaient été proposées et actées par le Comité du label. (**AVG** 11)

Le Comité du label et l'Autorité de la Statistique Publique ont rédigé plusieurs recommandations que la Direction technique de l'Agirc-Arrco a commencé à mettre en œuvre, notamment sur les séries cotisants-salaires qui ont fait l'objet d'une consolidation en ajustant les méthodes de calculs, afin de prendre en compte la montée en qualité de la DSN et ainsi diminuer l'apurement et le redressement.

Ainsi les indicateurs de salaire EQTP et d'effectifs cotisants ont fait l'objet d'évolution méthodologique entraînant une rupture de série. Tous ces changements feront l'objet d'une documentation détaillée sur la page dédiée du site internet. (**AVG** 11)

Un projet de mise à disposition des données massives du RGCU en lien avec l'opérateur dédié est bien avancé. Un premier fichier portant sur les carrières des allocataires Agirc-Arrco devrait être transmis avant la fin de l'année 2025.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

La partie statistique du site internet de l'Agirc-Arrco a fait l'objet d'une amélioration avec la création d'une page dédiée aux séries statistiques labellisées. D'autres évolutions sont prévues pour prendre en compte les recommandations de l'Autorité de la Statistique Publique, comme compléter la documentation en ligne pour les utilisateurs.

Principales publications de l’année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Cahiers études et statistiques : le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco	Cahiers études et statistiques : le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco		

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), Ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire

Éléments de contexte en 2025

La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA) de mars 2025 fixe des objectifs pour 2030 d'augmentation du nombre des apprenants et de l'insertion dans l’optique du renouvellement des générations d’agriculteurs.

Travaux en 2025

Création ou rénovation d’outils et de produits de diffusion

Refonte en cours de l’Open data de l’enseignement agricole :

- Création de data visualisation
- Création d’une nouvelle page d’accueil

Mise à disposition de tableaux de données synthétiques sur les effectifs de l’enseignement agricole sur le site Chlorofil

Principales publications de l’année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Portrait de l’enseignement agricole	Portrait de l’enseignement agricole		

La Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Éléments de contexte en 2025

Plusieurs grandes réformes inscrites dans la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2023-2027 entre la caisse nationale des Allocations familiales (CNAF) et l'État entrent en vigueur en 2025 : le service public de la petite enfance, la généralisation du pré-remplissage avec les données du dispositif de ressources mensuelles (DRM) des déclarations trimestrielles de ressources pour le revenu de solidarité active (RSA) et la prime d'activité dans le cadre de la « solidarité à la source » ; les réformes du Complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ; la contribution à France travail au titre des bénéficiaires du RSA (inscription obligatoire et automatique des bénéficiaires du RSA ; modification du régime des sanctions). La préparation, le suivi et l'évaluation de ces réformes mobilisent fortement les équipes de la Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) de la CNAF.

La DSER a poursuivi en 2025 l'alimentation de la statistique publique en données individuelles ou agrégées, sa participation et sa contribution financière aux opérations de la statistique publique relevant de son champ d'actions et son implication dans la maintenance, l'actualisation et l'amélioration des outils de microsimulation partagés.

La CNAF a intensifié ses travaux sur les données massives et l'intelligence artificielle, notamment en explorant les possibilités de l'intelligence artificielle générative.

La CNAF a aussi maintenu en 2025 sa participation active aux travaux de l'Administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes source (AMDAC) pour le périmètre Solidarités-Santé.

Enfin, en parallèle des travaux statistiques, la DSER a lancé plusieurs projets nouveaux d'études, de recherches et d'évaluations en 2025 : évaluation des dispositifs d'accompagnement des Caf proposés aux victimes de violences conjugales ; étude sur les situations d'habitats nouvelles ; étude sur les effets des sanctions sur les trajectoires de bénéficiaires du RSA (avec la Dares) ; étude évaluative de l'expérimentation de socialisation dans les Lieux d'accueil enfants-parents et de l'expérimentation de l'accompagnement individuel à la parentalité ; recherche sur le télétravail et les évolutions des configurations familiales à partir de l'enquête Emploi en continu et de l'enquête Familles et employeurs ; programme de recherche sur les transformations du travail social et de l'intervention sociale, en partenariat avec la Mire (Drees) et l'Institut national du travail social (INTS).

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

- Enquête nationale sur les besoins de personnel en crèches

L'enquête porte sur les besoins de professionnels en crèche, dans l'objectif d'évaluer les tensions de personnels qui pèsent sur les conditions de travail de ces professionnels et ses conséquences sur l'offre de places en crèche. Elle a été réalisée entre décembre 2024 et janvier 2025. Elle a été adressée à l'ensemble des établissements multi-accueil, crèches parentales et micro-crèches financées par la prestation de service unique (PSU) ou la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Le taux de réponse de l'enquête a été de 61% (73% pour les crèches PSU et 38% pour les Paje). Les données ont été redressées pour être représentatives au niveau départemental. Pour la première fois cette enquête permet d'estimer le nombre théorique de professionnelles travaillant en crèche (en équivalent temps plein [ETP]), en fonction de leur diplôme. A travers l'observation d'une semaine de référence au mois de décembre 2024, elle permet d'estimer le nombre de personnels effectivement présents et le nombre de postes vacants (en ETP, hors jours de RTT et congés) et d'étudier les raisons de l'absence. Les premiers résultats seront publiés dans le rapport 2025 de l'Observatoire national de la petite enfance (Onape). La prochaine collecte est prévue fin 2026.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

- Seconde étape de la modernisation du système d'information décisionnel de la branche Famille

Au-delà de la migration du système d'information décisionnel (SID) dans un nouvel environnement, il est nécessaire de moderniser la structure des tables du SID afin qu'elles répondent mieux aux nouveaux besoins des utilisateurs et garantissent des traitements de données efficaces dans un univers de données distribuée, dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD). Cette année, des premiers travaux de conception ont été conduits. Ils ont permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration : la création de « bases indicateurs uniques » afin d'unifier les règles de calcul, la création de bases d'agrégats afin de limiter les calculs répétés d'indicateurs et la création d'une couche intermédiaire de données entre les tables d'infocentres (données brutes) et les tables de données construites.

- Enrichissement des données sur les EAJE avec la DSN

L'année 2024 avait permis de fiabiliser les bases administratives de la CNAF sur les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE, financés par la PSU ou par la Paje), notamment le numéro de SIRET associé à la structure. 2025 devait permettre d'engager des échanges de données avec l'Urssaf Caisse nationale afin d'enrichir les bases avec des données de la déclaration sociale nominative (DSN) : données à l'établissement (ETP, masse salariale...) ou individuelles sur les salariés de ces structures. L'instruction des travaux a pris plus de temps que prévu, et ils devraient se concrétiser en 2026. Ces projets font l'objet d'échanges réguliers avec la Drees, la Dares et la direction de la Sécurité sociale (DSS).

- Projet MiDAS

Comme les années précédentes, la CNAF a participé en tant que producteur de données au projet d'appariement de données administratives MiDAS (Minima sociaux, Droits d'assurance chômage et parcours salariés), base de données construite par la Dares permettant de reconstituer les trajectoires professionnelles de l'ensemble des inscrits à France Travail et des bénéficiaires de minima sociaux. Une convention est en cours de signature pour accéder aux données de MiDAS.

- Étude sur les effets des sanctions sur les trajectoires des bénéficiaires du RSA

En 2024, les données disponibles sur les sanctions émises à l'encontre des bénéficiaires du RSA ont été explorées afin d'éclairer le débat public dans le contexte des réformes de France travail mais avant sa mise en œuvre.

Les travaux se sont poursuivis cette année en partenariat avec la Dares. Ils visent à mieux comprendre les trajectoires des bénéficiaires du RSA après une sanction. L'exploitation des données de la CNAF et de la base MIDAS a permis de mieux apprécier l'impact des sanctions émises à l'encontre des bénéficiaires du RSA, quant au recours aux prestations (RSA et prime d'activité) et au retour à l'emploi. Ce travail va se poursuivre dans les mois à venir par une analyse causale.

- Appariement ERFS-DRM

L'appariement de l'ERFS 2021 avec le DRM est disponible depuis avril 2024, celui de l'ERFS 2022 le sera courant 2025. Des travaux de validation, recettage et redressement sur le millésime 2021 réalisés en 2024 se sont poursuivis en 2025 pour constituer une base statistique ERFS-DRM 2021, dont de premières exploitations expérimentales ont eu lieu en 2025.

- Étude sur le besoin en mode de garde

En 2025 la CNAF a exploité l'édition 2021 de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de la Drees afin de documenter les besoins et les souhaits des parents de jeunes enfants en matière d'accueil. L'objectif était d'identifier les principaux déterminants du besoin en accueil des parents de jeunes enfants, afin de développer un modèle exploitant les données administratives de la CNAF qui permettrait d'estimer la demande en mode de garde à une échelle territoriale fine, en fonction des caractéristiques de la population du territoire. Dans le cadre du déploiement du Service public de la petite enfance (SPPE), ces travaux pourront être mobilisés pour mieux anticiper les besoins et adapter l'offre d'accueil.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

- Fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) – Filoué

Filoué est une remontée administrative des données de gestion des EAJE, qui est appariée avec les données des allocataires des Caf. Elle a été mise à disposition via le centre d'accès sécurisé aux données (CASD) en 2025.

Un outil de datavisualisation pour le grand public est en cours de réalisation.

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

- Intégration des nouveaux zonages

Des travaux sur les bases géographiques de la CNAF sont en cours de finalisation afin de disposer de référentiels géographiques plus complets (QPV 2024, FRR notamment). Ils s'accompagnent d'une documentation pour faciliter leur utilisation. En outre, la DSER reprend à sa charge l'alimentation de ces tables, qui jusqu'à présent était pilotée par la DSI.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

- Mise à disposition de séries statistiques

La DSER a mis en place en 2024 une nouvelle plateforme pour exposer ses données et le 9 janvier 2025 (Cafdata disponible à l'adresse data.caf.fr), l'Autorité de la statistique publique (ASP) a attribué le label d'intérêt général et de qualité statistique aux séries statistiques de niveau national, régional et départemental. Au premier semestre 2025, une datavisualisation des données relatives aux prestations

légales a été proposée sur la plateforme et a fait l'objet d'une présentation à la presse. Par ailleurs, de nouveaux jeux de données sont en cours de construction et vont être mis à disposition d'ici la fin de l'année sur de nouveaux zonages (quartiers prioritaires de la ville et IRIS). Par ailleurs, la DSER est en contact avec l'Insee pour appliquer la même méthode de floutage des données infra-départementales pour respecter le secret statistique que l'Insee afin que les données présentées sur le site de l'Institut et sur le Cafdata soient identiques. Enfin, la CNAF réalise une nouvelle datavisualisation sur les taux de couverture par une offre d'accueil formel des enfants de moins de 3 ans (Onape), dont la mise en ligne est prévue fin 2025.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Mise en ligne de données statistiques et de pages de datavisualisation sur data.caf.fr	Data.caf.fr		
L'essentiel 231 – **Accueils de loisirs : des services incontournables pour les familles. Baromètre des temps péri et extrascolaires 2024**	Accueils de loisirs : des services incontournables pour les familles. Baromètre des temps péri et extrascolaires 2024		
Dossier d'étude 238 – **Enquête sur l'accueil des enfants sur les temps péri et extrascolaires. Baromètre Cnaf 2024**	Enquête sur l'accueil des enfants sur les temps péri et extrascolaires. Baromètre Cnaf 2024		
L'essentiel 230 – **Les assistantes maternelles : statuts et mode d'exercice dans six pays de l'Union Européenne**	Les assistantes maternelles : statuts et mode d'exercice dans six pays de l'Union Européenne		
L'essentiel 229 – **L'action des centres sociaux et des espaces de vie sociale : quel impact sur les habitants et les territoires ?**	L'action des centres sociaux et des espaces de vie sociale : quel impact sur les habitants et les territoires ?		
Dossier d'étude 236 – **Identifier et expliquer les effets de l'animation de la vie sociale**	Identifier et expliquer les effets de l'animation de la vie sociale		

L'essentiel 228 – **Les parents sollicitent davantage de conseils aux premiers mois de l'enfant**	Les parents sollicitent davantage de conseils aux premiers mois de l'enfant		
Analyses statistiques, n°5 – **La revalorisation de 50 % de l'allocation de soutien familial fin 2022 a diminué la pauvreté des familles monoparentales**	La revalorisation de 50 % de l'allocation de soutien familial fin 2022 a diminué la pauvreté des familles monoparentales		
Informations sociales n°213 – **Nouvelles formes de pauvreté et redistribution**	Nouvelles formes de pauvreté et redistribution		

La Mutualité sociale agricole (MSA), Direction des Statistiques et de la Science des Données (DSSD)

Éléments de contexte en 2025

La Direction des statistiques a mis en œuvre une réorganisation en juin 2025 pour répondre aux évolutions de son environnement, avec une nouvelle dénomination : Direction des Statistiques et de la Science des Données (DSSD). Plusieurs éléments de contexte et enjeux stratégiques justifient un tel ajustement :

- Enjeux et problématiques croissantes liés à l'exploitation des données (*data science*) et à l'intelligence artificielle (IA) : avec l'émergence de nouvelles technologies (comme l'IA et le machine Learning), les organisations doivent s'adapter et tirer parti de ces avancées pour améliorer leur utilisation des données pour apporter de la connaissance, aider à la décision et guider l'action. Pour tirer pleinement parti des données dont dispose la MSA, il est apparu essentiel de mettre en place une organisation restructurée.

- Evolutions des métiers de statisticiens : l'évolution du métier de statisticien au cours des dernières décennies a été marquée par plusieurs changements significatifs, influencés par les avancées technologiques, l'augmentation des volumes de données et l'évolution des besoins des entreprises et des institutions. Aujourd'hui, avec l'émergence du Big Data et le besoin de disposer d'informations croisées pour éclairer les décisions et développer des démarches "Aller-vers", les statisticiens ou data scientists/data analysts doivent être capables de traiter et d'analyser des volumes massifs de données provenant de sources variées (données structurées et données non structurées, données internes silotées et données externes). La connaissance des méthodes et outils de data science est devenue essentielle. Les profils de *data scientist* et *data analyst* sont dorénavant, répertoriés dans la classification et sont mieux identifiés par la MSA.

- Impact fort lié à l'évolution des outils des statisticiens/data scientists : les outils standards d'analyse de données (SAS) évoluent également comme en témoigne les projets de migration vers R des services statistiques ministériels (e.g. INSEE) et des organismes de protection sociale (e.g. CNAF, CNAM, Pôle Emploi, Urssaf caisse nationale). La CCMSA est également engagée dans un processus de migration de ses outils d'analyse de données (R et l'utilisation du datalake). Ces changements d'outils, de méthodes et de process de travail impliquent une nouvelle organisation de nos activités, ainsi que la structuration de missions d'appui transverses autour des projets de data science et de valorisation de nos données.

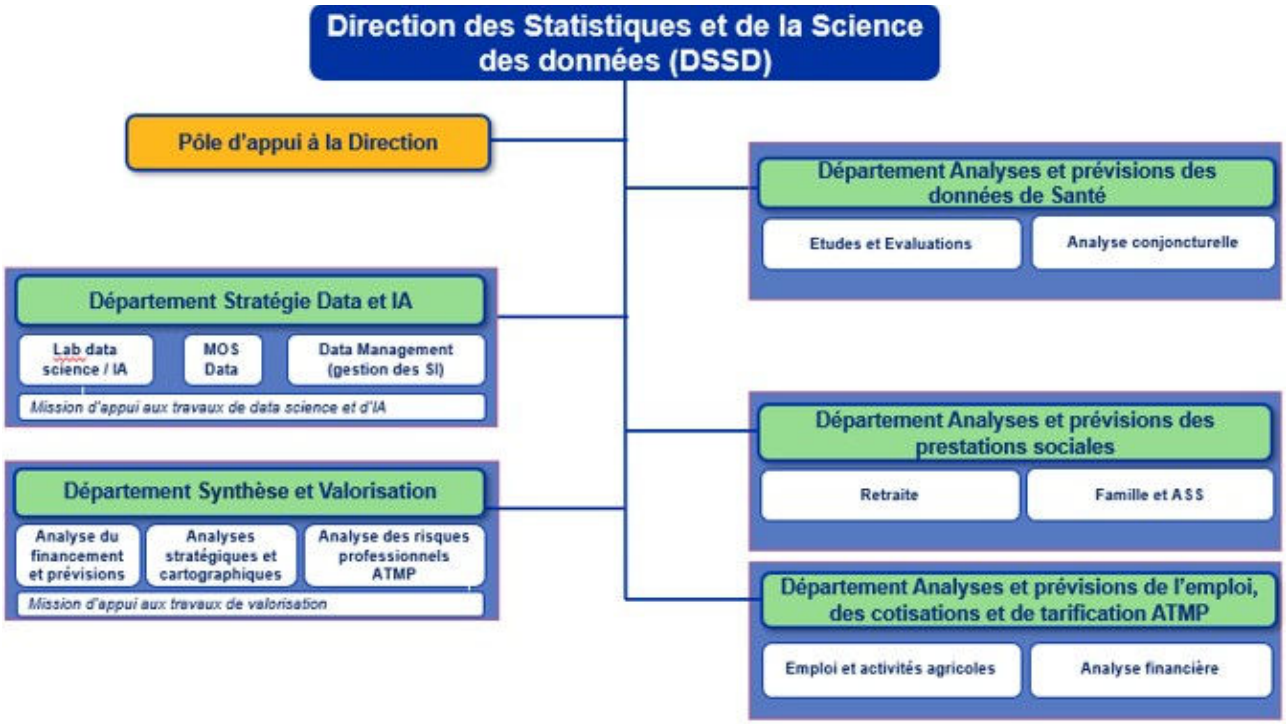

1. Travaux en 2025

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Les travaux de micro-simulation sur les retraites agricoles prévus en 2025 ont été reportés en raison d'une forte implication de la direction liée au contexte de la réforme du calcul de la retraite de base des non-salariés agricoles sur la base des 25 meilleures années et de l'évolution de la contribution des non-salariés agricoles au régime de retraite complémentaire obligatoire (RCO).

La MSA a poursuivi l'enrichissement de son offre de données au Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) : les données sur les Non-Salariés agricoles des DROM ont été mis à disposition des chercheurs.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Les travaux d'accompagnement méthodologique relatifs à l'évaluation de la fraude au régime agricole (manque à gagner ou indus) ont connu des avancées significatives en 2025. Au-delà des nouvelles estimations, ils ont permis une meilleure compréhension et maîtrise des méthodes d'estimation, ainsi que l'automatisation du processus (création des bases, prétraitements, sélection des variables, estimation).

De nouvelles estimations, fondées sur des données plus récentes, seront présentées en fin d'année. Elles viendront alimenter l'Observatoire du travail dissimulé, hébergé par le Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale (HCFIPS). Concernant les champs du travail dissimulé (TD) partiel et du contrôle comptable d'assiette (CCA), trois années supplémentaires sont désormais couvertes par les estimations de manque à gagner. Par ailleurs, des progrès ont été réalisés dans l'implémentation de la méthode

d'estimation économétrique, ce qui permettra d'étendre l'estimation du manque à gagner via cette méthode à l'ensemble des années déjà traitées. La DSSD a également avancé sur l'actualisation de l'estimation du travail dissimulé total, avec la finalisation des bases d'apprentissage et de projection nécessaires à l'estimation du manque à gagner sur le champ de la dissimulation totale de main-d'œuvre. Ces estimations seront réalisées en 2026.

En parallèle, la DSSD a poursuivi en 2025 ses travaux en vue de la mise en place d'un Observatoire statistique des mortalités. D'une part, à la suite du versement dans le Datalake interne de la MSA des bases de population en 2024, les équipes de la DSSD acquièrent de l'expertise dans la connaissance de ces bases afin de construire un référentiel de la population protégée en maladie à la MSA. D'autre part, les données relatives aux communes de décès sont désormais correctement intégrées dans le Datalake, permettant un appariement indirect entre les individus décédés protégés en maladie au régime agricole et les causes de décès enregistrées par le CépiDC.

La Direction des Statistiques et de la Science des Données (DSSD) a créé et publié un nouveau type de publication : « **Fiches thématiques** ». Dans un format résolument compact (1 à 2 pages maximum), ces fiches présentent sous forme graphique les principaux indicateurs disponibles à un instant t (millésime) sur une thématique donnée. Une première série d'une quinzaine de fiches est désormais disponible sur le site internet des statistiques de la MSA : https://statistiques.msa.fr/type/fiches-thematiques/. Cette nouvelle gamme de publication couvre l'ensemble des domaines couverts par la MSA (démographie agricole, famille, financement, retraite, santé, ATMP) et a vocation à s'étoffer progressivement avec de nouvelles thématiques d'intérêt pour le régime agricole. Ces fiches seront actualisées et donneront lieu à des versions millésimées.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

La MSA a déployé début 2025 un portail de data storytelling. Elle met à disposition en accès libre ses données et propose dorénavant de les parcourir sous forme de récits, dans une volonté d'ouverture de ses données et d'enrichissement de la connaissance sur le monde agricole. Déployée depuis le mois de janvier 2025, la plateforme de data visualisation de la MSA (« Dataviz MSA ») intègre actuellement deux récits (https://dataviz.msa.fr/) :

- Portraits de santé et des principales pathologies des ressortissants agricoles,
- Les territoires et l'accessibilité aux soins.

Elle a été enrichie d'une version accessible aux téléphones mobiles depuis le mois de septembre 2025.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Charges et Produits MSA pour 2026 (édition 2025)	Charges et Produits MSA pour 2026 (édition 2025)		
Chiffres utiles (édition 2025)	Chiffres utiles (édition 2025)		

Méthode d'étude des suicides à travers les données du SNDS	Méthode d'étude des suicides à travers les données du SNDS		
Les tentatives de suicide au régime agricole entre 2018 et 2022	Les tentatives de suicide au régime agricole entre 2018 et 2022		
Risque de méningiome associé à la prise de Lutenyl ® et Luteran ® : bilan et impact de l'action menée par la MSA dans le cadre de l'alerte sanitaire	Risque de méningiome associé à la prise de Lutenyl ® et Luteran ® : bilan et impact de l'action menée par la MSA dans le cadre de l'alerte sanitaire		
Risque de malformations congénitales et de troubles du neurodéveloppement associé à la prise des médicaments à base de valproate en cours de grossesse : bilan et impact de l'action menée par la MSA dans le cadre de l'alerte sanitaire	Risque de malformations congénitales et de troubles du neurodéveloppement associé à la prise des médicaments à base de valproate en cours de grossesse : bilan et impact de l'action menée par la MSA dans le cadre de l'alerte sanitaire		

Service des retraites de l'État (SRE)

Éléments de contexte en 2025

Le service des retraites de l'État (SRE), service à compétence nationale de la DGFiP, gère le régime de retraite de la fonction publique de l'État. À ce titre, le SRE dispose d'un système d'information structuré autour de plusieurs applicatifs de gestion à partir duquel différentes bases statistiques sont élaborées. Via sa fonction statistique, le SRE assure la diffusion d'informations sur le régime de la fonction publique de l'État sur le site internet https://retraitesdeletat.gouv.fr . Il répond également aux nombreuses demandes d'informations statistiques que lui adressent les parlementaires, la Cour des comptes, le Conseil d'orientation des retraites (COR), la direction du Budget ou les ministères.

En tant que responsable du programme 741 pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité, représentant 65 milliards d'euros dans le budget de l'État retracés dans le CAS Pensions, le SRE est doté d'outils permettant d'assurer un suivi des flux d'entrées et de sorties des pensions payées pour obtenir une prévision des dépenses à 5 ans. Depuis 2023, il dispose également d'un modèle de micro-simulation dynamique révisé, Pablo v2, permettant de projeter à long-terme les affiliés au régime et les pensionnés. À la suite d'un audit favorable de la Cour des comptes, cet outil calcule maintenant les engagements de l'État en matière de retraite ainsi que le besoin de financement actualisé du régime. Il permet également de modéliser différents scénarios dans le cadre des travaux liés à la réforme des retraites, ou connexes.

La fonction statistique du SRE s'inscrit naturellement dans l'Avis N°4 du CNIS : « Rendre compte des enjeux générationnels dans les statistiques ». Les pensions de retraite et d'invalidité représentent un enjeu collectif budgétaire et social majeur, à l'intersection des questions d'équité intergénérationnelle, de soutenabilité économique ou d'inégalités.

Dans ce cadre, le SRE participe aux travaux du conseil d'orientation des retraites et ses productions sont intégrés dans les projections.

Tant en matière de statistiques que de prévisions, l'activité du bureau financier et des statistiques du SRE est très marquée par le calendrier budgétaire, projet de loi de finances et projet de loi de finances de la sécurité sociale notamment. Dans ce contexte, les travaux récurrents annuels occupent une large place de l'activité et recèlent de forts enjeux.

L'année 2025 a ainsi été marquée par une forte préoccupation sociétale autour des questions de retraites : la mission Flash de la Cour des comptes au premier trimestre, travaux du « conclave » destiné à améliorer la réforme des retraites de 2023, les réflexions autour des droits familiaux (réversions, majoration de pensions pour enfants) et autour de la construction d'un budget ont été particulièrement prenantes.

En juillet 2025, un décret modifiant l'éligibilité à la retraite progressive a été publiée, nécessitant des chiffrages d'impact. Les propositions récentes de modifications de la réglementation autour des retraites (suspension de la réforme Borne, modification des calculs des pensions pour les mères) mobilisent fortement les équipes statistiques du SRE.

D’autres paramètres externes, et notamment le projet de mutualisation des systèmes d’information (dit MutSi) avec la Caisse des Dépôts (CDC), aboutissant en 2025, impactent les travaux du bureau financier et des statistiques. La rénovation complète du système d’information (dé-commissionnement d’applications obsolètes) nécessitent l’adaptation des chaînes statistiques qui y étaient adhérentes. Les travaux pour lever les risques majeurs de rupture de série, en particulier sur les données labellisées, sont en cours.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Participation à la collecte de l’Échantillon inter-régime des retraites centralisée par la DREES.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d’information statistique existant

Exploitation de nouvelles sources :

- Données de gestion sur la retraite progressive :

  La réforme des retraites entrée en vigueur en septembre 2023 a créé un nouveau type de pension

  pour les régimes de la fonction publique : la retraite progressive. Le Bfis a mis en place un système d’information sur ce nouveau dispositif qui s’appuie sur une exploitation des bases de données de gestion. Le Bureau est capable de produire des statistiques descriptives sur ce dispositif. Les travaux pour l’intégrer dans le dispositif de micro-simulation sont avancés. L’observation des comportements de sortie de retraite progressive (conséquemment à l’entrée en retraite définitive) est trop récente pour pouvoir être modélisée actuellement.

- Fichier India-Rému pour estimer le taux de remplacement des pensions :

  Un des éléments de comparaison des régimes de retraites les plus attendus est le « taux de remplacement effectif » : rapporter la pension perçue à la rémunération. Dans la fonction publique, seule une partie de la rémunération participe au calcul de la pension. L’exploitation de ce fichier permet une estimation à jour et plus pertinente de la rémunération totale des agents avant leur départ à la retraite.

Refonte importante du système d’information statistique existant :

- Finalisation du projet de mutualisation du système de paiement des pensions avec la Caisse des dépôts et rénovation du système applicatif des gestionnaires :

  Après cinq années de développement, le projet conjoint SRE-CDC s’achève en 2025. Les systèmes d’informations statistiques doivent entièrement s’adapter aux changement de structure des informations, intégrer les nouveaux référentiels de la CDC, et archiver les données non migrées dans les systèmes d’informations.

Le dé-commissionnement d'autres applications internes au SRE pour la fin d'année 2025, et le début 2026 nécessite également une refonte globale de toutes les chaînes de production statistique.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La série labellisée des pensionnés au 01/01 a été renommée au 31/12, car cela correspond mieux à la réalité des données publiées.

Poursuite des développements autour du moteur de micro-simulation Pablo v2.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Refonte du site internet retraitesdeletat.gouv.fr à la charte graphique de l'État.

Production d'infographies générales à l'occasion de la diffusion des chiffres clés définitifs (juin).

Principales publications de l'année 2025

À l'exception de la diffusion de résultats statistiques sur retraitesdeletat.gouv.fr , l'essentiel des travaux du bureau financier et des statistiques ne fait l'objet que d'une diffusion interne à l'administration C'est par exemple le cas des notes à destination des ministères concernant les prévisions de départs à la retraite ou des réponses aux questions des parlementaires.

Le bureau participe à plusieurs ouvrages collectifs annuels - *Jaune Pensions* (Direction du budget), *L'état de la fonction publique* (DGAFP), *La retraite et les retraités* (Drees).

Commission – Système financier et financement de l'économie

D'autres services producteurs réalisent des travaux relevant du champ de cette commission, mais sont présentés dans leur commission de rattachement, c'est-à-dire celle qui regroupe la majeure partie de leurs programmes de travail. La liste des producteurs par commission figure en annexe.

Insee : Département des comptes nationaux (DCN)

Éléments de contexte en 2025

En 2025, les comptes nationaux continuent de publier leurs données en base 2020 (diffusée en mai 2024) : certaines données sont publiées pour la première fois dans cette nouvelle base en 2025, comme les comptes régionaux (**AVG 8**) ou les données de dépenses publiques par fonction Cofog[100].
L'effort de documentation de cette nouvelle base initié en mai 2024 se poursuit avec la mise à jour de l'inventaire RNB[101] qui décrit l'ensemble des méthodes des comptes nationaux permettant l'estimation de cet agrégat.
Les travaux initiés en 2024 sur les comptes augmentés se poursuivent en 2025 avec la publication désormais annuelle d'un ensemble de données portant sur les émissions de gaz à effet de serre (**AVG 1**, **SYSFI 1**) et les inégalités de revenu (**AVG 5**, **SYSFI 9**).

Le lien avec les utilisateurs est renforcé avec la création d'un groupe d'experts des comptes nationaux qui se réunit deux fois l'an (la première fois à l'automne 2025) et la création d'un comité des utilisateurs des comptes nationaux (largement ouvert) qui se réunira pour la première fois en juin 2026.

L'année 2025 est également le début des travaux en vue de la prochaine base des comptes nationaux qui sera publiée en 2030. En sus d'une revue systématique des méthodes et des sources de données, comme pour tout changement de base, la future base des comptes nationaux embarque deux changements majeurs : un changement de nomenclature d'activité et un changement de Système européen des comptes (SEC). Ce dernier se fait par ailleurs de manière coordonnée avec l'établissement du nouveau manuel de la balance des paiements, le BPM7, (**SYSFI 8**). Les travaux du département des comptes nationaux en 2025 ont ainsi porté sur l'établissement des nomenclatures de diffusion et de travail des comptes nationaux ainsi que l'élaboration du futur SEC, dans le cadre européen (**AVG 3**), et des premières réflexions méthodologiques et conceptuelles liées aux innovations qu'il introduit. En particulier, le futur Sec s'appuie sur trois piliers : celui de la mondialisation (**SYSFI 7**), de la numérisation de l'économie (**AVG 2, SYSFI 5**) et celui de la soutenabilité et du bien-être (**AVG 1**, **SYSFI 1, SYSFI 9**).
Le département des comptes nationaux participe activement à l'ensemble des *task force* sur le sujet (data, cryptomonnaie, ressources naturelles) et copréside une *task force* sur la prise en compte des plateformes numériques.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête crédit-bail a été refondue avec un allègement du questionnaire. Cette enquête a donné lieu à un passage au Cnis et au label en 2025.

100 Classification des fonctions des administrations publiques
101 Revenu national brut

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Dans le cadre du futur changement de nomenclature d'activité française (NAF) qui ne sera pris en compte qu'en mai 2030 dans les comptes nationaux français, comme au niveau européen, le département des comptes nationaux a lancé des réflexions et concertations sur ses nomenclatures de diffusion (A17 notamment) et de travail. Sur ce second point, la réflexion porte sur un détail plus important des nomenclatures de travail utilisées afin d'améliorer la précision de certaines estimations dérivées du Tableau entrées sorties, TES (empreinte carbone, TES symétrique notamment) ou de pouvoir produire de nouveaux produits dans le cadre du futur changement de base (TES digital par exemple).

SSM Finances publiques : Pôle statistique publique (PSP), Département des études et statistiques fiscales (DESF)

Éléments de contexte en 2025

1. La migration des travaux de SAS vers Python se poursuit

Un chef de projet dédié à cette migration a été recruté en janvier. Un premier serveur de calcul dédié à Python pour le DESF a été mis en place en début d'année. La fiabilisation et la montée en puissance de cette infrastructure se poursuit. Les travaux de migration des traitements ont débutés, ils sont pris en charge par les agents du DESF, avec l'appui d'une équipe de cinq consultants.

2. Acquisition de nouvelles données

Le DESF travaille toujours activement à l'acquisition et à la diffusion à terme de nouvelles bases de données à partir des données administratives recueillies par la DGFiP dans le cadre de la gestion des impôts.
Notamment, un travail d'océrisation[102] des déclarations notariales a été entrepris afin de pouvoir compléter les informations issues de la base nationale des données patrimoniales (BNDP) pour constituer une base de données exploitables statistiquement sur les droits de successions et de donations.

3. Analyse approfondie des écarts entre les prévisions de recettes fiscales et le réalisé

Les nouvelles publications infra-annuelles sur les recettes fiscales (publications trimestrielles et tableaux statistiques mensuels) ont été bien accueillies et participent fortement à la bonne information du public sur la situation bugétaire. Le DESF reste par ailleurs très mobilisé sur les prévisions de recettes fiscales dans un contexte politique et budgétaire incertain.

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; Refonte importante d'enquêtes régulières

Le DESF ne réalise aucune enquête statistique au sens de la loi de 1951.

102 L'océrisation, ou reconnaissance optique de caractères, désigne les procédés informatiques pour la transcription d'images de textes imprimés ou dactylographiés en fichiers de texte.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Production d'un fichier « taxe foncière sur les propriétés bâties »

Les fichiers fonciers standards ne permettent pas de calculer simplement le montant de taxe foncière due par un propriétaire (personne physique ou morale) pour un local. Pour pallier cette difficulté, la section Fiscalité locale du DESF a constitué une base rassemblant tous les éléments utiles au calcul de cette taxe. Le champ est actuellement limité aux propriétés bâties. Un second fichier portera sur les propriétés non bâties.

Production d'un fichier « organismes bénéficiaires de dons »

Les associations et autres organismes à but non lucratif ont depuis peu certaines déclarations fiscales à accomplir relativement aux dons perçus, qui diffèrent selon leur statut. Le DESF a produit un fichier rassemblant toutes ces déclarations (issues des cerfas 2065, 2070, ou encore des démarches simplifiées) dans un même fichier. Afin de simplifier le rapprochement avec d'autres sources, les associations sont identifiées à l'aide de leur siren en plus de leur numéro RNA[103] attribué par le ministère de l'Intérieur.

Production d'un fichier relatif aux acomptes de l'impôt sur les sociétés

Les grandes entreprises sont tenues de régler partiellement leur impôt sur les sociétés au cours de l'exercice comptable. Une régulation intervient en fin d'exercice. L'analyse de ces acomptes versés est utile notamment pour les prévisions de recettes. À cette fin, une table rassemblant ces acomptes et le solde de fin d'exercice a été constituée et mise à disposition des utilisateurs sur le CASD.

Sirénisation des 2042C-PRO

Les microentreprises imposées à l'impôt sur le revenu (IR) sont tenues de déclarer leur résultat sur la déclaration 2042C-PRO. Mais ces déclarations ne sont actuellement pas « sirénisées », ce qui rend leur intégration dans les statistiques d'entreprises difficile.

Un travail de rapprochement des déclarations 2042C-PRO avec différentes sources est en cours pour permettre d'associer un identifiant siren à chacune d'elles. Une fois ces travaux finalisés et validés, ils pourront faire l'objet d'une diffusion selon un format à définir.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Acquisition des déclarations annexes à l'IFI[104]

103 Registre national des Associations
104 Impôt sur la fortune immobilière

L'annexe 2042 IFI contenue dans le fichier POTE[105] ne détaille pas le patrimoine immobilier des foyers fiscaux assujettis à l'IFI. Dans le cadre des travaux de valorisation du patrimoine immobilier, le DESF a fait l'acquisition des déclarations annexes à la déclaration IFI. Ces fichiers ont été transmis pour la première fois à l'Insee dans le cadre de la préparation de l'enquête Patrimoine.

Acquisition des déclarations 2065-INT

En 2025, le DESF a acquis les déclarations des entreprises soumises au dépôt d'une déclaration pays par pays (CbC/DAC4). Ces déclarations viennent enrichir les déclarations 2258-SD existantes.

Diffusion de la TVA issue de la chaîne Epro

Le DESF acquiert les déclarations de TVA à travers deux flux applicatifs : le flux historique Medoc et un nouveau flux Epro, mis en place en 2020.

Les fichiers rassemblant les déclarations de TVA versés sur le CASD sont actuellement produits à partir du flux Medoc. En revanche, pour les publications agrégées du DESF (DGFiP Statistiques, tableaux statistiques), c'est le flux Epro qui est désormais utilisé. Afin d'assurer la cohérence des productions du DESF, un nouveau fichier des déclarations par entreprises, issu du flux Epro, va être mis à disposition sur le CASD. La nouvelle chaîne de traitements est programmée en Python.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Poursuite des travaux sur les cubes de données

Le DESF souhaite enrichir son offre de diffusion statistique avec des cubes de données, permettant d'obtenir facilement des statistiques croisant différentes dimensions (géographie, activité, taille d'entreprises, niveau de revenu, etc.). Un premier cube sur les exonérations fiscales sur les impôts locaux a été produit. Il reste à appliquer les règles du secret statistique (nombre d'unités et poids de l'unité dominante) avant une diffusion sur data.economie.gouv.fr. D'autres cubes seront produits sur les autres champs de la fiscalité.

Refonte du site impots.gouv.fr à venir

Dans le cadre de la refonte à venir du site impots.gouv.fr, une réflexion est lancée sur les évolutions souhaitables de la page « études et statistiques » du site.

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Le DESF a signé en 2025 une convention avec l'Insee afin de pouvoir utiliser le CSNS dans le cadre de ses travaux de rapprochement de données. Des premiers travaux vont être lancés en 2025 notamment pour rapprocher les déclarations des particuliers et des entreprises.

105 Le fichier POTE rassemble les informations recensées à l'occasion de la déclaration des revenus grâce au formulaire n° 2042. Ce fichier répertorie des foyers fiscaux (Impôt sur le Revenu).

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Étude de la collection *DGFiP Analyses*			
Revenus et patrimoine des foyers les plus aisés en France (jan 2025)	Revenus et patrimoine des foyers les plus aisés en France	5	
Panorama de l'économie des plateformes numériques (nov 2025)	*À paraître sur DGFiP Analyses*	2	
Nouvelles séries dans la collection *DGFiP Statistiques*			
La collecte des recettes fiscales par la DGFiP au 1er trimestre 2025	La collecte des recettes fiscales par la DGFiP au 1er trimestre 2025	6	
La collecte des recettes fiscales par la DGFiP au 3e trimestre 2025	P*arution 9 décembre 2025*	6	
Les impôts de production en 2023	Les impôts de production en 2023 : une nouvelle baisse de leur poids dans l'économie	11	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 2024	P*arution 14 octobre 2025*	11	
Avancement du calendrier de publications dans la collection *DGFiP Statistiques*			
L'impôt sur le bénéfice 2024 des entreprises (septembre N+1 plutôt que mars N+2)	L'impôt sur le bénéfice 2024 des entreprises	6	
L'impôt sur les revenus 2024 (novembre N+1 plutôt qu'avril N+2)	*Parution 18 novembre 2025*	6	
Études en partenariat avec l'Insee			
Le taux d'imposition implicite des profits entre 2016 et 2022 est plus élevé pour les PME que pour les grandes entreprises	Le taux d'imposition implicite des profits entre 2016 et 2022 est plus élevé pour les PME que pour les grandes entreprises	11	
Le revenu des plus aisés augmente plus vite que celui des autres foyers entre 2003 et 2022 mais avec une forte volatilité	*Parution 18 novembre 2025 – éclairage dans France, Portrait Social*	5	

Banque de France

Travaux en 2025

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Mise en œuvre du règlement « *European Business Statistics* »

Dans ce cadre, la Banque de France est chargée de produire les données relatives au commerce international de services par mode de fourniture. En 2025, comme prévu, les travaux relatifs au Mode 3 (estimation des échanges de service fournis via l'implantation de filiales à l'étranger) ont été achevés. Les nouvelles statistiques sont diffusées à EUROSTAT depuis Octobre 2025.

Estimation de l'empreinte carbone des investissements directs

Comme recommandée par l'initiative internationale Data gaps, la Direction de la balance des paiements DBDP) de la Banque de France poursuit ses travaux pour estimer une mesure possible de l'empreinte carbone des investissements directs français à l'étranger (IDEs). Il s'agit de réallouer les ordres de grandeur d'émissions carbone publiées de sociétés cotées aux sociétés investies non cotée. En l'absence de bilan carbone publié, la Direction travaille à la définition d'une méthode d'estimation de l'empreinte carbone des IDEs sur la base d'indicateurs de production et financiers à disposition dans des bases de données privées telles que Refinitiv ou Bloomberg.

Confortement de l'enquête IDFE

Une autre initiative en cours concerne l'enquête IDFE (Investissements Directs Français à l'Etranger). Cette enquête annuelle collecte des données de bilans et de revenus de filiales étrangères d'entreprises françaises. Il s'agit d'une enquête assez lourde (près de 8000 filiales compilées) de données en partie disponibles dans les tableaux des filiales et participations des comptes sociaux de la maison-mère.

Pour faciliter le contrôle des données collectées, voire de les enrichir, la DBDP a mené une expérimentation concluante avec l'Insee (SSP Lab et la Direction des Entreprises) dont l'objet est d'automatiser l'extraction du tableau des filiales et participations dans les comptes sociaux, accessibles en open data depuis l'INPI.

Compte tenu du potentiel de l'expérimentation, le nouveau canal a été mis en production en 2025.

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Optimisation des déclarations statistiques des établissements de crédit

Le projet IReF (*Integrated Reporting Framework*) du Système européen de Banques centrales (SEBC) a pour ambition de réduire la charge déclarative des 4 400 établissements de crédit européens et garantir la cohérence entre les divers domaines statistiques et entre les pays en matière d'obligations déclaratives.

Il prépare en outre un rapprochement ultérieur des déclarations prudentielles et statistiques, pour pleinement tirer les fruits de l'optimisation. Le *Joint Bank Reporting Committee,* instauré en 2024, offre aux institutions européennes du SEBC et du Mécanisme de Supervision unique[106] un cadre de travail pour préparer avec le secteur bancaire cette seconde étape d'intégration.

Le SEBC a différé au premier semestre de 2026 la publication de la feuille de route, afin de se donner le temps de réorienter le projet vers une solution technologique plus souveraine, compte tenu de l'évolution du contexte géopolitique de 2025.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Refonte du dispositif de mesure de la ligne « Voyages » de la balance des paiements

L'objectif de la Banque de France en 2025 a été de définir une nouvelle procédure d'estimation des dépenses des voyageurs non-résidents en France alimentant la ligne « voyages » de la balance des paiements. Elle combine les données exhaustives de comptage (téléphonie mobile, trafic passager) et une nouvelle enquête EVER. Les travaux conceptuels et de contractualisation ont été conclus comme prévu dans l'année. La première campagne de la nouvelle enquête est prévue pour le T2 2026.

106 Banques centrales nationales, *European Central Bank (ECB), superviseurs nationaux, European Banking Authority (EBA) et Single Resolution Board (SRB).*

Commission – Territoires

D’autres services producteurs réalisent des travaux relevant du champ de cette commission, mais sont présentés dans leur commission de rattachement, c’est-à-dire celle qui regroupe la majeure partie de leurs programmes de travail. La liste des producteurs par commission figure en annexe.

Insee : Département de l'action régionale (DAR)

Travaux en 2025

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Géolocalisation des assistants maternels : appariement des données de la Base Particuliers employeurs ou de la Base tous salariés avec Fidéli pour améliorer la géolocalisation des assistants maternels **[TRT. 2]**

Ajout des bornes de recharge dans la Base permanente des équipements **[TRT. 2]**

1.5. Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Poursuite en 2025 des travaux engagés en 2024 pour diffuser concomitamment des données sur plusieurs générations de Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). En particulier, mise en œuvre de méthodes perturbatrices de traitement de la confidentialité (méthode des clés aléatoires, ou *cell key method*).

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	**Fichier 1**		**Fichier 2**		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	**Propriétaire**	Nom du fichier	**Propriétaire**	
Géolocalisation des assistants maternels	Particulier employeur OU Base tous salariés (restreinte aux assistants maternels)	Insee	Fidéli	Insee	Champ du fichier 1

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Un accès inégal aux espaces verts dans les grands centres urbains	Un accès inégal aux espaces verts dans les grands centres urbains Méthodologie : Méthode d'estimation de l'accès aux aménités environnementales en milieu urbain	**AVG** 5, **AVG** 8, **AVG** 9	**TRT** 2
Un réseau de recharge électrique en fort essor, avec en moyenne 23 points de charge pour 100 véhicules dans les grandes villes	Un réseau de recharge électrique en fort essor, avec en moyenne 23 points de charge pour 100 véhicules dans les grandes villes	**AVG** 8	**TRT** 1
En 2024, les achats de l'autre côté de la frontière représentent jusqu'à 14 % des dépenses physiques des résidents frontaliers	En 2024, les achats de l'autre côté de la frontière représentent jusqu'à 14 % des dépenses physiques des résidents frontaliers Méthodologie : Étudier les achats des résidents frontaliers dans les pays voisins à l'aide des données bancaires	**AVG** 8	**TRT** 4
Près de 5 millions de ménages en situation de vulnérabilité énergétique pour leur logement en 2021	Près de 5 millions de ménages en situation de vulnérabilité énergétique pour leur logement en 2021 Méthodologie : Une estimation du taux de vulnérabilité énergétique des ménages pour le logement	**AVG** 5, **AVG** 8	**TRT** 1

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Éléments de contexte en 2025

Le pôle « analyse et diagnostics territoriaux » de l'ANCT :

L'ANCT conduit des programmes nationaux territorialisés et accompagne les collectivités territoriales, leurs groupements et les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets de territoire.

Au sein de la direction générale déléguée à l'appui opérationnel et stratégique de l'ANCT, le **pôle analyses et diagnostics territoriaux** (ADT) concourt à la conception et à la mise en œuvre des programmes nationaux en fournissant les connaissances sur les dynamiques et disparités territoriales, sur les transformations et les transitions à l'œuvre dans les territoires, ainsi que sur la territorialisation des politiques publiques (programmes d'actions ANCT notamment).

Les principales missions du pôle ADT sont :

- réalisation de diagnostics territoriaux, d'études, d'analyses spatiales, d'évaluations, de travaux à caractère prospectif, de cartographies et de datavisulaisation ;
- mise à disposition des acteurs nationaux et locaux de données, d'analyses spatiales et d'outillage (applications interactives, cartes…) afin qu'ils puissent réaliser leurs propres diagnostics et analyses ;
- fournir une expertise statistique à l'ensemble des services de l'ANCT et produire des données d'observation et des analyses multivariées afin de cibler les territoires devant être soutenus en priorité ;
- être référent pour la représentation des données géographiques et des méthodologies innovantes en analyse spatiale et représentation cartographique,
- partager les bonnes pratiques entre les différents acteurs nationaux ou locaux de l'observation territoriale.

Le pôle ADT assure également le secrétariat « permanent » de **l'Observatoire des territoires** et de **l'Observatoire national de la politique de la ville**, notamment par l'organisation des comités ou de conseils d'orientation réunissant les services statistiques ministériels, des représentants d'associations d'élus, des experts (opérateurs de l'Etat) ainsi que des personnes qualifiées (chercheurs principalement). Ces deux observatoires produisent un rapport annuel, remis respectivement aux ministres chargés de la cohésion des territoires et de la politique de la ville, ainsi que diverses études. Ils disposent également de leur site internet propre.

Travaux en 2025

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Nouveau zonage de la géographie prioritaire – quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) :

- 1362 QPV de l'hexagone entrés en vigueur le 1er janvier 2024 ;
- 247 QPV ultra-marins entrés en vigueur le 1er janvier 2025 *(intégration de l'ensemble du territoire de Mayotte (décret en cours).*

Pour plus d'informations voir Les quartiers prioritaires de la politique de la ville 2024-2030

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

1. **Mise à jour de l'application « SOFIE », outil de diagnostic territorial sur l'accès à l'emploi des femmes dans son intercommunalité**, en ligne sur le portail de l'Observatoire des territoires.

Il propose trois typologies complémentaires dans le domaine de l'emploi des femmes : l'insertion professionnelle, les inégalités femmes – hommes et les freins à l'accès à l'emploi. Chacun des indicateurs étudiés fait ensuite l'objet d'une carte à l'échelle de l'EPCI/EPT. En complément, l'application SOFIE propose un outil de diagnostic permettant d'analyser de manière dynamique un territoire donné sur la base de ces indicateurs.

Chacune de ces typologies a été actualisée à partir de plusieurs indicateurs statistiques provenant des dernières données à date de recensement de population INSEE et des dernières données de la CAF (2021).

Accès Outil de diagnostic territorial

2. Mise à jour de SIGVille, outil de cartographie et données des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Il a été actualisé avec le nouveau zonage des quartiers prioritaires politique de la ville 2024 dans l'hexagone et 2025 dans l'outre-mer.

Les indicateurs ont été enrichis des dernières données disponibles de l'Insee (recensement de population 2021), de la CAF, de France Travail etc.

Accès Les quartiers prioritaires : leur cartographie et leurs données

3. Mise à jour de GeoT, outil de cartographie du portail de l'Observatoire des territoires

Tous les zonages sont désormais diffusés en **géographie communale 2025** : zonages administratifs (EPCI, départements, régions, académies...), règlementaires (France Ruralités Revitalisation – FRR, politique de la ville, zones de montagne...), ou d'études (aires d'attraction urbaine, unités urbaines...), ainsi que les principaux programmes de l'ANCT (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, Territoires d'Industrie).

Concernant les données de contextes socioéconomiques et environnementaux, les indicateurs ont été enrichis des dernières données disponibles de l'Insee (recensement de population 2022), des Services Statistiques Ministériels, d'Eurostat et bien d'autres…

- La thématique EQUIPEMENTS-SERVICE présente de nouveaux indicateurs Loisirs - culture - sports sur les équipements socio-culturels et sportifs issus de la Base Permanente des équipements (BPE) 2024 de l'INSEE.
- La thématique ENVIRONNEMENT présente de nouveaux indicateurs de gestion des ressources (énergie, eau, déchets) à la maille communale sur la consommation d'énergie d'une part et la production d'électricité gérée par Enedis d'autre part.

Accès : Les publications de l'Observatoire des territoires

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Cahier n°4 de l'Observatoire des territoires - Territoires et transitions : enjeux numériques	Territoires et transitions : enjeux numériques	**AVG** 2. Mesurer la transition numérique de l'économie et de la société **AVG** 8. Des données territoriales par et pour les territoires	
Baromètre de la cohésion des territoires – ANCT / Observatoire des territoires	Baromètre de la cohésion des territoires	**AVG** 5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations **AVG** 8. Des données territoriales par et pour les territoires	
Les enjeux de la réindustrialisation dans les territoires	Les enjeux de la réindustrialisation dans les territoires	**AVG** 8. Des données territoriales par et pour les territoires	
État des lieux des initiatives et pratiques en matière de prospective territoriale	État des lieux des initiatives et pratiques en matière de prospective territoriale	**AVG** 8. Des données territoriales par et pour les territoires	
Rapport annuel ONPV 2024 : Trajectoires des quartiers prioritaires de la politique de la ville, quartiers sortants et études de cas 2024	A paraître fin 2025 sur Trajectoires des quartiers prioritaires de la politique de la ville, quartiers sortants et études de cas 2024	**AVG** 5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations **AVG** 8. Des données territoriales par et pour les territoires	

Pratiques sportives et équipements sportifs dans les QPV, exploitation de l'Enquête Nationale sur Pratiques Physiques et Sportives et Base des équipements sportifs 2020	A paraître fin 2025 sur Pratiques sportives et équipements sportifs dans les QPV, exploitation de l'Enquête Nationale sur Pratiques Physiques et Sportives et Base des équipements sportifs 2020	**AVG** 5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations	
Sentiment de sécurité dans les QPV, exploitation de l'Enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité 2021	A paraître fin 2025 sur Sentiment de sécurité dans les QPV, exploitation de l'Enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité 2021	**AVG** 5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations	
Victimation dans les QPV, exploitation de l'Enquête Vécu et Ressenti en matière de sécurité 2021	A paraître fin 2025 sur Victimation dans les QPV, exploitation de l'Enquête Vécu et Ressenti en matière de sécurité 2021	**AVG** 5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations	

Département des études et statistiques locales (DESL)

Éléments de contexte en 2025

Le Département des études et des statistiques locales (DESL) de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) recueille, contrôle, traite et analyse des données provenant essentiellement de sources statistiques administratives dans le domaine des collectivités locales : finances et fiscalité locales, suivi des agents de la fonction publique territoriale, suivi des évolutions des structures territoriales. Il répond aux demandes internes sur ces domaines et exploite les sources statistiques disponibles en mettant à disposition les résultats, données et études produites sur ces thématiques.

Le département a en outre la responsabilité du système d'information sur l'intercommunalité Banatic, qui a fait l'objet d'une refonte 2024. Certains sujets relatifs à la cohésion et l'aménagement du territoire sont également pris en compte, comme les travaux autour de la révision des zones de revitalisation rurale (ZRR) ou également de la révision des quartiers de la politique de la ville (QPV) **[TRT. 2]**. Par ailleurs, le chef du DESL est co-rapporteur de deux instances au sein du Cnis (commission territoires et commission nationale d'évaluation du recensement de la population, la Cnerp)

En 2025, le SSM a mis l'accent sur la réalisation d'études innovantes, ainsi que sur la coordination avec les différentes entités du SSP, notamment s'agissant de la production et mise à disposition de données sur les collectivités locales afin d'harmoniser les données diffusées. En outre, l'accent a été mis sur la communication et valorisation des travaux réalisés par le SSM, à travers la réalisation d'infographies et de vidéos pédagogiques, et l'instauration de webinaires de présentation d'études. Par ailleurs, la synthèse nationale des Rapports sociaux uniques (RSU) 2023 est passée sous le statut de publication statistique, tandis qu'une première synthèse de l'index d'égalité professionnelle hommes-femmes, a été diffusée et présentée au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Enfin, suite à sa refonte en septembre 2024, les travaux d'administration de la base Banatic, sur les contours et compétences des intercommunalités, se sont poursuivis et ont donné lieu à un enrichissement des fonctionnalités offertes.

Travaux en 2025

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Faisant suite aux travaux d'exploitation des résultats issus du rapport social unique (RSU) de 2021 et 2022, la synthèse nationale des indicateurs 2023 a été publiée en octobre et sera présentée en décembre au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, instance de dialogue social relative à la fonction publique territoriale. Pour la première fois, à l'instar du Rapport annuel sur l'État de la fonction publique de la DGAFP[107], cette synthèse a été diffusée avec le statut de publication statistique **[SERPU. 9]**.

107 Direction générale de l'administration et de la fonction publique

Parallèlement, suite à la mise en place de traitements statistiques spécifiques en sortie du RSU 2023 et dans le cadre de l'élaboration de l'index sur la mesure des disparités femmes/hommes au sein des collectivités locales de plus de 40 000 habitants, le DESL a diffusé et présenté la synthèse de l'index d'égalité professionnelle hommes-femmes au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Il s'agissait de la première diffusion de cet index instauré mi-2024, et qui s'effectuera à un rythme annuel.

Enfin, après sa refonte technique et fonctionnelle en septembre 2024, l'application Banatic qui constitue la référence pour le suivi du périmètre des intercommunalités ainsi que des compétences qu'elles exercent ou délèguent a continué de s'enrichir avec de nouvelles fonctionnalités, parmi lesquelles une API vers data.gouv.fr qui sera prochainement opérationnelle **[AVG. 8] [TRT. 5]**.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Dans le domaine des travaux statistiques relatifs aux finances et la fiscalité locales, le DESL a poursuivi ses analyses sur les finances des collectivités locales grâce à l'examen des comptes de gestion de l'année 2024 qui ont donné lieu, en 2025 à des publications sur les différents niveaux de collectivités.

Des analyses de moyen terme (2013-2023) ont ainsi été menées sur les dépenses de voirie des collectivités, en particulier celles des départements qui ont repris la gestion des routes nationales. Concernant les départements, leur situation financière a été étudiée selon leur rythme de croissance démographique. Une publication prochaine s'attachera à décrire la situation financière des départements dans lesquels se trouve une métropole **[TRT. 5]**.

S'agissant du bloc communal, leur situation financière selon la richesse de leurs habitants a été conduite. Par ailleurs, une étude sur les trajectoires budgétaires (2015-2024) des communes nouvelles de moins de 10 000 habitants créées en 2016, 2017 et 2019 a été publiée, en comparaison avec des communes aux caractéristiques équivalentes mais n'ayant pas fusionné. Enfin, une publication analysant les principaux facteurs (économiques, socio-démographiques et morphologiques) influant sur les disparités de situation financière des communes, a été diffusée en novembre **[TRT. 5]**.

Dans le domaine de la fiscalité locale, suite à la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales, une étude sur cette taxe pour les résidences secondaires et les logements vacants a également été diffusée.

Dans le domaine des travaux statistiques relatifs à la fonction publique territoriale, le chantier de l'expertise des données issues de Siasp (Système d'information sur les agents des services publics) 2023 puis 2024 s'est poursuivi dans le contexte de la mise en place par l'Insee d'une nouvelle chaîne de production et du passage à la Déclaration sociale nominative (DSN) **[SERPU. 9]**.

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

La valorisation des informations statistiques sur les collectivités locales constituant un axe majeur des orientations du DESL, des actions ont été menées dans cette direction. Le SSM a ainsi accompagné ses publications par des infographies et vidéos résumant les principaux enseignements issus de ces études. Par ailleurs, des webinaires de présentation de travaux, ouverts aux directions régionales de l'Insee et au département de l'action régionale, ont été instaurés. Ces webinaires seront conduits à un rythme bimestriel **[AVG. 11]**.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Les facteurs économiques et sociaux influant sur la situation financière des communes	Collectivité locales actualités	**AVG** 8	**TRT** 5
Les finances des départements abritant une métropole	Collectivité locales actualités	**AVG** 8	**TRT** 5
Les finances des communes nouvelles de moins de 10 000 habitants	Collectivité locales actualités	**AVG** 8	**TRT** 5
Les taxes sur les logements vacants et sur les résidences secondaires	Collectivité locales actualités	**AVG** 8	**TRT** 5
La situation financière des communes en 2023 selon les revenus de leurs habitants	Collectivité locales actualités	**AVG** 8	**TRT** 5
Les finances des départements en croissance et en déprise démographique	Collectivité locales actualités	**AVG** 8	**TRT** 5
Les dépenses de voirie des collectivités locales entre 2013 et 2023	Collectivité locales actualités	**AVG** 8	**TRT** 5
Les collectivités locales en chiffres 2025	Collectivité locales actualités	**AVG** 8	**SERPU** 9, **TRT** 5

Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Service de l’Inventaire Forestier

Éléments de contexte en 2025

En 2025, les travaux de notre service se sont inscrits dans un cadre globalement stable, sans rupture majeure par rapport à l’année 2024. Aucun événement législatif, organisationnel ou structurel significatif n’a marqué cette période. Les missions ont été menées dans la continuité des orientations stratégiques existantes, avec des moyens et un périmètre d’action comparables à ceux de l’exercice précédent. Les travaux de mise en place d’un inventaire sur cinq DROM ont débuté et sont en phase initiale. Il s’agira d’une opération dissociée de l’Inventaire National Forestier qui fera l’objet d’une demande de labellisation séparée, compte tenu des différences de gouvernance, d’organisation, de mode de collecte, et de méthodologie.

Travaux en 2025

Les travaux liés à l’inventaire forestier national répondent dans leur ensemble à plusieurs demandes exprimées dans les avis du CNIS. Notamment l’avis général n°1 (Mesurer la transition écologique et rendre compte de ses enjeux économiques et sociaux) les avis n° 2 (Enrichir les comptes économiques de l’environnement) et n°3 (Suivre l’état de la biodiversité) de la commission Environnement et développement durable. Dans son avis général n°1, « [le conseil] recommande d’enrichir les comptes économiques de l’environnement ». Les données de l’inventaire sont reprises directement dans les Comptes de la forêt française publiés par le Service des données et études statistiques (SDES). Dans son avis n°2 de la commission Environnement et développement durable, entre autres « [le Conseil] recommande de renforcer les indicateurs sur l’état des écosystèmes, les comptes de flux de matières et les mesures des pressions et de poursuivre les travaux méthodologiques sur la valorisation du capital naturel, en favorisant la diversité des approches. » Dans son avis n°3 de la commission Environnement et développement durable, « [le Conseil] souligne la nécessité de mieux connaître et suivre l’état de la biodiversité sur les territoires, les pressions qui s’exercent sur elle par l’activité anthropique et les impacts sur les services qu’elle fournit. Le Conseil recommande un suivi régulier et le plus extensif possible, décliné et harmonisé par territoire permettant d’apprécier l’évolution des services écosystémiques, avec une attention particulière aux interconnexions entre les différentes composantes de la biodiversité.» Les améliorations des méthodes, de la quantité d’information et de la diffusion apportées à l’inventaire forestier national permettent une meilleure documentation des flux de matière et des variables clés des écosystèmes forestiers, telles que la biomasse, la diversité des essences ou encore l’état sanitaire des peuplements. Ces données, collectées de manière systématique et reproductible, offrent une base objective pour évaluer les pressions anthropiques et suivre l’évolution des services écosystémiques, en cohérence avec les attentes du CNIS

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête : L’enquête statistique de l’IGN pour laquelle le renouvellement du label va être demandé en 2026 pour la période 2027-2031 est l’Inventaire Forestier National.

L’enquête est réalisée en continu. Le mode de collecte est en présence, les enquêteurs se rendent sur place et des observations sur la placette.

Appariements : Il n'y a pas eu de nouvel appariement en 2025 entre données d'enquête au niveau de l'unité d'échantillonnage (la placette) et d'autres fichiers.

L'inventaire Forestier dans les DROM :

L'IGN, notamment via son service de l'information forestière, s'est associé avec l'ONF (Office National des Forêts) pour lancer la réalisation de l'Inventaire Forestier dans les DROM, dans le cadre de financements spécifiques alloués par la tutelle. Ce travail répond à une demande du CNIS d'inclure les DROM dans l'Inventaire National Forestier. Cependant, compte tenu de la nature spécifique de la forêt dans les DROM (notamment en Guyane), des conditions d'enquête, que l'ONF sera associé à l'IGN), la sélection de l'échantillon, la collecte, et l'estimation seront menées selon une méthodologie différente. L'inventaire Forestier dans les DROM sera une enquête dissociée de l'Inventaire Forestier National qui fera peut être l'objet d'une demande de labellisation dans le futur.

(En cours en 2025, avis no. 3 commission territoire)

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Projet « Multi-sources »

Il s'agît d'utiliser les données géolocalisées de l'inventaire conjointement avec des données auxiliaires (Lidar HD, cartographie forestière BD Forêt, modèle numérique de surface issu des photos aériennes), afin d'ajuster des modèles de prédictions qui pourront servir à produire des estimateurs petits domaines. Ce projet est au stade de recherche et développement.

(en cours en 2025, **AVG** 8, avis no. 2 commission territoire)

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

On été menés :

- des travaux de création d'un jumeau numérique afin de pouvoir tester différents estimateurs,

- des travaux de révision des estimateurs de variance,

- des travaux d'estimation des évolutions,

- des travaux méthodologiques liés à l'introduction pour partie de l'échantillon de revisite des placettes.

A court terme, une fois l'aval du Comité scientifique et technique de l'Inventaire forestier donné, il est prévu d'adopter les estimateurs de nouveaux estimateurs de variance, qui servent notamment pour le calcul des seuils de diffusion. Tout cela sera intégré au dossier à présenté fin 2026 en vue du renouvellement du label.

(En cours en 2025)

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Mise à disposition des données confidentielles via le CASD

Suite à la signature de la convention entre le CASD et l'IGN, les données relevant de la protection du secret sont maintenant disponibles via le CASD aux chercheurs en faisant la demande et justifiant de projets de recherche.

Service Invent'if

Le service inventif (inventIF - Outil de visualisation des résultats issus des données de l'Inventaire Forestier National) a été étoffé en 2025

(abouti en 2025, **AVG** 9) (abouti en 2025, **AVG** 8, **AVG** 9)

Site Le portail de référence de la connaissance et des données forestières

En 2025, le site de l'observatoire des forêts françaises est passé sur le domaine gouv.fr

(abouti en 2025, **AVG** 8, **AVG** 9)

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Résultats 2025 de l'inventaire forestier	Les résultats 2025 de l'inventaire forestier	**AVG**1, **AVG**8 (résultats par sylvo région, région écologique entre autres)	Avis 2 et 3 de la commission Environnement et développement durable
State of Europe's forests	Release of the State of Europe's Forests 2025 Report		

Autres bilans

Insee : Département de l'offre éditoriale ; Département de la communication et des services au public ; Unité pilotage et offre de données

Travaux en 2025

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion et de communication

Le 3 septembre a signé la fin d'un projet au long cours, associant l'ensemble des 16 services statistiques ministériels (SSM) et, pour l'Insee, la DDAR et la DMCSI, afin de construire une **identité visuelle harmonisée pour mieux identifier le service statistique public**. Depuis cette date, le site Insee.fr et les publications de l'Insee affichent le nouveau logo ; les vitrophanies sur le bâtiment du White ont été actualisées, les panneaux pour la signalétique des directions régionales progressivement installés. Le principal site de collecte d'enquêtes statistiques Platine, ainsi que les courriers aux enquêtés, pour les enquêtes utilisant la filière, ont été mis à jour. Enfin, a été mis à la disposition de tous les agents un ensemble d'outils de communication modernisé et affichant cette nouvelle identité visuelle : fond zoom, modèle de diaporama, signature mél, affiche, kakémono, diaporama et vidéo institutionnels, charte graphique. Les notes produites sous Gecodoc comportent aussi la nouvelle identité visuelle.

Concernant les autres aspects et projets de communication institutionnelle, la **production, déclinaison ou actualisation de divers supports** a été mise en œuvre comme programmé : déclinaison des affiches institutionnelles en support imprimé pouvant notamment servir aux enquêteurs, déclinaison du poster présentant les enquêtes en une version à colorier, flyer et affiche pour communiquer auprès des entreprises sur la changement de NAF et ses conséquences pour elles.

En matière de diffusion sur le site Insee.fr, l'outil de **cartographie infracommunale** est monté en puissance au cours de l'année 2025 pour accompagner le développement de données à des échelles territoriales plus fines. Les données géolocalisées de 17 équipements issus de la base permanente des équipements dans les secteurs du commerce, des services aux particuliers, de la santé et de l'enseignement ont été déployées le 10 juillet. Le 16 octobre, 16 indicateurs à l'Iris issus du recensement 2022 ont été ajoutés dans l'outil de cartographie, portant ainsi à 53 le nombre d'indicateurs cartographiés sous la forme d'Iris, de carreaux (de 1 km ou 200 m de côté selon les données) ou de points (contribution à l'**AVG** **8**).

Chaque année, l'Insee diffuse des données de comptage relatives aux **prénoms** issus de l'état civil, depuis 1900, en allant jusqu'au croisement prénom × sexe × département × année de naissance. Une modification a été apportée à la diffusion en juillet 2025, pour mieux refléter les révisions à la marge pouvant intervenir d'une année sur l'autre et garantir le respect du secret secondaire. Elle consiste à arrondir les fréquences des croisements au multiple de 5 le plus proche et ne pas diffuser les croisements ayant deux occurrences ou moins (fréquence arrondie nulle). Quelques scories ont été corrigées à cette occasion. Cette nouvelle méthode augmente le nombre de croisements prénom × sexe diffusés. Certains prénoms rares ne sont en revanche plus diffusés. Pour pallier ce recul, les croisements prénom × sexe donnés au moins trois fois depuis 1900 sont également diffusés.

La diffusion de données sur le site Insee.fr a également fait l'objet d'améliorations. En effet, la diffusion et l'exploitation de données très fines se heurtent souvent à des freins techniques liés au volume des

fichiers et à la complexité de leur exploitation. Pour palier ce défaut, le **format Parquet** s'impose peu à peu comme une alternative efficace aux formats traditionnels comme le CSV. Dans ce contexte, les données détaillées anonymisées du recensement de la population ou la base permanente des équipements ont été transformées au format Parquet. Les utilisateurs ont été accompagnés à l'aide de guides et d'exemples de code, ce qui devrait permettre d'accroître l'usage de ces sources.

En cours d'année 2025, un groupe de travail inter-directionnel a été lancé pour décider des **évolutions à apporter aux pages institutionnelles et connexes à celles-ci sur Insee.fr**. Le groupe s'est réuni de février à octobre et a produit des recommandations d'évolution de la rubrique « L'Insee et la statistique publique », certaines pouvant être déployées à court terme et d'autres plutôt dans le cadre du projet agile de rénovation d'insee.fr « Web Insee Plus », ainsi que deux maquettes complètes de rubriques : l'une nouvelle, portant sur les valeurs et la transparence, inspirée d'exemples internationaux de « centres de confiance », et l'autre refondant les rubriques relatives à l'Insee employeur. Ces propositions doivent être validées d'ici la fin de l'année 2025.

Le comité de direction a décidé l'**ouverture d'un compte sur le réseau social Bluesky** en février 2025. Comme c'est le cas sur X, le compte Bluesky de l'Insee permet de relayer nos publications et messages institutionnels, tout en offrant une nouvelle opportunité pour interagir avec nos abonnés. En particulier, comme sur X, des messages automatiques sont diffusés pour la sortie de l'ensemble des publications et indicateurs. En parallèle, une activité de veille a été mise en place pour répondre aux interpellations et apporter des éclaircissements sur nos données. Dans le même temps, **notre activité sur Instagram a été consolidée**, avec comme préoccupation majeure de vulgariser nos chiffres afin d'être attrayant pour un large public. Les résultats sont encourageants : la barre des 7 000 abonnés a été franchie en octobre et leur nombre augmente régulièrement, sans pic de viralité. Au-delà de ce chiffre d'abonnés, le compte Instagram atteint bien son objectif de constituer un levier efficace pour élargir notre audience, en particulier auprès des jeunes : l'audience est plus jeune et féminine que sur nos autres réseaux ; Instagram génère aussi davantage de vues hors communauté que les autres réseaux sociaux (X et LinkedIn).

Nous avons par ailleurs poursuivi nos **actions d'accompagnement d'une part des cadres de l'Insee qui souhaitent être des ambassadeurs de l'Institut** à travers leurs comptes personnels sur les réseaux sociaux avec la programmation de nouvelles sessions de formation à la prise de parole sur les réseaux sociaux, d'autre part **des directions régionales** avec l'élaboration d'un guide destiné aux animateurs des comptes réseaux sociaux. Celui-ci est notamment utile aux onze directions régionales qui ont ouvert ou vont ouvrir prochainement une page régionale institutionnelle sur LinkedIn.

En matière de relations presse, il a été mis en place un nouveau format de communication direct vers les médias, avec l'**organisation de briefs** au cours desquels un expert se tient à disposition des journalistes pour répondre à leurs questions à l'occasion de la sortie d'indicateurs conjoncturels ou de publications courtes.

Depuis l'approbation du **plan d'action sur la culture statistique** en mars 2024, les initiatives se multiplient, en particulier avec le ministère de l'Éducation nationale. Au niveau national, un **espace en ligne sur Eduscol**, le site internet principal pour les enseignants, s'enrichit régulièrement de ressources pédagogiques liées aux programmes scolaires. Des fiches ressources pour les enseignants sont en cours d'élaboration et un **parcours « développer la culture statistique des élèves »** a démarré pour la formation des enseignants de l'année scolaire 2025-2026. Au niveau régional, douze directions ont signé ou sont sur le point de signer des conventions de partenariat avec les rectorats.

Lancé début 2025, un groupe de travail réunit l'équipe de communication pédagogique de la direction générale et sept représentants des directions régionales. Il a déjà réalisé plusieurs projets concrets, comme un **kit de communication sur le recensement pour les 10-12 ans**, un **support sur le bon**

usage des statistiques sur le thème de l'emploi pour les lycéens, l'organisation d'un challenge de dataviz avec l'association des BUT Science des données et une **bibliothèque de ressources de référence** sur la culture statistique pour faciliter les interventions en classe des agents. Une **mallette de jeux pédagogiques** en partenariat avec la Cité de l'économie a été initiée, elle sera disponible début 2026.

En outre, une nouvelle **série de vidéos pédagogiques sur le thème du PIB** a été produite avec la collaboration de Datagora.

Autre initiative, l'accueil d'une classe de lycée à la direction générale au printemps dernier a rencontré un vif succès. À travers des ateliers sur l'enquête Entrée dans la vie adulte (EVA), les élèves ont découvert la fabrique des statistiques et ses métiers. Cette expérience sera pérennisée à la direction générale et le matériau produit sera partagé avec les établissements régionaux pour reproduire ce type d'intervention.

En collaboration avec le Secrétariat général, les écoles et la Délégation à l'encadrement supérieur, **notre communication sur les métiers et les différents modes de recrutement** a été développée. La priorité a été donnée en 2025 à la construction de pages sur Insee.fr présentant les corps de l'Insee ; à une première participation à un salon étudiant ; à la rédaction d'une fiche du « guide de participation à un évènement extérieur » relative à la participation à ce type d'évènement ; à l'élaboration d'un dépliant permettant de présenter les différentes voies d'accès pour entrer à l'Insee ; ainsi qu'à une communication autour du changement de nom et la fusion des corps d'administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee.

Côté **communication autour des enquêtes ménages**, les réflexions engagées avec la DSDS pour faire évoluer la communication aux enquêtés dans le contexte du développement du multimode et du déploiement des nouvelles plateformes de réponse se sont poursuivies, notamment sur les projets de refonte de la lettre-avis ou de remplacement du dépliant de présentation d'une enquête par un flyer plus léger.

En ce qui concerne notre **stratégie évènementielle** (présentée en Codicom en octobre 2023), la priorité a été donnée à la poursuite de la réalisation d'un **guide « participer à un événement »** pour encourager et accompagner les participations régionales : en plus d'une fiche guide pour la tenue d'un stand, il comprendra à ce stade deux fiches de conseil par cible (enseignants et personnes susceptibles d'entrer à l'Insee). En outre, l'expérimentation d'évènements « l'Insee à la rencontre des citoyens » a été mise en œuvre, avec une première rencontre programmée à Nantes le 3 décembre. Par ailleurs, les **pages Évènements sur insee.fr** ont été refondues.

La **deuxième version de l'application Insee Mobile** (« V2.1 ») a été déployée comme prévu au premier trimestre 2025, plusieurs compléments ont ensuite été apportés en cours d'année. Le design est rénové et aligné sur les chartes en vigueur au sein de l'institut, l'accessibilité a été améliorée et des technologies facilitant la portabilité (dans l'éventualité d'un changement de prestataire ou d'une internalisation de la maintenance) ont été utilisées avec l'appui de la DSI. Pour répondre aux besoins exprimés par les utilisateurs, davantage de visuels sont désormais intégrés aux différents types de contenus, et une nouvelle rubrique « Découvrez le dessous des stats » permet de décrire les acteurs et valeurs de la statistique publique, de présenter certaines opérations et définitions. À partir des publications de l'Insee et des SSM, plusieurs centaines de nouveaux contenus ont été publiés en 2025, dont deux mis en avant chaque semaine *via* une notification.

L'**outil omnicanal de réponse aux usagers d'Insee Contact** est désormais pris en main par les équipes. L'élargissement de la communauté des utilisateurs, notamment vers les services enquêteurs

des sphères ménages et entreprises est en cours de construction, il permettra à terme, comme c'est déjà le cas pour les questions relatives à la gestion Sirene, des échanges plus fluides entre les niveaux de réponse successifs et apportera à ces équipes un outil professionnel et mutualisé, en remplacement de la gestion actuelle des relations « utilisateur » souvent réduite à la seule messagerie. Dans l'attente de ces avancées, le déploiement d'une FAQ interactive mutualisée destinée aux utilisateurs du portail Platine sera effectif au quatrième trimestre 2025. L'efficacité de ce type de FAQ s'est affirmée progressivement au cours de l'année sur les trois domaines : Sirene, Recensement et Insee.fr et justifie le travail considérable de coordination entre les équipes Insee Contact, Ose, enquêtes entreprises et enquêtes ménages, pour une FAQ à la fois mutualisée et adaptée aux différents besoins.

Différentes expérimentations d'utilisation de l'IA commencent à prendre de la consistance avec l'appui de la DSI, notamment pour le traitement des verbatims issus de différentes sources (enquête mensuelle « utilisateurs » sur Insee.fr, enquêtes Image, témoignages des usagers sur Service Public+). Un outil est également testé depuis quelques semaines en appui à la réponse aux témoignages/questions posés sur ce même site Service Public+, Insee Contact collaborera avec la DITP[108] et la Dinum[109] pour approfondir ces tests. Au-delà de l'aspect productivité, il s'agit aussi de profiter des atouts de l'IA pour améliorer la forme des réponses aux usagers, en lien avec les objectifs du « langage clair » de la DITP.

En juillet, **un portail de l'Insee a été ouvert sur la plateforme HAL (Hyper articles en Ligne) du CNRS**. Ce portail vise à faciliter l'accès du plus grand nombre à la production scientifique de l'institut, y compris à des documents non publiés (pré-publications, documents de travail, communications) ; accroître la visibilité des travaux des agents de l'institut, grâce à un référencement de qualité dans de nombreuses bases (RePEc, Google Scholar, OpenAIRE, etc.) ; assurer la conservation pérenne des documents déposés et leur accessibilité à long terme ; valoriser la production scientifique des départements et des Services statistiques ministériels (SSM). La phase initiale se concentre sur la mise en ligne courante et rétrospective des *Documents de travail* et des deux revues *Économie et statistique* et le *Courrier des statistiques*.

En juillet encore, a été inaugurée dans la salle de lecture de la bibliothèque Alain Desrosières de l'Insee **une exposition sur l'histoire de la datavisualisation**, réalisée à partir de collections patrimoniales de la bibliothèque. Elle se tient jusqu'à la fin de l'année et s'accompagne d'un cycle événementiel (notamment dans le cadre du séminaire *Stat'histoire publique*). Elle s'adresse à tous les publics et a vocation à être dupliquée dans d'autres lieux, notamment bibliothèques universitaires, médiathèque municipales, écoles (Ensai, Ensae), SSM. Des jeux circulent dès la rentrée de septembre dans plusieurs DR.

Du côté de la mise à disposition et archivage des micro-données, les travaux de développement se sont poursuivis sur **la plateforme de données**. Le projet, sous maîtrise d'ouvrage de l'Unité Pilotage Offre de Données (Upod) a produit une note de cadrage opérationnelle donnant lieu à un avis du Comité des Investissements. La gouvernance a été mise en place avec un comité de pilotage, complété par un comité de coordination : ce dernier va instruire les différents sujets d'interaction entre la plateforme et ses fournisseurs (producteurs et référentiel de métadonnées statistiques RMéS) ainsi que ses clients (processus Melodi de diffusion des données ouvertes, projet Aïda de diffusion des données locales auprès des chargés d'études de l'Insee).

Dans un souci de simplification et de gains de productivité, le projet ArchimEd de refonte de la mise à disposition externe et versements aux Archives nationales a été intégré au projet plateforme de données, Enfin, les premiers travaux statistiques avec les producteurs pilotes ont commencé (recensement de la population, Base Permanente des Équipements). Il s'agit de faire une **revue de l'offre des jeux de données** qui sont diffusés et archivés, afin de simplifier et rationaliser cette offre si besoin en est.

108 Direction interministérielle de la Transformation publique
109 Direction interministérielle du Numérique

Les travaux se sont également poursuivis sur **l'opération d'archivage du stock de données (Archisto)**. Cette opération consiste pour chacune des sources historiques de l'Insee à trier les fichiers de données à verser aux Archives nationales, et à s'assurer qu'ils disposent bien de la documentation adéquate (avis de mise à disposition, dictionnaire de codes) et ensuite à les mettre dans les bons formats de fichiers et de présentation pour le système d'information des Archives nationales. Cette opération est de vaste envergure car elle porte sur un stock d'environ 200 000 fichiers de données, assorti d'environ 20 000 fichiers de documentatron. L'opération bénéficie depuis 2025 de la mobilisation de ressources de l'Upod en data science et intelligence artificielle. Cet appui consiste en des travaux systématiques (*i.e.* algorithmiques) de tri et préparation des données et de leur documentation à envoyer aux Archives nationales. La stratégie de mise en œuvre se fait autour de trois blocs de sources : les grosses sources en termes de volumétrie ou complexité, les sources qui peuvent être traitées algorithmiquement (la validation restant à faire par des analystes Archisto) et les sources entre deux dont le traitement combinera à la fois les approches manuelles et algorithmiques, avec un recours à l'intelligence artificielle lorsque c'est possible.

Du côté de la diffusion du répertoire inter-administratif Sirene, **le site sirene.fr est fermé fin 2025**, au profit du site Annuaire des entreprises, afin de gagner en cohérence sur la diffusion publique des répertoires d'entreprises. Les fonctionnalités de sirene.fr qui n'existaient pas sur le site Annuaire des entreprises (extraction de listes) y ont été rajoutées en 2025. La diffusion de Sirene en est donc recentrée sur l'API. À noter également que l**e portail de mise à disposition des APIs de l'Insee a changé de technologie en 2025** (passage de WSO2 à Gravitee).

En parallèle, **une refonte de l'architecture de l'API Sirene** est en cours. Cette refonte répond à différents objectifs : maintenir et garantir l'engagement de haute disponibilité (minimum 99,5 %) d'accès à la donnée en tant que donnée de référence du Service Public de la Donnée ; fournir un service plus en ligne avec le nouveau système de gestion du répertoire Sirene 4 qui privilégie la qualité de la mise à jour de l'état courant des informations sur les unités légales ou des établissements ; rationaliser les ressources serveurs et le traitement des requêtes avec une simplification des requêtes possibles ; disposer de mises à jour plus fréquentes à savoir infra-journalière ; se conformer aux recommandations de la Dinum pour le partage des données métriques par API dans l'administration : meilleure transparence avec l'affichage en temps réel l'état de disponibilité de l'API, la tenue en charge, les temps de réponse moyens et maximaux. Le calendrier de déploiement devra être précisé en fin d'année 2025.

Principales publications de l'année 2025

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés le cas échéant	
		Avis généraux	Avis de commission
Formations et emploi, *Insee Références*	https://www.insee.fr/fr/statistiques/8306008	AVG 4 AVG 5	
Emploi et revenus des indépendants, Insee Références	https://www.insee.fr/fr/statistiques/8376600	AVG 5	
Économie et société à l'ère du numérique	https://www.insee.fr/fr/statistiques/8616883	AVG 2	

Insee Références			
Les déchets ménagers et assimilés : plus de 600 kg collectés par habitant en 2021, le tri en hausse de plus de 20 % en 10 ans Insee Première	https://www.insee.fr/fr/statistiques/8574484	**AVG** 1 **AVG** 8 **AVG** 9	

Fruit d'une coopération entre l'Insee, la Dares, la Depp, le Sies et le Céreq, l'*Insee Références* **Formations et emploi** présente un ensemble d'indicateurs et d'analyses sur le système éducatif, l'insertion professionnelle des jeunes et la formation tout au long de la vie.

Outre les fiches, quatre dossiers abordent les freins à la formation des adultes, la place des métiers en tension dans les parcours d'insertion des jeunes, les liens entre insertion professionnelle et autonomie résidentielle à l'entrée dans la vie adulte, et les évolutions de l'apprentissage depuis 2018. Trois éclairages traitent des politiques publiques récentes en matière de formation continue, de l'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et de deux nouveaux dispositifs pour la mesure de l'insertion professionnelle des jeunes.

Avec des contributions de la Dares, du SSP, du Deps, l'*Insee Références* **Emploi et revenus des indépendants** offre un ensemble d'analyses et d'indicateurs sur les travailleurs indépendants. Outre les fiches, deux dossiers décrivent l'un le niveau de vie des agriculteurs exploitants, l'autre la dépendance économique des indépendants. Trois éclairages apportent des éléments sur le profil des créateurs d'entreprise et sur son évolution sur 20 ans, sur l'insertion des jeunes en tant que travailleurs indépendants, et sur les non-salariés des secteurs culturels.

Adossé à des analyses du SSP, de la Dares, de la Depp, du Sies, du Deps, de la Drees, du Sdes, du SSMSI, de la Banque de France, l'*Insee Références* **Économie et société à l'ère du numérique** offre un ensemble d'analyses et d'indicateurs sur la place du numérique dans la société et l'économie. Outre les fiches, deux dossiers décrivent l'un les transactions de ménages sur les plateformes numériques à l'étranger, l'autre les cyberviolences.

L'*Insee Première* n° 2055 sur les déchets ménagers collectés en 2021 mobilise, outre les sources statistiques usuelles, des données de l'Ademe, pour produire des analyses sur l'évolution des quantités collectées et de leur valorisation. Ont été publiées simultanément huit publications déclinant l'étude à l'échelon régional.

Insee : Programme Répertoires Statistiques des Individus et des Logements (Résil)

Éléments de contexte en 2025

L'Insee s'est engagé dans le projet de construction de Répertoires Statistiques des Individus et des Logements pour le bénéfice de toute la statistique publique à la suite de la suppression de la taxe d'habitation. Pérenne et évolutif, le socle des répertoires est mis à jour à partir de sources administratives diverses. Les répertoires ont été initialisés en 2024. L'année 2025 a été l'occasion de mettre en œuvre la répétition générale du processus de production des univers de référence sur les individus, les ménages et les logements, c'est-à-dire la photo de la situation des répertoires au 1er janvier d'une année de référence.

Résil a fait l'objet d'une concertation soutenue afin de s'assurer de l'acceptabilité sociale du projet. Sur la base des éléments recueillis lors de cette concertation et la préparation des textes juridiques qui l'encadrent, le programme a participé aux réflexions sur la mise en œuvre de l'**avis de moyen terme 2024-2028 n° 10 du Cnis** visant à développer un cadre de référence et une déontologie adaptés aux appariements de données individuelles. Le travail sur le cadre de référence est désormais achevé et a été adopté au bureau du Cnis en juin 2025. Le service de PROduction de Fichiers par Appariement Multi-sources (Profiam), en cours de développement, permettra aux acteurs du Service Statistique Public de réaliser des enrichissements de fichiers plus facilement qu'auparavant. Il sera ouvert au quatrième trimestre de 2026.

En mai 2025, un temps fort de la communication du projet a été la rencontre du Cnis sur les appariements, qui a fait suite à celle de 2022. La journée était organisée autour de quatre temps forts : le rôle des appariements dans la statistique publique ; des exemples d'appariement et leurs enjeux concrets ; les actualités de Résil et une table ronde dédiée aux apports du cadre de référence pour la réalisation d'appariements.

Sur le plan de la sécurité du système d'information, les services développés dans le cadre du programme Résil ont obtenu une nouvelle homologation en septembre 2025 pour une durée de trois ans.

Enfin, le 1er septembre 2025 marque la fin du programme Résil. Les travaux nécessaires pour achever le service d'enrichissement Profiam et pour consolider les services déjà en production se poursuivront dans un nouveau cadre, qui inclut désormais le service du CSNS (code statistique non signifiant).

Travaux en 2025

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

En matière d'exploitation des données administratives, l'accueil et la mise à disposition des données fiscales FIP et POTE[110] fonctionnent désormais en régime courant et alimentent les systèmes d'information en aval. La source Pasrau est aussi accueillie mensuellement pour la prise en compte des données des caisses de congés payés du BTP et pour le RSA par le Dera[111]. Les données sur les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (Sise[112] pour les universités et écoles, et BPBAC[113] pour les classes préparatoires et les BTS) seront accueillis cette fin d'année pour alimenter la production des univers de référence de 2025.

La répétition générale du processus de production des univers de référence, puis l'analyse de la qualité des univers produits sur le millésime 2024 a été un chantier majeur en 2025. Pour la première fois, le mécanisme de localisation des individus dans les logements et le modèle de signes de vie ont été testés dans les conditions de production, en incrémentant le nombre de sources utilisées pour évaluer les contributions de chaque source : d'abord avec les seules données fiscales, puis ajout des données de la Cnaf, et enfin ajout du Pasrau.

Les travaux de mesure de la qualité par comparaison avec Fidéli[114] et les enquêtes annuelles de recensement (EAR) sont en cours et se poursuivront en 2026. Ces travaux font l'objet d'articles qui ont été présentés aux Journées de méthodologie statistiques (JMS) au mois de novembre 2025.

Enfin, les premiers livrables tests pour alimenter les dispositifs Filosofi (revenus localisés) et Nautile (base de sondages pour les enquêtes auprès des ménages) ont été produits. L'expertise de ces livrables est en cours et permettra d'améliorer la qualité de ces fichiers produits à partir des univers de référence.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le développement d'un moteur d'identification complémentaire à celui du CSNS qui mobilise des variables contenues dans Résil mais absentes du RNIPP[115] (adresse et composition du ménage) est achevé. Les tests réalisés sur les fichiers administratifs ont montré une amélioration significative de la qualité des identifications. Ce « moteur enrichi » est en phase de déploiement et sera intégré au processus d'accueil des sources administratives cette fin d'année.

110 Fichier permanent des occurrences de traitement des émissions, élaboré par les services de la DGFiP à partir des émissions des avis d'imposition sur les revenus
111 Département des revenus d'activité
112 Système d'information sur le suivi de l'étudiant
113 Inscriptions dans les formations post-baccalauréat des établissements du second degré
114 Fichiers démographiques sur les logements et les individus
115 Répertoire national d'identification des personnes physiques

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Le programme Résil est terminé, les répertoires des individus et des logements sont en production et la chaîne de production des univers de référence fonctionne. La version semi-définitive de l'univers de référence au 01/01/2025 sera produite en mars 2026, en exploitant notamment les données définitives de GMBI[116] 2025. Elle servira de socle aux livrables Filosofi et Nautile relatifs au 01/01/2025. Enfin, la version définitive est prévue en juillet 2026 avec notamment l'ajout des informations issues des fichiers de la MSA.

La première année de production des univers de référence sera l'occasion de consolider les méthodologies mises en place en matière de localisation des individus dans les logements (ordinaires ou dans les communautés) et du modèle de signes de vie qui permet de décider si une personne présente dans les répertoires et données administratives peut être considérée comme résidente sur les territoires français.

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Mesure de la qualité de GMBI	GMBI	DGFiP	Fidéli	Insee	Champ France entière
Mesure de la qualité de GMBI	GMBI	DGFiP	Enquête annuelle de recensement (EAR)	insee	Champ EAR
Mesure de la qualité de GMBI et constitution de l'univers de référence	GMBI	DGFiP	Résil	Insee	Champ France entière
Mesure de la couverture des enfants dans Résil	FR6	CNAF	Fidéli	Insee	Enfants de moins de 18 ans France entière
Mesure de la couverture des enfants dans Résil	FR6 + Fidéli	CNAF / Insee	EAR	Insee	Enfants de moins de 18 ans du champ de l'EAR
Constitution de l'univers de référence de Résil	DSN	DGFiP	Résil	Insee	Salariés France entière
Constitution de l'univers de	PASRAU	DGFIP	Résil	Insee	France entière

116 Gérer mes biens immobiliers

référence de Résil					
Constitution de l'univers de référence de Résil	FIP	DGFiP	Résil	Insee	France entière
Constitution de l'univers de référence de Résil	FR6	CNAF	Résil	Insee	France entière (hors champ agricole)
Constitution de l'univers de référence de Résil	SISE et BPBAC	SIES	Résil	Insee	Étudiants France entière
Constitution de l'univers de référence de Résil	RNIPP	Insee	Résil	Insee	Individus créés ou mis à jour dans le RNIPP au cours de l'année
Mesure de la qualité	EAR	Insee	Résil	Insee	Champ de l'EAR

Principales publications de l'année 2025

Le programme Résil développe des outils au service de la production statistique, ne débouche donc pas directement sur des publications d'analyses ou de données statistiques. Cependant on peut signaler des articles qui seront présentés aux JMS cette année en lien avec les investissements effectués dans le cadre du programme Résil :

« La production de l'univers de référence Résil : de l'alimentation du répertoire à la mise en œuvre d'un modèle de signes de vie » par Romain AVOUAC et Aurélien LAVERGNE ;

« Processus d'identification des individus pour Résil » par Manon EVAIN et Julien PRAMIL ;

« Identification du champ des individus en communautés dans les données administratives *via* l'analyse spatiale » par Nicolas ANDREANI.

Annexes

Liste des producteurs de statistiques publiques

- Insee
- Services statistiques ministériels (SSM)
- Autres services producteurs

Autres services producteurs

Liens utiles

Structure des bilans adressés par les producteurs

Annexe – Liste des producteurs de statistiques publiques

Insee

Type	Service producteur	Commission	Autres commissions concernées
SSP	Insee : Département de l'action régionale (DAR)	Territoires	
SSP	Insee : Département de l'emploi et des revenus d'activité (DERA)	Emploi, qualification et revenus d'activités	Territoires
SSP	Insee : Département de l'offre éditoriale ; Département de la communication et des services au public ; Unité pilotage et offre de données	Autre	
SSP	Insee : Département de la conjoncture	Entreprises et stratégies de marché	Environnement et développement durable
SSP	Insee : Département de la Démographie (DD)	Démographie et questions sociales	Territoires
SSP	Insee : Département des comptes nationaux (DCN)	Système financier et financement de l'économie	Entreprises et stratégies de marché
SSP	Insee : Département des ressources et conditions de vie des ménages (DRCVM)	Démographie et questions sociales	
SSP	Insee : Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (DRISS)	Entreprises et stratégies de marché	
SSP	Insee : Département Statistiques de court terme (DSCT)	Entreprises et stratégies de marché	
SSP	Insee : Département Synthèses sectorielles (DSS)	Entreprises et stratégies de marché	Système financier et financement de l'économie
SSP	Insee : Département Prix à la consommation et enquêtes ménages (DPCEM)	Démographie et questions sociales	Territoires
SSP	Insee : Programme Répertoires Statistiques des Individus et des Logement (Résil)	Autre	
SSP	Insee : Unité des études démographiques et sociales (UEDS)	Démographie et questions sociales	

SSP : Système statistique publique

Services statistiques ministériels (SSM)

Type	Service producteur	Commission	Autres commissions concernées
SSP	SSM Agriculture et alimentation : Service de la statistique et de la prospective (SSP)	Entreprises et stratégies de marché	Environnement et développement durable
SSP	SSM Commerce extérieur : Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE)	Entreprises et stratégies de marché	Système financier et financement de l'économie
SSP	SSM Culture : Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps)	Démographie et questions sociales	
SSP	SSM Défense : Sous-direction Statistiques et Études économiques (S2E)	Entreprises et stratégies de marché	Services publics et services aux publics
SSP	SSM Éducation : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)	Services publics et services aux publics	Emploi, qualification et revenus d'activités
SSP	SSM Énergie, logement, transport, environnement : Service des données et études statistiques (Sdes)	Environnement et développement durable	Entreprises et stratégies de marché Démographie et questions sociales
SSP	SSM Enseignement supérieur, recherche : Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies)	Services publics et services aux publics	Entreprises et stratégies de marché ; Démographie et questions sociales ; Emploi, qualification et revenus d'activités
SSP	SSM Finances publiques : Pôle statistique publique (PSP), Département des études et statistiques fiscales (DESF)	Système financier et financement de l'économie	Territoires
SSP	SSM Fonction publique : Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (Sdessi)	Emploi, qualification et revenus d'activités	
SSP	SSM Immigration : Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)	Démographie et questions sociales	
SSP	SSM Jeunesse et sports : Mission enquêtes, données et études statistiques (Medes)	Démographie et questions sociales	
SSP	SSM Justice : Service de la statistique, des études et de la recherche (SSER)	Services publics et services aux publics	Démographie et questions sociales
SSP	SSM Santé et solidarités : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)	Démographie et questions sociales	Emploi, qualification et revenus d'activités ; Services publics et services aux publics
SSP	SSM Sécurité intérieure : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)	Services publics et services aux publics	
SSP	SSM Travail : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)	Emploi, qualification et revenus d'activités	Services publics et services aux publics

SSP : Système statistique publique

Autres services producteurs

Type	Service producteur	Commission	Autres commissions concernées
Autre service	Direction générale de l'aviation civile (DGAC)	Environnement et développement durable	Entreprises et stratégies de marché
	Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	Territoires	Démographie et questions sociales
	Agirc-Arrco	Services publics et services aux publics	
	Banque de France	Système financier et financement de l'économie	Entreprises et stratégies de marché
	Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)	Emploi, qualification et revenus d'activités	
	Département des études et statistiques locales (DESL)	Territoires	Emploi, qualification et revenus d'activités ; Système financier et financement de l'économie ; Services publics et services aux publics
	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire	Services publics et services aux publics	Démographie et questions sociales
	France Travail	Emploi, qualification et revenus d'activités	
	FranceAgriMer	Entreprises et stratégies de marché	
	Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes)	Démographie et questions sociales	Services publics et services aux publics
	Institut national d'études démographiques (INED)	Démographie et questions sociales	
	Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)	Territoires	
	La Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)	Services publics et services aux publics	
	La Mutualité sociale agricole (MSA)	Services publics et services aux publics	Entreprises et stratégies de marché
	Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (LEGOS)	Démographie et questions sociales	
	Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)	Environnement et développement durable	Territoires
	Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)	Démographie et questions sociales	
	Santé publique France (ANSP)	Démographie et questions sociales	Services publics et services aux publics
	Service des retraites de l'État (SRE)	Services publics et services aux publics	
	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf)	Emploi, qualification et revenus d'activités	Services publics et services aux publics

Annexe – Liste des avis du programme 2024-2028

Dans ce programme de travail, les producteurs ont indiqué les opérations et travaux faisant référence aux avis du programme de moyen terme 2024-2028 du Cnis.

- **Les avis généraux (AVG)**
  1. Mesurer la transition écologique et rendre compte de ses enjeux économiques et sociaux
  2. Mesurer la transformation numérique de l'économie et de la société
  3. Inscrire la statistique publique dans une perspective internationale
  4. Rendre compte des enjeux générationnels dans les statistiques
  5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations
  6. Mieux éclairer les débats sur les mesures de l'inflation et du niveau de vie
  7. Mieux prendre en compte les besoins sociaux en matière de statistiques de santé et renforcer la coordination entre producteurs pour y répondre
  8. Des données territoriales par et pour les territoires
  9. Donner un cadre à l'utilisation statistique de nouvelles sources de données
  10. Développer un cadre de référence et une déontologie adaptés aux appariements de données individuelles
  11. Faciliter l'orientation des utilisateurs dans les statistiques disponibles et poursuivre les efforts de pédagogie

Les avis par commissions thématiques :

- **Démographie et questions sociales (DQS)**
  1. Observer l'impact de la transition écologique sur le comportement des ménages et leurs conditions de vie
  2. Mieux appréhender les liens entre l'inflation et l'évolution des modes de vie et de consommation des ménages
  3. Observer les inégalités sociales de santé
  4. Suivre les inégalités de revenus et de patrimoine
  5. Poursuivre l'amélioration de la connaissance sur la transmission intergénérationnelle des inégalités
  6. Mieux mesurer les conditions de vie et les revenus des jeunes
  7. Observer les conditions de vie des seniors et l'adaptation de la société au vieillissement de la population
  8. Éclairer le phénomène de la maltraitance sur les personnes vulnérables
  9. Faire progresser la connaissance des proches aidants et de leur contribution à l'accompagnement des personnes vulnérables
  10. Développer la connaissance sur l'évolution des familles
- **Emploi, qualification et revenus du travail (EQRT)**
  1. Suivre le parcours des jeunes dans le système éducatif jusqu'à leur transition vers le monde professionnel
  2. L'emploi des seniors et le passage de l'activité à la retrait
  3. Handicap, marché du travail et conditions de travail

4. Le télétravail et les autres changements des conditions de travail liés à la crise sanitaire
5. Mesure du travail non rémunéré
6. Identifier les compétences numériques et environnementales liées à la transformation des métiers
7. Réponses de l'appareil de formation aux besoins du système productif
8. Les nouvelles formes d'emploi, dont l'emploi des plateformes numériques
9. Observer l'économie sociale et solidaire
10. Observer l'emploi et les conditions de travail dans le secteur des services à la personne

- **Entreprise et stratégie de marché (ESM)**
  1. Éclairer le rôle des entreprises dans la transition écologique (impacts environnementaux, coûts et bénéfices économiques)
  2. Observer les transformations du système agricole et des industries agro- alimentaires en réponse à la transition écologique
  3. Mesurer les efforts de R&D et d'innovation des acteurs privés en faveur de la transition écologique
  4. Comprendre les déterminants de l'évolution de la productivité des entreprises
  5. Développer les travaux européens sur les entreprises multinationales
  6. Stratégies de production des entreprises et vulnérabilité des approvisionnements
  7. Progresser dans la connaissance de l'économie sociale et solidaire
  8. Progresser dans la connaissance des entreprises de l'économie bleue
  9. Documenter l'impact de l'adoption de la NAF 2025 sur les statistiques d'entreprises
- **Environnement et développement durable (EDD)**
  1. Mesurer l'empreinte carbone à différentes échelles
  2. Enrichir les comptes économiques de l'environnement
  3. Suivre l'état de la biodiversité
  4. Les statistiques relatives à la ressource en eau
  5. Comment mesurer la sobriété ?
  6. Mesurer et évaluer l'efficacité de la rénovation énergétique des logements
  7. Suivre l'évolution du transport de marchandises
  8. La mobilité des personnes : quel impact sur les émissions de gaz à effet de serre ?
  9. Inégalités socio-économiques, changement climatique, biodiversité
  10. Santé et environnement
- **Services publics et services aux publics (SERPU)**
  1. Évaluer les inégalités de santé en lien avec l'offre et la qualité du système de santé
  2. Suivre les parcours des personnes âgées et leur prise en charge par les politiques publiques
  3. Suivre le parcours des jeunes dans le système éducatif jusqu'à leur transition vers le monde professionnel
  4. Suivre les trajectoires des jeunes en prise avec la justice
  5. Consolider le système d'information relatif au parcours pénal des personnes

6. Consolider le système d'information sur la délinquance
7. Comment améliorer les statistiques des services publics locaux
8. Observer les inégalités d'accès aux services publics
9. Consolider les données sur les conditions de travail du personnel de services publics
10. Définir des indicateurs de qualité des services publics (du point de vue des usagers)

- **Système financier et financement de l'économie (SYSFI)**

1. Prendre en compte l'environnement dans les statistiques macroéconomiques
2. Observer le financement de la transition écologique
3. Quelle typologie pour les investissements verts ?
4. Mesurer les risques financiers liés au changement climatique
5. Mesurer la contribution du numérique à la croissance
6. Suivre le développement de la « fintech »
7. Mesurer les incidences de l'internationalisation de l'économie sur la mesure de la croissance
8. Améliorer la comparabilité des statistiques macro-économiques au niveau international et dans le temps
9. Distribuer les comptes de revenus et de patrimoine des ménages
10. Faciliter l'utilisation de données alternatives pour améliorer les prévisions et diagnostics économiques

- **Territoires (TRT)**

1. Observer la vulnérabilité des territoires face aux conséquences des transformations climatiques et environnementales
2. Enrichir l'analyse des disparités entre types de territoires
3. Compléter l'information statistique sur les Outre-mer
4. Observer les territoires frontaliers et mener des comparaisons transfrontalières
5. Améliorer la connaissance des actions menées par les collectivités territoriales
6. Estimer la population présente sur le territoire
7. Documenter la mobilité des personnes et les enjeux pour les territoires
8. Suivre l'évolution des trajectoires résidentielles des ménages
9. Mieux connaître les prix et la consommation à des niveaux infranationaux
10. Décrire les marchés immobiliers locaux

Annexe - Liens utiles

- Conseil national de l'information statistique Cnis
- L'Institut national de la statistique et des études économiques Insee
- Les Services statistiques ministériels (SSM)
- Direction générale de l'aviation civile (DGAC)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agirc-Arrco
- Département des études et statistiques locales (DESL)
- Institut national d'études démographiques Ined
- L'Institut de recherche et documentation en économie de la santé Irdes
- Santé publique France
- L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives OFDT
- Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications Céreq
- FranceAgriMer
- Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement Cerema
- le Service des retraites de l'État SRE
- La Mutualité sociale agricole MSA
- L'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Urssaf
- Caisse nationale des allocations familiales CNAF
- la Banque de France
- Institut national de l'information géographique et forestière IGN

Annexe - Structure des bilans de travail des producteurs

Le document présente l'ensemble des bilans de travail des producteurs de la statistique publique pour l'année 2025, regroupés par commission thématique du Cnis.

Pour chaque service producteur, les informations suivantes sont présentées. Lorsqu'un élément est sans objet ou non pertinent au regard du programme concerné, il est retiré de la structure.

Éléments de contexte en 2025

Travaux en 2025

Sont présentés dans ce paragraphe les travaux nouveaux et projets principaux du service :

- *qui ont débuté en 2025 (c'est-à-dire dont l'instruction a démarré en 2025) ;*
- *ou qui étaient toujours en cours en 2025 (i.e. dont l'instruction ou le déploiement était toujours en cours en 2025) ;*
- *ou qui sont entrés en production en 2025.*
-

Les travaux permanents ne sont pas à lister ici.

Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2025

Principales publications de l'année 2025

Bilan 2025 des producteurs de la statistique publique

Ce rapport présente les principaux travaux nouveaux réalisés en 2025 par les producteurs de la statistique publique. Il recense les travaux dont l'instruction a débuté en 2025, ainsi que ceux déjà engagés dont la poursuite ou la mise en production est prévue au cours de l'année. Les travaux permanents n'y sont pas présentés.

Il rend compte de la diversité des opérations conduites : enquêtes, exploitation de données administratives, production d'indicateurs, développement de nouveaux dispositifs statistiques, appariements de données, évolution des référentiels et amélioration des outils de diffusion.

Les bilans sont organisés selon les commissions thématiques du Cnis. Ces 7 commissions constituent des lieux de concertation entre les producteurs, les utilisateurs et les autres acteurs concernés par la statistique publique.

Ce document contribue ainsi à mieux faire connaître les travaux statistiques engagés et les évolutions attendues dans les différents domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Conseil national de l'information statistique

Sécrétariat général du Cnis
Timbre H030
88, avenue Verdier, CS 70058,
92541 MONTROUGE Cedex
Tél. : 01 87 69 57 02 - secretariat-general@cnis.fr - www.cnis.fr

Publication diffusée gratuitement, ne peut être vendue
ISBN : 978-2-11-187014-7